



République algérienne démocratique et populaire  
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université d'Oran 2  
Faculté des Langues étrangères

**THESE**

Pour l'obtention du diplôme de Doctorat en Sciences du langage  
Langue Française  
Option : Sociolinguistique

***Métissage linguistique, pratiques langagières***

***dans l'Ouest algérien :***

***Cas de Mascara***

Présentée et soutenue par  
Moulasserdoun Fadila

Sous la direction de Mme Benamar Aïcha, directrice de recherche  
Au CRASC d'Oran

Devant le jury composé de :

Mme BOUTALEB Djamila	Professeur Université d'Oran2	Présidente
Mme BENAMAR Aïcha	Directeur de recherche CRASC	Rapporteur
Mme SEBANE Mounia	Professeur Université de Mascara	Examinatrice
Mme MERINE Kheira	MC A Université d'Oran2	Examinatrice
Mme CHACHOU Ibtissem	MC A Université de Mostaganem	Examinatrice

Année 2017

**Métissage linguistique, pratiques langagières dans l'Ouest algérien :**  
**Cas de Mascara**

---

**REMERCIEMENTS**

*A toute personne qui m'a aidé de près ou de loin à la réalisation de ce travail :  
Permettez-moi de saisir cette occasion pour vous présenter mes sincères  
remerciements.*

*Ma gratitude et ma reconnaissance va à Madame BENAMAR Aïcha pour son aide  
précieuse, sa compréhension et son indulgence.*

*Sans oublier les membres du jury qui ont accepté d'évaluer mon travail et de  
participer à cette soutenance, ainsi que tous les responsables de l'école doctorale  
d'Oran.*

*Ma gratitude va aussi aux enseignants étrangers qui nous ont guidés pendant nos  
périodes de formation.*

*J'aime également exprimer ma reconnaissance aux administrateurs de l'université de  
Mascara et d'Oran.*

*Pour finir, je remercie ma famille, pour sa patience et sa compréhension ;  
une famille, sur qui je peux toujours compter.*

*A toute personne qui était là quand j'en avais besoin et qui m'a encouragé à arriver à  
bout de ce travail, soyez remerciées du fond du cœur.*

*Fadila MOULASSERDOUN " BOUHARIR "*

***DEDICACE***

***A ma famille***

## Sommaire

Remerciements	
Dédicace	
<b>Introduction générale</b> .....	10

### **Chapitre I : Problématique, méthodologie de recherche et cadre théorique**

1- Problématique :.....	18
1-1- Objet de recherche .....	18
1-2- Objectifs.....	
1-3- Questions de recherche.....	
1-4- Hypothèses.....	
2- Méthodologie de recherche :.....	
2-1- Présentation du corpus .....	
2-2- Présentation des enquêtés.....	
2-3- Le terrain d'enquête.....	
2-4- Le questionnaire.....	
2-5- L'entretien.....	
3- Cadrage théorique :.....	
- Approches sociolinguistiques.....	36

### **Chapitre II : Concepts sociolinguistiques**

-Introduction.....	49
1-Bilinguisme, plurilinguisme et diglossie.....	50
2-Le bilinguisme en Algérie.....	
3-Définitions du métissage linguistique.....	
-La ville et ses discours.....	
4- Définitions de l'alternance codique.....	
5-Définitions de l'interférence linguistique.....	
6- Emprunt, interférence et calque .....	

### Chapitre III: Les langues en Algérie

-Introduction.....	90
1 – La langue arabe:.....	
1-1- L’arabe, langue de l’islamisation.....	
1-2- Les variétés arabes :.....	
1-2-1- Les dialectes bédouins :.....	
a – Parlers nomades et parlers sédentaires .....	
b – Récapitulatif des différences phonétiques entre les deux parlers.....	
- En phonétique.....	
1-2-2- Les dialectes arabes de l’Ouest algérien :.....	
2- L’arabe classique : langue officielle.....	
3- L’arabe dialectal algérien ou (Darja).....	
4 – Le berbère.....	
5– Place et statut du français en Algérie .....	129

### Chapitre V: Analyse des résultats : pratiques linguistiques chez les Mascariens

-Introduction.....	131
1- Degré du métissage linguistique et prédominance de la langue française chez le sujet mascarien.....	
- Analyse des résultats du questionnaire.....	
- conclusion.....	
2- Evaluation des compétences linguistiques des locuteurs mascariens.....	
-Introduction .....	
a- Analyse des résultats : Tableau1-Q1.....	
b-Analyse des résultats : Tableau2-Q2.....	
c-Analyse des résultats : Tableau3-Q3.....	
- Conclusion.....	
3– Analyse d’alternances codiques dans les conversations des locuteurs mascariens	
- Introduction.....	
a- Conversation1.....	
b-Conversation 2.....	
c-Conversation 3.....	

d-Conversation 4.....	
e-Conversation 5.....	
f-Conversation 6.....	
-Conclusion.....	
<b>4 – Analyse d’interférences phonétiques :</b> .....	
- Introduction.....	
- a- Comparaison du système phonique arabe et français.....	
- b- Analyse d’interférences phonétiques de locuteurs universitaires mascariens. ....	
- Conclusion .....	192
 <b>Chapitre VI : Les emprunts lexicaux en milieu rural et urbain mascarien :</b>	
- Introduction.....	194
1- Emprunts lexicaux en milieu urbain .....	
2-Emprunts lexicaux en milieu rural .....	
3-Adaptation morphosyntaxique de l’emprunt .....	
A- Le genre de l’emprunt lexical.....	
a- Le genre féminin de l’emprunt français.....	
b-Transformation du genre masculin de l’emprunt en genre féminin.....	
-Emprunts en milieu rural.....	
4- Adaptation phonétique de l’emprunt.....	
a- Le système vocalique.....	
b- La dénasalisation.....	
c- La structure consonantique.....	
d- La troncation.....	
- L’aphérèse et la syncope.....	
- L’apocope et la métathèse.....	
e- L’emphatisation et l’assimilation phonématique.....	
- [ma :] en contexte arabe.....	
5-Adaptation sémantique de l’emprunt.....	
- Conclusion .....	227

- Conclusion générale.....	229
- Références bibliographiques.....	234
-Table des matières.....	244
- Annexes .....	249
- Annexe 1.....	249
- Annexe 2.....	
- Annexe 3.....	
-Annexe 4.....	

---

# **INTRODUCTION GENERALE**

---



Nous pouvons définir le métissage linguistique comme le comportement le plus naturel et le plus attendu des individus plurilingues. En effet, c'est tout discours construit à partir de deux ou plusieurs langues comportant des énoncés métissés.

Pour Sesepe (1978 :33) le métissage est :

*« le processus qui consiste en une alternance systématique entre deux ou plusieurs langues à l'intérieur d'un même acte de langage ou tout simplement comme la production d'actes de langage linguistiquement hétérogènes. On appellera discours métissé tout discours résultant du métissage ou plus exactement tout discours construit à partir de plusieurs codes et comportant par conséquent des énoncés ou des segments d'énoncés métissés dans une proportion telle que ceux ci ne pourront pas être considérés comme homogènes ».*<sup>1</sup>

Etymologiquement, le terme *Métissage* vient du latin « *mixtus* » signifiant « *mélange* ». <sup>2</sup>Il est apparu, selon François Laplantine et Alexis Nouss (2008) pour la première fois en espagnol et portugais dans le contexte de la colonisation pour désigner les descendants des unions entre personnes appartenant à deux peuples d'origine ethnique.

Le métissage linguistique présuppose le bilinguisme ou le plurilinguisme. Il est fondamentalement conditionné par ce dernier. Ce phénomène pose un problème crucial aux chercheurs dans le domaine et qui n'a, jusqu'à présent, pas été résolu. Selon Sesepe (1978 :39) :

*« Le métissage est d'une extrême complexité(...). Ce qui rend en effet incertaine l'étude du métissage linguistique, ce n'est pas seulement un problème de définition, mais c'est aussi un problème de méthode d'analyse, tant il est vrai que le vide théorique se fait sentir avec acuité. Il s'agit essentiellement d'une problématique sociolinguistique. »*<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Sesepe N'Sial B.N. 1978. Quelques hypothèses pour une définition du Métissage Linguistique, revue « Langue et Société » N°1, pp. 31-47.

<sup>2</sup> Laplantine François. Nouss Alexis. 2008. *Le métissage, un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir*, éd. Téraèdre, P.04.

<sup>3</sup> Ibid, P.39.

D'après les études diachroniques des langues vivantes, les langues sont toutes mixtes et il n'existe pas de langue absolument « pure ».

Ce qui nous a motivée à entamer cette recherche sur le métissage est tout d'abord l'abondance de ce phénomène linguistique dans le discours des jeunes, qui devient de plus en plus important dans la communication. Un problème qui bouleverse la sociolinguistique actuelle.

*« Si aucun ouvrage sur le métissage en tant que tel n'existe à notre connaissance, c'est sans doute parce qu'il est un phénomène éminemment diversifié et toujours en perpétuelle évolution. Échappant à toute stabilisation, n'arrivant jamais à la finition, il décourage toute tentative de définition. »*<sup>4</sup>(LaPlantine et Nouss, 2008 : 5).

En effet, beaucoup de travaux ont été menés sur la question comme ceux de Laplantine et Nouss (2008), de Sissao A.J. (2003) ainsi que d'autres sur le contact des langues. C'est ce qui nous a incitée à aborder cette thématique. Pour ce faire, nous avons pensé nécessaire de décrire, d'analyser quelques échantillons linguistiques de locuteurs de la région de Mascara afin de voir leurs compétences langagières dans les deux langues en présence à savoir l'arabe et le français et pouvoir ainsi en dégager les caractéristiques de chaque acte de parole.

Le choix du contexte de la recherche a été spontané. Etant enseignante à l'université « Mustapha Stambouli » et native de ladite ville, nous sommes en contact permanent avec ce type de locuteurs, ce qui facilite nos investigations sur les faits sociolinguistiques dus aux contacts des langues dans le but de démontrer qu'un parler propre aux locuteurs est en train de naître tout en mettant l'accent sur les comportements langagiers qui régissent les différents vecteurs du choix de la langue utilisée dans telle ou telle situation de communication.

---

<sup>4</sup> Ibid. p.5

Dans la société algérienne et plus particulièrement dans la région de Mascara, le métissage linguistique est un phénomène courant dû au contact de plusieurs langues : le berbère, l'arabe et le français. C'est un processus qui fait intervenir deux ou plusieurs langues dans un même acte de langage. Autrement dit, dans un même discours plusieurs codes interviennent de façon hétérogène. C'est un moyen qui permet aux populations présentes de représenter et de symboliser des identités sociales multiples dans un univers plurilingue. Calvet, (1994 :13) le définit comme : « *La forme de la langue (étant) ici le lieu d'une quête d'identité* ». <sup>5</sup> C'est un fait social dans lequel se structure une réalité identitaire manifestée à travers des formes linguistiques métissées.

En prenant compte des deux langues les plus employées par les locuteurs mascaréens, à savoir l'arabe et le français, nous considérons que ces discours métissés peuvent varier selon trois niveaux :

- Ceux qui comportent plus d'éléments de la langue maternelle (L1) que la langue française (L2).
- Ceux à prédominance de L2 et où L1 est à un niveau moindre.
- Ceux dans lesquels n'existe aucune prédominance, d'une langue sur une autre et où il y a la présence d'une homogénéité des deux codes de communication.

Pour mener à bien notre recherche, nous porterons notre attention sur les pratiques langagières effectives des locuteurs mascaréens. Nous nous baserons sur les langues les plus dominantes dans leur parler, à savoir l'arabe dialectal et le français.

Nous posons donc la problématique suivante : Comment se manifeste le métissage linguistique chez les locuteurs mascaréens ? Comment s'illustre-t-il dans leurs pratiques langagières ?

---

<sup>5</sup> Calvet .L.J.1994. *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, éd. Payot, P.13.

Nous émettons à partir de cette problématique, les hypothèses suivantes :

- H1 : La pluralité linguistique, due en grande partie à la colonisation et à l'évolution accélérée de l'arabe algérien crée et impose parfois une langue métissée.
- H2 : Les catégories de mixité, de mélange et d'assemblage linguistique constitueraient un acte individuel, particulier à travers lequel le locuteur rendrait compte de sa pensée et de son identité sociale. le mélange de codes pouvant permettre : « *d'exprimer des intentions, des attitudes, des rôles, une identité sociale, culturelle ou ethnique.* »<sup>6</sup> (Hamers et Blanc, 1989 :204).  
*Et à Laplantine et Nouss (2008 : 6) d'ajouter que : « chaque métissage est unique, particulier et trace son propre devenir. »*<sup>7</sup>
- H3 : L'utilisation de la langue française dans le parler des Mascaréens pourrait être un acte de prestige et de modernité.
- H4 : La non –maîtrise du français inciterait les locuteurs à aller notamment vers l'une ou l'autre langue dans leurs pratiques langagières.

Afin de valider nos hypothèses, nous tenterons via une étude macro-sociolinguistique (questionnaire et entretien) et micro-sociolinguistique (analyse de pratiques langagières) <sup>8</sup>l'analyse de la dynamique du parler des locuteurs mascaréens, dans des milieux informels c'est-à-dire en dehors de l'espace classe afin de rendre compte de la complexité des contacts de langues.

Notre travail se subdivise en cinq chapitres :

Le premier chapitre est consacré au cadrage théorique et méthodologique. Nous présenterons les approches sociolinguistiques sur lesquelles s'appuie notre recherche, telles que la sociolinguistique interprétative de Gumperz(1989) dans laquelle il démontre que les langues en contact posent aux interlocuteurs dans des situations

---

<sup>6</sup> Hamers, J.F, Blanc, M. 1989. *Bilinguisme et Bilingualité*, Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, P. 204.

<sup>7</sup> Laplantine François. Nouss Alexis. 2008. *Le métissage, un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir*, éd. Téraèdre, P.06.

<sup>8</sup> BLANCHET P., 2000, *Linguistique de terrain, méthode et théorie (une approche ethno-sociolinguistique)*, Presses Universitaires de Rennes.

sociolinguistiques des problèmes d'intercompréhension et d'interprétation. Selon Mackey(1976), quand les langues sont en contact, les normes linguistiques ne sont pas stables, elles changent et évoluent d'un individu à l'autre. Ces recherches ont le plus orienté et guidé notre étude sur le contact des langues.

Quant aux outils méthodologiques, ils sont constitués d'un questionnaire et d'un entretien qui permettront de cerner le profil sociolinguistique des locuteurs et d'évaluer leurs compétences langagières. De plus, nous avons procédé à des enregistrements de conversations spontanées dans des milieux informels, en dehors des cours. Enfin, notre corpus est composé d'alternances codiques (arabe et français), des interférences phonétiques et des emprunts français.

Dans le deuxième chapitre, nous définissons les concepts sociolinguistiques qui ont permis l'élaboration de ce travail et sur lesquels s'appuie notre entreprise de recherche tels que bilinguisme, plurilinguisme, diglossie, alternance codique, emprunt lexical et interférence linguistique selon Mackey(1976) et Gumperz(1989) ainsi que d'autres sociolinguistes tels Fitouri(1983), Tabouret-Keller(1969), Calvet(1999), Moreau(1997) et Khaoula Taleb Ibrahim(1997).

Dans le troisième chapitre, notre travail consistera d'abord, à décrire les différentes communautés linguistiques et sociolinguistiques chez qui se manifestent ces phénomènes langagiers que nous citons : emprunts, alternances codiques et interférences linguistiques. Ensuite, nous présenterons la situation linguistique en Algérie, essentiellement marquée par la diversité des langues, les langues nationales, le berbère et ses différentes variétés ainsi que l'arabe dialectal et les langues étrangères. Enfin, nous aborderons l'origine de la langue arabe en tant que langue de l'islamisation, et nous montrerons la différence qui existe entre l'arabe dialectal algérien et l'arabe classique, nous aborderons par la suite le statut de l'arabe classique, du berbère et du français.

Dans le quatrième chapitre, nous analyserons les données récoltées auprès des enquêtés et présenterons les résultats obtenues. Une étude macro-sociolinguistique s'avérant nécessaire afin de déterminer l'abondance du métissage linguistique dans les pratiques langagières des locuteurs universitaires mascaréens. Un questionnaire leur a été destiné comportant des questions sur l'importance des langues (arabe, français, parler métissé) dans leurs environnements : familial, étudiantin, professionnel et autres. Ensuite, nous avons procédé à l'évaluation des compétences linguistiques des locuteurs dont l'objectif est de confirmer ou d'infirmer les hypothèses établies sur les pratiques langagières.

Afin de mener à bien cette recherche, une étude descriptive micro-sociolinguistique de conversations est nécessaire ; elle s'appuie sur les alternances codiques, les interférences phonétiques des locuteurs afin de mieux rendre compte des caractéristiques, de la fonctionnalité et de la variabilité de ces actes langagiers.

Enfin, le cinquième chapitre sera consacré à l'étude de l'emprunt français dans les zones rurales et urbaines. Ce concept permet ainsi de rendre compte des pratiques langagières des locuteurs urbains s'identifiant à une communauté par rapport à leur différenciation à d'autres lieux communautaires de tout ordre, signalant une appartenance groupale ; par la prise en compte et l'analyse de leur mise en mots. Il s'agit d'en dégager la spécificité linguistique. La ville demeure un lieu propice à l'observation des différents phénomènes sociolinguistiques comme le confirme Calvet (1994 : 11) :

*« La réalité plurilingue de la ville nous mène à trois thèmes : la ville comme lieu de conflits de langues, la ville comme lieu de coexistence et de métissage linguistique ».*<sup>9</sup>

---

<sup>9</sup> Calvet, L.-J. (1994) *Les Voix de la ville : introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot, P.11.

Nous avons procédé, donc, à un relevé d'emprunts recueillis auprès de locuteurs citadins et paysans. Certains emprunts étant la trace de l'histoire coloniale en Algérie. Nous retracerons par la suite, la transformation du genre de l'emprunt français en analysant ses modifications ainsi que son adaptation phonétique, grammaticale et orthographique dans les pratiques langagières des locuteurs mascaréens.

L'objectif de cette thèse est de tenter d'apporter un éclairage sociolinguistique sur le métissage linguistique dans l'ouest algérien, à travers les pratiques langagières des habitants de la région de Mascara à la suite des travaux qui ont été menés dans ce domaine sur les représentations par Chachou Ibtissem(2011)<sup>10</sup>, Ali Bencherif M. Zakaria(2010)<sup>11</sup>et bien d'autres chercheurs sur le contact des langues en Algérie.

---

<sup>10</sup> Chachou Ibtissem, thèse de doctorat « Aspects des contacts de langues en contexte publicitaire algérien : Analyse et enquête sociolinguistiques », 2011.

<sup>11</sup> Ali Bencherif Mohammed Zakaria, thèse de doctorat « L'alternance codique arabe dialectal/ français dans des conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés/non-immigrés », 2010.

---

**CHAPITRE I**  
**Problématique, méthodologie de recherche**  
**et cadrage théorique**

---



Nous allons dans cette partie présenter notre problématique ainsi que notre méthodologie de recherche appuyées par les approches théoriques qui ont le plus orienté notre travail. Tout d'abord, nous exposerons l'objet de la recherche, notre objectif principal qui est d'analyser les pratiques langagières des locuteurs mascaréens afin de rendre compte du métissage linguistique ainsi que les questions et les hypothèses qui ont permis l'élaboration de notre enquête. Ensuite, nous aborderons la méthodologie par la présentation du corpus, des enquêtés, du terrain d'enquête et des outils méthodologiques (questionnaire et entretien) utilisés dans la récolte des données.

## **1- Problématique :**

### **1-1- L'objet de recherche :**

L'objet d'étude de la sociolinguistique n'est pas un système abstrait mais une langue concrète, pratiquée et parlée par des locuteurs sociaux. La sociolinguistique s'intéresse « *non seulement aux comportements linguistiques (comment les gens parlent-ils ?), mais aussi aux attitudes ou représentations vis-à-vis de la langue (comment pensent-ils parler ?), que pensent-ils de leur(s) façon(s) de parler et celles des autres groupes linguistiques.* »<sup>12</sup>

A partir de cette citation, nous pensons avoir donné une idée sur notre objet de recherche qui est l'étude des pratiques langagières des Mascaréens, à savoir l'alternance codique, l'emprunt et même l'interférence linguistique, témoignant d'une très grande créativité et innovation linguistique caractérisée essentiellement par un métissage de l'arabe dialectal et du français.

L'objet de notre recherche est de voir la manifestation de ces phénomènes linguistiques dans le parler mascaréen afin de démontrer qu'une nouvelle façon de parler est née, un parler instauré par un plurilinguisme additif où toutes les langues se fondent les unes dans les autres et se complètent.

---

<sup>12</sup> Daniel B. Klinkenberg J.-M. Wilmet M. et André G.1997, Le français en Belgique une langue, une communauté, Paris, L'Harmattan, P.12.

Cette nouvelle façon de parler des locuteurs marseillais n'est pas unifiée et stable, elle varie d'une personne à une autre selon le contexte, l'espace, le temps et la situation de communication. Pour bien cerner notre objet de recherche, nous étudierons la variabilité et la fonctionnalité de ces discours.

Le fait d'employer deux langues dans une conversation implique forcément des locuteurs bilingues manifestant une certaine compétence réceptive et interactionnelle. A travers une étude évaluative de leurs compétences, nous essaierons de montrer que le recours à l'une ou l'autre langue (le français et l'arabe dialectal) est un acte souvent habituel imposé par le plurilinguisme.

L'essentiel de cette étude est de déterminer les stratégies langagières mises en œuvre par les locuteurs marseillais, dues au mélange des deux langues (l'arabe dialectal et le français), à travers lesquelles se crée un métissage linguistique.

## **1-2-Les objectifs :**

Notre objectif principal est de décrire ce qui caractérise les pratiques langagières mises en œuvre par les locuteurs mascaréens que ce soit les alternances codiques, les emprunts et les interférences phonétiques.

Notre travail de recherche vise essentiellement à analyser en premier lieu, quelques unes de ces formes linguistiques, de décrire et d'expliquer les différents procédés mis en œuvre par les locuteurs mascaréens, majoritairement des étudiants de langue française à l'université de Mascara. Pour élargir notre champ d'investigation, nous allons analyser d'autres échantillons linguistiques recueillis auprès de personnes lettrées et illettrées dans des milieux urbains et ruraux de la région de Mascara.

Nos objectifs se résument à :

- Repérer, recenser, les procédés linguistiques mis en œuvres dans les pratiques langagières des Mascaréens,
- Les analyser afin d'en déterminer leurs fonctionnalités, leurs variabilités et voir ainsi leur abondance dans leur parler,
- Et enfin décrire les comportements sociolinguistiques des Mascaréens dans L1 et L2 afin de rendre compte du métissage linguistique dans leurs pratiques langagières, un phénomène linguistique en expansion, considéré actuellement comme une facilité et une souplesse de communication, une certaine « socialisation de communication » qui renforce les liens entre les locuteurs.

### **1-3- Les questions de recherche :**

La question principale est de voir comment se manifeste le métissage linguistique dans le parler des locuteurs mascaréens.

- Comment cette alternance de deux langues (l'arabe dialectal et le français) s'effectue dans les conversations des locuteurs ?
- Quelles sont les modalités, la fonctionnalité et la variabilité de ce mélange ?
- Quelles sont les différences entre les pratiques langagières des locuteurs issus des régions rurales et urbaines ?
- Faire ressortir les phénomènes issus de contacts de langues, les récurrences, les particularismes propres à l'une ou à l'autre des situations de communication.
- Quelle est la place qu'occupent les phénomènes de contact de langues dans les pratiques linguistiques ?
- Est-ce par incompetence langagière que ces locuteurs recourent à l'une ou l'autre langue ?

Les réponses à ces questions vont nous permettre d'élaborer notre recherche sur le métissage linguistique à Mascara à travers l'analyse de pratiques langagières de locuteurs mascaréens.

#### **1-4-Les hypothèses :**

Notre hypothèse de départ est de vérifier l'importance des phénomènes de contact de langues dans la région de Mascara.

Les deux langues qui nous intéressent, dans notre travail et qui entretiennent entre elles un rapport vivant avec les identités sont l'arabe et le français. Le français demeure la langue du colonisateur mais aussi une langue de prestige et de modernité, l'arabe algérien est la langue du quotidien, de l'identité, une langue qui a structuré les représentations des locuteurs.

Comme deuxième hypothèse, nous considérons que le contact prolongé du français avec le parler algérien dans toute l'Algérie et particulièrement à Mascara, pendant la colonisation, après l'indépendance et jusqu'à nos jours, a laissé des traces, dont les plus apparentes sont les emprunts et les alternances codiques.

Comme troisième hypothèse, nous essaierons de voir si le recours à l'une ou l'autre langue est dû à une incompétence linguistique dans l'une des deux langues, l'arabe ou le français.

Et enfin, nous verrons si le recours au mélange des deux langues, l'arabe dialectal et le français, est un acte usuel, tout à fait habituel des bilingues qui rend compte de leurs compétences langagières, de leur identité, de leur personnalité, de leurs stratégies et motivations ainsi que de leurs représentations.

## **2- Méthodologie de recherche :**

### **2-1 Présentation du corpus :**

Pour mener à bien notre étude, nous allons nous baser sur des répertoires linguistiques recueillis auprès de jeunes universitaires, d'hommes et de femmes lettrés et illettrés, dans la région de Mascara, enregistrés par nos proches lors de leurs déplacements à l'université et dans des lieux publics. Nous allons procéder d'abord à des observations sur les usages linguistiques dans la famille, entre amis, à l'université, en milieu rural et urbain et voire ainsi la fonctionnalité du métissage linguistique dans cette région, dans différentes situations de communication.

La pratique du mélange de langue est fréquente et habituelle chez beaucoup de locuteurs mascariens. Le discours bilingue tend à devenir la norme de communication pour les jeunes citadins qui alternent souvent le français et l'arabe dans leurs conversations.

Pour ce faire, nous avons réalisé des enregistrements de conversations entre des étudiants du département de langue et littérature françaises, en milieu universitaire (en dehors des cours). Nous avons exclu celui du contexte formel (cours) où l'étudiant ne s'exprime qu'en français et donc son comportement linguistique pourrait ne pas rendre compte exactement de sa compétence. Nous avons désigné des étudiants pour se charger des enregistrements afin de mettre à l'aise les interlocuteurs.

Ces enregistrements, outre les observations quotidiennes, sont effectués dans le but de décrire les pratiques langagières des apprenants de langue française issus de la région de Mascara quant à l'alternance des codes, les interférences linguistiques et les emprunts.

Notre corpus se subdivise en trois parties :

- Les alternances codiques dans les conversations des locuteurs universitaires,
- Les interférences linguistiques : particulièrement phonétiques dans le parler des locuteurs universitaires,
- Les emprunts français dans les pratiques langagières des locuteurs mascariens en milieu rural et urbain.

#### **a- Les conversations :**

Pour rendre compte du métissage linguistique à Mascara, nous avons également recouru à l'analyse de contenus linguistiques de conversations récoltées auprès d'interlocuteurs universitaires. Cette technique consiste à classer dans des catégories des éléments de phrases : nom, verbe, interjection, etc., afin d'en déterminer la fonctionnalité du métissage linguistique ainsi que sa variabilité d'un discours à l'autre et d'une personne à l'autre.

Nous avons récolté dix (10) conversations. La plupart d'entre elles, sont effectuées entre des filles vu que les personnes qui nous ont aidés à la réalisation de ces enregistrements sont pour la plupart des filles ; elles ne pouvaient s'intégrer facilement dans des groupes de garçons et enregistrer leurs conversations sauf parfois à leur insu.

Ainsi, avons-nous cherché, pour ces enregistrements, des cadres qui permettent à l'interaction de se dérouler de manière décontractée. Nous avons utilisé des téléphones portables pour effectuer les enregistrements sur plusieurs jours. Nous avons demandé aux étudiants qui nous ont aidés dans cette tâche à mettre à l'aise leurs camarades en leur demandant d'être naturels et spontanés dans leurs conversations comme ils le font quotidiennement.

Ces enregistrements ont été une tâche ardue. Notre analyse s'est basée sur des conversations où se manifeste clairement le métissage linguistique où il y a la présence de l'alternance codique de l'arabe et du français. Nous avons omis de notre recherche le berbère car il y a très peu de Mascaréens berbérophones ; même s'ils sont originaires de la grande Kabylie, Chaoui ou M'Zab. A l'université, ils ne s'expriment qu'en arabe, en français ou dans une langue métissée (arabe/français). En plus, nous ne pouvons nous engager dans une entreprise difficile puisque nous ne maîtrisons pas le tamazight, ni une autre variété du berbère.

Après la récolte des conversations, nous avons procédé à leur transcription orthographique en lettres latines. Voici quelques extraits d'alternances codiques prises d'une conversation naturelle entre des étudiants bilingues en maîtrise de français.

Deux jeunes filles Amina et Badra en 1<sup>ère</sup> année licence L.M.D.

Conversation 1 :

Amina-« Bonjour! Ça va Samira! Kiraki? »

Badra-« elhamdou lah, ça va, chouiya. »

Amina- « Alla, ma: kich mli:ha, a:ya raconte! »

Badra- « ta'arfi Mr X ? »

Amina- « oui, da:k le grand de taille, ichebah l'inspecteur Tahar. »

Badra-« wa:h, il a eu un accident. »

Amina – « le pauvre! Ma :yastahelch. »

Traduction en langue française:

Amina- « Bonjour! Ça va Samira! Comment vas-tu? »

Badra- « Louange à Dieu, ça va, un peu. »

Amina-« Ah, non, tu ne vas pas bien, allez, raconte! »

Badra- « Tu connais Mr X? »

Amina- "Oui, ce grand de taille qui ressemble à l'inspecteur Tahar."

Badra- « Oui, il a eu un accident. »

Amina- « Le pauvre! Il ne mérite pas. »



## Conversation 2 :

Une autre conversation naturelle entre deux étudiants en 1ère année licence dont le parler est à dominante arabe:

Mohamed- "Salem wa 'alaïkoum, kaïfa el hal ya akhi?"

Tarik- "El *hamdou lila:h*, 'andna: un rattrapage ma': Monsieur X."

Mohamed- " ra:k prêt wala: takel 'ala rab iwa dra:wich?"

Tarik- " chwiya," khairou el kala:mi ma qala wadala"(proverbe)."

Tout ce qui est souligné est de l'arabe classique.

Traduction en langue française:

Mohamed- « Salut, comment vas-tu, frère? »

Tarik- « Louange à Dieu, on a un rattrapage avec Monsieur X. »

Mohamed- « Tu es prêt ou tu attends que Dieu et les saints t'aident? »

Tarik-« Un peu, " le meilleur langage est de parler peu et bien.

## Conversation 3 :

Deux étudiantes en 3ème année licence maîtrisant le français se parlent :

Ahlem-« Il y a une grève, la fac rahi maglouba. »

Fatima-« Tu sais pourquoi ? »

Ahlem-« Je pense 'la le prof d'anglais, sma'ti , il a démissionné. »

Fatima-« Et nous, charahena dans tout ça. »

Ahlem-« Bien sûr ! Jamais ma: cheft une manifestation pareille, ni organisation, ni respect. »

Traduction :

- rahi maglouba : est en désordre
- 'la : pour
- sma'ti : tu as entendu
- charahena : nous ne perdons rien
- ma: cheft : je n'ai jamais vu

Conversation 4 :

Deux autres étudiantes en conversation naturelle :

Fatiha-« Monsieur X est absent, ma djach aujourd'hui ? »

Zohra-« Oui, galou, il s'est marié ouda congé tar un mois, c'est affiché. »

Fatiha-« Enfin ! Erayhou menah un bon moment. »

Traduction :

- ma djach : il n'est pas venu
- galou : ils disent
- ouda - tar : il a pris – de
- erayhou menah : on se reposera de lui

Nous en avons omis les éléments extra-linguistiques : gestes, mimiques, éléments prosodiques, etc. Parmi les dix (10) conversations, nous en avons choisi six (06), les plus importantes et les plus représentatives du mélange de langue ; en outre, pour éviter de tomber dans des répétitions et ennuyer ainsi les lecteurs. Ce qui nous intéresse dans notre analyse est la manifestation du métissage linguistique dans les pratiques langagières des locuteurs.

#### **b- Les interférences phonétiques :**

Nous avons travaillé sur le parler des étudiants du département de « langue et littérature françaises » de l'université de Mascara.

Nous avons d'abord procédé au relevé systématique des interférences phonétiques à l'oral des étudiants en 1<sup>ère</sup> année universitaire pendant le cours de « phonétique corrective et articulatoire » que nous assurons depuis des années. Nous avons omis les autres interférences lexicales et grammaticales qui sont beaucoup plus relatives à l'écrit qu'à l'oral.

Nous avons remarqué que ce type d'interférences est fréquent dans les pratiques langagières des locuteurs dont la majorité est issue des environs de Mascara où l'apprentissage des langues étrangères est négligé aux dépens de l'arabe. De plus, il faudrait peut-être préciser que certains étudiants mascaréens, malgré leurs efforts, ils n'arrivent toujours pas à s'améliorer dans la langue – cible. Notre analyse porte donc sur les interférences phonétiques qui nous semblent plus répandues que les autres (grammaticales et lexicales) à l'oral.

Avant d'entamer notre étude sur les interférences phonétiques des locuteurs universitaires mascaréens, nous avons pensé nécessaire de faire une courte comparaison entre le système phonétique arabe et français.

Pour rendre compte des interférences phonétiques des locuteurs, nous les avons transcrites en A.P.I.<sup>13</sup> arabe et français, suivies de leurs corrections.

### **c- Les emprunts français :**

A partir des enregistrements effectués pour l'analyse des alternances conversationnelles, nous avons procédé à un relevé systématique des emprunts lexicaux français dans le parler des mascaréens.

Ces emprunts sont intégrés selon leur degré d'adaptation aux normes de l'arabe dialectal algérien.

Dans notre corpus, nous nous sommes intéressés à trois niveaux d'intégration : graphique/phonologique, morphosyntaxique et sémantique.

---

<sup>13</sup> A.P.I. : alphabet phonétique international (voir l'annexe).

## 2-2 Présentation des enquêtés :

Nous avons fixé notre recherche sur des locuteurs de la région de Mascara. Tout d'abord, un questionnaire destiné à des étudiants de français, en langue française, en 3<sup>ème</sup> année licence L.M.D., à l'université de Mascara. Quarante-vingt-dix (90) étudiants ont pu répondre à notre questionnaire dont la tranche d'âge varie entre 19 et 57 ans. La plupart d'entre eux sont originaires de la ville de Mascara, les autres sont de la banlieue de Mascara comme Mohamadia, Sig, Ghriss, Froha, Bouhanifia, Tighennif, Mesmoth, Hachem etc.

Le tableau suivant démontre le nombre, le sexe, l'âge et la résidence des locuteurs.

Nombre d'étudiants	Sexe	Age	Lieu de résidence
38	F	19 à 32	Mascara
15	M	20 à 39	Mascara
06	F	20-22-22-23-24- 57	Mohamadia(Mascara)
05	M	22-22-23-32-44	Mohamadia(Mascara)
02	F	22-22	Ghris (Mascara)
02	M	23-22	Ghris(Mascara)
03	F	19-21-21	Tighennif(Mascara)
04	F	19-21-21-22	Sig (Mascara)
01	M	52	Sig (Mascara)
03	F	20-21-28	Hachem (Mascara)
02	F	20-21	Oued El-Abtal (Mascara)
01	M	50	Oued El-Abtal (Mascara)
01	M	23	El Bordj (Mascara)
01	F	20	Bouhanifia (Mascara)
02	M	23- 25	Bouhanifia (Mascara)
01	M	23	Mesmoth (Mascara)
03	F	21-21-22	Froha (Mascara)

Pour la deuxième tranche de notre enquête concernant l'évaluation des compétences langagières, nous avons centré notre recherche sur des locuteurs de l'U.F.C. (l'université de formation continue) au centre de Mascara, une vingtaine (20) d'étudiants préparant un DEUA<sup>14</sup> en langue française, tous de la ville de Mascara, des locuteurs maîtrisant plus ou moins l'arabe et le français. Nous étions leur enseignante assurant la matière de « l'expresssion orale et écrite ».

La plupart de ces étudiants sont des cadres, nous les avons choisis en fonction de l'intérêt qu'ils ont porté à notre entretien.

Leur âge varie entre 20 et 62 ans :

Nom	Age	Profession
Habib	47	Administrateur
Fatiha	28	Etudiante en master en sciences économie
Chaima	24	1 <sup>ère</sup> année médecine
Wahiba	35	Médecin anesthésiste
Hadj	50	Cadre bancaire
Lehcène	57	Employé de banque
Mustapha	30	Employé de bureau
Anissa	23	Cadre d'exploitation
Assia	25	Ingénieur en informatique
Aounia	20	Etudiante en français
Zaza	22	Infirmière
Nadia	32	Chirurgien
Khadidja	35	Annexe de conversation
Belatrèche	54	Médecin généraliste
Mohamed	62	Retraité
Abdelkader	50	Chef de service à la B.D.L.
Lamine	31	Chargé d'études
Fadia	38	Employée de bureau
Yacine	31	Administrateur
Mohamed	45	administrateur

<sup>14</sup> DEUA : diplôme d'études universitaires approfondies.

Les enquêtés ont choisi cette formation à l'U.F.C. malgré leur réussite professionnelle pour différentes raisons. Pour certains, le diplôme DEUA en langue française, leur servira à monter en grade dans leur profession. Pour d'autres, c'est un perfectionnement et un enrichissement linguistique qui leur permet d'acquérir des compétences en langue française et même de faire des rencontres.

Dans l'analyse des alternances conversationnelles et des emprunts, notre choix s'est porté sur des étudiants du département de langue et littérature françaises, filles et garçons, de différentes promotions et de tous les âges, originaires de la région de Mascara. Nous avons désigné des étudiants pour nous aider aux enregistrements des conversations de leurs camarades en dehors des cours pour les mettre à l'aise ; ils avaient le choix des participants à cette enquête. Ce qui nous intéresse dans cette partie, ce sont les interactions verbales, le métissage linguistique.

Quant aux interférences linguistiques, nous avons centré notre analyse sur un corpus varié d'étudiants en 1<sup>ère</sup> année licence langue française. Puisque nous assurons la matière de « phonétique corrective et articulatoire », il nous a été facile de procéder au relevé systématique des interférences phonétiques à l'oral durant toute l'année. Ces interférences sont les plus récurrentes dans le parler des locuteurs vu qu'ils proviennent, pour la majorité, des zones rurales.

## 2-3 Le terrain d'enquête :

L'enquête en sociolinguistique étant une science de terrain qui a pour objet de décrire le rapport entre la société et l'évolution de la langue.

Selon L.J.Calvet et P. Dumond (1999 : 15) :

« *La sociolinguistique étudie ces rapports en collectant les données à analyser auprès d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique, en utilisant les instruments qui assurent l'objectivité et la fiabilité de la recherche.* »<sup>15</sup>

Pour la réalisation de ce travail, nous avons choisi Mascara comme terrain d'enquête, Thierry Bulot affirme que la ville est un lieu important très révélateur des échanges langagiers entre les membres de la communauté linguistique :

« *Considérer l'espace urbain comme lieu spécifique d'échanges langagiers, de mise en mots du réel social, spatial, historique, ... bref qu'une ville se parle et se dit et que les discours tenus par ses habitants y sont également composant de la réalité urbaine* » (Bulot, 1998).<sup>16</sup>

Pour ce faire, il est important de donner un bref aperçu sur Mascara pour connaître les populations qui y ont vécu et avoir ainsi une idée sur l'origine du parler dans cette région.

Mascara est une ville de l'ouest algérien, qui se situe à 360 km d'Alger et à 99 km d'Oran. Elle est limitée à l'Est par Tiaret et Relizane, à l'Ouest par Sidi Belabbes, Oran et Mostaganem et au Sud par Saida.

Mascara s'étend sur une superficie de 5941 Km<sup>2</sup>. Administrativement, elle est subdivisée en 47 communes et composée de 16 daïras.

Sa population est estimée à 780.959 habitants dont 396 327 de sexe masculin et 384 632 de sexe féminin.

---

<sup>15</sup> Calvet L.J. et Dumond P., Enquête en sociolinguistique, l'Harmattan, Paris, 1999, P. 15.

<sup>16</sup> BULOT T., 1998, « Langues en ville : une signalisation sociale des territoires », dans Rouen : reconstruction, langages (Sociolinguistique normande : langues en ville), Études Normandes 1, Association Études Normandes, Mont Saint Aignan, 41-45. <http://www.sociolinguistique-urbaine.com/spip.php?article16.PP41-45>.

Considérée comme l'une des anciennes villes ayant connu un peuplement avant l'ère préhistorique (500 ans avant J.C.), Mascara se distinguait par l'existence en son sein de "l'homme Atlas Mauritanien" ou "l'homme de Palikao", reconnu comme espèce humaine ayant vécu pendant "l'âge de pierre".

Le nom de la ville est dérivé du terme arabe " *Oum el Assaker*" (mère des soldats). Cette ville changea plusieurs fois de nom, au fil des différentes périodes de l'histoire. Elle aurait été une ancienne bourgade berbère, une ville des tribus Zénètes et principalement le foyer des Beni Rached (connu sous le nom des Hachems), une tribu berbère Zénète<sup>17</sup>. Elle est devenue colonie romaine avec pour nom, selon certains historiens -*COSTA NOVA* - *CASTRANOVA* (nouveau camp) et *VICTORIA*- selon d'autres.

Elle a connu plusieurs règnes mais a toujours refusé une soumission absolue aux romains et byzantins et aussi aux rois du Maghreb arabe (Idrissides, Rustumides, Zianides, etc).

Nous connaissons un peu mieux la période romaine avec la découverte de vestiges romains à Bou Hanifia et Benian (Ghriss) et Mascara serait, durant cette période une importante place d'armes.

L'origine de la communauté juive d'Algérie et particulièrement de Mascara est très peu connue. Elle se confond avec celle de tous les Juifs d'Afrique du nord.

Selon Richard Ayoun<sup>18</sup>, la présence juive a été avant la conquête romaine du II<sup>e</sup> siècle, sur le littoral nord-africain. D'après lui, Berbères et Juifs pourraient donc avoir une origine géographique proche.

En 1492, Mascara accueille les musulmans chassés d'Andalousie. Elle est habitée par beaucoup de familles andalouses ayant préféré l'exil après la chute de Grenade la même année.

---

<sup>17</sup> Les **Zénètes**, en tamazight : **Iznaten**, également appelés en arabe **Zenata**, forment un groupe de diverses populations berbères au Maghreb dont certains parlent le zénète (langue). Ils sont les fondateurs de plusieurs États berbères au Maghreb et en Europe. Ils sont nomades et sédentaires à la fois, et ces derniers sont les bâtisseurs des villes et des oasis.

<sup>18</sup> **Richard Ayoun**, né le 23 janvier 1948 à Oran, en Algérie<sup>1</sup> et décédé<sup>2</sup> le 30 mai 2008 à Paris, est maître de conférences hors classe habilité à diriger des recherches, à l'Institut national des langues et civilisations orientales où il a enseigné la civilisation d'Israël et du monde séfarade de 1979 à 2008.



En 1518 a eu lieu la présence des Ottomans à Mascara.

En 1706, la ville de Mascara devient la capitale de l'Ouest algérien, siège des Beylik, par l'entremise de Bey Mostefa Bouchelaghem.

Son histoire fut liée à celle des dix Beys qui se succédèrent et accentuèrent son rôle de capitale militaire par leurs multiples expéditions contre les espagnols à Oran de 1708 à 1732.

Elle a connu son âge d'or dans le domaine de la culture et de la science grâce à des oulamas autochtones comme Abouzakaria, Sid Ahmed Bénali, Sidi Daho, Sidi M'hamed Benyahia, Abi Ras Ennaciri, Abdelkader El Mecherfi, etc.

Durant cette période, Mascara fut un haut lieu de la culture et des arts.

Pendant la période de la colonisation française, Mascara joua un très grand rôle dans l'organisation du premier état algérien par le héros de la résistance algérienne "*L'EMIR ABDELKADER*".<sup>19</sup>

Après l'occupation, nous assistons à l'arrivée des premiers colons français qui s'installèrent dans toute l'Algérie et plus particulièrement dans l'Oranie et dans la région de Mascara.

Durant la guerre de libération, Mascara a connu de par sa position géographique et la nature de son relief de hauts faits d'armes qui s'inscrivent dans l'histoire de l'Algérie.

Les échantillons sur lesquels est basée notre enquête sur les pratiques langagières des mascaéens ont pour la plupart été recueillis de locuteurs de l'université de Mascara.

L'université Mustapha Stambouli<sup>20</sup>, à Mascara, a ouvert ses portes en 1986. Elle

---

<sup>19</sup> L'Emir Abdelkader Ben Mahieddine: naquit le 10 septembre 1808 à Gueitna Mascara, mourut en 1883 à Damas, en Syrie. Chef du premier état algérien à Mascara.

Ces informations sur la ville de Mascara ont été recueillies pour la plupart dans les sites internet suivants :  
↑ <http://wilayademascara.org/29/index.php/fr/collectivites/daira-de-mascara/commune-de-mascara> [archive] mascara. p-rubira. Com/ histoire\_suite\_1.htm : textes recueillis et numérisés par Jean Louis Viguier du 09/08/2008.

[www.centenaire-alawiyya.com/ar/mascara.html](http://www.centenaire-alawiyya.com/ar/mascara.html)

<sup>20</sup> Mustapha Stambouli né le 10 mars 1920 à Mascara, moudjahed, militant, ancien maire de Mascara et avocat. Il mourut le 20 avril 1984 à Mascara. En hommage à son parcours politique et à son militantisme, l'université de Mascara porte son nom.

comprend plusieurs facultés. Notre investigation est basée sur des étudiants de la faculté des lettres et des langues, du département langue et littérature françaises.

Nous l'avons choisi pour différentes raisons. D'abord, en tant qu'enseignante à l'université, nous sommes très proche des enquêtés et cela fait de nous un témoin auditif très important quant aux pratiques langagières.

En plus, l'université accueille, chaque année, des étudiants de toute la région de Mascara : Tighennif, Ghriss, Bouhanifia, Sig, Mohammadia, etc. et même parfois des villes limitrophes comme Saïda, Oran, Sidi Bélabes et Mostaganem.

## 2-4 Le questionnaire :

Le questionnaire est un ensemble de questions pré-établies, un intermédiaire entre un enquêteur et un enquêté. Il sert à motiver, aider et inciter l'enquêté à trouver facilement les réponses reflétant son opinion dans un laps de temps bien déterminé et permet aussi à l'enquêteur d'obtenir des informations pour faire avancer sa recherche. Le questionnaire occupe une place importante parmi les instruments de recherche et permet d'obtenir des données recueillies de façon systématique :

*« Le questionnaire est une technique utilisée par le linguiste ou chercheur, qui permet la transformation du terrain en un espace domestique conforme aux ordres des phénomènes recherchés et des analyses qu'ils subiront. »<sup>21</sup>* Il représente un outil important dans la recherche sociolinguistique.

Selon Ghiglione et Matalon (1978 :98) :

*« Un questionnaire est un instrument rigoureusement standardisé, à la fois dans le texte des questions et dans leur ordre. Toujours pour assurer la comparabilité des réponses de tous les sujets, il est absolument indispensable que chaque question soit posée à chaque sujet de la même façon, sans adaptation ni explication complémentaires laissées à l'initiative de l'enquêteur. »<sup>22</sup>*

Pour rendre compte des pratiques linguistiques métissées des locuteurs, nous avons procédé à la réalisation d'un questionnaire comportant dix (10) questions de type fermé et semi-fermé, un Q.C.M. (questions à choix multiples). C'est un ensemble de réponses suggérées au locuteur qui choisit celle qui qualifie le plus son point de vue. Dans certaines questions, les réponses sont fixées préalablement et le sujet est tenu d'y répondre en choisissant parmi les réponses proposées, tel le cas de notre questionnaire ou certaines questions appellent des réponses par « oui » ou par « non » quant à la langue utilisée dans un milieu donné. Dans d'autres, les principales réponses sont prévues, mais on laisse la libre possibilité d'en ajouter d'autres.

---

<sup>21</sup> . QUIVY, Raymond, CAUPENHAUDI, Luc, 1995, Manuel de recherche en sciences sociales, Dumod, Paris. p.190.

<sup>22</sup> Ghiglione R. et Matalon B. *Les enquêtes sociologiques, Théorie et Pratique*, Armand Colin, Col.U, Paris, 1978, P.98.

Notons que les différentes questions portent sur des faits qu'on peut vérifier à savoir les questions de compétence et d'autres questions qui visent le côté psychologique où l'interrogé est amené à révéler certaines attitudes, motifs, estimations, telles que les questions suivantes :

- Quelle(s) langue (s) parlez-vous quotidiennement ?
- Votre entourage (famille et proches) vous a-t-il encouragé à apprendre le français ?  
Pour quelles raisons ?

Le but de ce questionnaire est de connaître le profil sociolinguistique des locuteurs afin d'expliquer leur choix des langues ou le recours au métissage linguistique.

Voici notre questionnaire :

### QUESTIONNAIRE

AGE:.....SEXE.....FILIERE

.....

Ville/ Village d'origine :.....

1- Quelle(s) langue(s) parlez-vous chez vous, en famille ?

Français  arabe  langue métissée (arabe/français)

2- Quelle(s) langue(s) utilisez-vous quotidiennement (ou presque) en dehors de votre famille ?

.....

3- Selon vous, quel est le domaine dans lequel on parle l'arabe le plus correct ?

.....

4- Quelle(s) langue(s) étrangère(s) pratiquez-vous ?

Français  Anglais

5- Selon vous, est-ce que l'Algérie est un pays bilingue ou plurilingue ?

Bilingue  Plurilingue

6- Comment évaluez-vous votre niveau en langue française:

Faible  Moyen  Bon  excellent

7- Vous utilisez le français :

Rarement  de temps en temps  quotidiennement

En quelles occasions ?

.....

8- Selon vous, quel(s) est (/sont) les domaines dans lesquels on utilise le plus l'arabe, le français ou une langue métissée (arabe/français) ?

Domaines	arabe	français	Langue métissée (arabe/français)
-dans le commerce - dans la presse écrite - à la télé et à la radio -à l'université - à l'école - entre amis et proches -dans les domaines scientifiques			

9- Est-ce que votre entourage (famille ou amis proches) vous a encouragé(e) à apprendre le français ? Oui  Non  Ils étaient indifférents   
 Pour quelles raisons selon vous?

.....  
 .....

10- Parmi les deux langues, laquelle vous semble la plus appropriée ou la plus utile pour...

Appropriée pour	arabe	français
Voyager		
Parler entre amis, en famille		
Avoir accès à la modernité		
Faire des études supérieures		
Lire des œuvres littéraires		
Utiliser l'Internet		
Travailler à l'étranger		
Participer à des manifestations culturelles		
Avoir accès à la connaissance		
Faire des affaires		
Faire de la politique		
Réussir professionnellement		

\*(Cochez les cases correspondantes aux réponses de votre choix)

## 2-5 L'entretien :

L'entretien est un échange verbal demandé par l'enquêteur en vue d'obtenir des informations à propos d'un sujet auprès d'un enquêté. Il existe trois types d'entretiens : directif, non directif et semi-directif.

Pour pouvoir élargir notre recherche sur le métissage linguistique dans la ville de Mascara, nous avons effectué un entretien semi-directif, nommé également interactif ou centré où l'enquêté répond librement sur le thème proposé par l'enquêteur qui n'intervient que pour relancer ou recenser l'entretien. Les questions posées lors d'un entretien peuvent être distinguées selon leurs formes et leurs contenus.

Les questions posées dans notre entretien sont des questions d'opinion subjectives et psychologiques qui portent sur des opinions, des attitudes, des représentations, des motivations, des préférences, etc. Comme par exemple : *Comment évaluez-vous votre compétence en langue française ? Pourquoi ?* Et des questions ouvertes qui ne comprennent pas de pré-réponses. L'interrogé s'exprime librement en faisant des commentaires et en donnant des détails qu'il juge bons.

Notre entretien est semi- directif comme nous l'avons déjà signalé, destiné à des informateurs mascaréens issus de différents domaines professionnels (universitaire, administratif, éducatif, médical, juridique, etc.), femmes et hommes, à des âges différents, des personnes lettrées maîtrisant plus ou moins l'arabe, le français ou les deux langues à la fois. Les enquêtés sont des étudiants à l'U.F.C. de Mascara (l'université de la formation continue). Au départ, nous leur avons expliqué les raisons de cet entretien pour les mettre dans le bain. Ensuite, nous les avons informés sur les informations que nous voulions recueillir. Ils sont au nombre de vingt (20). Nos questions visent des réponses d'ordre psychologique dans le but d'évaluer les compétences linguistiques des locuteurs et de mettre l'accent, dans la mesure du possible, sur le choix de la langue française et sur l'aspect caché qui régit certaines pratiques langagières.

La durée de l'entretien avec chaque locuteur est de 10 à 15 minutes. La langue exigée est le français puisque ce sont des étudiants de langue française. Certains ne pratiquant pas souvent cette langue, doivent l'alterner avec l'arabe (dialectal ou classique). Au fur et à mesure des entretiens, nous recueillons par écrit les réponses après avoir effectué des corrections d'ordre lexical et grammatical.

Cet entretien s'articule autour des points suivants :

- L'évaluation de la compétence en arabe et en français en leur posant la question suivante : *Comment évaluez-vous votre compétence en langue française ? Suffisante ou insuffisante et pourquoi ?*
- Les raisons du choix de la langue dans la communication : *Préférez-vous alterner l'arabe et le français quand vous parlez avec vos proches, vos amis, vos supérieurs ou autres ?*
- L'intention (la volonté) de perfectionner ses compétences en langue française : *Si vous avez une compétence insuffisante, espérez-vous l'améliorer ?*

Ces questions appellent éventuellement d'autres explications suscitées, en fonction de la réponse ; cela nous a permis d'échanger la parole avec les interviewés, de les mettre à l'aise afin d'en savoir davantage.



### **3-Cadrage théorique :**

Notre travail, dans cette partie consiste à déterminer, tout d'abord, les approches sociolinguistiques qui ont aidé à l'élaboration de notre travail. Les deux approches de la sociolinguistique interprétative qui nous ont le plus inspirés et guidés dans notre recherche sont celles de John Gumperz et de W.Mackey, en plus, d'autres travaux sur la sociolinguistique algérienne.

#### **-Approches sociolinguistiques : John Gumperz et W.Mackey**

Parmi les approches qui ont orienté notre méthodologie de travail, nous citons celles basées, pour la plupart sur les travaux de la sociolinguistique américaine de John Gumperz et William F. Mackey.

Selon **John J. Gumperz** (1989 :4) :

*« Quiconque a pris le temps d'observer des groupes naturels en pleine conversation se rend compte que l'information sur les schémas d'interprétation est transmise à la fois par le contenu de la phrase et par des questions de formes telles que le choix de la prononciation, du dialecte ou le style du discours. On peut écouter un groupe de locuteurs sans comprendre les mots proprement dits, et se faire une idée relativement précise de ce sur quoi porte la conversation et de ce qui se déroule. Ce faisant, on s'appuie sur une connaissance des valeurs symboliques attachées aux variantes du discours, de la même façon qu'un écrivain compte sur la capacité du public à interpréter le sens de ses choix stylistiques ».*<sup>23</sup>

Dans son approche interprétative de la conversation, John Gumperz focalise son attention sur les liens qui unissent la perception des signes de surfaces et l'interprétation. Dans ses travaux sur la sociolinguistique et l'ethnographie de la communication, il démontre que les langues en contact, les cultures en contact, que les acteurs qui vivent en coprésence ces situations sociolinguistiques sont plus que d'autres confrontés à des problèmes d'intercompréhension.

---

<sup>23</sup>Gumperz J. 1989. *Engager la conversation : Introduction à la sociolinguistique interactionnelle , une approche interprétative*, éd. L'Harmattan, P.04.

Une caractéristique essentielle des analyses de John Gumperz est de procéder à une double déconstruction du corpus, linguistique et sociolinguistique. Il se montre intéressé par une linguistique sociale qui substitue à une grammaire de l'individu, « locuteur idéal », une grammaire de la communauté linguistique, une méthode sociologique de l'échantillonnage. On peut ainsi traiter la diversité linguistique que manifeste une population locutrice en fonction des grandes catégories de différenciation sociale : âge, sexe, niveau de formation, origine, race etc.

L'essentiel du travail sociologique consiste à définir des phénomènes langagiers dont les variations d'usage s'expliquent par une position sociale particulière de leur locuteur dans la structure de la communauté. Le choix des informateurs s'effectue selon les canons de l'échantillonnage sociologique. Pour Gumperz, on ne fait que déplacer l'objet linguistique de l'individu au niveau de la communauté. Or, rien n'est stable, tout est ouvert.

Ces principes, essentiels dans la démarche de John Gumperz lui font reconsidérer deux aspects principaux du dispositif classique de la linguistique et de la sociolinguistique. D'une part le traitement d'un corpus fermé, auquel il préfère des données « ouvertes » issues de situations communicatives. D'autre part, la mise en cause de la notion de communauté linguistique.

J. Gumperz dans une évolution affirmée, plus précise définit son objet d'étude. Selon lui, il faut dégager les indices de communication, les moyens par lesquels on signale quelque chose à l'autre :

*« Puisque parler c'est interagir » il faut alors focaliser son attention sur l'étude de l'interaction, la manière dont se joue la compréhension dans ces contextes d'échanges langagiers ».*<sup>24</sup> (1989 : 13)

---

<sup>24</sup> Ibid. P.13

L'une des questions actuelles dans l'analyse interprétative : *comment faire « le lien micro- macro » ; comment « intégrer les micros analyses aux recherches macro sociologiques » ?*<sup>25</sup>

Pour traiter des formes de parler en interaction, quatre orientations sont données dans son livre « *Engager la conversation : introduction à la sociolinguistique interactionnelle, approche interprétative* » :

- On parle selon sa culture ou son appartenance à une société, un groupe social spécifique.
- Déterminer des disparités observées au sein des conversations à partir d'attributs explicites des participants. C'est le point de vue variationnistes.
- Analyse des pratiques langagières en fonctions de leurs contextes institutionnels de production. Une théorie fonctionnaliste, la sociologie du langage de Fishman.
- Analyse d'indices de contextualisation selon J.Gumperz.

---

<sup>25</sup> Ibid.P.13

Selon **William F. Mackey**, dans son ouvrage « *Bilinguisme et contact de langues* » le problème primordial est de décider exactement quels sont les systèmes linguistiques qui se trouvent en contact. Il faut identifier la norme de chaque langue utilisée. Et puisque les langues sont en contact, les normes et les codes ne sont pas stables ; ils évoluent, parfois rapidement dans une même communauté tout en variant dans le temps et dans l'espace, et d'un individu à l'autre.

En utilisant divers types de questionnaire, on peut arriver à des profils d'usage linguistique : « *comment le bilingue utilise-t-il ses deux langues ? Autrement dit, quelle est la fonction des langues dans son comportement social et physique, et quelle est la genèse de son bilinguisme ?* »<sup>26</sup>

La première démarche dans la description du bilinguisme d'un individu, selon Mackey (1976 : 373)<sup>27</sup> consiste à déterminer son degré de bilinguisme. A cet effet, il est nécessaire de tester sa compétence dans chacune de ses langues.

Cela implique des tests distincts pour la compréhension et l'expression de la forme orale et écrite de chaque langue, car il se peut que le bilingue n'ait pas, dans les deux langues, une maîtrise égale des quatre aptitudes de base. Il est nécessaire de tester séparément chacune de ces aptitudes si l'on veut avoir une image exacte de son degré de bilinguisme.

L'individu bilingue n'a pas toujours les mêmes aptitudes dans les deux ou plusieurs langues. Pour la maîtrise d'une langue, il faut que la personne ait en sa possession les quatre compétences de base (orale et écrite, compréhension et production).

Cependant à l'intérieur même de l'aptitude, On peut avoir des inégalités entre les différents niveaux linguistiques. C'est-à-dire que le locuteur peut avoir une bonne

---

<sup>26</sup> William F. Mackey. 1976. « *Bilinguisme et contact des langues* », Ed. Klincksiek, Paris, p. 444.

<sup>27</sup> *Ibid.* p. 373.

prononciation, en revanche, il peut ignorer les règles phonologiques ; il peut posséder un bagage riche en vocabulaire et méconnaît les règles de grammaire.

Pour déterminer le degré de bilinguisme chez un individu, il est objectif de mesurer le degré d'aptitude de base, d'une part, et la maîtrise des niveaux linguistiques dans chaque aptitude, d'autre part.

Les tests de la compétence permettent de distinguer pas mal de type de bilinguisme (équilibré, dominant, précoce...). Mais le degré de bilinguisme dépend d'un autre paramètre qui est la fonction de la langue, c'est-à-dire les emplois que le bilingue fait de la langue et les conditions dans lesquelles il s'en sert. Les fonctions peuvent être externes ou internes :

### **1-Fonctions externes :**

Les contacts avec la langue peuvent avoir lieu dans la famille, dans la communauté, à l'école, par les médias ou par la correspondance :

#### **A- La famille :**

La famille a un rôle déterminant sur l'enfant. Un foyer unilingue où baigne l'enfant depuis sa naissance ne lui permet que le contact avec cette langue première (maternelle) qu'il maîtrisera progressivement en grandissant. Par contre un enfant issu d'un foyer bilingue, il aura à grandir dans un bain linguistique double. C'est pourquoi la famille joue un rôle important dans l'acquisition de la langue. Ainsi, il ne faut pas s'étonner à l'écoute d'un enfant qui parle couramment une langue par rapport à un adulte ayant des difficultés dans cette dernière.

### **a- La communauté :**

L'enfant en se socialisant va être mis en contact avec le voisinage immédiat après la famille. Celui-ci constitue un espace linguistique où il va enrichir sa ou ses langues parentales ou apprendre une autre langue. *Le voisinage remplace souvent la maison et constitue l'influence la plus importante sur le parler de l'enfant.*

Si le bilingue appartient à un groupe ethnique différent, celui-ci peut présenter une opportunité précieuse pour lui quant à la conservation de sa langue.

Le métier du bilingue peut l'amener à apprendre une autre langue si le bilingue travaille avec un groupe parlant une langue différente.

De même, le groupe de loisirs avec qui il passe son temps de repos, de divertissement, peut avoir une influence d'ordre linguistique. Cela représente pour le bilingue un temps où il peut user de sa langue maternelle ou il entre en contact avec une autre langue, selon que ce groupe parle la même langue ou une langue différente.

### **b- Le milieu scolaire :**

L'école est un milieu où l'enfant apprendra une deuxième langue si l'école est bilingue. Cependant cet apprentissage dépend des matières enseignées dans chacune des langues et le volume horaire accordé à chaque langue. Autrement dit cela dépend du statut de chacune des langues.

Mais le facteur ethnique pourrait présenter un avantage ou un désavantage, selon la nature unique ou double de l'ethnicité de l'école, car une école uni-ethnique présente moins de chances qu'une école bi-ethnique quant à l'interaction linguistique.

### **c- Organes de diffusions :**

Les moyens d'information (radio, télévision, livres...) constituent des éléments importants qui parcourent au maintien du bilinguisme. Ces organes permettent de conserver une langue au niveau de la réception. Ainsi ils sont l'une des causes de maintien et de propagation de la langue française en Algérie.

### **B- La correspondance :**

Le fait de rédiger des lettres est un autre moyen pour du moins stabiliser sa compétence dans une langue qui n'est pas la langue qu'il utilise à la maison ou ailleurs. C'est un espace-temps qui permet d'entrer en contact avec cette langue prévenir les oublis.

Il ne faut pas oublier de parler d'Internet qui est un outil très fructueux pour la pratique, l'apprentissage et l'enrichissement de la langue.

### **C- La variabilité :**

Le contact dans chacune des zones de langue peut varier en durée, en fréquence et en pression. Il peut l'être aussi pour chaque langue en question au niveau de la compréhension ou à la fois de la compréhension et de la production.

#### **- La durée :**

Il n'y a pas de doute que la durée du contact a un effet sur le bilinguisme de l'individu. Ainsi une personne qui passe des heures quotidiennement à utiliser une langue est favorisé à mieux la connaître en comparaison avec celui qui entre occasionnellement en contact avec cette langue. Une langue enseignée comme matière procure moins de temps qu'une langue utilisée comme instrument d'enseignement.

Dans le système éducatif algérien, le français, ayant le statut de langue étrangère, est enseigné comme matière ; il bénéficie de moins d'heures par rapport à la

langue arabe qui est un outil d'enseignement.

**- La fréquence :**

Une des causes des difficultés de s'exprimer, surtout à l'oral, dans différentes langues, est le fait de ne pas maintenir un rythme plus ou moins régulier d'intervalles rapprochés. Prenons deux bilingues qui utilisent une deuxième langue autre que leur langue première : le premier, une fois par semaine pendant quelques heures ; le second, une fois par mois durant quelques heures ; le résultat ne serait pratiquement pas le même, le second aura moins de chance de maintenir un rythme régulier d'apprentissage de la langue, pas même de progresser dans cette langue.

**- La pression (contrainte) :**

L'individu bilingue n'est pas toujours libre d'utiliser la langue qu'il veut. Des contraintes s'interposent et qui font qu'on se sert d'une langue plutôt que d'une autre. Ces forces peuvent être d'ordre économique, administrative, politique, démographique... Une langue parlée par un grand nombre de personnes aurait un effet sur celle parlée par une minorité ; le bilingue sera obligé d'utiliser la langue dominante. En Algérie, malgré le processus d'arabisation, et surtout dans les administrations, on est tenu de passer par la langue française pour remplir certains documents.



## 2- Fonctions internes :

D'autres facteurs sont considérés importants dans la description du bilinguisme individuel. Ceux-ci sont relatifs à des traits internes qui font que la personne soit prédisposée à l'apprentissage d'une deuxième langue ainsi que le profit d'une situation linguistique. Nous citons, l'âge, l'aptitude et l'utilisation intérieure d'une langue.

### a- L'âge :

L'individu étant devenu bilingue dans son enfance est certes différent de celui devenant bilingue à l'âge adulte. Le cas des enfants d'immigrants en témoigne :

*« On a souvent noté la différence entre le bilinguisme infantin et le bilinguisme adulte. Les immigrants qui se sont installés dans un pays étranger dont ils ignorent la langue sont souvent étonnés que leurs enfants deviennent bilingues plus vite qu'eux-mêmes et qu'ils apprennent à parler la langue avec un meilleur accent ».*<sup>28</sup> Mackey (1976 :390).

Des recherches de neurologues montrent la souplesse de l'enfant en matière d'apprentissage de langue. Avant neuf ans, le cerveau de l'enfant présenterait beaucoup d'acceptabilité dans l'acquisition des langues. L'observation qu'a faite **Désiré Tits**<sup>29</sup> de la petite fille espagnole de six ans transplantée dans un milieu exclusivement français montre que cette dernière a cessé d'utiliser l'espagnol au bout de quelques mois ; en un an elle avait acquis une connaissance de français égale à celle des enfants du voisinage.

Cependant, l'apprentissage dépend de la maturation du système nerveux, c'est-à-dire, l'enfant est apte et prédisposé à assimiler certains éléments de la langue que d'autres à un âge donné.

---

<sup>28</sup> Ibid. P.390.

<sup>29</sup> Désiré Tits, 1928, *Initiation à la biologie*, Hachette, PP.194.

## **b- L'aptitude :**

Le facteur de l'âge n'est pas le seul qui peut expliquer le phénomène du bilinguisme individuel. L'aptitude en est un autre ; si non, comment explique-t-on le fait que des enfants du même âge, vivant dans les mêmes conditions, n'ont pas la même capacité d'apprendre une autre langue.

Quatre éléments ont été avancés pour expliquer ces écarts constatés en matière de langues : l'intelligence, la mémoire, l'attitude et la motivation.

### **- Intelligence :**

Intelligence signifie « faculté de connaître, de comprendre », elle veut dire aussi « *aptitude (d'un être vivant) à s'adapter à des situations nouvelles, à découvrir des solutions aux difficultés qu'il rencontre* ». <sup>30</sup> A partir de ces définitions, il semble que l'intelligence soit un facteur du bilinguisme.

Les tâches proposées dans l'apprentissage d'une langue « *mettent en jeu des processus dont il convient que le praticien prenne la mesure : comprendre, manipuler, produire, interagir en utilisant la langue. Elles ont une double dimension : cognitive (évaluer l'information, réfléchir, déduire, établir des liens, classer organiser) et linguistique* ». <sup>31</sup>

Ainsi, l'opération cognitive appelle la capacité de connaître, ce qui est compatible avec la définition. Cela veut dire que l'apprentissage d'une langue dépend du degré de l'intelligence.

---

<sup>30</sup> Ibid, P.393.

<sup>31</sup> Ibid.

- **Mémoire :**

Si la mémoire est la faculté de conserver et de se rappeler, cela pourrait amener à dire qu'elle a un rôle dans l'acquisition de la langue. Cette aptitude ne serait pas la même chez tous les individus.

Dans le cadre de l'enseignement/apprentissage, ce type d'écart est pratiquement constaté ; parmi les apprenants, il y'a ceux qui ont une bonne mémoire, d'autres, une mémoire courte, ce qui se répercutent dans le réinvestissement et la mobilisation des acquisitions linguistiques. Et même à l'intérieur de cette faculté, il y en a ceux qui mémorisent mieux un support visuel plutôt qu'un message verbal et vice versa.

- **Attitude :**

Pour le bilingue, l'usage de la langue peut dépendre de son attitude, c'est-à-dire, de ses représentations vis-à-vis de cette langue. Il peut en user dans certaines situations et s'en empêcher dans d'autres. Ainsi, son attitude peut être influencée par la réaction de son interlocuteur si, par exemple, il apprécie mal son accent.

- **Motivation :**

La motivation a évidemment un rôle dans l'acquisition d'une deuxième langue. Le but de l'apprentissage d'une langue est la communication, une fois la première langue est acquise, l'enfant n'a pas de motifs pressants pour une deuxième langue car il possède déjà un outil de communication. Cependant, un adulte aurait fort besoin de maîtriser une deuxième langue pour des raisons diverses. Il semblerait que ce sont le besoin ou le désir puissant qui accentuent la motivation de l'individu.

On dit que la langue est l'instrument de la pensée, c'est-à-dire, le moyen par lequel la pensée est extériorisée pour passer le message à autrui. En effet, la langue est un moyen de communication. Toutefois, elle peut se limiter, en expression intérieure, et dans ce cas, elle n'est pas manifestée ; elle reste intériorisée. La personne en

réfléchissant, faisant des calculs mentaux, récitant des prières, rêvant....fait une communication avec soi-même.

L'individu bilingue peut utiliser une langue pour ce type d'utilisation comme il peut se servir de deux langues. Il y a ce qui font des calculs en une langue et récitent des prières en une autre.

Les éléments qui viennent d'être cités et explicités vont déterminer le comportement langagier du bilingue. Les productions langagières peuvent comporter plus d'un code dans le même contexte.

Ainsi, la langue française et la langue arabe se côtoient non seulement dans la société, mais aussi dans le cerveau des locuteurs. En effet, nombre de nos concitoyens sont bilingues ou plurilingues. L'étude des pratiques langagières le montre.

Bien d'autres travaux nous ont appuyés dans notre recherche :

- Ceux de Khaoula Taleb Ibrahim, dans « *Les Algériens et leur(s) langue(s)* » et « *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues* » dans lesquels elle définit que l'alternance codique peut prendre des formes variées en Algérie selon le positionnement des éléments alternés :

- Alternance intra phrastique
- Alternance inter phrastique
- Alternance extra phrastique

Ainsi que Marie Louise Moreau (1997) dans « *Sociolinguistique, concepts de base* ».

- Sur les emprunts, il y a les travaux de : Derradji Y. (1999) « *Le français en Algérie : Langue emprunteuse et empruntée* » ; J.L.Calvet (2009) « *La sociolinguistique* » ; Tabouret Keller Andréa (2008) « *Langues en contact...* » ; Hamers J. et Blanc M. (1983) « *Bilinguisme et Bilinguisme* ». Et bien d'autres travaux de sociolinguistes algériens comme Chachou Ibtissem, M.Benrabah, Elimam, etc.

---

## **CHAPITRE II**

### **Concepts sociolinguistiques**

---

Nous définissons, dans ce chapitre, certains concepts sur lesquels nous nous sommes basés quant à l'analyse des pratiques langagières des locuteurs mascaréens comme le bilinguisme, le plurilinguisme, la diglossie ainsi que l'alternance codique, l'interférence linguistique et l'emprunt lexical selon certains linguistes et sociolinguistes afin de voir l'ampleur du métissage linguistique dans la région de Mascara et d'inscrire notre recherche dans une perspective sociolinguistique exploratoire.

### **1- Le bilinguisme, plurilinguisme et diglossie :**

D'après certains sociolinguistes, Le nombre de langues parlées dans le monde est plus élevé que celui de pays .Cela permet de dire que la plupart en est bilingue ; ce qui fait de ce phénomène un phénomène mondial.

Autant de définitions sont formulées pour définir le phénomène du bilinguisme. Pour certains, on ne parle de bilinguisme que dans le cas où il y a une maîtrise parfaite dans les deux ou plusieurs langues. Pour d'autres un emploi « concurrent » de langues sans pour autant exiger la maîtrise égale. Consultons la définition de Tabouret-Keller (Plurilinguisme et interférences, 1969, citée par Fitouri, 1983 : 113) :

*« Par bilinguisme ou plurilinguisme, il faut entendre le fait général de toutes les situations qui entraînent un usage, généralement parlé et dans certains cas écrit ,de deux ou plusieurs langues par un même individu ou un même groupe. « Langue » est prise ici dans un sens très général et peu correspondre à ce qu'on désigne communément comme un dialecte ou un patois »<sup>s32</sup>.*

Dans cette définition, Tabouret- Keller élargit les champs de la notion du bilinguisme (Tabouret-Keller, 1969, citée par Fitouri, 1983 : 113).

---

<sup>32</sup> Citée par Fitouri, C. 1983 FITOURI, C., 1983, *Biculturalisme, bilinguisme et éducation*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé. P.113 : TABOURET-KELLER, A., 1969, « Plurilinguisme et interférences », in *La linguistique : guide alphabétique*, Denoël.

Elle estime que les épithètes qualifiant le bilinguisme et qui se trouvent à la base de chaque définition renvoient moins à un type particulier de bilinguisme qu'au point de vue à partir duquel le phénomène lui-même est abordé. Elle pense que quelles que soient les études menées sur le bilinguisme, leur terminologie et leur méthodologie sont réductibles à trois disciplines principales : la psychologie, la sociologie et la linguistique. De ce fait, la compréhension du bilinguisme nécessite le recours à une démarche pluridisciplinaire.

Par rapport à l'acquisition et à l'apprentissage de la langue, différents types de bilinguisme sont constatés :

- a. Le bilinguisme *idéal* : la maîtrise parfaite de deux langues.
- b. Le bilinguisme *précoce* : l'acquisition de deux langues en milieu naturel d'une façon informelle avant la scolarité obligatoire à l'âge de 5-6 ans.
- c. Le bilinguisme *simultané* : l'acquisition qui s'est faite en même temps dans les deux langues, ce cas n'existe que lorsque les deux langues sont présentes dans l'univers qui entoure l'enfant (en famille, entre amis).
- d. Le bilinguisme *consécutif* : c'est l'enfant qui acquiert d'abord une langue puis une autre langue, dans le cas d'un enfant issu de l'immigration ou de personnes qui déménagent dans un autre pays.
- e. Le bilinguisme *passif*, c'est l'individu qui comprend seulement l'une des deux langues maîtrisées.
- f. Le bilinguisme *soustractif* : lorsqu'une des langues n'est pas considérée du même niveau par l'entourage, ce qui entraîne une compétence limitée dans cette langue et une démotivation.

Chadly Fitouri consacre le chapitre 3 de son ouvrage : « *biculturalisme, bilinguisme et éducation* » à la revue critique de la littérature consacrée à l'évolution des concepts de bilinguisme et de biculturalisme. Dans ce chapitre, Fitouri rapporte que les premières études centrées sur le bilinguisme datent du XXe siècle et s'inscrivent dans une perspective psychologique et psychopédagogique. Ces recherches abordent le bilinguisme dans son rapport avec l'intelligence et le développement intellectuel de l'enfant.

Aux premières études portant sur le bilinguisme et qui sont le fait de psychologues et de psychopédagogues, succèdent des études qui s'inscrivent dans une optique sociolinguistique. Avec l'avènement de la sociolinguistique s'opère un véritable bouleversement. Le bilinguisme a fait donc l'objet d'un nombre considérable d'études et reçu, de ce fait, beaucoup de définitions à travers le temps.

Selon Weinreich, « *des millions d'individus, et peut-être bien la majorité des hommes sur terre, acquièrent le contrôle de plus d'un système linguistique pendant leur vie et emploient, d'une manière plus ou moins indépendante, chaque système selon les nécessités du moment* ». (Weinreich, 1968 : 648).<sup>33</sup>

Mackey (1976 : 9) perçoit le bilinguisme « *comme l'alternance de deux ou de plus de deux langues* ». <sup>34</sup> Sa définition semble recouvrir tous les cas de recours à deux ou plusieurs codes, sans pour autant s'encombrer des détails à propos des modalités du contact de langues. Le terme d'alternance constituera un concept clef dans la description des productions bilingues.

Le bilinguisme naît du fait du contact entre des communautés unilingues différentes par nécessité de communication. Ce contact peut être au niveau de l'individu ou bien c'est la communauté qui est en question et cela mène à distinguer le bilinguisme individuel du bilinguisme collectif.

---

<sup>33</sup> WEINREICH, U., 1968, « *Unilinguisme et multilinguisme* », in A. Martinet (éd.), *Le Langage, Encyclopédie de la Pléiade*, Editions Gallimard, P.648.

<sup>34</sup> William F. Mackey. 1976. « *Bilinguisme et contact des langues* », Ed. Klincksiek, Paris, P.09.



Une personne devient bilingue pour diverses raisons, nous citons, entre autres, les études : se déplacer dans un pays de langue différente pour poursuivre ses études implique l'apprentissage de cette langue. Le travail, le chômage peuvent être un motif de quitter le pays, l'individu entre en contact avec des gens linguistiquement différents. L'immigration en est une autre raison : le fait de s'installer dans une autre communauté culturelle distincte contraint l'immigré à connaître sa langue pour l'intercommunication. Les raisons dont il est question dans ce type de bilinguisme sont d'ordres politiques, socio-économiques, touristiques...

Dans ce contexte Pierre DUMONT (1990 : 29) fait remarquer :

« Une langue unique n'est pas à elle seule, nécessairement, un vecteur de développement économique et social ni même un moyen d'ouverture<sup>35</sup> ». Aussi s'interroge-t-il en ces termes pour remettre en cause l'unilinguisme :

« Que sera la place de la France dans l'Europe de 1993 si les Français ne se mettent pas sérieusement à l'étude des langues étrangères? »<sup>36</sup>

Selon Calvet (1999), la tension entre les langues est le moteur de l'histoire des langues. Les langues évoluent sans cesse. Lorsqu'une langue meurt, une autre naît. L'évolution des langues témoigne de l'évolution de la société. « S'il y a guerre des langues, c'est bien parce qu'il y a plurilinguisme, un monde qui n'aurait qu'une langue ne connaîtrait pas ce type de conflit ». (Calvet 1999 :10).<sup>37</sup>

Pour le bilinguisme collectif, les motifs qui président à l'établissement d'une communauté bilingue sont multiples et divers. La colonisation est considérée comme facteur principal, tel le cas de l'Algérie qui a subi les conséquences (linguistiques, culturelles...) de la domination française durant plus d'un siècle, Le commerce qui permet de créer des espaces d'échange aussi temporels que géographiques,

---

<sup>35</sup> DUMONT, P. (1990). *Le français langue africaine*. Paris : L' Harmattan, p.29.

<sup>36</sup> Ibid.

<sup>37</sup> Calvet, Louis-Jean (1999): *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris, rééd. Hachette, P.10.

L'enseignement qui soutient et maintient la présence d'une autre langue faisant partie du programme du système éducatif d'un pays. Il en existe, bien entendu, d'autres, telles, la supériorité démographique, la puissance et le prestige des groupes linguistiques en présence, l'influence économique, la religion, les moyens de diffusion d'information...

Pour notre part, nous nous référons à la définition donnée au bilinguisme par Tabouret-Keller. Pour Tabouret-Keller :

« *par bilinguisme ou plurilinguisme, il faut entendre le fait général de toutes les situations qui entraînent un usage, généralement parlé et dans certains cas écrit, de deux ou plusieurs langues par un même individu ou un même groupe. "Langue" est pris ici dans un sens très général et peut correspondre à ce qu'on désigne communément comme un dialecte ou un patois* ». (Tabouret-Keller : 1969 :309 citée par Baylon, 1996 : 146.).<sup>38</sup>

Plusieurs raisons sous-tendent notre choix. D'abord, la définition de Tabouret-Keller n'appréhende pas le bilinguisme en terme de compétence élevée : il n'y est fait aucune référence à la maîtrise parfaite et égale des systèmes en contact. Ensuite, elle pose le critère de l'usage régulier des deux codes, autrement dit de leur fonctionnalité.

De plus, elle inclut le paramètre situationnel, qui crée à son tour, le besoin de recourir à l'une ou à l'autre langue. En outre, elle considère le bilinguisme comme un phénomène qui peut se manifester aussi bien au niveau individuel que collectif. Enfin, elle ne fait aucun cas du prestige des langues en contact et considère que toute juxtaposition de deux codes, quel que soit leur statut, au cours d'un acte d'énonciation, est bilinguisme. De ce fait, dans le cadre de notre étude, nous considérons comme bilingue tout locuteur qui est en mesure de s'exprimer et/ ou comprendre deux (ou plusieurs) codes linguistiques différents quel que soit leur statut.

---

<sup>38</sup> TABOURET-KELLER, A., 1969, « Plurilinguisme et interférences », in *La linguistique : guide alphabétique*, Denoël.

Toutefois, il est question dans ce contexte d'éclaircir certaines notions relatives à l'Etat bilingue et la communauté bilingue. Une communauté bilingue implique-t-elle un Etat bilingue ? En fait, selon certains sociolinguistes, on peut décrire la communauté bilingue selon deux éléments. Le premier relève de la démo linguistique qui « *analyse la structure linguistique de la société et les facteurs qui influent sur l'évolution de sa composition linguistique* »<sup>39</sup>.

Ainsi, on peut recenser les langues en présence (langue maternelle, langue d'usage, langue officielle...) et le nombre de locuteurs qui parlent chacune d'elles. Le second nous renseigne sur le statut et les domaines fonctionnels de chaque langue. Cependant, les locuteurs d'une communauté bilingue ne sont pas nécessairement tous des bilingues, et le bilinguisme de la communauté ne suppose pas forcément un bilinguisme d'Etat. Ce dernier est un bilinguisme institutionnel ; si l'Etat est bilingue, cela veut dire que ses institutions fonctionnent dans deux ou plusieurs langues. Ainsi, le bilinguisme de l'Etat ne signifie pas un bilinguisme individuel.

Cependant, tous les individus bilingues n'ont pas les mêmes compétences linguistiques, ni le même comportement langagier. En fait, il n'y a pas de modèles simples de personnes bilingues. Plusieurs facteurs y concourent et tentent d'expliquer et de décrire les causes de ces différences. Pour les comprendre, il est nécessaire de cerner les conditions dans lesquelles ces langues étaient acquises ; le(les) lieux d'acquisition (famille, rue,...), l'âge à partir duquel a commencé le contact avec ces langues ; ce qui fait un bilinguisme infantin, les motivations d'apprentissage ; s'agit-il d'un besoin d'expression, de prestige ...

---

<sup>39</sup> Ibid.

Pratiquement, « *il n'y a pas, en fait, que quelques virtuoses qui soient capables de manier deux ou plus de deux langues sans que ne se produisent jamais chez eux les phénomènes qu'on désigne sous le nom d'interférence linguistique* ». <sup>40</sup>

Mais le comportement du bilingue n'est pas toujours régi par la compétence linguistique. Autrement dit, le bilingue peut opter pour une langue au détriment d'une autre dans un contexte donné ou se servir de ses deux langues dans un autre. Il se peut même que dans la même situation, le taux de mots diffère dans les deux. Cela signifie que d'autres paramètres interviennent pour « façonner » ces pratiques langagières ; la nature d'interlocuteur, l'appartenance à un groupe social, le sujet en question, etc.

### **-La diglossie :**

Que sont concrètement la diglossie et le bilinguisme dans le contexte algérien ? Nous allons essayer de proposer des définitions opératoires pour ces phénomènes qui sont étroitement liés.

De même que le bilinguisme a pris une large acception au fil des années, le terme diglossie a subi plus ou moins le même sort.

Au début, le terme de “**diglossie**” est un néologisme, qui signifie bilinguisme en langue grecque avant d'être utilisé par le linguiste William MARÇAIS en 1930 dans sa “Diglossie arabe”. Il définit que la diglossie est une situation linguistique où se trouvent deux systèmes linguistiques coexistant sur un territoire donné pour des raisons historiques et du statut sociopolitique inférieur. Donc, selon lui, la situation diglossique est généralement une situation conflictuelle car ce phénomène se rencontre lorsque les langues en contact ont des fonctions différentes, par exemple une langue “*formelle*” et une langue “*privée*” qui causent l'apparition de variétés “hautes” et “basses” de la langue.

---

<sup>40</sup> Ibid.

La situation diglossique exige l'emploi de codes linguistiques différents (ou des variétés de langues) dans des situations ou des contextes bien distincts. Selon Georges Ludi et Bernard Py (2003 :15) : « *Il pourra y avoir diglossie au sein de tout groupe social caractérisé par l'existence d'un réseau communicatif dans lequel deux langues assument des fonctions et des rôles sociaux distincts* ». <sup>41</sup>

Ce terme a été repris par Charles Fergusson en (1959), pour qui la notion de diglossie suppose la présence de deux variétés d'une même langue, d'une part, et un statut différent de chacune ; d'autre part. Fergusson parle de deux systèmes linguistiques génétiquement apparentés qui sont, l'un, prestigieux, utilisé dans des contextes formels (variété haute) et l'autre, commun, fonctionnel dans les usages de tous les jours (variété basse) généralement plus ou moins mal apprécié mais parlé par la majorité des locuteurs.

Ces deux variétés sont appelées des variétés « *haute et basse* » (Ferguson 1977). Nous trouvons l'usage de la variété haute dans le monde formel, officiel, tandis que l'usage de la variété *basse* est réservée aux situations informelles, privées.

Ferguson définit la diglossie ainsi :

« *La diglossie est une situation linguistique relativement stable dans laquelle, outre les formes dialectales de la langue, (qui peuvent comprendre une ou des standards régionaux), existe une variété superposée très divergente, hautement codifiée, véhiculant un ensemble de littérature écrite vaste et respectée, héritée d'une époque antérieure ou parlée dans une autre communauté linguistique, apprise avant tout dans l'éducation formelle et utilisée à l'écrit ou dans un oral formel, mais qui n'est utilisée pour la conversation ordinaire dans aucune partie de la communauté* ». <sup>42</sup>(Ferguson 1977 : 245, cité in Fasold 1984 : 38).

---

<sup>41</sup> Ludi Georges et Py Bernard. 2003. *Etre bilingue*, Bern, Peter Lang SA, Editions scientifiques européennes, p. 15.

<sup>42</sup> Ferguson, Charles. A. 1977: « Diglossia » in Giglioli (éd.), P.245; cite in Fasold, Ralph (1984): *The Sociolinguistics of Society*, Oxford, Blackwell (Language in society, no. 5), p.84.

En 1967, Joshua Fishman reprend ce terme en distinguant entre la *diglossie* et le *bilinguisme* ou *plurilinguisme*. La diglossie est un phénomène social, la distribution complémentaire de plusieurs langues en usage au sein d'une même communauté, tandis que le *bilinguisme* désigne l'état individuel du locuteur. Fishman souligne aussi le caractère dynamique de la diglossie. La *diglossie enchâssée* est un terme lancé par Jean-Louis Calvet. Il désigne des situations où plusieurs diglossies sont imbriquées les unes dans les autres (Calvet 1999 : 47).

Si nous appliquons la diglossie au sens de Charles Fergusson au contexte linguistique de notre pays, nous constatons que les Algériens utilisent deux variétés distinctes de la même langue :

- L'arabe classique qui a un statut supérieur est considéré comme la variété haute (H: high) ou de prestige.
- L'arabe dialectal qui a un statut inférieur est nommé variété basse (L : low).

Ces deux variétés qui dérivent de la même langue sont nettement distinctes. Donc, pour Charles Fergusson, la principale caractéristique de la situation diglossique est la dichotomie séparant les deux variétés "haute" et "basse".

Mais, nous constatons que le modèle de Fergusson (in Lacheraf, 1997 :48) basé sur cette dichotomie entre H et L a été infirmé car il présente les deux variétés comme « *Obéissant à des normes de choix appropriés acceptés par toute la communauté. Les fonctions communicatives sont présentées comme si elles suivaient un système bien défini de distribution complémentaire avec très peu de changements, alors que les pratiques communicatives dans les situations réelles sont de loin plus subtiles et multifformes* ». <sup>43</sup>

---

<sup>43</sup> Lacheraf Mostefa. 1997, « L'avenir de la culture algérienne », in Taleb Ibrahim, K(dir.), *Les Algériens et leur(s)langue(s)*, Alger, El Hikma, p. 48.

Nous mentionnons la contribution de J. Gumperz qui a élargi l'application du concept. Pour lui, la diglossie correspond souvent à une différence de vocabulaire suivant la situation de communication, par exemple le langage utilisé entre amis diffère de celui utilisé en classe ou dans une entreprise.

Quant à nous, nous constatons que les relations entre les différentes variétés de l'arabe sont intimement liées aux pratiques, aux différentes situations de communication.

Les rapports qu'entretiennent toutes ces variétés entre elles ne peuvent pas se dissocier des représentations qu'ont les locuteurs de chaque variété.

Cependant le critère de la fragmentation interne d'une langue est peu considéré par la suite par d'autres (ex Gumperz) au profit du statut socioculturel différent. Consultons la définition de la diglossie d'André Martinet dans (Bilinguisme et diglossie .Appel à une vision dynamique des faits) :

*« Une situation sociolinguistique où s'emploient concurremment deux idiomes de statut socioculturel différent, l'un étant un vernaculaire, c'est-à-dire une forme linguistique acquise prioritairement et utilisée dans la vie quotidienne, l'autre une langue dont l'usage, dans certaines circonstances, est imposé par ceux qui détiennent l'autorité ».*<sup>44</sup>

En fait le critère des langues génétiquement apparentées n'est pas considéré aujourd'hui.

Selon Mackey (1976 : 372) : *« Une société dont tous les membres seraient capables de comprendre, lire, parler et écrire deux langues utilisées dans cette société devrait sans doute abandonner une de ces langues, car elle serait redondante »*<sup>45</sup>.

---

<sup>44</sup> Martinet, A. 1976 – 1996. « *Éléments de linguistique générale* », 4<sup>ème</sup> édition, Armand Colin/ Masson, Paris, P.40.

<sup>45</sup> William F. Mackey. 1976. « *Bilinguisme et contact des langues* », Ed. Klincksiek, Paris, p. 372.

Parmi les caractéristiques de la situation de diglossie selon Ferguson est le trait de la stabilité, c'est-à-dire, les deux variétés de langue coexistent d'une manière constante et harmonieuse. Toutefois cette caractéristique est mise en cause et s'est révélée inadéquate du moment qu'elle est contredite par les réalités linguistiques, tel le cas de la Grèce où la variété basse a pris au fil du temps le dessus sur la variété haute.

Il en est de même pour les lignes de démarcation que propose Ferguson pour chacune des variétés de langue en présence, c'est-à-dire, chacune est employée dans des contextes appropriés (formels/informels); la catégorisation fonctionnelle semblerait n'être pas observée à cause des transferts et du passage d'une variété à l'autre.

En Algérie, la réalité linguistique est caractérisée par la présence de plus d'une langue (arabe classique/moderne, français, anglais) et plusieurs dialectes (arabes et berbères). Mais contrairement à ce que propose Ferguson, les comportements langagiers des locuteurs algériens sont marqués par le passage d'une langue ou d'une variété de langue à une autre. Et même dans des situations formelles (ex, l'enseignement), il y a cette pratique d'aller et de retour entre l'arabe moderne et l'arabe dialectal pour maximiser la communication entre l'enseignant et l'apprenant. En lieu de culte (la mosquée) le prêcheur ne s'empêche d'utiliser d'expressions dialectales pour les mêmes fins de l'intercompréhension.

Avec les locuteurs algériens, nous assistons à un répertoire verbal varié; la langue maternelle de tous les jours d'une grande majorité de la population à savoir un dialecte arabe ou berbère, ceux-là, variés, sont employés dans la communication quotidienne et les langues arabe classique/moderne, d'une part, le français et parfois l'anglais, d'autre part.



Les notions actuelles ont abouti à définir la diglossie « *comme conflit linguistique* », telle qu'elle est donnée dans le « Dictionnaire de linguistique, Larousse, 2002 ». Cela donne à s'interroger sur cette diglossie « exo linguale » et le statut du français en Algérie qui devient langue étrangère depuis les années 1990, ce qui ne semblerait pas vraiment le cas. Il est qualifié plutôt de « flou » puisqu'il est omniprésent dans la vie quotidienne de tous les Algériens. (Dabène, 1994) (R., 1972)

## 2- Le plurilinguisme en Algérie :

Nous remarquons en Algérie un véritable plurilinguisme dû au contact continu de plusieurs langues (le berbère, l'arabe et le français).

Certains linguistes tels que Mackey, Martinet pensent que de plus en plus que les individus utilisent deux ou plusieurs langues ils tombent dans l'économie du langage et ils appliquent inconsciemment des mesures d'économie lexicales pour désigner un maximum de significations et conservent dans leur mémoire un double vocabulaire.

*« Plus les langues se rapprochent, moins il y aura d'efforts pour la mémoire, et plus il sera facile de comprendre les deux langues. Si la différence entre les deux langues en contact est variable, la connaissance et l'utilisation de ces langues par l'individu le sont également ».*<sup>46</sup>(William F. Mackey, 1976 : 372)

Le bilinguisme, d'après Mackey, est le contact de deux langues appartenant à deux communautés linguistiques différentes :

*« Pour qu'un individu utilise deux langues, cela suppose l'existence de deux communautés linguistiques différentes ; mais cela n'implique pas l'existence d'une communauté bilingue. On ne peut considérer la communauté bilingue que comme un ensemble non autonome d'individus qui ont certaines raisons d'être bilingues. Une communauté bilingue indépendante n'a aucune raison de rester bilingue, car une communauté fermée où tout le monde parlerait couramment deux langues pourrait exister tout aussi bien avec une seule langue. Cependant, tant qu'il y aura des communautés unilingues différentes, il y a toute chance pour qu'il y ait contact entre elles. C'est de ce contact que naît le bilinguisme ».*<sup>47</sup>

Selon Martinet (1996 : 64) : *« Il est nécessaire de définir le terme de bilinguisme : l'emploi concurrent même de deux idiomes par un même individu, ou à l'intérieur d'une même communauté ne serait-ce que pour exclure l'implication très*

---

<sup>46</sup> Ibidem, P.372.

<sup>47</sup> Ibid.

*répandue qu'il n'y a bilinguisme que dans le cas d'une maîtrise parfaite et identique de deux langues en cause ».*<sup>48</sup>

Cependant, le linguiste Mac Namara pense que : « *Le bilingue est un sujet qui possède une compétence minimale dans une des quatre habilités linguistiques : comprendre, parler, lire et écrire dans une langue autre que sa langue maternelle ».*<sup>49</sup>

Titone (1972 : 11) définit le bilinguisme comme : « *La capacité d'un individu de s'exprimer dans une seconde langue en respectant les concepts et les structures propres à cette langue ».*<sup>50</sup>

Selon Martinet la langue maternelle est par nature la première qui accède au rang des acquis du locuteur et par conséquent la mieux connue et parfaitement maîtrisée :

« *Il existerait une situation bien défini dite bilingue, dans le cas où un même individu manierait deux langues avec une égale perfection, qui n'aurait rien en commun avec celle où l'individu parle, parfois avec une grande facilité, une ou plusieurs langues autre que la première apprise, la langue maternelle ».*<sup>51</sup>

Le terme de bilinguisme s'applique aussi bien à la société algérienne puisqu'elle met en usage deux langues importantes, l'Arabe et le Français en contact permanent, mais il faut toutefois signaler que le bilinguisme en Algérie, tel qu'il fut analysé et décrit est souvent cloisonné dans le cadre éducatif.

Le bilinguisme, en Algérie, se présente sous deux formes :

- a- Un bilinguisme institutionnalisé dans le système éducatif depuis 1962 où le français et l'arabe se partagent les domaines d'emploi.

---

<sup>48</sup> Ibid. P.64.

<sup>49</sup> Mac Namara. J. Cité par Dadène. L. Dans « *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues.*

<sup>50</sup> Titone. R. 1972. « *Le bilinguisme précoce* », Bruxelles, Dessart, P.11.

<sup>51</sup> Martinet. A. Ibidem, P. 167

- b- Un bilinguisme dans la réalité communicationnelle où le français se manifeste quotidiennement dans le parler des locuteurs algériens qui témoigne de leur compétence dans les divers phénomènes de contact notamment le code switching.

Dans cette même optique, la conception de Blanc et Harmers (1983 :30) correspond au bilinguisme algérien :

*« Dans une communauté bilingue où il existe des normes de comportement bilingue, lorsque deux individus bilingues qui parlent les deux langues de leur communauté communiquent entre eux, ils ont le choix entre plusieurs comportements langagiers ; ils peuvent :*

- c- Soit parler dans l'une ou l'autre langue ;*
- d- Soit parler dans l'une et l'autre langue ;*
- e- Soit parler un mélange des deux langues, c'est-à-dire utiliser un code spécifique qui fait appel aux règles des deux langues simultanément ».*<sup>52</sup>

C'est le cas de la majorité des Algériens y compris les Mascaréens qui utilisent dans leurs pratiques langagières deux ou plusieurs langues en fonction des situations communicationnelles.

---

<sup>52</sup> Blanc.M.et Harmers.J.1983. "Bilinguisme et Bilinguisme", Mardaga, Bruxelles, P. 30.

### 3-Définitions du métissage linguistique :

Pour évaluer le degré de compétence dans les échanges mutuelles de nos locuteurs Mascariens, il faut d'abord voir leur niveau intellectuel ainsi que le degré de leur compétence et performance dans la langue alternée c'est-à-dire le français.

Dans cette perspective, on sera tenté de définir le **bilingue parfait** comme un locuteur disposant d'une double compétence arabe et française, et l'**apprenti bilingue**, le locuteur apprenant une langue étrangère, comme le lieu de conflit de deux compétences différentes.

Que faut-il entendre par métissage linguistique ?

Le concept « métissage » renvoie à la notion de mélange. On peut parler de métissage culturel et/ou linguistique.

Pour Julien KILANGA Musinde (2008 : 38), le métissage linguistique se réalise de diverses manières. Il peut être :

« - *Inter phrastique* lorsque dans le discours à une phrase arabe succède une phrase en langue française ou vice versa.

- *Intra phrastique* lorsque les syntagmes constitutifs présentent une partie en langue arabe et l'autre en une langue française. Concrètement, la phrase commence en arabe et se termine en langue française ou vice versa.

- *Extra phrastique* lorsque le locuteur introduit dans son discours des expressions idiomatiques empruntées à une autre langue (arabe ou français).

- *Un quatrième type de mélange linguistique est celui qui caractérise un dialogue où l'un parle en français et l'autre répond en arabe* ». <sup>53</sup>

Le métissage linguistique peut être défini d'après Sesep (1978 :39) comme « *le processus qui consiste en une alternance systématique entre deux ou plusieurs langues à l'intérieur d'un même acte de langage ou tout simplement comme la production d'actes de langage linguistiquement hétérogènes* ».

---

<sup>53</sup> Kilanga Musinde Julien, 2008. P.38

*« On appellera discours métissé tout discours résultant du métissage ou plus exactement tout discours construit à partir de plusieurs codes et comportant par conséquent des énoncés ou des segments d'énoncés métissés dans une proportion telle que ceux ci ne pourront pas être considérés comme homogènes »<sup>54</sup>.*

On voit aussi comment le métissage (arabe - français en particulier) peut aboutir à la fabrication d'énoncés ambigus où les unités lexicales proviennent principalement d'un code, le français en l'occurrence, et où l'on trouve combinées les structures morphologiques et syntaxiques des deux codes.

Le métissage obéit à des tendances susceptibles de tenir lieu de règles d'évaluation et d'appréciation de l'acceptabilité du phénomène. Mais ces règles, essentiellement variables, restent à être dégagées systématiquement. Elles dépendent fondamentalement des règles de codes de base. Et c'est en partie grâce à elles que la transmission de l'information objective et le décodage ne sont pas perturbés. Il importe de souligner ici qu'au niveau des segments métissés, le problème fondamental est celui de l'acceptabilité et non de la grammaticalité. Au-delà de la description des règles de variabilité proprement linguistiques, la tâche de l'analyste serait de définir les limites à partir desquelles cette oscillation peut être tenue pour non acceptable.

Le métissage présuppose le plurilinguisme. Il est fondamentalement conditionné par ce dernier.

La production et l'interprétation des séquences métissées sont avant tout tributaires de la compétence du locuteur ou de l'auditeur dans les codes de base et dans le code intermédiaire (il s'agit ici du code sociolinguistique) résultant du métissage, ou plus exactement de la compétence interactionnelle. La compétence interactionnelle pourrait être définie comme l'aptitude de l'individu plurilingue à fabriquer et à interpréter des actes de langage dans des situations de communication déterminées,

---

<sup>54</sup> SESEP N'S.B.N. 1978. « *Le métissage français-lingala au Zaïre* », *Essai d'analyse différentielle et sociolinguistique de la communication bilingue*. Université de Nice, Thèse de 3ème Cycle, p.39

conformément aux règles psycho-socioculturelles de l'usage linguistique au sein de la communauté considérée.

Selon Seseq (1978 :42) « *La compétence interactionnelle doit être mise en rapport avec la norme interactionnelle, c'est-à-dire l'ensemble des règles linguistiques et psycho-socioculturelles qui gouvernent la sélection et la production des codes présents dans une communauté sociolinguistique donnée. La norme interactionnelle comprendrait deux catégories de règles.*

- les règles normatives relatives aux actes de langage linguistiquement homogènes ;  
- les règles rationnelles opérationnelles uniquement dans le cas des actes de langage hétérogènes. Ces règles rationnelles procéderaient de la rationalisation ou, si l'on veut, de la réinterprétation des règles normative ».<sup>55</sup>

Des mélanges codiques (code mixing), terme « *employé par les linguistes dans un sens très large pour désigner tout type d'interaction entre deux ou plusieurs codes linguistiques différents dans une situation de contact de langues* » (Blanc, 1997 : 207).<sup>56</sup>

Si, comme on vient de le voir, l'emprunt et l'alternance des codes, présents dans les pratiques langagières d'une grande partie des locuteurs algériens, tiennent une place importante dans leur parler quotidien, ce qui caractérise le plus ce genre, c'est le mélange des codes ou «code-mixing», défini par Hamers et Blanc (1989 : 455) comme :

« *Une stratégie de communication dans laquelle un locuteur mêle des éléments ou règles des deux langues et de ce fait brise les règles de la langue utilisée* ». <sup>57</sup>

Comme nous le constatons dans le parler des Mascaréens où les normes grammaticales, lexicales, orthographiques et phonétiques ne sont pas respectées et sont complètement transformées, influencées par la langue source qui reste dominante dans tous les cas.

---

<sup>55</sup> SESEP N'S.B.N.Ibidem, P.42.

<sup>56</sup> BLANC, Michel, 1997. « Mélanges de codes », in Moreau, M.-L. (éd.), Sociolinguistique. Concepts de base, Sprimont, Mardaga, 207-210.

<sup>57</sup> Hamers, J.F., Blanc, M. 1989. Bilinguisme et bilinguisme, Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, P.199 – 445.

En effet, dans le cas du code-mixing, des segments unilingues de la langue de base vont alterner avec des segments faisant simultanément appel aux règles de deux (parfois plus) systèmes linguistiques différents (Hamers et Blanc, 1989 :199). La « *langue de base* » pour les Algériens sera essentiellement l'arabe dialectal, auquel viendra se mêler la langue française dans la majorité des cas.

Dans la mixité des deux codes, malgré la fracture de la syntaxe, s'affirme un métissage linguistique révélant la réalité sociale algérienne.

Cette diversité linguistique joue un rôle fondamental dans la structuration de l'identité des Algériens.

Il y a lieu de rappeler, comme le soulignent Hamers et Blanc (1989 : 199), qu'il est possible d'observer l'alternance et le mélange des codes à l'intérieur d'un même énoncé (le code-mixing pouvant être enchâssé dans le code-switching mais non l'inverse), et

*« qu'à la différence de l'emprunt, généralement limité à des unités lexicales, le mélange des codes transfère des éléments à des unités appartenant à tous les niveaux linguistiques et pouvant aller de l'item lexical à la phrase entière ; si bien qu'à la limite, il n'est pas toujours facile de distinguer le code-mixing du code switching ».*<sup>58</sup>(Hamers et Blanc, 1989 : 204).

---

<sup>58</sup> Hamers et Blanc, ibidem, P.204.



- **La ville et ses discours :**

Les villes sont des espaces de cohabitation et de hiérarchisation sociale de populations et de lieux où se rencontrent des langues et des variétés de langues (français, arabe dialectal et berbère).

En effet, en raison de leur fonction économique, d'après L.J. Calvet (1994 :130)<sup>59</sup> les villes fonctionnent comme des pôles attirant les migrants. Les contacts sont en effet de puissants facteurs d'évolution des langues, favorisant par exemple les emprunts, mais aussi les changements phonétiques, sémantiques et syntaxiques du langage quotidien.

La ville est un lieu de contact des langues les plus variées. Elle est caractérisée par une population fortement concentrée, et accueille différentes ethnies et nationalités.

« *La ville aspire du plurilinguisme et recrache du monolinguisme, et elle joue ainsi un rôle fondamental dans l'avenir linguistique de la région ou de l'État* ». (Calvet 1994:130).<sup>60</sup>

Les particularités de la ville créent de nouvelles formes langagières, de nouvelles identités. Dans la plupart des centres urbains, il existe une langue dominante qui remplit la fonction véhiculaire.

Selon Thierry Bulot (1998) : « *Une ville n'est surtout pas homogène quant aux pratiques linguistiques : elle est localisée dans une zone nécessairement dialectale et les formes de français qu'on y parle s'organisent autour d'une plus ou moins grande présence de traits dialectaux, chacun des locuteurs, suivant son statut social, étant à plus ou moins grande distance de la variété la plus prestigieuse confondue par ailleurs avec le français standard. Le parler dit des jeunes, les formes employées d'un quartier à un autre, les langues des diverses communautés en présence, exogènes ou*

---

<sup>59</sup> Calvet, Louis-Jean 1994: *Les voix de la ville: introduction à la sociolinguistique urbaine.* Paris, Payot & Rivages, P. 130.

<sup>60</sup> *Ibid*, P. 130.

*endogènes, montrent que la ville est, de ce point de vue, nécessairement multiple. Les façons de parler (pour ne pas dire les langues, dialectes, accents,...) que l'on s'attribue ou que l'on attribue aux autres) sont autant de signaux destinés à faire valoir les frontières et limites, les aires autorisées et celles inacceptables ».*<sup>61</sup>

La ville est donc le lieu d'échanges langagiers et les discours tenus par ses habitants sont le reflet de la société urbaine.

La ville est définie par L.J. Calvet (1994 :11) « *comme lieu de coexistence et de métissage linguistique* ». <sup>62</sup>

Une ville pourrait être un discours sur la façon dont on se la représente dans son unité. Les habitants d'une ville ont conscience de leur appartenance à un groupe social bien déterminé. Ils sont en situation de poser des frontières à un espace qui leur est propre et qui les distingue des autres, un espace, en même temps, linguistique mais aussi complexe, dans la mesure où plusieurs entités linguistiques entrent en contact donnant ainsi naissance à un métissage linguistique.

---

<sup>61</sup> Bulot T., 1998, « *Langues en ville : une signalisation sociale des territoires* », dans *Rouen : reconstruction, langages (Sociolinguistique normande : langues en ville), Etudes normandes1, Association Etudes Normandes, Mont Saint Aignan, 41-45.*

<sup>62</sup> Ibid. P.11.

#### 4- Définitions de l'alternance codique (ou code switching) :

Il nous semble nécessaire, avant de commencer notre analyse sur les alternances codiques de définir ce phénomène langagier en nous référant à certains linguistes et sociolinguistes.

Selon Moreau (1997 : 32) l'alternance codique est définie « *comme la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents* ». <sup>63</sup>

Le comportement langagier ou pratique langagière du bilingue peut se manifester en usant d'une ou de plus de deux langues. Par le recours à une seule langue, la personne bilingue est positionnée dans l'état d'unilingue. Considérons la deuxième occurrence, celle où il alterne plusieurs langues dans le même contexte.

Cette alternance peut prendre des formes variées selon le positionnement des éléments alternés :

- Alternance intra phrastique :

Les segments alternés dans des codes différents appartiennent à la même phrase. Néanmoins il faut distinguer entre l'emprunt et ce type d'alternance.

- Alternance inter phrastique :

Ici, les segments ou bien les unités alternées ne coexistent pas dans la même phrase. Ils constituent une ou plusieurs phrases entières.

- Alternance extra phrastique :

Ce genre d'alternance comprend les expressions idiomatiques, les proverbes,...

---

<sup>63</sup> Moreau Marie Louise, (1997), « Sociolinguistique, concepts de base, Liège, Mardaga, P.32.

Il semble que l'alternance codique de phrases entières ne pose pas de problèmes sur le plan linguistique contrairement à celle opérée à l'intérieur d'une même phrase où se mélangent plusieurs codes régies par les règles de la langue dominante, la langue source par excellence.

Dans cette même alternance, nous devons distinguer entre l'alternance de codes qui marque la compétence du bilingue, à savoir les deux compétences susdites, et l'alternance codique qui dénote un manque de compétence dans l'une des deux langues. Et d'après ce qu'on a démontré, ce sont les bilingues équilibrés qui font le plus de code-switching intra-phrastique tout en respectant les règles.

Gumperz, (1989 :14) dans un cadre d'une approche conversationnelle, souligne que « *la connaissance des valeurs culturelles et des facteurs sociaux affectant le langage est le point de départ nécessaire à toute étude sur l'alternance codique* ». <sup>64</sup>

Pour lui les variations langagières traduisent une stratégie dans le passage des messages dans les interactions humaines ; l'encodage et le décodage des informations dépendent de connaître les présupposés sociaux et cela constitue, pour les membres de la même culture, une ressource dans la communication.

Question qui renvoie au domaine de l'ethnolinguistique qui « *est l'étude du langage dans ses relations avec l'ensemble de la vie culturelle et social* ». (Baylon, 1996 :45). <sup>65</sup>

En fait, tous les phénomènes de la vie sociale peuvent se refléter dans le langage. En didactique de langues étrangères, la compétence interculturelle est recommandée pour accéder à la construction du sens des textes de culture différente, c'est-à-dire, connaître la culture de l'autre permet l'accès à la signification correct du

---

<sup>64</sup>Gumperz John, (1989), « *Engager la conversation ; Introduction à la sociolinguistique interactionnelle* », De Minuit, P. 14

<sup>65</sup>Baylon Christian, (1996), « *Sociolinguistique ; société, langue et discours*, Nathan, P.45.

signe verbal. Ainsi cette étude d'après Gumperz (1989 : 14) : « *permet de simplifier le rapport explicatif entre langue, idéologie, et pratique langagière* ». <sup>66</sup>

Au point où nous en sommes, il est pertinent de s'interroger sur les motivations qui mènent la personne bilingue à avoir recours à la variation de codes.

Le bilingue peut, par difficultés de trouver le mot ou expression qui conviennent, recourir à cette pratique langagière. En effet, l'incompétence linguistique en est un élément essentiel, mais il n'est pas l'élément unique de cette « commutation » de codes. Ce phénomène semble être régi par d'autres motifs dépassant la simple explication linguistique.

Harmers et Blanc citent trois autres principes en fonction desquels sont régies les stratégies de communication. Tout d'abord le principe de l'affirmation ethnolinguistique, c'est-à-dire, le locuteur peut employer un autre code étant signe de son origine ethnographique, bien entendu, ici, quand il s'agit d'une appartenance à un groupe social différent. Ainsi en Algérie, un locuteur kabyle peut user de sa langue, dans un groupe de locuteurs arabes, pour affirmer son identité linguistique... Ici, il s'agit plutôt de « *dualité des systèmes de valeurs mises en lumière dans la discussion* ». <sup>67</sup> Et ce principe serait mis en œuvre au détriment de la compétence linguistique.

Ensuite, l'intention de l'interlocuteur et enfin le principe relatif aux facteurs individuels, situationnels et environnementaux. Dans ce dernier, il est question du sujet de la communication, sa nature, les conventions sociales, les représentations des langues par rapport aux interlocuteurs, la situation dans laquelle est produit le message, et là, il faut tenir compte du statut social de l'auditoire pour faire le choix du ou des codes à utiliser.

---

<sup>66</sup> Gumperz John, *ibidem*, P.14.

<sup>67</sup> Gumperz John, *Engager la conversation*, *Ibid.* p.89.

C'est J.Gumperz, par ses nombreuses recherches sur le code switching dans plusieurs communautés de par le monde, qui a contribué à en définir le concept théorique, à en délimiter les fonctions dans la conversation ainsi qu'à dégager les implications possibles de son analyse pour une meilleure connaissance de la communication humaine.

Le phénomène consiste, pour le locuteur à passer d'une langue à une autre ou d'une variété de langue à une autre, soit à la suite d'un changement intervenu dans la situation interactive ou dans un de ses paramètres (modification des rapports sociaux entre les interlocuteurs, changement de sujet) ou à la suite d'un glissement stylistique et métaphorique qui modifie les règles sociolinguistiques de l'interaction.

A cet effet J. Gumperz (1989)<sup>68</sup> établit une distinction entre deux sortes de code-switching: l'alternance de codes situationnelle et l'alternance de codes stylistique ou métaphorique.

Quant aux fonctions du code-switching, J.Gumperz en examine quelques unes qui pourraient aider à l'interprétation de l'alternance des codes dans une conversation donnée. Il en dénombre six, bien qu'en définitive, dit-il, l'interprétation varie en fonction de la variation du contexte et du contenu elle –même dans la situation de conversation donnée qui la détermine.

Qu'en est-il exactement dans les pratiques des locuteurs algériens ?

On dénombre trois cas d'alternances codiques (selon Khaoula Taleb Ibrahim):<sup>69</sup>

- a- *Celle des variétés dialectales entre elles,*
- b- *Celle des variétés dialectales avec les deux variétés standard et classique de l'arabe,*
- c- *Celle de toutes ces variétés telles quelles soient avec le français.*

---

<sup>68</sup>Ibid, P. 89.

<sup>69</sup> Taleb-Ibrahimi Khaoula, 1997. *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Alger, Editions El Hikma, P.72.

### **a- L'alternance inter dialectale:**

C'est un glissement d'une variété à une autre.

L'alternance inter dialectale arabe obéit essentiellement aux fonctions suivantes:

1 - L'explication du message initialement exprimé dans une variété x par sa reformulation, commentaire, traduction dans une variété y.

2 - La volonté du locuteur (maîtrisant plusieurs variétés) de moduler ses interventions dans l'interaction en fonction des différents substrats en présence (dénotant la diversité de l'appartenance régionale des interlocuteurs).

3 - L'indice du degré "d'intimité" du locuteur avec les autres membres du réseau (son lien à la communauté, son identification à l'un ou l'autre groupe, son allégeance à l'un ou l'autre groupe).

### **b- L'alternance dialectale- arabe standard:**

C'est la capacité du locuteur algérien à alterner, dans son parler quotidien, l'arabe standard et l'arabe classique, ce qui peut être un indice de son incompétence c'est à dire son incapacité à maîtriser les variétés standard et classique.

Ce code switching concerne l'élite arabisante qui veut se conformer dans sa conduite à la norme du "bien parler" afin d'être plus à l'aise à exprimer ses sentiments, ses opinions et ses idées.

### c- L'alternance arabe- français :

C'est l'alternance entre deux langues différentes qui est, selon J. Hamers et M. Blanc, une des stratégies les plus courantes des bilingues entre eux. Ces mêmes auteurs établissent aussi une distinction entre le « code alterné du bilingue », expression de la compétence du bilingue et l' « alternance de codes d'incompétence » qui résulte d'un manque de compétence dans l'une des deux langues utilisées par le bilingue.

L'introduction d'expressions et interjections en langue arabe joue essentiellement un rôle phatique, méta communicatif pour l'ouverture et la clôture des séquences; les salutations.

(Gumperz, 1989)<sup>70</sup> L'introduction des expressions idiomatiques, extra-phrastiques comme les citations en arabe (dialecte, standard ou classique) proverbes, versets de Coran, expressions stéréotypées, est une volonté de se distinguer par rapport à la majorité de l'auditoire qui s'exprime en français.

Mais l'alternance vers l'arabe peut se faire aussi si un changement d'interlocuteurs (ne maîtrisant pas le français ou ne voulant pas l'utiliser) intervient. Et elle peut aussi obéir à un désir d'exclure une partie de l'auditoire et faire passer, en quelque sorte, un message "secret".

---

<sup>70</sup> Ibid, P. 89.



## 5-Définitions de l'interférence linguistique :

Si l'alternance codique est définie comme la juxtaposition de passages appartenant à deux systèmes grammaticaux différents, on dit qu'il y a interférence « *quand un sujet bilingue utilise dans une langue-cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique de la langue B* ». <sup>71</sup>

Un locuteur algérien peut commettre une faute d'ordre morphologique en attribuant le genre masculin au mot « porte » (féminin en français), parce qu'il a interféré le genre masculin de l'arabe dialectal « l'bab ». Il dira aussi / inite/ au lieu de /ynite/ pour « unité » ; une interférence phonétique qui résulterait de l'absence du phonème /y/ en langue arabe.

Le bilingue dans le cas d'interférence est entre deux systèmes, la forme mixte produite est constituée des éléments faisant appel aux systèmes de deux codes. Il est donc dans un système intermédiaire appelé « inter langue » définie comme « *langue artificielle, à posteriori à partir des traits communs d'un ensemble de langues naturelles, et utilisée comme véhicule...* » <sup>72</sup>

La notion d'interférence inspirée directement des théories behavioristes de l'apprentissage (Debyser, 1970), est toujours d'actualité. Elle est ainsi résumée par Oléron (1964 : 115-117): « *Dans tous les cas où une activité modifie d'une façon quelconque, par facilitation ou par interférence, celle qui la suit, on dit qu'il y a transfert (...) Lorsque l'imitation ou l'apprentissage d'une tâche provoque une amélioration de l'efficacité dans celle qui la suit, on dit que les effets de transfert sont positifs et qu'il y a facilitation proactive (...) si l'influence de l'acquisition d'une première tâche se traduit par une diminution de l'efficacité de la seconde, on dit que les effets de transfert sont négatifs, on parle d'inhibition ou d'interférence proactive* » <sup>73</sup>

---

<sup>71</sup> Dubois J. et Al, 2007. Larousse : grand dictionnaire, Linguistique et Sciences du langage, éd. Larousse, p.252.

<sup>72</sup> Ibid.

<sup>73</sup> OLÉRON, G. 1964. Le transfert, In : *Traité de psychologie expérimentale*, R., Fraisse et J., Piaget (édition), vol IV : 115-117

Différents types d'interférence sont repérés :

**a- Interférence culturelle :**

La personne bilingue peut dans certaines circonstances recourir à un élément d'une autre langue. Cette intrusion n'est pas due à la langue étrangère, mais *à la culture dont cette langue est le reflet*. C'est à cause du manque d'unités dans le parler du bilingue qui ne rendent pas compte de ces réalités que ce dernier a recours à ce type d'interférence pour exprimer ou décrire un phénomène nouveau.

**b- Interférence lexicale :**

Toutes les langues ne contiennent pas le même nombre d'unités linguistiques. Le fait que certaines langues en présentent plus que d'autres, pourrait dire que *des pratiques ou des phénomènes sont ordonnées ou structurées différemment*.

Les extensions du sens ou d'emploi et la combinaison des unités sur un modèle étranger pouvant affecter le sens attesté dans la langue cible en constituent des interférences de ce type. Généralement, toute unité ou (forme) lexicale inappropriée au contexte utilisée dans le parler du bilingue.

**c-Interférence grammaticale :**

On dit qu'il y a interférence grammaticale lorsque les unités transférées à la langue d'accueil subissent un changement inapproprié au niveau de la catégorie grammaticale, de la fonction ou de la position dans la phrase, de la partie du discours ou des morphèmes fonctionnels. Ainsi un apprenant algérien peut inverser le sujet et dira (revient papa de le voyage.) pour (papa revient du voyage.) par référence à la langue arabe.

#### **d- Interférence phonique :**

En plus des fonctions distinctives et expressives des éléments phoniques, objet d'étude de la phonologie, la fonction contrastive s'occupe des questions relatives à l'accent, à l'enchaînement et à l'articulation.

Une interférence phonique peut se manifester en donnant un large champ de variation d'un phonème. Elle peut se traduire aussi en confondant deux sons différents d'une langue sur le modèle d'une autre...La substitution du /i/ au /y/ pour un locuteur algérien, au lieu de /ynifoRm/, on prononce /inifoRm/.

Il y a par conséquent des occurrences d'interférence dont le locuteur ne se rendrait pas compte surtout à l'oral car à l'écrit il semble qu'on résiste plus facilement aux interférences ; les manifestations de ces intrusions vont du cas le plus évident jusqu'au celui le plus subtile.

Nous avons focalisé notre étude sur le phénomène de métissage linguistique qui semble être l'un des aspects du plurilinguisme.

Ce phénomène linguistique est souvent confondu avec celui de métissage. Cependant, certaines nuances se dessinent entre les deux. Selon MACKEY (1976 : 414), « *L'interférence est l'utilisation d'éléments d'une langue quand on parle ou écrit une autre langue. C'est une caractéristique du discours et non du code. Elle varie qualitativement et quantitativement de bilingue à bilingue et de temps en temps, elle varie aussi chez un même individu. Cela peut aller de la variation stylistique presque imperceptible au mélange des langues absolument évident* ». <sup>74</sup>

---

<sup>74</sup> William F. Mackey. 1976. « *Bilinguisme et contact des langues* », Ed. Klincksiek, Paris, p. 414.

Clémentine BROU-DIALLO (2007 :14), tout en montrant que « *l'interférence est une stratégie d'apprentissage au même titre que l'inter langue, s'accroche à la perception selon laquelle l'interférence consiste en des transferts négatifs des structures des langues premières et/ou maternelles et même des langues secondes préalablement acquises sur la langue cible* ». <sup>75</sup>

Pour Alain Joseph SISSAO (2003 : 3), « *l'interférence linguistique se produit quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue source B. L'interférence est donc individuelle et involontaire* ». <sup>76</sup>

En utilisant sa langue maternelle depuis l'enfance, un apprenant a bien fixé toutes les habitudes langagières dans sa tête. Sa langue maternelle est la base, c'est le moyen de communication le plus naturel. La langue est liée à sa manière de penser qui se forme dès l'âge précoce.

En plus, comme le système linguistique de la langue étrangère diffère de la langue source, l'apprenant, pour combler son incapacité langagière dans la langue cible, va recourir aux différents types d'interférences : phonétiques, lexicales, morphosyntaxiques, etc.

---

<sup>75</sup> BROU – DIALLO, C, (2007) « *Interlangue ou interférence et enseignement du français langue étrangère* », in *Sudlangues*, n° 7, Adkar-Fann (Sénégal), P.17.

<sup>76</sup> Sissao Alain Joseph. 2003. *Le métissage linguistique dans le roman congolais : revue électronique internationale de sciences du langage sudlangues* N° 16 - Décembre 2011. <http://www.sudlangues.sn/sudlang@refer.sn>

Dans cette même perspective, Georges MOUNIN (1974 :181) précise que « *les changements ou les identifications résultant dans une langue des contacts avec une autre langue, du fait du bilinguisme ou du plurilinguisme des locuteurs, constituent le phénomène d'interférence linguistique* ». <sup>77</sup>

Tabouret-Keller : « *Apprendre une langue seconde c'est se conformer à de nouvelles règles phonologiques, syntaxiques, morphologiques [...] que la seconde langue soit en cours d'acquisition ou qu'elle soit déjà bien maîtrisée, le bilingue a toujours tendance à utiliser des unités, des règles appartenant à la langue maternelle, c'est-à-dire à produire des interférences* ». (1979 :150).<sup>78</sup>

### **e-La linguistique contrastive :**

Pour déterminer le type d'interférence et la source d'où elle provient afin d'y remédier, en didactique des langues, on se sert de la linguistique contrastive. Cette dernière se propose d'étudier l'influence d'un système sur un autre et les transferts qui interviennent dans la langue source. Elle utilise la linguistique descriptive pour une description précise des deux langues et étudie les différences qu'elles présentent. Cette étude a pour objectif de repérer, de décrire et d'expliquer les fautes et les difficultés issues de la langue première L1 pour y remédier.

L'analyse contrastive a été définie comme étant la comparaison de deux codes linguistiques, afin de déterminer les ressemblances et les différences. Cette comparaison permet *a posteriori* de diminuer la fréquence des erreurs produites et en contrepartie, de suggérer quelques solutions en vue d'une remédiation possible, donc d'un meilleur enseignement/apprentissage des langues étrangères.

---

<sup>77</sup> Mounin Georges, 1974. *Dictionnaire de la linguistique*. Paris: P.U.F, p. 181.

<sup>78</sup> Tabouret –Keller, 1979. P. 150

En effet, toutes les dissemblances observées sont éprouvées par les apprenants au moment de l'apprentissage de la langue étrangère. Elles s'imprègnent tellement fort qu'elles deviennent source du déficit rencontré, en permanence, par l'apprenant et, poussent par la même occasion à la production d'erreurs interférentielles à tous les niveaux. T. Slama cazacu (1981 :192) le confirme clairement :

« *L'erreur montre concrètement sous une forme linguistique, un point faible de l'apprenant, donc une difficulté* ». <sup>79</sup>

Auparavant, il peut être utile de mieux situer la linguistique contrastive par rapport à son champ d'application et de clarifier brièvement certaines hypothèses qu'elle véhiculait plus ou moins explicitement quant à l'apprentissage d'une langue seconde selon certains linguistes et sociolinguistes.

La linguistique contrastive a nécessairement pour objet l'application. Elle utilise la linguistique descriptive et les comparaisons qu'elle entreprend — si l'on excepte les études sociolinguistiques sur des situations de bilinguisme ou de plurilinguisme — sont arbitraires du point de vue de la recherche fondamentale : il n'y a pas en effet de raison scientifique particulière de comparer l'arabe et le français sinon pour mieux enseigner le français dans notre pays.

Les études contrastives font donc partie de la linguistique dite appliquée. Elles peuvent rencontrer en chemin des problèmes théoriques intéressants, permettre la vérification d'hypothèses, et susciter des descriptions qui manquaient, mais ne se justifient véritablement que par les services qu'elles peuvent rendre.

L'avenir de la linguistique contrastive est donc lié à son utilité. Si d'autres applications des sciences du langage ou de l'éducation à l'enseignement se révèlent plus économiques et plus efficaces pour résoudre les mêmes difficultés, la linguistique contrastive aura vécu.

---

<sup>79</sup> Slama Cazacu T. 1981. « *Psycholinguistique appliquée, problèmes de l'enseignement des langues* ». Paris, Bruxelles, p.192.

La linguistique contrastive suppose au départ que les langues soient différentes, mais que la théorie du langage est une, et qu'elle est en outre suffisamment au point pour en permettre non seulement la description mais aussi la comparaison : cela implique que malgré l'accent mis sur la diversité des langues, on dispose d'un instrument théorique et métalinguistique assez général et assez unitaire pour rendre comparable des objets différents.

Quel que soit l'attrait qu'ait pu exercer sur les pionniers des études contrastives les théories de certains linguistes anthropologues, tels que Sapir et surtout Whorf, sur l'irréductibilité des systèmes linguistiques et la spécificité des visions du monde, c'est bien sur l'hypothèse de l'unité du langage et de ses rapports avec la pensée qu'a pu se fonder la linguistique contrastive. Seule la théorie phonologique peut en effet permettre de comparer deux systèmes phonologiques différents; quant aux comparaisons morphosyntaxiques tant attendues, si elles n'ont pas suivi aussi vite et avec autant de succès les comparaisons phonologiques, c'est pour une grande part faute d'une théorie grammaticale suffisamment cohérente.

La linguistique contrastive suppose au départ que l'étude d'une langue étrangère ou seconde (L2) ne pose pas les mêmes problèmes que l'apprentissage de la langue maternelle (L1). C'est là une hypothèse psycholinguistique fondamentale; que l'origine de cette différence soit à rechercher dans le fait même d'une compétence linguistique préalable en L1. C'est pour répondre aux besoins d'une pédagogie spécifique et différenciée des langues étrangères que les recherches contrastives ont été entreprises.

On remarquera enfin que la linguistique contrastive est assez étroitement liée à des hypothèses psychopédagogiques sur la nature et le rôle des fautes dans l'apprentissage. Son objectif est de prévoir, de décrire et d'expliquer les fautes et les difficultés dues à l'influence de L 1 qui font par exemple qu'un élève algérien dira : « la soleil » ou, « j'ai le livre lu », « son maison », « le chien que je le vois », etc., soit ce que l'on appelle désormais les interférences linguistiques.

Les comparaisons linguistiques se proposent de prédire l'ensemble des fautes de ce type, soit pour les prévenir, soit pour les corriger.

En général les indications qu'elles apportent sont destinés aux professeurs et aux auteurs de manuels ou d'exercices plutôt qu'aux apprenants; en conséquence la linguistique contrastive semble concerner davantage l'enseignement que l'apprentissage, soit qu'elle ambitionne d'établir une programmation de L2 spécifique d'approche de L2 en fonction de L1, soit qu'elle se limite à armer le professeur d'un arsenal d'exercices correctifs.

Dans les deux cas, la linguistique contrastive s'est trouvée liée à une pédagogie de la réussite quelque peu behavioriste, qui considère la faute comme une mauvaise herbe à extirper; le meilleur parcours pédagogique à proposer à l'élève est en ce cas établi par une progression sans failles, fortement contraignante, où l'on cherche à éviter le contact avec l'erreur.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que la linguistique contrastive ait subi le contrecoup des critiques chomskyennes sur les théories behavioristes du langage et de l'apprentissage, ainsi que d'une réflexion psycholinguistique et psychopédagogique recentrant l'attention sur l'élève plutôt que sur les méthodes



On se demande même, aujourd'hui, si l'apprentissage d'une langue étrangère ne procède pas comme pour la langue maternelle, par une série de structurations et de restructurations successives, où des hypothèses provisoires, impliquant des fautes à la fois inévitables et « nécessaires », sont tour à tour formulés et testés par l'apprenant, et constituent autant de paliers discontinus dans l'organisation progressive de sa compétence.

## **6- Emprunt, interférence et calque :**

Nous savons que le transfert d'éléments dans l'interférence est situé au niveau des deux articulations du langage ; en matière de lexique et de syntaxe, d'une part, et celle phonique d'autre part.

Tandis « *qu'il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts,* » (Larousse linguistique : 176).<sup>80</sup> L'élément dont il est question dans la citation est une unité lexicale.

L'intégration de l'unité lexicale dans la langue « emprunteuse » risque d'être affectée sur un ou plusieurs niveaux linguistiques (phonologique, sémantique, morphologique) et selon des degrés divers.

Ainsi, le passage de l'unité intégrée peut garder à une certaine mesure la même prononciation et la même morphologie que dans la langue d'origine comme l'affirme Safia Asselah Rahal quand il parle d' « emprunt d'intégration »\*, le mot est emprunté tel qu'il se présente dans sa langue d'origine pour combler les lacunes qui se présentent dans la langue ou le parler récepteur. Toutefois, dans ce cas, il se trouve qu'il y a un déplacement en matière phonique proche de la langue d'accueil.

---

<sup>80</sup> Définition du Larousse : Grand dictionnaire, Linguistique et sciences du langage, septembre 2007, P.176.

L'intégration peut être plus poussée, et certaines caractéristiques sont conservées de la langue d'origine, tel que le suffixe « ment » dans /deranzmâ/« dérangement », une intégration complète ; une substitution totale de l'unité lexicale sur tous les plans linguistiques dans le système d'accueil.

Selon les définitions données, il semble que l'emprunt constitue ou fait partie de l'interférence du moment qu'il constitue un transfert sur le plan lexical, c'est-à-dire, opéré au niveau de la première articulation de même que le calque qui est *la combinaison de deux signes existant sur un modèle étranger*.

Si pour André Martinet l'interférence englobe tous les faits d'emprunt, il paraît que ce n'est pas le cas pour W.F.Mackey qui a fait la distinction entre interférence et emprunt. Mackey met l'accent sur l'élément d'intégration dans le phénomène d'emprunt. Il précise que si l'unité transférée du code A au code B est intégrée dans le parler ou la langue B, et les locuteurs, que ce soient bilingues ou unilingues, s'en servent comme si elle faisait partie de cette langue, il s'agit bien d'emprunt. Le mot « week-end » serait un emprunt puisqu'il est intégré dans le dialecte des locuteurs algériens et non pas une interférence. Un anglais qui utilise le mot « chef » d'origine française n'est pas un cas d'interférence.

L'emprunt est, quant à lui, identifié comme l'incursion d'unité linguistique voulue, désirée d'un code à l'autre. L'emprunt qui est collectif intervient pour suppléer un manque, un déficit dans la langue 1. Bien souvent, avant de devenir un emprunt intégré dans la langue d'accueil, l'unité linguistique subit des adaptations avant d'être adoptée par le nouveau système.

En effet, on emprunte ce dont on manque. L'emprunt se justifie en principe par un besoin : la réalité et la force du besoin linguistique sont à l'origine de tout emprunt. L'emprunt de nécessité ou nécessaire signifie que la communauté linguistique accepte la notion ou l'objet avec le nom étranger qui l'accompagne.

A cette fin, il permet aux usagers de communiquer et parallèlement ne suscite aucune passion. Dans le cas contraire, le sujet parlant recourt à un procédé périphrastique, une traduction ou un procédé de simplification.

Les locuteurs francophones *apprivoisent*<sup>81</sup> le système linguistique français en le rechargeant « à la fois de sens spontanés, intentionnels, presque raisonnés qui viennent se superposer à la lexie, comme une valeur ajoutée au(x) sens déjà existant(s) en français autochtone ». (Cherrad Bencheфра, 2002).<sup>82</sup>

L'appropriation du français passe par la nécessité de rendre cette langue conforme à la vision des Algériens, afin d'exprimer ce que chacun ressent, pense, voit...en tant qu'individu dans une langue qui n'est guère sa langue maternelle.

L'emploi en revanche de termes à forme française présents ou non dans le français de référence montre le privilège que s'octroie l'Algérien qui parle et écrit cette langue. Il façonne désormais le français aux besoins de la communication. Des mots comme « ambulante » et « administratif » qui sont des adjectifs employés comme substantifs ; « affairisme » qui est terme à connotation péjorative devient neutre dans le français endogène.

Une situation qui illustre parfaitement l'appropriation d'une langue, Nous considérons à l'instar d'Y. Derradji que la variété de français utilisée en Algérie:

*« Se constitue par l'ensemble des traits distinctifs constituant son caractère régional. En d'autres termes c'est la variété linguistique d'une communauté linguistique qui se particularise surtout par une double distinction : elle a en partage avec d'autres communautés linguistiques (maghrébine...) la norme référentielle qui est le français standard et un usage particularisant fonctionnant comme une norme linguistique locale, endogène, répondant beaucoup plus à des considérations idéologiques de*

---

<sup>81</sup>Yasmina Cherrad Bencheфра, « Paroles d'étudiants », *Insaniyat / إنسانيات* 17-18 / 2002, mis en ligne le 30 septembre 2012, consulté le 22 mars 2017. URL : <http://insaniyat.revues.org/8520> ; DOI : 10.4000/insaniyat.8520

<sup>82</sup>Ibid.

*rapport à la langue et à la culture françaises car cette langue et cette culture s'inscrivent dans un environnement plurilingue et pluriculturel dominé par l'arabe dialectal, le principal véhiculaire qui sert aux besoins de la communication et des échanges interpersonnels ».*<sup>83</sup> (2004 :16)

L'arabe dialectal comme langue dominante influence la langue française dans le parler des locuteurs algériens qui l'adaptent en fonction de leur besoin langagier en lui attribuant les traits morpho syntaxiques et phonétiques de cette langue source.

Selon Andrée Tabouret-Keller, « *le contact est un indicateur de la dynamique des langues: Le terme ne recouvre pas une seule notion ; dans ses emplois courants, ses références se multiplient. Le résultat de cet ensemble de processus est sa présence dans des contextes de plus en plus diversifiés. Il n'est pas leur commun dénominateur, il fonctionne plutôt comme une sorte de grand parapluie qui nous permet de travailler ensemble de la manière à la fois la plus plaisante et la plus sérieuse. Le langage est fait pour cela ».* (Tabouret-Keller 2008 : 12-13).<sup>84</sup>

Au fur et à mesure que les langues sont en contact, elles sont dynamiques et évoluent avec les populations qui les régissent. L'emprunt lexical est l'un des phénomènes qui accélère cette dynamique des langues dans une communauté linguistique.

« *Un emprunt est un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire »*, (J.F. Hamers, cité in Moreau 1997 : 136).<sup>85</sup>

---

<sup>83</sup> Derradji, Y., 1999, « *Le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée* », in S.P. 16.

<sup>84</sup> Tabouret-Keller Andrée, 2008. « *Langues en contact : l'expression contact comme révélatrice de la dynamique des langues. Persistance et intérêt de la métaphore* », *Journal of language contact*, PP. 12- 13.

<sup>85</sup> Hamers J.F., cité in Moreau 1997 : 136

Selon Calvet (2009 : 30), « *l'emprunt est un phénomène collectif, car beaucoup de langues empruntent une grande partie de leur vocabulaire à des langues voisines. Les langues ont en effet toujours eu tendance à emprunter des mots à d'autres langues. Les emprunts se font dans les deux sens, mais normalement lorsque deux langues sont en contact, la langue communauté dominée a recours aux ressources linguistiques de la langue communauté dominante* ». <sup>86</sup>

Selon Calvet, il ne faut pas confondre « emprunt » et « interférence » :

« *Le mot interférence désigne un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue [...]* » (Weinrich, cité in Calvet 1993 : 23). <sup>87</sup>

Le concept d'interférence ressemble à celui de l'emprunt sauf que celui-ci peut être conscient et que l'interférence ne l'est pas.

Hamers constate qu' « *on parlera d'interférence lorsque le locuteur bilingue remplace, de façon inconsciente, un mot de la langue parlée par un mot de son autre langue* ». <sup>88</sup> (Hamers, cité in Moreau 1997 : 178).

Pour Calvet, on peut distinguer entre les interférences lexicales, les interférences syntaxiques et les interférences phoniques. À l'encontre de l'emprunt, l'interférence est souvent un phénomène individuel.

Il existe, bien évidemment, de nombreux autres phénomènes linguistiques qui résultent du contact de langues. Outre l'interférence, l'emprunt, la pratique du « code-mixing » ou mélange de langues, on peut également recenser comme nous l'avions signalé plus haut, la pratique du « code-switching » ou alternance de langues. Si la

---

<sup>86</sup> Calvet, Louis-Jean 2009 : *La sociolinguistique* (6e éd.). Paris, PUF (Coll. *Que sais-je?*)P.30.

<sup>87</sup> Weinrich, cité in Calvet J.L.1993

<sup>88</sup> Hamers, cité in Moreau, Marie-Louise 1997 : *Sociolinguistique. Concepts de base*. Bruxelles, Mardaga P. 178.

pratique du code « code-mixing » ou mélange de langues dénote l'incompétence du locuteur bilingue, dans l'une des deux langues impliquées, en revanche, l'usage alterné des différentes langues qui cohabitent dans un même espace géographique dénote, lui, une maîtrise suffisante des différents systèmes linguistiques sollicités, par le locuteur.

Le « code-mixing » se distingue par la fréquence élevée d'interférences. Par contre, la pratique du « code-switching » exige différentes opérations structurelles qui nécessitent une bonne maîtrise du mode de combinaison des unités linguistiques du système sollicité. En somme, une connaissance appréciable de son mode de fonctionnement.

L'alternance de langues ou « code-switching » est, quand elle est pratiquée, recherchée pour les besoins de la communication. C'est en cela qu'elle acquiert le statut de *stratégie langagière* mise en place par le locuteur plurilingue.

Gumperz précise que la pratique de l'usage alterné de langues, en contact, n'est « *ni aléatoire ni arbitraire mais, constitue une stratégie communicative supplémentaire à la disposition de l'individu, de la communauté bilingue ou plurilingue* ». <sup>89</sup>

Le calque, dernière marque transcodique qui particularise le discours bilingue, est défini par Hamers comme « *une forme linguistique causée par une interférence en situation de contact des langues* ». <sup>90</sup>

Selon Darbelnet (1963 :67), « *le calque est un mode d'emprunt d'un genre particulier : il y a emprunt du syntagme ou de la forme étrangère avec traduction littérale de ses éléments. Le calque est une construction transposée d'une langue à l'autre (...)* ». <sup>91</sup>

---

<sup>89</sup> Ibid, p.

<sup>90</sup> HAMERS, J. & BLANC, M., 1983, *Bilingualité et bilinguisme*, Mardaga, Bruxelles, in Moreau, 1997.

<sup>91</sup> DARBELNET, Jean., 1963, *Regards sur le français actuel*, Montréal, Beauchemin, P.67

« Les calques peuvent être anciens et figés dans la langue ou plus récents, dus à l'expansion régulière du vocabulaire, »<sup>92</sup>(Hamers, in Moreau, 1997 : 64).

De cette définition, il ressort que le calque émane principalement d'un processus de traduction. En effet, devant la nécessité de dénommer un objet ou une notion, une langue A procède par la traduction d'un mot qui appartient à une langue B, en un mot qui existe déjà en A. Dans leur *Dictionnaire de linguistique*, Dubois et al. (1989 : 73)<sup>93</sup> font de ce processus de traduction le critère à la base duquel ils établissent la distinction entre l'emprunt et le calque : alors que le calque résulte d'une traduction, l'emprunt n'est jamais traduit. Il est intégré tel quel dans la langue d'accueil. Toujours selon Dubois et al. le calque peut être un mot simple ou composé. Si le mot traduit est simple, le calque *se manifeste par l'addition, au sens courant du terme, d'un « sens » emprunté à la langue B,*<sup>94</sup>(Dubois et al. 1989 : 73). Si, au contraire, le mot traduit est composé, *la langue A conserve souvent l'ordre des éléments de la langue B, même lorsque cet ordre est contraire à celui que l'on observe ailleurs dans l'usage de la langue,*<sup>95</sup> (Dubois et al. 1989 : 73).

Le phénomène de l'emprunt est un phénomène qui concerne toutes les langues du fait de l'échange qui existe entre elles. Il est dû soit au contact géographique entre les pays voisins, soit aux conquêtes de colonisation. Il touche la phonétique, la syntaxe en général et le vocabulaire en particulier.

Conformément à la grille des « typologies des particularités » établie par l'équipe de l'IFA (1983, p. XLIII), nous considérons comme néologisme toute particularité lexicale résultant des procédés de création suivants :

- particularités lexématiques (emprunts, composés, dérivés, sigles) ;

---

<sup>92</sup> Hamers, cité in Moreau, Marie-Louise 1997 : *Sociolinguistique. Concepts de base. Bruxelles, Mardaga. P. 64.*

<sup>93</sup> Dubois et Al. 1989. *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, P.73.

<sup>94</sup> Ibid.

<sup>95</sup> Ibid.

- particularités sémantiques (transfert de sens, restriction de sens, glissement sémantique, métonymie, spécialisation sémantique, métaphorisation, etc.) ;
- particularités grammaticales (changement de genre, de catégorie grammaticale, de construction) ;
- particularités qui tiennent à des différences d'usage (fréquence, connotation, niveau de langue, état de langue).

L'équipe *IFA* souligne toutefois que « *cette grille typologique reste un schéma abstrait. Dans la pratique, une même particularité regroupe souvent plusieurs de ces catégories ou fait jouer plusieurs paramètres à la fois* ». <sup>96</sup> (Naffati & Queffélec, 2004: 92)

---

<sup>96</sup> NAFFATI, H. & QUEFFELEC, A., 2004, « *Le français en Tunisie* », in *Le français en Afrique* n°18, P.92.



---

## **CHAPITRE III**

### **Les langues en Algérie**

---

L'environnement sociolinguistique en Algérie se caractérise par la présence de plusieurs langues en contact dues à son histoire et à sa géographie.

L'Algérie est considérée comme un pays possédant un patrimoine linguistique très vaste et complexe : complexe par les langues en présence, mais aussi par les pratiques effectives des locuteurs impliquant ainsi l'existence de pratiques linguistiques variées : alternances codiques, emprunts, interférences ; que nous allons aborder ultérieurement.

Notre travail, dans cette partie, consiste à décrire les différentes communautés linguistiques et sociolinguistiques qui ont contribué à la création de ces phénomènes langagiers que nous venons de citer.

Dans un premier temps, nous tenterons de parler de la langue arabe, de sa spécificité. Nous parlerons ensuite des différentes variétés de l'arabe. Nous essaierons enfin de rendre compte de la différence qui existe entre l'arabe dialectal algérien et l'arabe classique littéraire ou « El FOSHA ».

## 1- La langue arabe :

L'Algérie se caractérise par une situation de plurilinguisme sociale : arabe standard, arabe dialectal, français et les différentes variétés du berbère.

Les Algériens se subdivisent en deux groupes importants, les arabophones et les berbérophones qui vivent en une seule communauté, sans pour autant oublier la langue française pratiquée par tous.

### 1-1- L'arabe, langue de l'Islamisation :

La langue arabe dite classique, coranique, standard, littéraire ou moderne doit sa présence au Maghreb et particulièrement en Algérie aux conquérants arabes venus de l'Orient.

L'Algérie est arabophone depuis l'arrivée des vagues de conquérants arabes, avec l'islamisation du Maghreb. Une arabisation qui s'est faite sur une longue période, depuis l'année d'Okba Ibn Nafaa au 7<sup>ème</sup> siècle.

*« Au VIII<sup>ème</sup> siècle, le pays berbère a rompu avec l'Occident et s'est rattaché à l'Orient, totalement, sans retour, et semble t-il sans conflit intérieur, sans crise de conscience. Ses nouveaux maîtres, les Arabes, ont pu par la suite, cesser d'y exercer directement le pouvoir. Mais ils l'ont marqué d'une empreinte ineffaçable. Ils l'ont arabisé, si bien qu'aujourd'hui le Maghreb, presque dans son ensemble, peut être considéré comme une province excentrique de l'arabisme »<sup>97</sup>. (Emerit, 1951 : 23)*

La situation linguistique actuelle dans les pays du Maghreb se caractérise par la présence de plusieurs langues aux fonctions très diversifiées. Gilbert Granguillaume l'a définie de la manière suivante :

*« Dans le Maghreb actuel, trois langues sont utilisées : la langue arabe, la langue française et la langue maternelle. Les deux premières sont des langues de culture, de statut écrit. Le français est aussi utilisé comme langue de conversation. Toutefois, la langue maternelle, véritablement parlée dans la vie quotidienne, est toujours un*

---

<sup>97</sup> Emerit Marcel, 1951, *L'Algérie à l'époque d'Abdelkader*, cité par Khaoula Taleb Ibrahim, 1997. P.23

*dialecte, arabe ou berbère ; cette langue maternelle, sauf de très rares exceptions n'est jamais écrite ».*<sup>98</sup> (Granguillaume, 1983 :11)

L'arabisation des pays du Maghreb, comme pour la majeure partie des territoires arabisés dans le monde, s'est faite en deux grandes étapes. La population du Maghreb, avant l'arrivée des Musulmans, était berbérophone, son arabisation a commencé avec l'arrivée des premières troupes musulmanes au VIIe siècle. Cette première étape est appelée la vague pré hilalienne. Ibn Khaldun a écrit dans sa « Muqqadima » :

*« La première invasion de l'Ifriqya et du Maghreb par les musulmans eut lieu l'an 27 de l'hégire (647-8 de J. C.). »*<sup>99</sup> (IBN Khaldoun, XIVème siècle : 374).

Le résultat de cette première invasion fut la propagation de la langue arabe dans les zones urbaines seulement, les zones rurales et nomades n'ont pas été touchées, elles sont restées berbérophones.

La seconde étape d'arabisation du Maghreb débute après l'invasion de celui-ci par les tribus de Bani Hilal. Selon Ibn Khaldun, ces tribus de nomades Arabes se trouvaient dans les montagnes, il les décrit comme un peuple qui semait la terreur dans presque tous les territoires arabes.

*« Population dont la présence sur ces territoires y répandait la dévastation et nuisait non seulement à la province mais à l'empire. Le vizir Al Yazuri donna le conseil de gagner ces tribus, d'en revêtir les chefs du commandement des provinces d'Ifriqya et de les envoyer faire la guerre à la dynastie de Sanhadja ».*<sup>100</sup>

---

<sup>98</sup> Grandguillaume, G. 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose, p.11.

<sup>99</sup> Georges Labica (1965), « *Extrait de la Muqqadima d' Ibn Khaldoun* » traduit de l'arabe en français, Ed. Hachette, français p. 87.

<sup>100</sup> Zenata et Sanhâja sont de grands nomades berbères du sud du Maghrib.

Il continue en donnant une description détaillée de ces peuples nomades en disant :

« *Plus un peuple est sauvage, plus son royaume est étendu. Cela est dû à ce que les gens y sont plus capable de vaincre et de dominer, d'asservir les autres communautés à cause de leur aptitude à combattre les autres peuples et parce qu'ils sont aux yeux des gens du pays ce que sont les bêtes de proie vis-à-vis des autres animaux. Tels sont les arabes (nomades), les Zenata et les Sanhâja.*

*En outre, ces gens n'ont pas de campements où ils puissent vivre dans l'abondance, et pas de pays qui les attirent particulièrement. Les contrées et les campements leurs paraissent tous égaux. Ils ne se contentent donc pas de commander aux limites de leur territoire et aux pays voisins, mais bondissent vers les pays éloignés et subjuguent les peuples lointains ».* <sup>101</sup>

L'Algérie vit une évolution linguistique (en ce qui concerne la langue arabe), une évolution évidente qui trouve ses racines dans le plus lointain passé.

La langue arabe appartient au groupe des langues chamito-sémitiques (appelées aussi afro-asiatiques) ; elle est considérée comme une langue sémitique mère ; celles du nord : babylonien ; cananéen ; araméen ; etc. et celles du sud : sabéen, mahri, les langues éthiopiennes, etc.

Originaire d'Arabie, l'arabe appartient à la famille des langues *sémitiques* <sup>102</sup>comme *l'akkadien*<sup>103</sup>, *l'hébreu*, *l'araméen* <sup>104</sup> et le sud arabe. Au sein de cette ensemble, il appartient à un sous groupe particulier : le sémitique méridional. L'arabe va, dans une expansion extrêmement rapide, relier un immense empire recouvrant le Proche-Orient, l'ensemble de la bordure méditerranéenne de l'Afrique, l'Espagne, la Sicile avec les conquêtes musulmanes.

---

<sup>101</sup> Georges Labica(1965), « *Extrait de la Muqqadima d' Ibn Khaldoun* » traduit de l'arabe en français, Ed. Hachette, français p. 87.

<sup>102</sup> *Sémitique : se dit des langues d'Asie occidentale et d'Afrique du Nord, caractérisées notamment par des racines renfermant pour la plupart trois consonnes et par la prise en charge par des voyelles des éléments de signification accessoires du mot (notamment l'arabe et l'hébreu)*

<sup>103</sup> *L'akkadien : langue sémitique considérée comme la plus ancienne.*

<sup>104</sup> *L'araméen : langue sémitique ancienne. Etym. De l'hébreu. Aram "Syrie.*

les langues sémitiques, dont la plus répandue est l'arabe, sont principalement parlées au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Les langues berbères sont parlées en Afrique du Nord et le Sahara.

Voici un tableau illustrant les langues et les principaux dialectes de la famille sémitique ; d'après les répartitions des langues chamito-sémitiques de D. Cohen, (1982 : 1288) :<sup>105</sup>

Famille des langues sémitiques	
Groupe oriental	Akkadien (mésopotamien)
Groupe occidental du nord	Ougaritique, cananéen, moabite, hébreu, araméen, nabatéen, palmyrénien, néo-araméen, syriaque, babylonien, talmudique, mandéen, néo-araméen oriental
Occidental du sud	Arabe, sudarabique (avec ses dialectes anciens : minéen, sabéen, awsanique, hadramoutique et modernes : mahri, grawi , harusî, botahri, et soqotri) , les langues éthiopiennes du nord ( guèze, tigré et tigrigna) et celles du centre et du sud amharique, gafat, argobba, harari, gouragué )

**Tableau : famille des langues sémitiques**

L'extension et l'évolution de cette langue sont intimement liées à la naissance et la propagation de l'Islam. L'arabe s'est imposé dans toute l'aire arabo-musulmane comme langue religieuse mais plus encore comme langue d'administration d'empires successifs, langue de la culture, de la pensée, des sciences et des techniques, coexistant avec les langues locales jusqu'à les supplanter. Cette évolution s'est accompagnée d'un rapide et profond accroissement (en particulier dans la syntaxe et l'enrichissement lexical d'après les savants arabes du Moyen-âge).

---

<sup>105</sup> Cohen, D. 1982, « Dictionnaire des racines sémitiques ou attestées dans les langues sémitiques », Paris, éd. Mouton, P. 1288.

« Il n'est, dans l'histoire de la langue arabe aucun événement qui ait exercé sur sa destinée une influence plus durable que l'avènement de l'Islam. A cette époque, il y a plus de 1300 ans, alors que Mohamed récitait devant ses compatriotes le Coran " en arabe clair", il établissait entre sa langue et la nouvelle croyance un lien dont l'importance allait être lourde de conséquence pour l'avenir de cette langue ». <sup>106</sup>

Ceux qui parlent cette langue sont appelés Arabes. Au début de son ouvrage consacré à l'histoire de la littérature arabe, Blachère (1952 : 3), en définissant les Arabes et la langue arabe a écrit :

« Aux frontières fluides des zones à population pour la plupart nomade ou qui rassemblaient en un endroit diverses races, on substitua un critère purement linguistique : Les arabes sont les détenteurs de la langue arabe<sup>107</sup> ».

Il a affirmé aussi que

« Le seul critérium à retenir pour délimiter le domaine arabe est donc d'ordre linguistique<sup>108</sup>. »

A cet égard M.cohen (1952 : 131) indique que « l'écriture arabe (...) apparaît dans l'inscription de Zabad (Sud-est d'Alep), datée de 512, dans celle de harrân, au Sud de damas, datée de 568, et dans celle d'umm ej-jmâl au sud de bassora, de la même période. »<sup>109</sup>

---

<sup>106</sup> - L'annuaire de l'Afrique du Nord (AAN),1962. Il a été créé au sortir de la guerre d'Algérie. Recouvrant pour l'Afrique du Nord les problèmes se rattachant aux Sciences humaines et plus particulièrement à la Science Politique, l'Histoire, la Géographie, l'Economie et la Sociologie, cet annuaire est réalisé en France avec le concours des chercheurs résidant dans les pays de l'autre rive de la Méditerranée.

<sup>107</sup> Blachère Régis, 1952. Histoire de la littérature arabe : des origines à la fin du XV<sup>e</sup> siècle de J.-C., éd. Adrien Maisonneuve, Paris, p. 03.

<sup>108</sup> Ibid.

<sup>109</sup> Citée par Berque. 1999, dans « Les arabes ».

Selon Ibn khaldûn (1986 :125) :

« *Les arabes se sont toujours distingués des autres nations par l'éloquence de la diction, la facilité d'élocution. D'où leur nom* ». <sup>110</sup>

Les autres peuples qui ne parlaient pas l'arabe sont appelés [‘adjami] (étrangers). Ibn Khaldûn, a employé ce mot pour désigner les peuples qui ont vécu avec les arabes pendant une époque donnée comme les persans et les Romains.

C'est avec la naissance de l'islam et son essor que l'arabe connaît une expansion remarquable et se répand dans de nombreux pays, y compris des pays non arabophones ayant adopté la religion musulmane. L'arabe est donc la langue de plusieurs millions de personnes à travers le monde, en Asie, en Afrique, dans les pays du Maghreb ainsi que dans la région du Golfe. C'est également une langue qui a produit une masse considérable d'œuvres poétiques, comme la poésie des soufis, autant que des traités de médecine, de philosophie, d'astrologie et astronomie dont l'éclat a durablement influencé les civilisations occidentales.

Le coran constitue un élément fondamental d'enrichissement lexical et grammatical de la langue arabe.

« *L'aspect révélé et sacré du Coran impose aux croyants un respect total de la sainte écriture dont l'espace référentiel se limite au texte lui-même* » Indique El imam (2004 ; 227) <sup>111</sup>

Cet aspect de l'arabe va renforcer l'apprentissage et la préservation de cette langue. Il faut rappeler aussi que les travaux remarquables des grammairiens en ont fait un système linguistique important.

---

<sup>110</sup> Ibn Khaldoun. 1986. *Peuples et nations du monde, la conception de l'histoire des arabes de Machrek et leurs contemporains les arabes du Maghrib et les berbères, extraits des « Ibar », traduit de l'arabe et présentés par Abdesselem Cheddadi, 2 vols, Paris : Sindbad , p.125.*

<sup>111</sup> El Imam. 2004. *Langues maternelles et citoyenneté en Algérie*, éd. Dar El Gharb, p. 227.



C'est pourquoi les linguistes, grammairiens et lexicographes du VII<sup>ème</sup> siècle s'appliquaient à reconstituer la langue arabe toute entière, en prenant pour base le coran, les (hadiths) « dire » du prophète Mohamed. C'est de cette immense quête qu'est sorti l'arabe classique, langue riche et diverse, mais plus appropriée aux besoins des bédouins qu'aux exigences d'une civilisation plus développée. Cette insuffisance apparaît clairement au moment où les arabes sont entrés intimement en contact avec des cultures étrangères et ont dû exprimer des notions jusque là inconnues.

La traduction des œuvres persanes et surtout grecques a déclenché ainsi une évolution très sensible, sans affecter cependant la structures générale de la langue, et, dans l'ensemble, seul le vocabulaire s'est enrichie notablement. Sur cette insuffisance, Pellât (1974 : 3) a écrit que :

*« Les premiers contacts avec la civilisation occidentale, au début du siècle dernier, révélèrent aux Arabes que leur langue, pourtant si riche, avait pris un retard considérable et ne pouvait guère exprimer certaines notions pourtant familières aux occidentaux, aussi bien dans la vie matérielle qu'intellectuelle ».*<sup>112</sup>

L'arabe doit sa fortune et son importance à l'expansion de l'islam qui s'est étendu en l'espace de quelques siècles (entre le VII<sup>e</sup> siècle et le XII<sup>e</sup> siècle) de l'Afrique du nord à l'Espagne, puis au proche –orient et en Asie. C'est pourquoi, dans le monde occidental, on associe facilement l'islam et les musulmans à la langue arabe croyant que la religion islamique et le monde arabophone forment un tout indissociable.

Évidemment, ce n'est point le cas. Bien que les liens entre l'arabe et l'islam soient manifestes et que l'islamisation d'une population ait souvent entraîné son arabisation, Mais certaines populations arabes ne se sont jamais islamisées (exemple Liban, Syrie).

---

<sup>112</sup> Pellât Charles.1974. *Les encyclopédies dans le monde arabe*, Genève, P.03.

Les langues, comme toute autre réalité vivante subissent une influence réciproque, elles empruntent, évoluent, s'adaptent et se métamorphosent, ou du moins elles sont supposées fonctionner ainsi, sinon elles risquent d'être condamnées à disparaître totalement. La langue arabe ne fait nullement exception à cette règle.

La langue arabe a exercé son influence sur la quasi-totalité des langues européennes grâce aux conquêtes arabes, par le biais de sciences : chimie mathématique, astronomie, astrologie, etc. L'arabe a affecté à différents degrés une centaine de langues et dialectes environ de par le monde, y compris les langues européennes, et à son tour, elle a été influencée par l'araméen, le grec l'hébreu, le persan, le turc et bien d'autres langues.

## **1 -2 – Les variétés arabes :**

Nous essaierons, avant de mettre en évidence les traits distinctifs de l'arabe dialectal algérien en délimitant les points de convergences et de divergences entre lui et l'arabe standard, de rendre compte de ce que nous entendons par variétés de la langue arabe tout en délimitant les statuts et les domaines d'emploi de chacune de celles – ci.

Dans la tradition linguistique arabe selon l'usage, on reconnaît l'existence de deux types de variétés de la langue arabe. La première, lue, écrite et, à un degré moindre parlée, est appelée canonique (conforme à des normes et à des règles) qui représente la langue arabe classique, désignée aussi sous le nom de « 'arabia el fousha » (l'arabe classique). La deuxième variété (textes en prose) non canonique est représentée par les parlers dialectaux.

## 1-2-1-Les dialectes bédouins :

### a- Parlers nomades et parlers sédentaires :

Selon Ibn Khaldoun « *La vie bédouine est plus ancienne que la vie citadine et l'a précédée ; la vie de la badiya a été le berceau de la civilisation. Les cités sont les auxiliaires de la badiya* ». <sup>113</sup>

La classification des dialectes arabes s'est souvent basée sur leur distribution géographique. En général, ce genre de découpage correspond à une classification dialectale régionale. Néanmoins d'autres recherches ont démontré qu'il était possible de classer les parlers arabes en se basant sur d'autres critères.

Selon Georges Labica (1965)<sup>114</sup>, les spécialistes de la langue arabe et de ses dialectes ont diversifié les parlers bédouins ou nomades des parlers sédentaires. Cela veut dire que l'opposition entre deux types de parlers est présente dans tous les dialectes arabes indépendamment des frontières géographiques, et du mode de vie des locuteurs, car il n'y a pas que les nomades qui parlent les dialectes bédouins, nombreux sont les centres urbains dont les locuteurs ont des parlers typiquement bédouins.

Pour différencier ces deux types de dialectes, on se base sur la présence ou l'absence d'un ensemble de caractéristiques phonétiques, morphologiques, syntaxiques et lexicales.

---

<sup>113</sup> Georges Labica (1965), « *Extraits de la Muqqadima d'Ibn Khaldoun*, Ed. Hachette, P. 55.

<sup>114</sup> *Ibid.*

Généralement la pureté de la langue est associée aux ruraux car ils sont connus comme étant plus conservateurs dans la prononciation de la langue, contrairement aux citadins, dont le contact permanent avec des locuteurs non arabophones, l'a rendue perméable aux influences des langues étrangères. Ibn Khaldun affirme que la prononciation dans la langue arabe est primordiale pour faire parvenir le sens juste des mots à l'auditeur, elle est aussi importante que le choix du lexique.

Pour appuyer ces dires Ibn Khaldun prend comme exemple une expression ou une phrase en langue arabe et qui est dite de trois manières différentes. Il donne à chaque fois le but que l'on veut atteindre en la produisant de telle ou telle manière.

Selon Marçais, (1902)<sup>115</sup> les dialectes bédouins ne sont pas parlés dans les zones rurales seulement mais, aussi dans des centres urbains qui ont été bédouinisés plus tard comme Tripoli à titre d'exemple. Cette ville n'est pas le seul grand centre urbain du Maghreb où le parler bédouin est dominant car si l'on considère le cas de l'Algérie et en particulier l'Ouest algérien, presque toutes les villes possèdent des parlers typiquement bédouins.

Marçais a écrit à ce sujet « *Le tlemcénien est au reste, avec le nadroméen, le seul dialecte oranais, qui offre les particularités des dialectes citadins. Dans toutes les autres villes de l'Oranie, si bizarre que puisse paraître la chose, on parle des dialectes bédouins* ». (Marçais, 1902: 07)<sup>116</sup>

Les parlers du type Bédouins sont des parlers que l'on qualifie de conservateurs et d'archaïques. Les bédouins qui n'ont pas connu la vie sédentaire ont conservé la langue parlée par leurs ancêtres ; même ceux d'entre eux qui se sont installés aux portes des centres urbains, comme le cas des pays du Maghreb qui ont réussi à conserver un mode de vie propre à eux. Les parlers bédouins du Maghreb sont nés à la suite de la seconde vague d'arabisation faite par les tribus de bédouins arabes tels que

---

<sup>115</sup> Marçais William.1902. *Le dialecte arabe parlé à Tlemcen : grammaire, textes et glossaire*, Ed. Leroux, P.07 ; 325p.

<sup>116</sup>*Ibid*, P.07.

Banu Hilal, Sulaym et ma'qil. Les caractéristiques des parlers bédouins peuvent être résumées dans les points suivants :

**-En morphologie :**

Parmi les caractéristiques des parlers sédentaires, le marquage de la possession par la construction de la particule « ta'i » dans le parler de l'Ouest algérien pour dire « à moi » : la distinction du genre, à la deuxième personne du singulier, dans la flexion verbale comme dans la flexion des pronoms.

**-En syntaxe :**

L'indétermination (absence de l'article) ; l'usage important de la construction synthétique pour marquer la possession ; l'emploi courant du duel.

**-En lexique :**

Le lexique des sédentaires est généralement puisé dans l'Arabe Classique ; quelques exemples du lexique : 'mel « faire », ḥabb « vouloir, désirer », rdja' « retourner, revenir », yedd « main, der « il a fait », bRa « il a voulu », etc.». (Pereira Christophe, 2006 :371)<sup>117</sup>

Contrairement aux parlers bédouins que l'on qualifie de purs et de conservateurs, les parlers citadins sont décrits comme étant corrompus ; Ibn Khaldun parle du langage des villes du Maghreb de son époque en le décrivant comme un amalgame d'arabe et de berbère.

Le langage des villes était loin d'être considéré comme la langue arabe pure. Ibn Khaldun considère les centres urbains du Maghreb comme un lieu de contact où le locuteur arabe est en contact permanent avec la langue berbère d'où la naissance d'une langue où l'arabe est minoritaire et où l'influence de la langue des autochtones est extrême.

---

<sup>117</sup> Pereira C.2006, « Eléments de description du Parler de Tripoli », Centre d'études et de recherches économiques et sociales, Actes de la sixième conférence d'AIDA, pp. 371-385.

Pour Ibn Khaldun<sup>118</sup>, il s'agit carrément d'une autre langue. Il explique que le même phénomène s'est produit dans « le Machreq ». Pour lui, la langue arabe a été corrompue et ses locuteurs se sont éloignés de la langue de leurs ancêtres à cause du contact qu'ils ont eu avec les langues de différents pays devenus musulmans, il cite à titre d'exemples les Perses et les Turcs.

Catherine Miller (2011) décrit les villes comme des lieux de contacts, d'échanges linguistiques. Elles expliquent que la ville est le lieu de rencontre de personnes d'origine diverses favorisant l'émergence de différentes variations linguistiques.

*« Au sein de la ville, on est frappé de constater combien la réinterprétation de la variation de certains traits locaux (surtout phonologiques mais pas uniquement) en termes indexant entre autres la féminité ou la virilité est symboliquement très forte dans de nombreuses villes du monde arabe »*<sup>119</sup>. (C.Miller, M.A.Germanos, 2011 :5)

Catherine Miller note que le terme « bédouin » peut référer à des entités différentes et variables dont la plus importante est la signification sociale qu'on lui attribue dans une société.

Quant au vernaculaire sédentaire, qui au départ, désignait une appartenance religieuse communautaire ou sectaire, il a servi par la suite à faire la distinction entre les premières formes de parlers, sédentaires ou bédouins.

Cette différence a été soulignée par Ibn Khaldun dans sa « Muqqadima » avec une certaine dévalorisation du vernaculaire sédentaire et une mise en valeur de la langue de muḍar et au dixième siècle, des grammairiens arabes comme Ibn Jinni ont établi des règles de la langue et ont révélé les fautes des locuteurs arabophones

---

<sup>118</sup> - Pour avoir plus d'information, on pourrait lire « Muqqadima » d'Ibn Khaldun.

<sup>119</sup> Marie-Aimée Germanos, Catherine Miller, « Introduction. Sociolinguistique urbaine en domaine arabophone : quels enjeux ? », *Langage et société* 2011/4 (n° 138), p. 5-19. Marie-Aimée Germanos, Catherine Miller, « Introduction. Sociolinguistique urbaine en domaine arabophone : quels enjeux ? », *Langage et société* 2011/4 (n° 138), p. 5-19.

urbains, ils ont tout mis en œuvre pour protéger la langue arabe des influences étrangères.

## **b- Récapitulatif des différences phonétiques entre les deux parlers :**

Précédemment, nous avons donné les caractéristiques des parlers bédouins. On détermine à présent les traits phonétiques des dialectes sédentaires.

On pourrait les résumer ainsi : (Barkat Mélissa, 2001 : 31)<sup>120</sup>

### **-En phonétique :**

1- La prononciation sourde de /q/ au lieu de /g/ chez les bédouins, dans certains dialectes algériens (dialecte de Tlemcen et le parler arabe des juifs d'Alger), elle est réalisée /ʔ/ -a.

2- La disparition des interdentes /t̪ /, /d̪ /, /θ / au profit des plosives qui leur correspondent /t/, /d /, /ð /.

3- La simplification du vocalisme bref avec l'utilisation d'un phonème central [ə], d'où une complexité syllabique.

4- L'affrication de la dentale sourde [t] > [ts]

5- Le remplacement des diphtongues ay et aw par des segments vocaliques simples [ī] et [ū].

Le parler arabe des juifs d'Alger a été décrit par Marcel Cohen (1912 :7)<sup>121</sup> dans son ouvrage : « *Le Parler Arabe des juifs d'Alger* ». Cohen décrit ce parler avec les particularités qui lui sont propres.

---

<sup>120</sup> Barkat M.2001, « Détermination d'indices Acoustiques Robustes pour l'Identification Automatique des parlers Arabes, Lille, Ed. du Septentrion, P.31.

<sup>121</sup>Cohen. M. 1912. *Le parler arabe des juifs d'Alger*, éd. Champion, P.17.

D'après les travaux de W.Marçais (1902 :7)<sup>122</sup>, nous récapitulons les différences phonétiques entre les deux parlers :

- Les parlers de sédentaires remplacent les fricatives interdentes par les occlusives qui leur correspondent, les parlers de nomades quant à eux sont caractérisés par leur conservation. On peut citer un exemple [θum], dans les dialectes bédouins, alors que les sédentaires disent [tum] pour désigner « l'ail ». [hada:k], dans les parlers bédouins par opposition à [da:k] dans les parlers de sédentaires pour dire « celui-là ».

- la réalisation sourde du qa:f, [q] dans les parlers sédentaires, parfois même [ʔ], dans certains dialectes sédentaire comme le parler de Tlemcen, ville située à l'Ouest algérien. Dans les parlers bédouins, le qa:f est réalisé [g].

- les deux phonèmes de l'arabe classique /dʒ/et /ʒ / dans les parlers de sédentaires, les parlers de bédouins conservent les deux phonèmes.

Généralement, les différences entre les deux parlers bédouin et sédentaire affectent uniquement le système consonantique et plus particulièrement les variations de l'uvulaire et les inter-dentales.

Le système vocalique, quant à lui, reste dans l'ensemble assez homogène. Néanmoins, les études ont montré que des différences de nombre de segments vocaliques et de qualité apparaissent entre dialectes de différentes zones dialectales.<sup>123</sup>

---

<sup>122</sup> Marçais William.1902. *Le dialecte arabe parlé à Tlemcen : grammaire, textes et glossaire*, Ed. Leroux, P.07 ; 325p.

<sup>123</sup> On peut se référer à la thèse de BARKAT.M.2001, *Détermination d'Indices Acoustiques Robustes pour l'Identification Automatique des Parlers Arabes*, où elle donne plus de précision sur la différence entre les deux parlers.



## 1-2-2- Les dialectes arabes de l'Ouest algérien :

D'après Ibn Khaldoun (dans sa *Muqqadima* traduite par Georges Labica (1965 : 189) : « ...Voyez ce qui a eu lieu dans les villes de l'Ifriqiya et du Maghrib, de l'Espagne et de l'Orient. Quant à l'Ifriqiya et au Maghrib, les arabes s'y sont mêlés parmi les non- Arabes, aux berbères, parce que ceux-ci faisaient la masse de la population ; il n'y avait presque pas de ville, ni de tribu où il ne se trouvât des berbères : aussi le langage étranger y a –t-il pris le dessus sur la langue arabe, et il s'est formé un nouvel idiome mixte, où la part de la langue étrangère est la plus grande, par la raison que nous venons de dire ; d'où il résulte que ce langage s'éloigne beaucoup de l'idiome primitif (...). C'est ainsi que la langue arabe s'est corrompue par l'altération même de l'habitude de la parler, qu'elle s'est transformée en une tout autre langue ». <sup>124</sup>

Rappelons que l'arabisation de l'Algérie, comme pour les autres pays du Maghreb, s'est faite en deux étapes selon W. Marçais<sup>125</sup>(1902) :

- La première vague au 7<sup>ème</sup> et au 8<sup>ème</sup> siècle, les berbères des villes adoptèrent progressivement la langue arabe ; le résultat fut la naissance de ce que l'on appelle les parlers *préhilaliens*. Ils se divisent en deux groupes, ceux de l'Est présent dans l'Est algérien et ceux de l'Ouest présent dans l'Ouest du pays.

-La deuxième vague ou vague hilalienne commença au 11<sup>ème</sup> siècle, le résultat de cette seconde phase d'arabisation fut la naissance des parlers du type *bédouin*. On y trouve : les parlers Hilaliens de l'Est, présent dans l'Est algérien ; les parlers du centre qu'on trouve essentiellement au centre de l'Algérie et au Sud ; les parlers de Ma'qil parlés dans l'Ouest algérien. Après le XI<sup>ème</sup> siècle, le berbère amorça son déclin et progressivement, il fut remplacé par la langue arabe dans plusieurs territoires.

---

<sup>124</sup> Georges Labica .1965, «la *Muqqadima* d'Ibn Khaldoun », traduite en français, Ed. Hachette, P.139.

<sup>125</sup> Marçais William.1902. *Le dialecte arabe parlé à Tlemcen : grammaire, textes et glossaire*, Ed. Leroux, 325p.

D'après les travaux de Jean Cantineau (1937-1939), on distingue quatre parlers principaux :

- « parlers pré-hilaliens, dits « sédentaires » :
- parlers pré-hilaliens citadins "beldi" dans les villes de Tlemcen et de Mostaganem anciennement parlés également à Oran, Mascara et Mazouna ;
- parlers pré-hilaliens montagnards des Traras et Msirdas et parlers Judéo-arabes de la région ;
- parlers hilaliens, dits « nomades » :
- parlers telliens répartis en deux groupes: les parlers de l'Est (proches des parlers telliens du centre d'Algérie) et les parlers telliens de l'Ouest et une zone de transition entre ces deux parlers ;
- parlers transitionnels entre les parlers telliens et sahariens dans les hauts-plateaux. » <sup>126</sup>

Actuellement, la situation linguistique en Algérie est semblable à celles de ses voisins Maghrébins. L'arabe standard, appelé « fuṣṣa », est la langue officielle du pays. Elle est utilisée dans l'enseignement ainsi que dans les domaines : juridique, administratif et économique. L'arabe dialectal appelé « dāridja », langue maternelle de tout locuteur algérien arabophone et berbérophone parfois, a un statut non officiel, son utilisation se limite à certaines pratiques sociales comme les conversations quotidiennes.

Parmi les travaux de recherche faits sur les dialectes arabes de l'Ouest algérien, on pourrait citer l'ouvrage de W. Marçais qu'il a écrit à l'issue de ses travaux sur le parler arabe de Tlemcen au début du siècle dernier. Il rappelle qu'hormis le tlemcénien et le nédromien qui sont des parlers sédentaires citadins, le reste des parlers de l'Ouest algérien peut être qualifié de parlers bédouins. Il a dressé un ensemble de caractéristiques qui lui ont permis de faire la distinction entre ces deux types de

---

<sup>126</sup>Revue africaine 1940, Les parlers arabes du département d'Oran par J. Cantineau, pp.221-241.

parlers. Ces traits peuvent être de type phonétique, morphologique, syntaxique et lexical.

On note que le résultat des premières conquêtes des troupes musulmanes au septième et au huitième siècle fut l'arabisation des villes qui bien souvent étaient des villes garnisons. Les troupes arabo-musulmanes qui se sont installées dans ces centres urbains étaient en contact permanent avec les populations locales qui n'étaient pas arabophones. Les populations sédentaires sont connues pour leurs innovations.

Selon W.Marçais, des tribus sédentarisées de l'Arabie aux premiers Arabes installés dans les grandes zones urbaines du Maghreb, est né un Arabe nouveau parfois en gardant des traits qui existent déjà dans l'Arabe Classique, parfois en créant des caractéristiques nouvelles différentes de celles de l'Arabe Classique.

(W. Marçais, 1902) Il existe cinq points importants sur lesquels on peut se baser pour faire la différence entre un parler citadin et un parler du type bédouin :

- 1- « les dialectes citadins ont le son /q/ du qa:f alors que les bédouins le réalise /g/.
- 2- les dialectes citadins offrent une prononciation [u] du pronom masculin singulier de la troisième personne, tandis que les dialectes bédouins offrent une prononciation [ah].
- 3- les dialectes citadins forment le pluriel classique sans /i/ long [i:] entre la troisième et la quatrième consonne, les dialectes bédouins gardent le [i:].
- 4-les dialectes citadins offrent, au pluriel des verbes défectueux des terminaisons [iu], [au] ; les dialectes bédouins offrent simplement [u], [u:].
- 2- il existe des uns par rapport aux autres, de nombreuses et fréquentes différences de vocabulaire ». <sup>127</sup>

---

<sup>127</sup> Marçais William.1902. *Le dialecte arabe parlé à Tlemcen : grammaire, textes et glossaire*, Ed. Leroux, P. 9, 325p.

On rappelle que W. Marçais a réalisé son travail de recherche sur le parler tlemcénien au début du siècle dernier, à une époque où la population, mis à part les nomades, jouissait d'une certaine stabilité, d'où la pertinence de la distinction entre parler de nomade et parler de sédentaires.

P. Marçais a réalisé ses travaux sur le parler arabe de Jijel à une époque où la population des années 30 aurait pu permettre aux linguistes d'effectuer un traçage de phénomènes linguistiques d'une régularité pertinente. Par contre l'Ouest algérien, comme le reste du pays, a connu des événements historiques, politiques et sociaux qui ont fait que la population n'était pas aussi stable qu'elle l'avait été.

Les villes et villages algériens ont connu des flux migratoires assez importants qui ne sont pas restés sans conséquences sur la vie de la population algérienne. Le côté linguistique comme le reste n'a pas échappé à la règle. En effet, le déplacement inhabituel de la population (on note que la mobilité de la population en Algérie a été plus grande que celle de ces pays voisins) a provoqué la naissance d'un phénomène de fusion dialectale due à des mélanges dialectaux.

*« Ce phénomène migratoire a débuté dans les années 70 et s'est accentué dans les années 90. Les populations rurales et citadines se sont déplacées d'une zone vers une autre en quête de plus de sérénité et de sécurité »,* comme nous l'explique Farouk Bouhadiba (2002)<sup>128</sup> dans son article sur l'élaboration d'un atlas linguistique de l'Algérie<sup>1</sup>.

*« Il s'agit d'exode rural des années 70 et de désertification des campagnes à la recherche de la sécurité dans les années 90 ».*

Ainsi le processus de déplacement de la population de la campagne vers les villes qui a été déclenché juste après l'indépendance a continué d'exister pendant

---

<sup>128</sup> Pour plus de précision, lire l'article de Farouk Bouhadiba dans « AIDA 2002 : Pour un Atlas linguistique de l'Algérie : problèmes et perspectives ». Bouhadiba Farouk est professeur à l'université d'Oran, sa spécialité est la morphophonologie.

plusieurs décennies. Un fort taux de croissance a transformé les villages en agglomérations et en villes d'où l'apparition de phénomènes linguistiques nouveaux, on peut en citer quelques-uns comme l'apparition de nouveaux mots du lexique rural chez des locuteurs citadins des villes.

P. Marçais, dans son ouvrage sur le parler arabe de Djidjelli (Jijel actuellement, une ville de l'Est algérien) <sup>129</sup> notait que des éléments de campagnards s'y mêlaient déjà à l'époque aux vieux fonds citadins. Le même phénomène a été observé dans l'Ouest algérien dès 1940 par Cantineau qui a décrit l'influence des parlers nomades sur les parlers sédentaires de l'Ouest algérien en écrivant :

« *Les apports nomades ont tout recouvert (...) les parlers sédentaires de ce type sont en voie de disparition dans les villes du département d'Oran ; à Mostaganem, le parler des sédentaires est tout pénétré d'apports nomades* (Cantineau, 1940 : 223).<sup>130</sup>

Le résultat des flux migratoires internes dans les pays du Maghreb en général et en Algérie en particulier a été l'accélération du processus de bédouinisation des centres urbains qui traditionnellement ont un parler citadin :

« *It appears that the long historical process of ruralisation- bedouinisation of the former old North African city dialects have accelerated during the second part of twentieth century* ». Miller, 2007: 13).<sup>131</sup>

Catherine Miller (2007 :13) parle des parlers arabes citadins dans les centres urbains qui le sont historiquement et aborde le problème du processus de bédouinisations et ses causes, parmi lesquelles le phénomène de migration interne, l'exode des campagnes vers les villes qui ne cesse de s'accroître à travers les dernières décennies. Elle a utilisé ces termes dans sa description des parlers des centres urbains arabes et l'impact de la migration sur la naissance de ceux-ci.

---

<sup>129</sup> Voir l'ouvrage de P. Marçais « *Le parler arabe de djidjelli* », où il décrit les conditions dans lesquelles il a réalisé son travail dans les années 30, période marquée par une certaine stabilité de la population de l'époque.

<sup>130</sup> Cantineau Jean, 1940. *Les parlers arabes du Hauran*, éd. Paris, Klincksiek, P.223 ; 435p.

<sup>131</sup> Catherine Miller, 2007, dans son article « *Arabic Urban Vernaculaires, development and change* » Pour plus de connaissances à ce sujet, on pourrait lire « *Arabic in the City, Issues in dialect contact and language variation* », p.13.

On pourrait conclure en disant que, concernant les parlers arabes de l'Ouest algérien et les dialectes algériens en général, les uns empruntent aux autres et le résultat de ces emprunts se répercute dans la phonétique du parler emprunteur car, en effet, dès le début du siècle dernier, M. Cohen a décrit ce phénomène dans le cas du parler arabe des Juifs d'Alger :

« *En Algérie les parlers empruntent les uns aux autres ; en particulier les parlers citadins contiennent des mots d'origine rurale ; les parlers bédouins des mots venus des villes, et ces éléments de vocabulaire étranger ne sont pas assimilés entièrement, mais apportent dans les parlers emprunteurs des phénomènes anormaux* » ; (Cohen, 1912 : 17).<sup>132</sup>

Cohen note que chaque fois qu'on rencontre une incohérence dans la phonétique d'un parler, il faut penser à ce type d'emprunt.

Le résultat de ces échanges entre dialectes algériens dont certains ont été qualifiés de nomades et d'autres de sédentaires est qu'actuellement cette distinction commence à perdre sa pertinence. Dans les villes, même celles dont le langage a été défini comme citadins, on assiste à la naissance d'un parler arabe hybride qui mélange les caractéristiques des deux genres : bédouins et citadins. Dès lors on pourrait désormais parler de vernaculaire arabe urbain

---

<sup>132</sup> Cohen. M. 1912. *Le parler arabe des juifs d'Alger*, éd. Champion, P.17.

## 2- L'arabe classique : langue officielle

C'est la langue arabe standard, littéraire ou classique, langue apprise dans les écoles coraniques et dans les établissements scolaires algériens. Elle est essentiellement utilisée dans l'enseignement, dans les administrations et dans les institutions de l'Etat, en plus de sa fonction religieuse.

Elle est aussi utilisée par l'ensemble des musulmans du monde entier pour prier, quelle que soit leur langue maternelle.

Cette langue est restée bien vivante et bien présente en tant que langue commune de l'écriture. Angheliescu (1995 : 16) écrit à ce propos:

*« Il n'est pas moins vrai que, si l'on ne comprend pas ce culte particulier de la langue littéraire, on est incapable de comprendre pourquoi les Mille et une nuits, le livre que la mentalité des Européens considèrent comme le produit typique du génie arabe, n'a jamais été dans le monde arabe l'objet d'une attention ou d'une fierté exagérées : les historiens littéraires ne consignent pas en général cet ouvrage et, quand ils en font mention, ils en parlent comme d'un sous-produit bon pour satisfaire le goût des gens ordinaires, qui écoutent volontiers ces contes aussi bien que les romans de geste, durant les longues nuits du ramadan. Et ce, parce que les récits des Mille et une nuits furent rédigés dans une langue qui est loin d'être de l'arabe littéraire pur, la seule langue considérée comme moyen artistique d'expression ».*<sup>133</sup>

La religion et le nationalisme ont joué un grand rôle dans le choix de l'arabe classique en tant que langue nationale dans tous les pays arabes. Etant la langue de l'islam et du patriotisme arabe, l'arabe classique a été employé dans la lutte pour l'indépendance, pour sensibiliser les masses populaires. Après l'indépendance, ces pays ont fait de l'arabe classique leur langue officielle.

---

<sup>133</sup> Angheliescu Nadia, 1995. *Langue et culture dans la civilisation arabe*, éd. L'Harmattan, P. 16, 205 p.

L'arabe classique est utilisé aujourd'hui dans les discours religieux, dans l'enseignement, dans la littérature, dans l'administration : extrait de naissance, contrat de mariage, procuration, document de propriété ...etc. Il est lu : le Coran, les hadiths (paroles du prophète) et les textes religieux (fiqh), articles de morales et aussi bien dans certaines nouvelles publiées dans les revues littéraires, documents littéraires et journaux.

Mais il faut dire aussi qu'aujourd'hui, l'arabe classique est totalement incompréhensible pour de nombreux locuteurs algériens analphabètes et francophones. Ainsi, il paraît être une langue étrangère à l'arabe dialectal de la vie courante. Bien qu'il soit considéré comme une langue sacrée, il est pourtant isolé de la vie quotidienne. Il se caractérise aujourd'hui par un champ d'usage de plus en plus restreint au profit d'une variété d'arabe qui est l'arabe dialectal.

Le processus d'identification, qui inscrit l'individu dans une sphère sociale particulière, se traduit par les pratiques langagières. Dans ce cadre, la langue peut être perçue comme étant véhiculaire de l'identité.

*« Notre langue structure notre identité, en ce qu'elle nous différencie de ceux qui parlent d'autres langues et en ce qu'elle spécifie notre mode d'appartenance (les langues sont propres aux pays auxquels nous appartenons) et de sociabilité (les langues sont faites aussi d'accents, d'idiolectes, de particularités sociales de langage et d'énonciation) ».*<sup>134</sup>(Lamizet, 2002 : 5-6).

Comme la présente Grandguillaume (Benrabah, 1999 : 9) :

*« La langue est le lieu où s'exprime et se construit le plus profond de la personnalité individuelle et collective. Elle est le lien entre passé et présent, individu et société, conscient et inconscient. Elle est le miroir de l'identité. Elle est l'une des lois qui structurent la personnalité ».*<sup>135</sup>

---

<sup>134</sup> Lamizet Bernard, 2002. Politique et identité, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, p.5 et 6.

<sup>135</sup> BENRABAH, M., 1999. Langue et pouvoir en Algérie, Paris, Editions Segquier. P.09.



La langue, marqueur social par excellence, est considérée comme étant un des facteurs déterminants dans la construction de toute identité, qu'elle soit personnelle, collective, groupale, régionale ou même nationale.

*« La créativité linguistique qui caractérise le locuteur natif apparaît de manière éclatante dans le langage des jeunes, qui représentent la majorité de la population en Algérie. La pratique, dictée par de besoins immédiats de communication, produit une situation de convivialité et de tolérance entre les langues en présence : arabe algérien, berbère et français. Dans les rues d'Oran, d'Alger ou d'ailleurs, l'Algérien utilise tantôt l'une, tantôt l'autre, tantôt un mélange des deux ou trois idiomes ».*<sup>136</sup>(Benrabah, 1999 : 177).

L'arabe classique : langue officielle et nationale, réservée à l'usage officiel et religieux (langue du Coran), faisant partie de l'identité nationale algérienne qui se compose, de la triade : l'Islam, l'arabité et l'amazighité.

La constitution algérienne de 1989, dans son article 3, stipule que *« l'arabe est la langue nationale et officielle »*<sup>137</sup> ; c'est ainsi que cet idiome est utilisé dans des secteurs tels que l'administration, l'enseignement, la presse et les médias.

La langue arabe a été utilisée comme langue faisant référence à l'Islam et au coran. Elle est présentée comme la langue de l'identité, de la tradition et de l'authenticité. Dans le 2ème article de la loi No 05-91 datée du 16 janvier 1991, portant sur la généralisation de l'utilisation de la langue arabe, cette langue y est présentée comme une composante de la personnalité nationale authentique et une constante de la nation.

---

<sup>136</sup> Ibid, P.17.

<sup>137</sup> Article 3 de la constitution algérienne de 1989.

### 3- L'arabe dialectal, algérien ou (Darja) :

L'arabe dialectal qui est la langue maternelle de la majorité de la population dans les pays arabes, est la langue de la vie quotidienne. Il est utilisé dans les situations informelles et mondaines. Il est parlé dans la rue, au sein de la famille, au bureau entre collègues, ou entre employés, et au marché entre clients et marchands. L'arabe dialectal est la langue des transactions par excellence.

Les variétés dialectales ont été longtemps considérées comme des formes incompatibles avec les normes, puis délaissées. L'intérêt des chercheurs est apparu à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle avec les travaux qui avaient pour objectif d'analyser ces variétés dialectales à tous les niveaux linguistiques, et de rendre compte de leur existence et de leur importance dans la communication quotidienne.

Ainsi, beaucoup de linguistes et philologues arabes s'interrogent sur l'origine des dialectes. L'idée qui prédomine dans la majorité de leurs travaux sur l'arabe consiste à dire que les langues dialectales sont nées et ont évolué à partir de l'arabe classique. Une seconde position affirme que ces dialectes sont aussi anciens que l'arabe classique. Les réponses sont incertaines, et, ainsi, chaque variété linguistique est considérée et étudiée dans son intégrité.

A ce propos Gilbert Grandguillaume (1983 :11) affirme que :

*« (...) Sans référence culturelle propre, cette langue est aussi sans communauté. Elle n'est la langue parlée de personne dans la réalité de la vie quotidienne (...), derrière cette langue « nationale », il n'y a pas de « communauté nationale » dont elle serait la langue tout court, dont elle serait bien sûr la langue maternelle. »*<sup>138</sup>

---

<sup>138</sup> Grandguillaume G. 1983, « Arabisation et politique linguistique au Maghreb », Maisonneuve et Larose, Paris, P.11.

L'Afrique du nord en général et l'Algérie en particulier a connu l'influence de nombreux conquérants venus de l'Europe et du monde arabe. Cette région a vu naître un brassage linguistique énorme : des langues sont nées et d'autres ont disparu.

L'arabe algérien est la langue utilisée par la majorité de la population algérienne. C'est la principale langue véhiculaire d'Algérie parlée par presque 90% de la population. C'est pour la plupart des Algériens, leur langue maternelle employée dans tous les domaines de leur vie quotidienne.

C'est un idiome rattaché au groupe de l'arabe maghrébin. Il a été influencé par différentes langues des groupes ayant peuplé cette région au cours de l'histoire comme les Berbères, les Romains, les Arabes, les Portugais, les Espagnols, les Turcs et les Français.

*« De ce métissage linguistique naît une sorte de lingua-franca de communication entre locuteurs arabes, européens (majoritairement espagnols) et turcs qui devient finalement la langue des échanges commerciaux dans l'ensemble des ports de la méditerranée. Elle renferme un lexique essentiellement espagnol avec des éléments turcs apparus dès le XVI<sup>e</sup> siècle, et des formes syntaxiques s'inspirant de l'arabe. Visitant l'Algérie à cette époque, un Espagnol affirmait que grands et petits utilisaient dans chaque maison cette lingua-franca qui, à travers les siècles, a acquis un prestige certain. » (Mohamed Benrabah, 1999 :43).<sup>139</sup>*

Selon Ali Kherbache (p.92) :

*« La région des pays du Maghreb est une aire linguistique qui a connu / connaît toujours une extraordinaire richesse en stocks langagiers dans leurs manifestations épilinguistiques et variationnelles. On passe de traits turco-arabes au français en transitant par de l'espagnol ou / et de l'italien mélangés à du tamazight. »<sup>140</sup>*

---

<sup>139</sup> Ibid, P.43.

<sup>140</sup> Ali Kherbache, *Alternance des codes dans les pratiques socio-discursives ou répertoire langagier limité ? Synergies Algérie N°4 – 2009- pp. 91-98.*

L'arabe dialectal algérien demeure la langue largement majoritaire. C'est la langue orale et écrite aussi (nourrie de nombreux emprunts étrangers) et parlée par une large part de la population. L'intégration de ces emprunts, notamment français, est marquée par des flexions phonologiques résultant de l'influence du substrat local ; par ailleurs, des accents typiques caractérisent les parlers régionaux. En outre, on constate des variations linguistiques propres à chaque région ; on distingue ainsi le parler *oranais*, *algérois*, de l'*Est* algérien... Toutefois, les fluctuations et les nuances entre ces parlers n'altèrent nullement la compréhension entre les locuteurs des diverses régions.

Selon Khaoula Taleb Ibrahimy :

*« Ces locuteurs ont, à leur disposition, un riche répertoire verbal et ils savent en user et abuser, à leur convenance, en modulant cette utilisation selon les différents contextes, les interlocuteurs, les sujets et les objets de la communication ainsi que ses enjeux. Ce faisant, ils font montre d'une grande liberté dans leur utilisation de ces ressources et une formidable capacité à créer du sens, des mots, « des langues », en jouant justement avec elles, en se jouant d'elles, en opérant un continuel va-et-vient entre elles, en les faisant se heurter, se chevaucher, se traverser et même s'épouser dans une fusion toujours stigmatisée par les bienpensants et les gardiens du temple et du dogme car illicite, anormale et déviante par rapport au bon exemples foisonnent qui sont autant de manifestations et d'indices de la faculté qu'ont les Algériens de s'adapter et de traduire la réalité de leur vie quotidienne en mettant à profit toutes les possibilités que leur offre cette réalité dans sa pluralité et sa diversité. »<sup>141</sup>*

Selon l'origine socioculturelle des locuteurs, nous sommes en mesure de classer l'arabe algérien en :

- parler citadin (de la cité), répandu dans les villes, subissant des infiltrations d'emprunts étrangers (français, turcs, espagnols, etc.).
- parler rural ou *bédouin* qui présente des spécificités phonétiques et morpho phonologiques différentes par rapport à celui de la ville, comportant peu d'emprunts étrangers.

---

<sup>141</sup> TALEB IBRAHIMI K. *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues*. P.215

#### 4- Le berbère :

Avant la venue de tous ces conquérants étrangers en Afrique du Nord, les Berbères étaient là premiers habitants du Maghreb. *Leur idiome, le berbère, est vieux d'environ 5000 ans* <sup>142</sup>(Benrabah, 1999 :28). L'ancêtre des variétés berbères en usage en Algérie est le kabyle ou taqbaylit en kabylie, le chaoui ou tchaouit en Aurès, le M'zabi en M'zab et le targui ou tamachek des Touaregs du grand Sud (Hoggar et Tassili).

Voici, avec plus de détails, la répartition des dialectes issus de la famille du berbère au grand Maghreb : (Dieleman, 1994)<sup>143</sup>

- a- -Chaoui : ou chawi (tacawit) est une langue berbère parlée par les chaouis, habitants des Aurès en Algérie.
- b- Chelha :( tachelhit en berbère) est une langue berbère parlée notamment dans le sud du Maroc. Il existe aussi quelques locuteurs au sud de l'Algérie, près de frontière marocaine, aux environs de Tabelbala.
- c- Chenoui : nommé hakbaylith, est parlé par les berbères chenouis en Algérie, dans les régions allant de Bou Ismaïl (40 km à l'ouest d'Alger).
- d- Kabyle : (taqbaylit) est une langue berbère parlée en Kabylie.
- e- Mozabite : (tumzabt) est la langue vernaculaire du peuple éponyme, variante de la langue berbère, parlée par les Mozabites (M'zab) dans la vallée du M'zab, en Algérie au sud de l'Atlas saharien.
- f- Tagargrent : (également appelé Teggargrent ou Wargla) est une langue régionale, variété du berbère, parlée en Algérie, plus précisément à Ouargla et à N'gouça, apparentée à la branche Zenatia, parlée aussi aux Aurès, aux M'zab ainsi que dans la région de Saoura et Oued Righ.
- g- Touareg : est un groupe de variantes berbères, parlées par les touaregs (le terme masculin singulier est Tergui, féminin singulier est Terguia ou Terguie).

---

<sup>142</sup> Benrabah M. 1999, « Langue et Pouvoir en Algérie », Seguiet, P.28.

<sup>143</sup> Dieleman F., 1994, « Esquisse de description de la langue berbère chaouïa : variations lexicales et phonétiques et investigation sociolinguistique » :[http://fr.wikipedia.org/wiki/langues\\_afro-asiatiques](http://fr.wikipedia.org/wiki/langues_afro-asiatiques) (2011)

Le berbère appartient donc à la famille des langues afro-asiatiques. Les variantes touareg sont les seules du groupe berbère à avoir conservé la forme écrite de l'alphabet libyco – berbère, également appelé tfinagh. Il est parlé dans la région du Sahel, Niger, Mali et aussi en Afrique du Nord, Algérie et Libye où il est appelé tamahaq. (Benrabah,1999 :29)<sup>144</sup>

Le statut de cette langue a connu de grands changements à travers les âges : invasions arabes du Xème siècle, colonisation, généralisation de l'arabe à l'indépendance, renouveau du berbère lié aux revendications culturelles et identitaires des populations berbérophones.

Au plan étymologique, le terme berbère remonte à une époque lointaine :

*« Le terme «berbère» est dérivé de barbare, cette dénomination est étrangère aux communautés qui utilisent cette langue, il est le produit de l'ethnocentrisme gréco-romain qui qualifiait de barbare tout peuple, toute culture et toute civilisation marquée du sceau de la différence. »*<sup>145</sup>(Boukous, 1995 :17)

Selon A. Malek (2009) : *« La réhabilitation de la langue berbère procède de la conjugaison de deux facteurs : d'une part la prise de conscience des berbérophones de leur acculturation par l'arabisation généralisée et d'autre part la volonté politique du pouvoir de désamorcer un risque de déséquilibre national. C'est en convergence avec ce large mouvement de revendications culturelles que de nombreuses études ont été consacrées à cette langue selon diverses orientations : sociolinguistique, morphosyntaxique et phonologique. »*<sup>146</sup>

---

<sup>144</sup> Ibid, P.29.

<sup>145</sup> Boukous. A.1995. « Société, Langues et culture au Maroc: Enjeux symboliques », p. 17

<sup>146</sup> Azzeddine Malek : « Éléments d'approche sociolinguistique des déclencheurs de l'alternance codique chez les étudiants de l'Université de Mostaganem », dans Synergies Algérie n° 4 - 2009 pp. 47-56.

Les habitants berbérophones sont majoritairement bilingues, une minorité est monolingue ; ils parlent berbère et arabe dialectal ; en plus, la plupart d'entre eux maîtrisent parfaitement le français et l'arabe classique.

La langue kabyle a été beaucoup influencée par le français : la Kabylie est une grande région de l'est algérien (environ 7 millions d'habitants).

Le kabyle s'est enrichi au contact de plusieurs langues, notamment de l'arabe, pour ce qui relève de la religion, et du français. Pour cette dernière, son impact est dû à une politique volontariste des autorités coloniales, mais aussi à une immigration massive des kabyles en France, depuis un siècle. Les kabyles ont un contact régulier avec le français depuis l'époque coloniale.<sup>147</sup>

Concernant le statut du berbère, notons qu'actuellement en Algérie, il bénéficie d'un enseignement au primaire comme en témoignent certaines régions berbérophones, outre une chaîne télévisée diffusant son programme en berbère. De plus, il a acquis récemment le statut de 2<sup>ème</sup> langue officielle après la langue arabe.

---

<sup>147</sup> *meskiana-edu.forumalgerie.net*

## 5- Place et statut du français en Algérie :

- Quel est le statut réel du français en Algérie ?

- Peut-on parler de complémentarité linguistique entre l'arabe et le français en Algérie ?

Le français fait partie intégrante de la réalité algérienne. Nous pouvons même parler « *du français d'Algérie* »<sup>148</sup> vu le nombre croissant de mots français adaptés et utilisés par les Algériens dans leur parler quotidien.

La langue française a profondément marqué l'inconscient du peuple algérien pendant la colonisation à travers plusieurs générations, elle était même considérée comme deuxième langue maternelle après l'arabe et cela s'est étalé même quelques années après l'indépendance jusqu'à la proclamation de *la politique d'arabisation de l'Algérie*<sup>149</sup>.

Les immenses efforts de scolarisation déployés par le jeune État (avec la coopération de l'ancien colonisateur) expliquent aisément l'expansion de l'utilisation de la langue française surtout dans le domaine éducatif (les sciences étaient enseignées en langue française. La proportion de lettrés dans cette langue dépassait de loin celle des lettrés en langue arabe.

Bien qu'elle soit considérée comme première langue étrangère, elle deviendra progressivement la langue véhiculaire de l'état et cela est dû, bien évidemment, à la politique coloniale qui, à partir de 1830, a remplacé l'arabe et la culture musulmane par la langue française.

---

<sup>148</sup> Bellatèche Haouari « *L'usage de la langue française en Algérie, cas d'étude : le secteur bancaire* », dans *Synergie Algérie* n°8-2009, PP.107-113.

<sup>149</sup> - l'ordonnance n° 68-92 du 26 avril rendant obligatoire, pour les fonctionnaires et assimilés, la connaissance de la langue nationale (1968)



Langue de grand usage, le français, malgré la politique d'arabisation, va concurrencer l'arabe, notamment dans les domaines économique et administratif.

Sebaa Rebah (2002) : « *Le français s'est beaucoup plus implanté à l'ère actuelle que durant la période coloniale. Un grand nombre d'institutions administratives, notamment celles des secteurs économiques et bancaires continuent à fonctionner en langue française. Le français est aussi omniprésent dans le quotidien des Algériens. Les termes français sont abondants dans le lexique des Algériens. Concernant les moyens de communication, la plupart d'entre eux utilisent le français.* »<sup>150</sup>

. Donc, la langue française, qui est au service de l'économie, nous permet d'éviter la régression et de s'ouvrir sur le monde parce que la science et la technologie sont enseignées en français ou en anglais.

Nous constatons donc que la langue française dite étrangère ne l'est pas, car elle est présente partout dans le milieu social et culturel des Algériens même si elle a été exclue de l'enseignement et de certains secteurs de l'administration. Cependant, nous ne pouvons pas estimer le nombre de locuteurs algériens pratiquant le français de manière évidente et rigoureuse.

Nous pouvons néanmoins vérifier le nombre de locuteurs parlant cette langue à travers la population scolarisée, l'enseignement (secondaire, universitaire) et les mass médias (journaux parus en langue française, la publicité, la presse...).

La présence du français en Algérie ne peut donc être perçue que comme un atout pour promouvoir et faire vivre le plurilinguisme.

---

<sup>150</sup>Rabah Sebaa, 2002, « *L'Algérie et la langue française: l'altérité partagée* », Dar El Gharb, P. 84, 138 P.

Pour mieux comprendre le statut de la langue française en Algérie, nous citons les paroles de Rabah Sebaa : « *Sans être la langue officielle, la langue française véhicule l'officialité. Sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue de transmission du savoir. Sans être la langue identitaire, elle continue à façonner l'imaginaire culturel collectif de différentes formes et par différents canaux. Et sans être la langue d'université, elle est la langue de l'université. Dans la quasi-totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche, le travail s'effectue encore essentiellement en langue française.* »(Sebaa, 2002 : 85).<sup>151</sup>

C'est la langue de prestige, surtout chez les femmes lettrées :

« *La maîtrise d'une langue dotée d'un certain prestige représentera, pour l'individu, un bien appréciable, dans la mesure où il la considérera comme un atout pour son image et sa position sociale, et où il en attendra des bénéfices pour une éventuelle progression.* » (Dabène, 1994 : 82 ).<sup>152</sup>

La majorité des algériens disent que le français est la deuxième langue utilisée après l'arabe littéral parce qu'elle est la langue de travail dans des secteurs vitaux. Même si le français est une langue étrangère, il demeure proche de la société algérienne.

« *Par rapport au statut des langues étrangères, les résultats de l'enquête du CNEAP affirment que la langue française a été consacrée "première langue étrangère dans la société, les entreprises et dans les institutions, ainsi que le maintient de ce statut au sein du système éducatif qui recueille 73,37 % de oui pour 24,83 % de non". Nos enquêtés ont déclaré aussi, avec l'indice de 70,45 % que la langue française est la deuxième langue du pays mais qu'elle est en même temps, avec 75 % d'opinion favorable, la langue la plus importante pour le pays. Cette prééminence du français se retrouve aussi dans les souhaits que les parents émettent quant à la première langue étrangère qu'ils désirent que leur enfant*

---

<sup>151</sup> Sebaa, R. 2002. « *L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée* », Oran, Edition Dar el Gharb, p.85

<sup>152</sup> Dabène, L. 1994. « *Repères sociolinguistique pour l'enseignement des langues* », Paris, Hachette, P.82.

*apprenne : 71,07 % pour la langue française, et 28,72 % sont favorables pour l'anglais. » (Derradj, 2000)<sup>153</sup>*

Dans le même esprit d'étude, Martinet (1970 : 167) souligne : *on comprend qu'une langue étrangère qui est apprise et pratiquée par les classes les plus influentes d'une nation puisse cesser d'être une langue étrangère et devenir une langue commune<sup>154</sup>.*

L'usage du français s'est largement étendu après 1962. Dans ce passage Khaoula Taleb Ibrahimy explique clairement la réforme de l'école algérienne en faveur de l'apprentissage des langues étrangères notamment du français :

*« Jusqu'en 1978, date effective de la mise en œuvre de l'École Fondamentale totalement arabisée(...).Cependant, un décalage important persiste entre l'enseignement secondaire arabisé et l'enseignement supérieur où le français reste la langue d'enseignement pour de nombreuses filières scientifiques. Une mise à niveau des étudiants est nécessaire, les déperditions sont énormes et le taux de redoublement est particulièrement élevé.C'est pour tenter de remédier à cette situation que les autorités ont entamé un vaste programme de réhabilitation de l'enseignement de la langue française mais aussi des autres langues étrangères dans le cadre de la réforme de l'École Algérienne initiée au début des années 2000. Il s'agit pour ce qui concerne l'enseignement supérieur d'engager des actions de formation intensive pour les étudiants de médecine et des autres formations scientifiques et techniques (actions menées en coopération avec les Affaires Culturelles Françaises). Toutefois, c'est l'introduction de l'enseignement du français dès la deuxième année primaire qui a constitué la mesure la plus spectaculaire, appliquée en septembre 2004, mais très vite remise en cause par les contraintes du terrain (manque d'instituteurs qualifiés pour enseigner la langue à de très jeunes enfants, manque d'ouvrages et de matériels didactiques adéquats). Son introduction se fera désormais en troisième année primaire à partir de la rentrée 2006-2007. »<sup>155</sup> (Khaoula Taleb Ibrahimy, 2006 :213)*

---

<sup>153</sup>DERRADJI Yacine 2000, « La langue française en Algérie. Étude sociolinguistique et particularités lexicales », Thèse de Doctorat d'État, Université de Constantine.

<sup>154</sup> Martinet, A. 1970. « Eléments de linguistique générale », Paris Armond Colin, p.167.

<sup>155</sup> **Khaoula** Taleb Ibrahimy, « L'Algérie : coexistence et concurrence des langues », L'Année du Maghreb, I | 2006, 207-218. : <https://anneemaghreb.revues.org/305?lang=ar>

Une commission nationale <sup>156</sup>pour la réforme du système éducatif constituée d'experts (didacticiens, linguistes, pédagogues, psychologues,...) a été installée par le Président de la République algérien Abdelaziz Bouteflika le 13 mai 2000. Le rapport final de la commission lui a été remis en mars 2001. L'année scolaire 2003-2004 a marqué le coup d'envoi de la mise en œuvre de la réforme du système éducatif. L'enseignement du français a été introduit en 2ème année du cycle primaire dès la rentrée 2004-2005. Suite au remaniement décidé par le ministère de l'Education nationale, le français est enseigné dès la 3ème année du primaire depuis l'année scolaire 2007.<sup>157</sup>

Mais après quelque temps et en raison de la politique d'arabisation, le français acquiert le statut de langue étrangère enseignée dès la 4ème année primaire, puis lors de la réforme du système éducatif, son enseignement a été introduit en 3ème année du cycle primaire dès la rentrée scolaire **2006-2007**. Toutes ces mesures ont contribué, à instaurer un état de bilinguisme dans le système éducatif et dans toute la société. (Taleb Ibrahim, 2006)<sup>158</sup>

Le statut de la langue française en Algérie demeure, jusqu'à présent, ambigu.

La langue française est devenue alors, en Algérie, la langue du travail et de la communication dans différents secteurs : économiques, industriels, enseignement supérieur, médecine, médias.

---

<sup>156</sup>Khaoula Taleb Ibrahim : « Nous avons avec d'autres collègues, membres comme nous de la Commission de réforme du système éducatif en 2000-2001, préconisé cette alternative c'est-à-dire l'introduction du français en troisième année primaire et non pas en deuxième année pour deux raisons principales. La première concernait l'apprentissage des mécanismes fondamentaux de la langue arabe qui nécessite au moins deux ans pour être maîtrisée, alors que la seconde relevait du bon sens : nous n'avions pas à l'époque et nous n'avons toujours pas l'encadrement adéquat. Enseigner une deuxième langue à un enfant de sept ans nécessite un enseignant qualifié, une méthodologie adaptée et des matériels didactiques appropriés. »

<sup>157</sup>Ibid.

<sup>158</sup> Ibid.

Mais, la situation sociolinguistique du français en Algérie connaît aussi une situation conflictuelle qui, selon A. Dourari, (2003 :10)

*« (...) Se manifeste socialement sous la forme d'une lutte sourde, parfois très tumultueuse, entre arabisants et francisants à tous les niveaux de la hiérarchie sociale et administrative. Sous l'apparence d'une guerre linguistique se profile une lutte des élites pour sauvegarder ou améliorer leur statut dans l'administration et pour le contrôle du pouvoir. [...] La langue n'est plus perçue comme moyen de communication remplissant, entre autres choses, une fonction sociale déterminée. Elle est devenue un critère d'appartenance idéologique. »<sup>159</sup>*

Cette situation existe depuis la naissance de l'Etat algérien indépendant, le bilinguisme scolaire français-arabe pratiqué dans les premières années de l'indépendance, accordait, beaucoup de privilèges à l'élite francisante qui a dû faire face à une autre classe composée essentiellement d'arabisants. La lutte qui opposait ces deux classes sociales a pour fin - l'élimination ou la survie de la langue française.

*« Dans les clans dirigeants, on trouve, d'un côté, des groupes viscéralement antifrançais qui revendiquent l'arabisation-islamisation, l'éradication du français et son remplacement par l'anglais. De l'autre, se trouve une frange qui a pris la langue de Molière comme modèle pour « moderniser » l'arabe coranique : une sorte d'« arabisation-traduction » qui consiste à exprimer en arabe les données linguistiques et culturelles acquises au contact de la culture française. »<sup>160</sup>(Grandguillaume, 1983 : 31)*

*« Les enjeux en étaient idéologiques, mais aussi économiques : il s'agissait pour les arabisants de prendre les places occupées par les francisants, au besoin en créant chez eux une mauvaise conscience fondée sur le lien langue française – France – colonisateur. Ainsi cette politique s'est imposée dans un climat d'hypocrisie sociale (la langue française demeurant la langue de la réussite réservée à l'élite), et a conduit*

---

<sup>159</sup> DOURARI, A.2003. *Les malaises de la société algérienne : Crise de langues et crise d'identité*, Alger, Casbah, P.10.

<sup>160</sup> GRANDGUILLAUME, G.1983, *Arabisation et politique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve & Larose. P.31.

*à une faillite du système d'enseignement, constatée tant par les personnalités politiques (présidents Boudiaf, Bouteflika), que par des commissions de réforme de l'enseignement (révélant par exemple le taux important d'échecs à l'examen du baccalauréat). » (Grandguillaume, 2004 :75 ).<sup>161</sup>*

Actuellement, comme nous le constatons, la langue française s'impose dans tous les domaines de la vie quotidienne des Algériens. Elle est présente grâce à ce qu'on appelle l'éclatement des frontières via les chaînes télévisées françaises( regardées par une élite francophone) et l'Internet (utilisé par la majorité de jeunes, même si leur français est « cassé ») rendent les échanges avec les français possibles et intenses, réduisant ainsi les distances tout en favorisant le jumelage culturel entre les deux pays : l'Algérie et la France.

Tous les Algériens parlent français mais avec une certaine maîtrise. Cette langue constitue un patrimoine riche et un héritage très important qu'il ne faut en aucun cas concevoir comme étant un phénomène destructeur de la personnalité algérienne, arabo- musulmane. Tout au contraire, elle permet l'échange et la communication avec d'autres communautés linguistiques à travers le monde, elle est aussi de par son usage une force dominante dans différentes situations langagières .Sa puissance est donc un moyen de protection lui permettant d'exister pour toujours.

---

<sup>161</sup> GRANDGUILLAUME Gilbert., 2004. *La Francophonie en Algérie : La revue, Hermès 2004, Hermès\_2004\_40\_75.pdf.*

---

**CHAPITRE V**  
**Analyse des résultats : Pratiques  
linguistiques chez les Mascariens**

---

## **Introduction :**

Ce chapitre représente notre analyse sur les pratiques langagières dans le parler des Mascariens.

Tout d'abord, nous commençons notre travail par l'analyse des résultats récoltés à partir d'un questionnaire destiné à des étudiants du département de langue et littérature françaises (abordé dans la partie méthodologique) afin de déterminer leur comportement langagier vis –à-vis des langues en usage à Mascara et avoir ainsi un aperçu sur leur profil sociolinguistique.

Ensuite, nous analysons les résultats obtenus à partir d'un entretien destiné à des étudiants mascariens de l'U.F.C. afin d'évaluer leurs compétences langagières et de mieux rendre compte du métissage linguistique (arabe algérien et français) dans leur parler.

L'analyse d'alternances conversationnelles vient renforcer cette partie liée au contact des langues. Nous avons opté pour l'analyse de six conversations de locuteurs de l'université de Mascara. Nous ne pouvions élargir notre champ d'investigation afin d'éviter de tomber dans les récurrences analytiques. Nous nous sommes basés sur une analyse interprétative (inspirée de l'approche interprétative de Gumprez) de données linguistiques d'alternance des deux codes, arabe dialectal et français.

Nous continuons notre travail en analysant les interférences phonétiques des locuteurs, l'une des pratiques langagières très fréquentes dans leur parler dues à leur environnement socio-culturel.

En effet, ces locuteurs viennent de différentes régions de Mascara, leur mode de vie est différent : leur entourage, leur environnement influencent leurs compétences linguistiques. Nous avons procédé à un relevé systématique des interférences les plus récurrentes dans leur parler pour mieux rendre compte de la complexité de l'usage des langues.



## **1- Degré du métissage linguistique et prédominance de la langue française chez le sujet mascarien :**

### **Introduction partielle :**

Nous avons préféré travailler sur des étudiants de langue française de l'université de Mascara pour différentes raisons :

- L'université est le lieu de rencontre d'étudiants venus de toute la région de Mascara : Tighennif, Froha, Maoussa, Mohammadia, Sig, Ghriss Tizi, Bouhanifia, etc., ainsi que Mascara ville.
- Ces étudiants sont en contact permanent avec la langue française.
- Un terrain riche et varié quant à l'exploitation de pratiques langagières dans cette région.
- Et, en tant qu'enseignante de langue française, cela fait de nous un témoin de toutes les pratiques langagières et des attitudes vis-à-vis des langues et variétés en présence.

Nous avons choisi le questionnaire comme outil méthodologique pour cette recherche afin d'avoir un éclairage sur les comportements langagiers des interlocuteurs et sur leur profil sociolinguistique dû au contact des langues et au métissage linguistique.

Les résultats obtenus ont été analysés sur un logiciel Excel afin d'avoir des résultats fiables et représentatifs.

## Analyse des résultats du questionnaire :

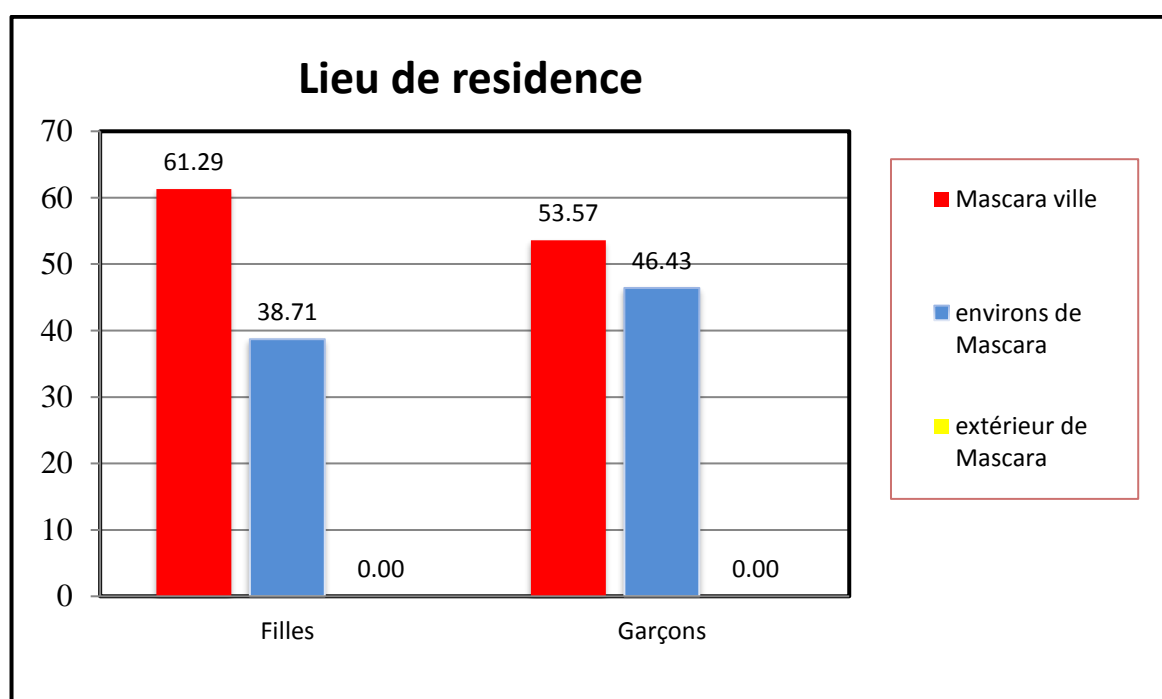
Le tableau suivant démontre le nombre, le sexe, l'âge et la résidence de nos locuteurs.

Nombre d'étudiants	Sexe	Age	Lieu de résidence
38	F	19 à 32	Mascara
15	M	20 à 39	Mascara
06	F	20-22-22-23-24- 57	Mohamadia(Mascara)
05	M	22-22-23-32-44	Mohamadia(Mascara)
02	F	22-22	Ghris (Mascara)
02	M	23-22	Ghris(Mascara)
03	F	19-21-21	Tighennif(Mascara)
04	F	19-21-21-22	Sig (Mascara)
01	M	52	Sig (Mascara)
03	F	20-21-28	Hachem (Mascara)
02	F	20-21	Oued El-Abtal (Mascara)
01	M	50	Oued El-Abtal (Mascara)
01	M	23	El Bordj (Mascara)
02	F	20	Bouhanifia (Mascara)
01	M	23- 25	Bouhanifia (Mascara)
03	M	23	Mesmoth (Mascara)
	F	21-21-22	Froha (Mascara)

D'après le tableau illustrant l'âge des enquêtés, nous remarquons qu'il varie de 19 à 57 ans, majoritairement du sexe féminin. La tranche d'âge la plus dominante se situe entre 19 et 25 ans, filles et garçons.

## Le lieu de résidence :

Représentation sexe	Mascara ville	environs de Mascara	extérieur de Mascara
Filles	38	24	0
	61,29	38,71	0,00
Garçons	15	13	0
	53,57	46,43	0,00

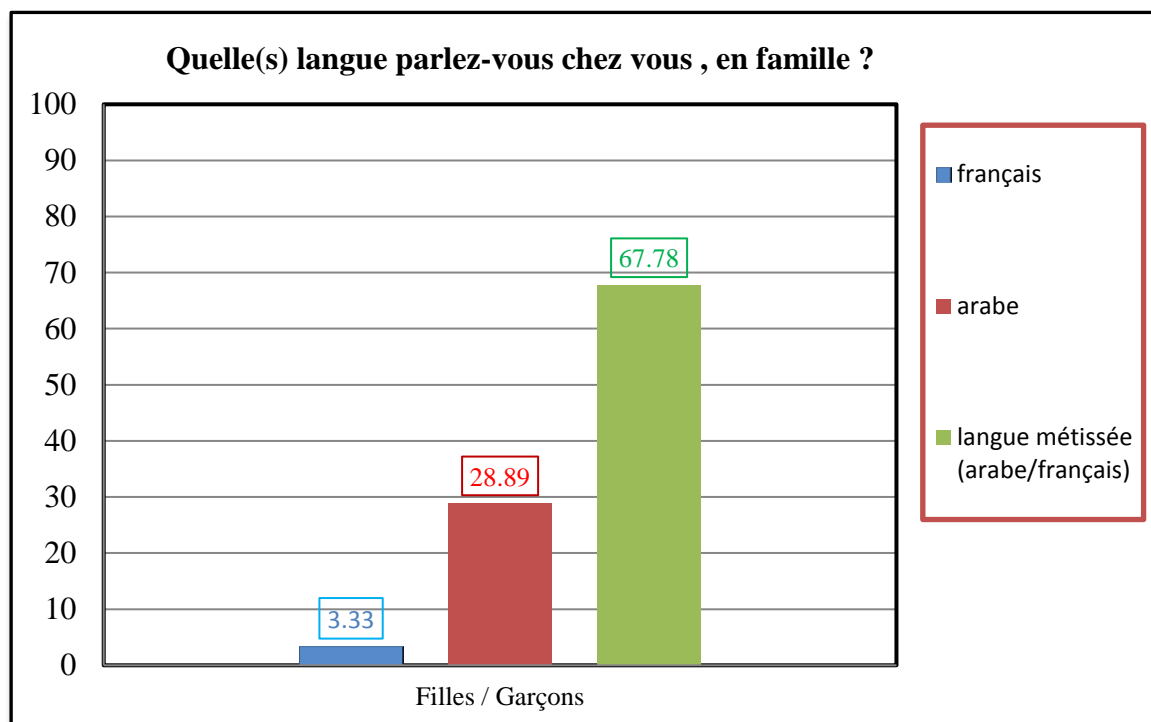


Graphique 1 : Répartition des enquêtés selon le lieu de résidence

Le lieu de résidence nous a permis de recueillir les résultats suivants :

La majorité des étudiants que ce soit du sexe féminin ou masculin résident dans un milieu urbain, la ville de Mascara, soit 61,29% des filles et 53,57% de garçons ; ce qui dénote l'influence du milieu social sur l'environnement linguistique. Alors que 38,71% des enquêtés filles et 46,43% des garçons habitent les environs de Mascara (les communes voisines). Aucun de tous ces enquêtés n'est issu des wilayas limitrophes. Ce regroupement des étudiants constitue, pour notre étude, un échantillon important des différents milieux sociaux.

Question	B 1. Quelle(s) langue parlez-vous chez vous , en famille ?		
Représentation / Sexe	Français	Arabe	langue métissée (arabe/français)
Filles / Garçons	3 3,33	26 28,89	61 67,78

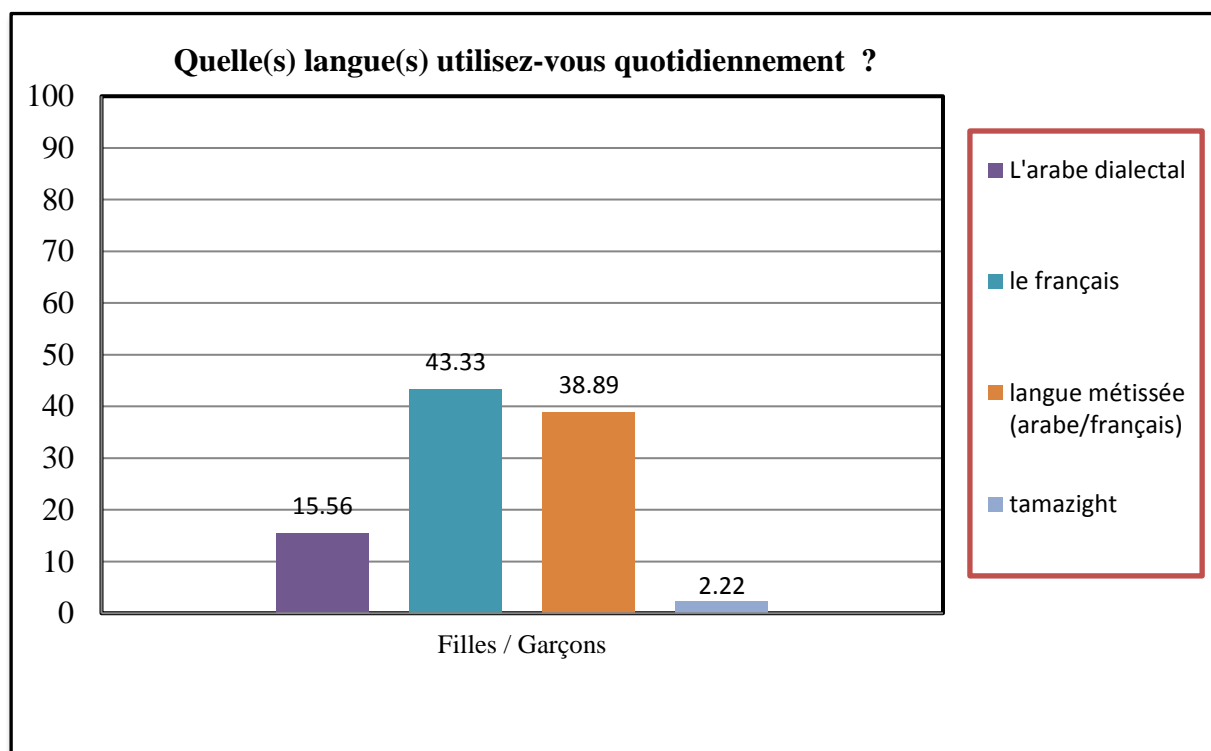


Graphique 2 : Répartition des enquêtés selon le choix de réponse.

Nous constatons que presque la majorité des étudiants, filles et garçons, soit 67,78% préfèrent s'exprimer dans une langue métissée (arabe / français) quand ils sont en famille. Tandis que seulement 28,89% parlent un arabe beaucoup plus algérien que standard sans s'en rendre compte que cet arabe (algérien) qu'ils utilisent est plein d'emprunts français bien façonnés, bien adaptés à leur prononciation arabe.

Les 3,33% représentent la minorité des enquêtés qui maîtrisent la langue française et qui l'utilisent quotidiennement entre les membres de leur famille ; ce qui détermine un milieu social bien défini, celui de la tranche d'intellectuels francophones. Le réseau parental joue un rôle prépondérant ; c'est la première instance dans laquelle se fait le processus d'acquisition de la langue. En effet ce sont les parents qui sont les premiers à se charger de transmettre la ou les langues à leurs enfants.

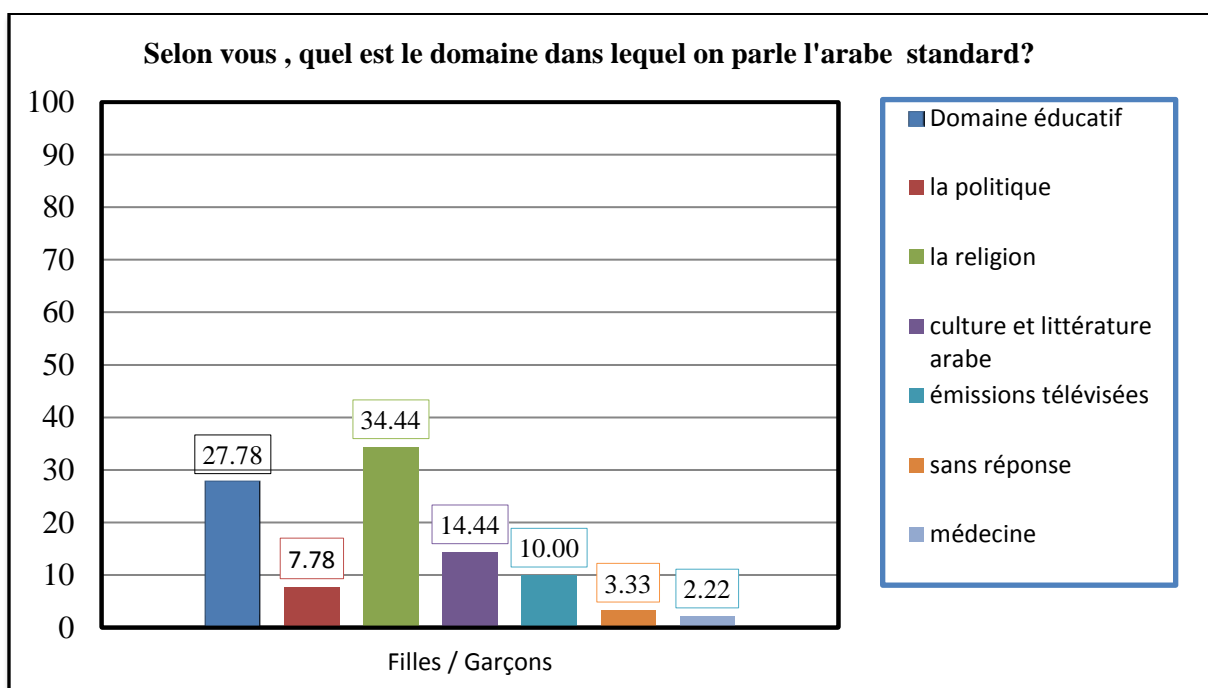
Question	B 2. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous quotidiennement (ou presque) ?			
Représentation / Sexe	L'arabe dialectal	le français	langue métissée(arabe/français)	tamazight
Filles / Garçons	14	39	35	2
	15,56	43,33	38,89	2,22



Graphique 3 : Répartition des enquêtés selon le choix de réponse.

Nous remarquons que la majorité des enquêtés soit 43,33% préfèrent utiliser la langue française quotidiennement ou presque puisque ce sont tous des étudiants au département de langue et littérature française. Ils sont confrontés couramment à cette langue dans leur milieu étudiant. Alors que la langue métissée (arabe/français) intervient en deuxième position à 38,89% d'utilisation, à un pourcentage qui n'est pas loin de la langue française. Quant à l'arabe dialectal, il se trouve à 15,56% d'utilisateurs, pour la plupart des environs de Mascara. Le tamazight est à 2,22% utilisé par la minorité mascarienne.

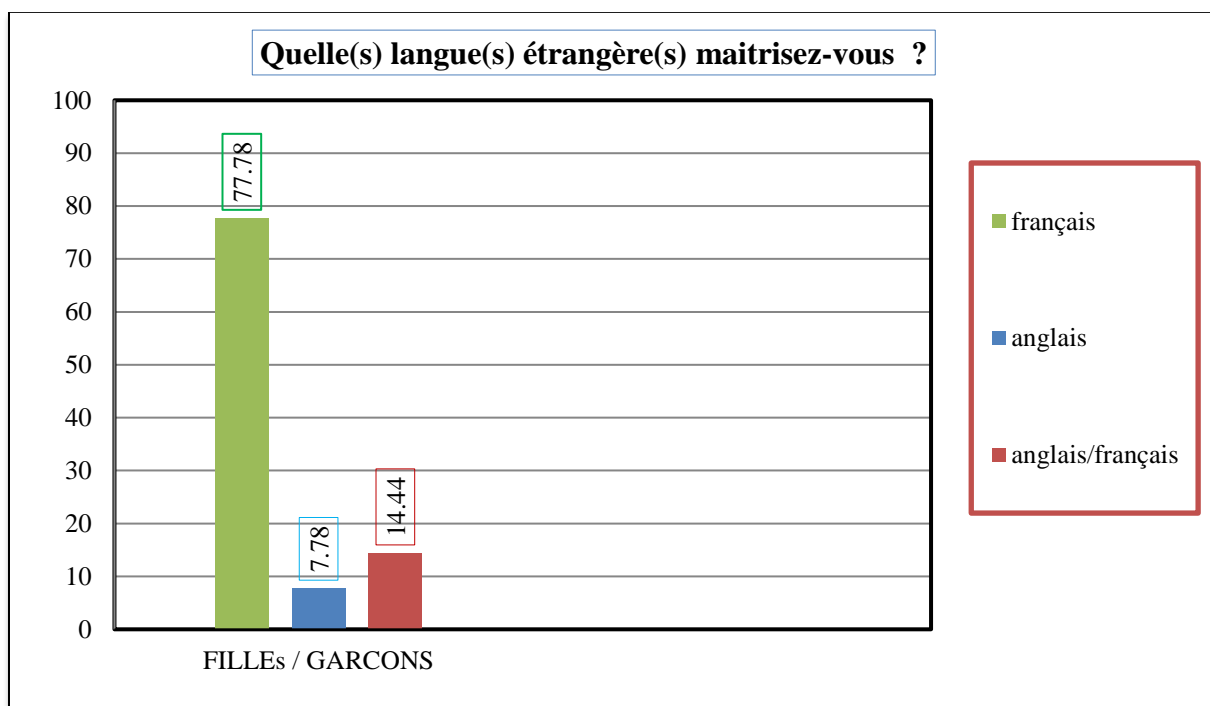
Question	B 3. Selon vous , quel est le domaine dans lequel on parle l'arabe standard?						
Représentation sexe	Domaine éducatif	la politique	la religion	culture et littérature arabe	émissions télévisées	sans réponse	médecine
Filles / Garçons	25	7	31	13	9	3	2
	27,78	7,78	34,44	14,44	10,00	3,33	2,22



Graphique 4: Répartition des enquêtés selon le choix de réponse.

Selon notre enquête, le domaine religieux est celui où on utilise le plus l'arabe (dialectal et classique). 34,44% des enquêtés ont été favorables à cette réponse. Après, intervient le domaine éducatif à 27,78% de ceux qui ont opté pour ce choix car la langue arabe est la langue officielle de l'Algérie et donc elle doit s'affirmer dans les domaines les plus sensibles représentant l'identité algérienne comme ceux de l'éducation, de la culture et de la littérature arabe. La politique et les émissions télévisées ont un pourcentage moindre, 7,78% et 10% seulement ont été en faveur de l'utilisation de l'arabe dans ces deux domaines où domine plutôt une langue métissée (arabe/français). Par contre, 2,22% des locuteurs pensent à l'utilisation de l'arabe en médecine alors que les études se font en langue française dans ce secteur.

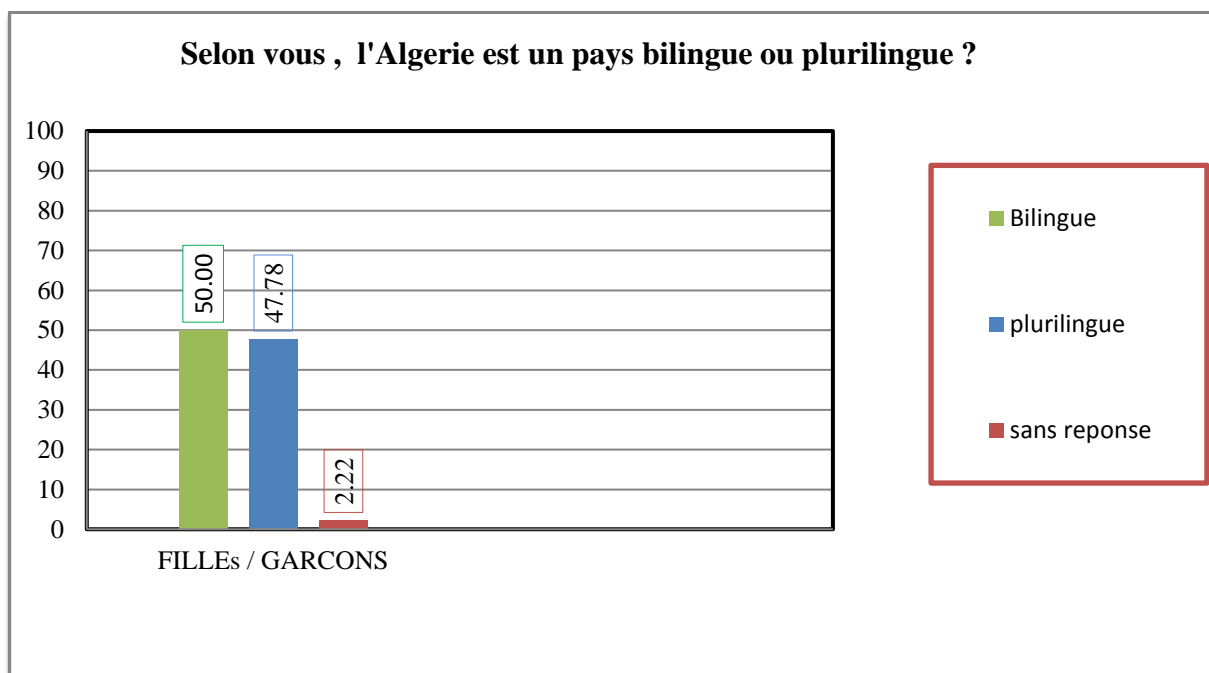
Question	B 4. Quelle(s) langue(s) étrangère(s) maîtrisez-vous ?		
<b>Représentation sexe</b>	français	anglais	anglais/français
Filles / Garçons	70	7	13
	77,78	7,78	14,44



Graphique 5: Répartition des enquêtés selon le choix de réponse.

Le premier choix linguistique des questionnés qui est la langue française, s'explique clairement par le fait qu'ils soient des étudiants de langue française. Selon le tableau ci-dessus, la majorité, soit 77,78% filles et garçons maîtrisent la langue française. Alors que ceux qui ont choisi l'anglais ou l'anglais/français sont ceux qui ont eux, pour la plupart, un parcours d'études en anglais dans une école de langues privée. Actuellement, avec les nouvelles technologies, les locuteurs mascariens s'intéressent à l'apprentissage de l'anglais, 7,78 d'entre eux maîtrisent cette langue et aspirent à faire des études à l'étranger.

Question	B 5. Selon vous , est-ce que l'Algerie est un pays bilingue ou plurilingue		
Représentation sexe	Bilingue	plurilingue	sans réponse
Filles / GarçonsS	45 50,00	43 47,78	2 2,22



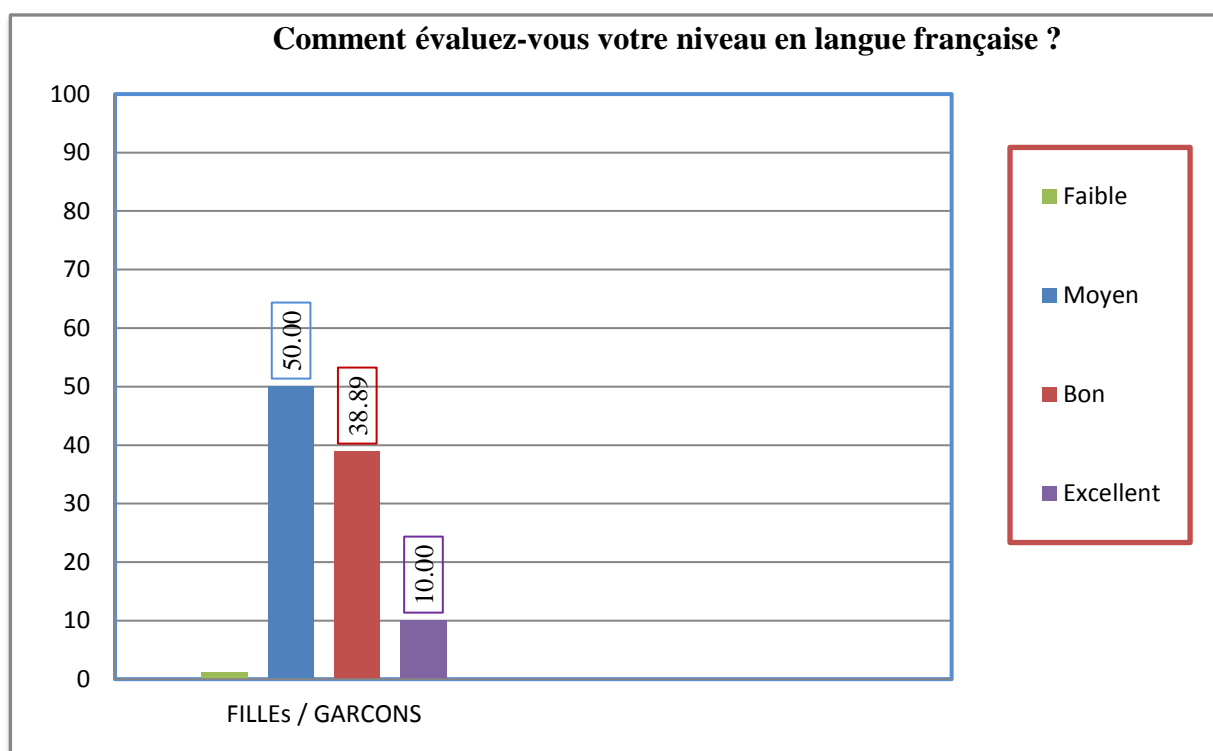
Graphique 6: Répartition des enquêtés selon le choix de réponse.

Cette question a été posée aux enquêtés dans le but de sonder leur maturité linguistique dans ce domaine puisque ce sont des étudiants de troisième (3<sup>ème</sup>) année licence « langue française » qui ont été déjà initiés à des cours sur le bilinguisme et le plurilinguisme.

Selon les chiffres dans le tableau ci-dessus, les informateurs sont majoritairement favorables au plurilinguisme, soit 50% ont répondu que l'Algérie est un pays plurilingue alors que 47,78% ont opté pour un pays bilingue. Cela peut s'expliquer par le fait que ces enquêtés étudient l'espagnol comme langue étrangère (en 3<sup>ème</sup> année licence, au département de français), sans oublier le tamazight considéré comme 2<sup>ème</sup> langue officielle en Algérie, en plus de la coexistence de plusieurs langues étrangères, parmi lesquelles l'anglais, l'espagnol, le turc et même le chinois.



Question	B 6. Comment évaluez-vous votre niveau en langue française ?			
Représentation sexe	Faible	Moyen	Bon	Excellent
Filles / Garçons	1	45	35	9
	1,11	50,00	38,89	10,00



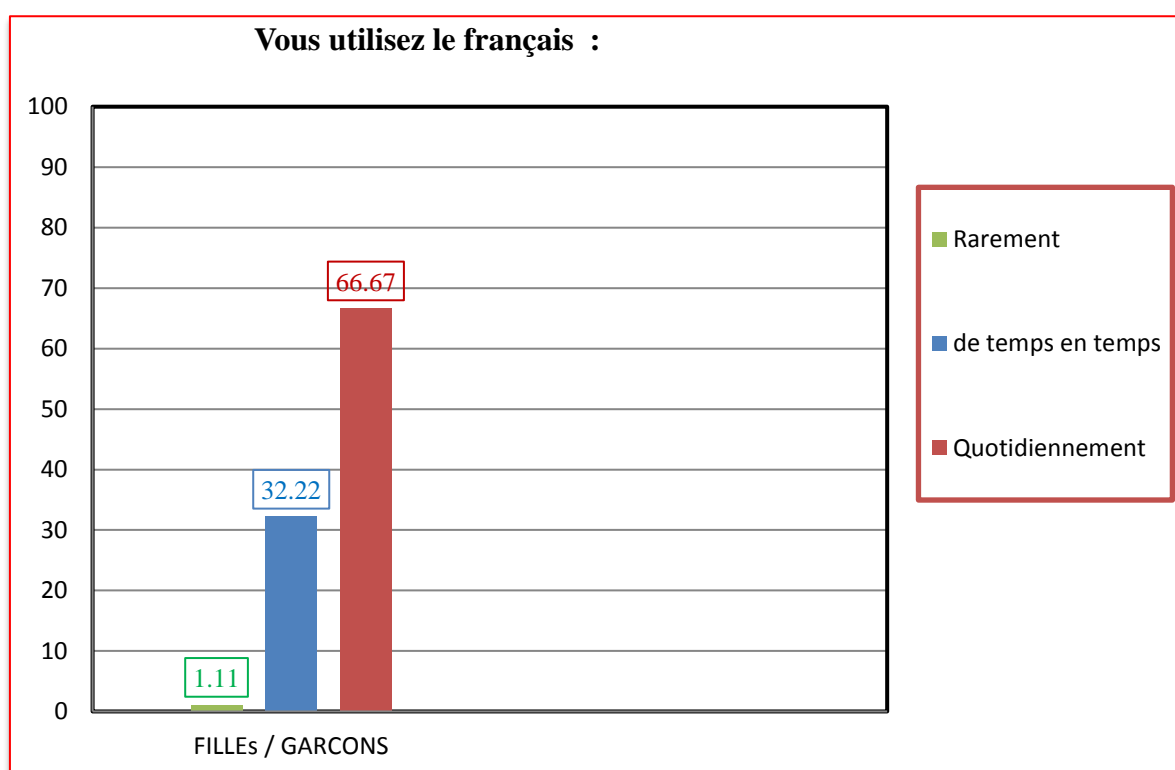
Graphique 7: Répartition des enquêtés selon le choix de réponse.

La moitié des enquêtés, soit 50%, ont répondu par « niveau moyen ». On reconnaît que cette question a été délicate pour certains et que c'est un peu difficile, pour un étudiant, de s'auto-évaluer. Pourtant, nous avons pu déceler, d'après les réponses des questionnés, que la majorité pense avoir un niveau moyen en langue française par rapport à d'autres dont le niveau semble bon, soit 38,89% et excellent 10%, alors que 1,11% ont un niveau faible.

- Vous utilisez le français : rarement – de temps en temps – quotidiennement.

En quelles occasions ?

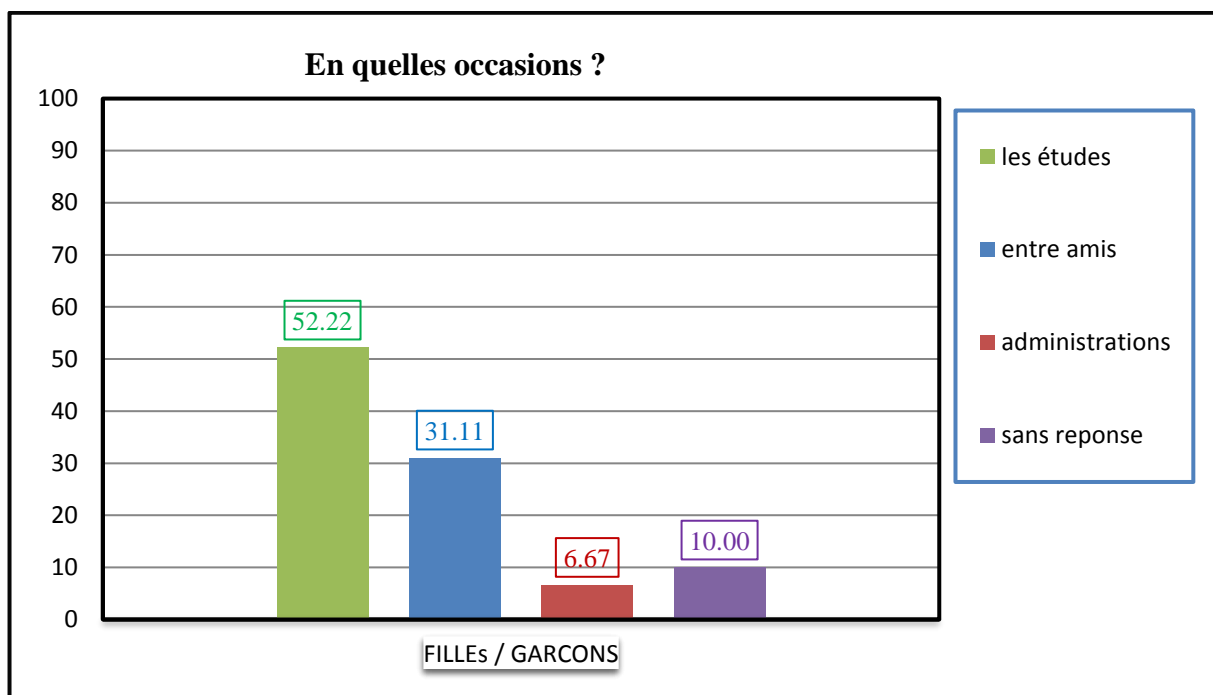
Question	B 7. Vous utilisez le français :		
Représentation sexe	Rarement	de temps en temps	Quotidiennement
Filles / Garçons	1	29	60
	1,11	32,22	66,67



Graphique 8: Répartition des enquêtés selon le choix de réponse.

Les données représentées dans le tableau ci-dessus font apparaître des résultats significatifs. On relève, tout d'abord, un taux de 66,67% enregistré chez la majorité des enquêtés qui utilisent le français quotidiennement. Nous constatons, donc, que les locuteurs disposent d'un bagage linguistique consistant en langue française qui leur permet l'utilisation quotidienne de cette langue. 32,22% utilisent le français de temps en temps alors que 1,11% l'emploient rarement. Ce fait est dû soit au processus d'acquisition de la langue et à l'incompétence langagière de certains des locuteurs ou à l'influence du milieu familial et social sur leurs façons de parler.

Question	B 7Bis. En quelles occasions ?			
<b>Représentation sexe</b>	<b>les études</b>	<b>entre amis</b>	<b>administrations</b>	<b>sans réponse</b>
Filles / Garçons	<b>47</b>	<b>28</b>	<b>6</b>	<b>9</b>
	<b>52,22</b>	<b>31,11</b>	<b>6,67</b>	<b>10,00</b>



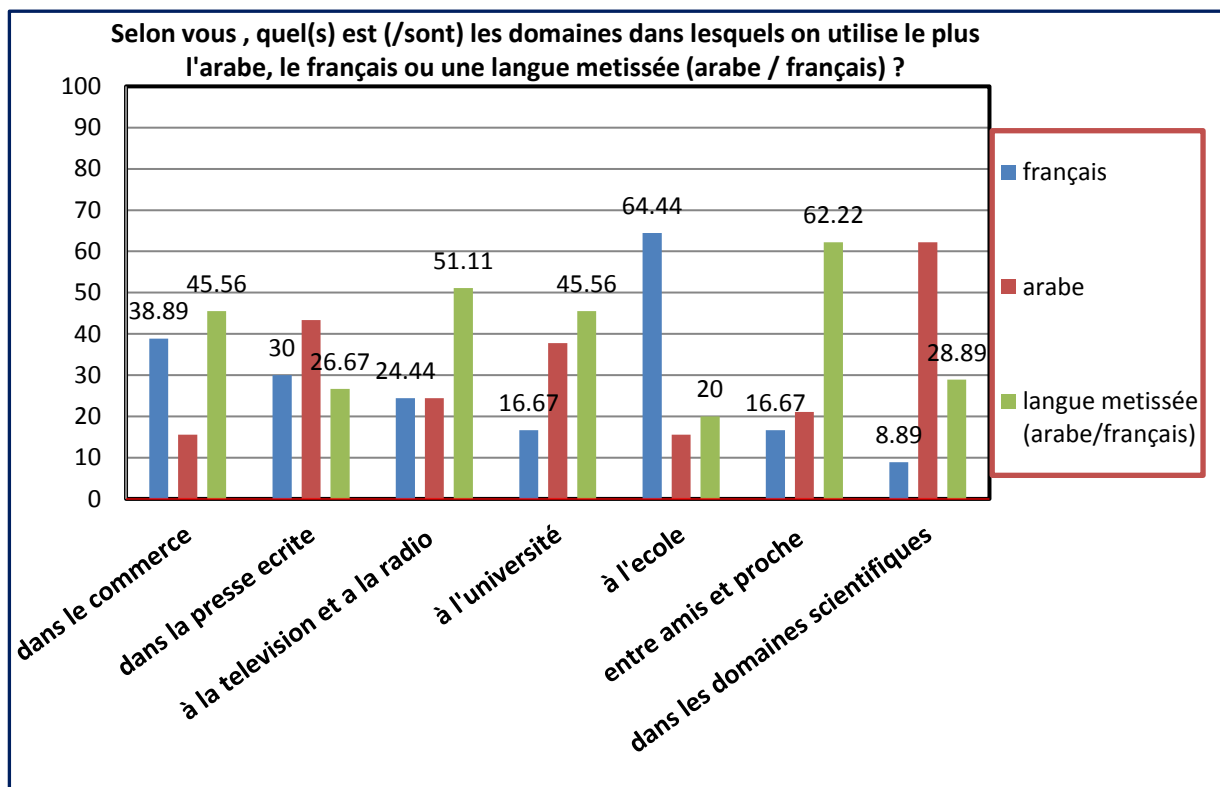
Graphique 9: Répartition des enquêtés selon le choix de réponse.

La majorité des enquêtés soit 52,22% ont répondu utiliser le français dans les études. Ce pourcentage est très significatif puisque ce sont des étudiants de français. D'autres, 31,11% préfèrent parler en langue française quand ils sont entre amis parce qu'ils ont baigné dans cette langue dès leur enfance ou qu'ils la considèrent comme langue valorisante et prestigieuse. Tandis que 6,67% emploient le français dans des administrations comme celle du département de français, par exemple, où l'étudiant est forcé parfois de parler en français avec le chef du département et ses enseignants.

<b>Question B 8. Selon vous , quel(s) est (/sont) les domaines dans lesquels on utilise le plus l'arabe, le français ou une langue métissée (arabe / français) ?</b>			
	<b>français</b>	<b>arabe</b>	<b>langue métissée (arabe/français)</b>
<b>dans le commerce</b>	<b>35</b>	<b>14</b>	<b>41</b>
<b>dans la presse écrite</b>	<b>27</b>	<b>39</b>	<b>24</b>
<b>à la télévision et a la radio</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>46</b>
<b>à l'université</b>	<b>15</b>	<b>34</b>	<b>41</b>
<b>à l'école</b>	<b>14</b>	<b>58</b>	<b>18</b>
<b>entre amis et proche</b>	<b>15</b>	<b>19</b>	<b>56</b>
<b>dans les domaines scientifiques</b>	<b>8</b>	<b>56</b>	<b>26</b>

<b>Question B 8. Selon vous , quel(s) est (/sont) les domaines dans lesquels on utilise le plus l'arabe, le français ou une langue métissée (arabe / français) ?</b>			
	<b>français</b>	<b>arabe</b>	<b>langue métissée (arabe/français)</b>
<b>dans le commerce</b>	<b>38,89</b>	<b>15,56</b>	<b>45,56</b>
<b>dans la presse écrite</b>	<b>30</b>	<b>43,33</b>	<b>26,67</b>
<b>à la télévision et a la radio</b>	<b>24,44</b>	<b>24,44</b>	<b>51,11</b>
<b>à l'université</b>	<b>16,67</b>	<b>37,78</b>	<b>45,56</b>
<b>à l'école</b>	<b>15,56</b>	<b>64,44</b>	<b>20</b>
<b>entre amis et proche</b>	<b>16,67</b>	<b>21,11</b>	<b>62,22</b>
<b>dans les domaines scientifiques</b>	<b>8,89</b>	<b>62,22</b>	<b>28,89</b>

Ces questions ont été posées dans le but de sonder les enquêtés sur leur choix des langues pour connaître ainsi leur profil sociolinguistique et voir s'ils sont favorables au métissage linguistique.



Graphique 10: Répartition des enquêtés selon le choix de réponse.

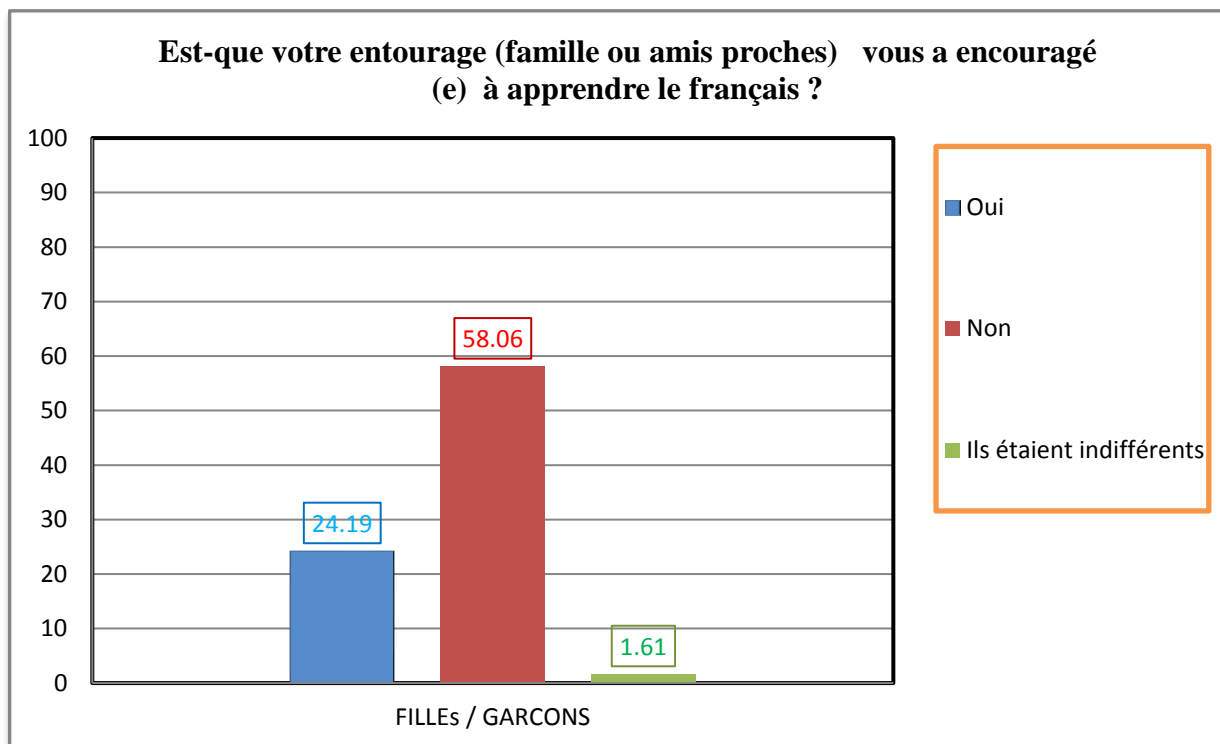
Ce tableau ci- dessus indique des résultats intéressants sur les domaines d'utilisation de l'arabe, du français ou d'une langue métissée où alternent arabe et français.

Nous constatons que le métissage linguistique l'emporte dans certains domaines comme celui « entre amis et proches » à 62, 22%. Les enquêtés préfèrent mélanger l'arabe et le français dans leurs communications quotidiennes pour se faire mieux comprendre.

D'après les pourcentages, nous remarquons aussi que les enquêtés estiment que le métissage linguistique est utilisé dans presque tous les domaines, que ce soit dans le commerce, à l'université avec un taux de 45,56%, à la télévision et à la radio 51,11% de réponses favorables.

Dans le domaine éducatif, à l'école (64,44%) et dans la presse écrite (43,33%), l'arabe, en tant que langue officielle, prend la première place.

Question	B 9. Est-que votre entourage (famille ou amis proches ) vous a encouragé (e) à apprendre le français ?		
Représentation sexe	Oui	Non	Ils étaient indifférents
Filles /Garçons	15 24,19	36 58,06	1 1,61

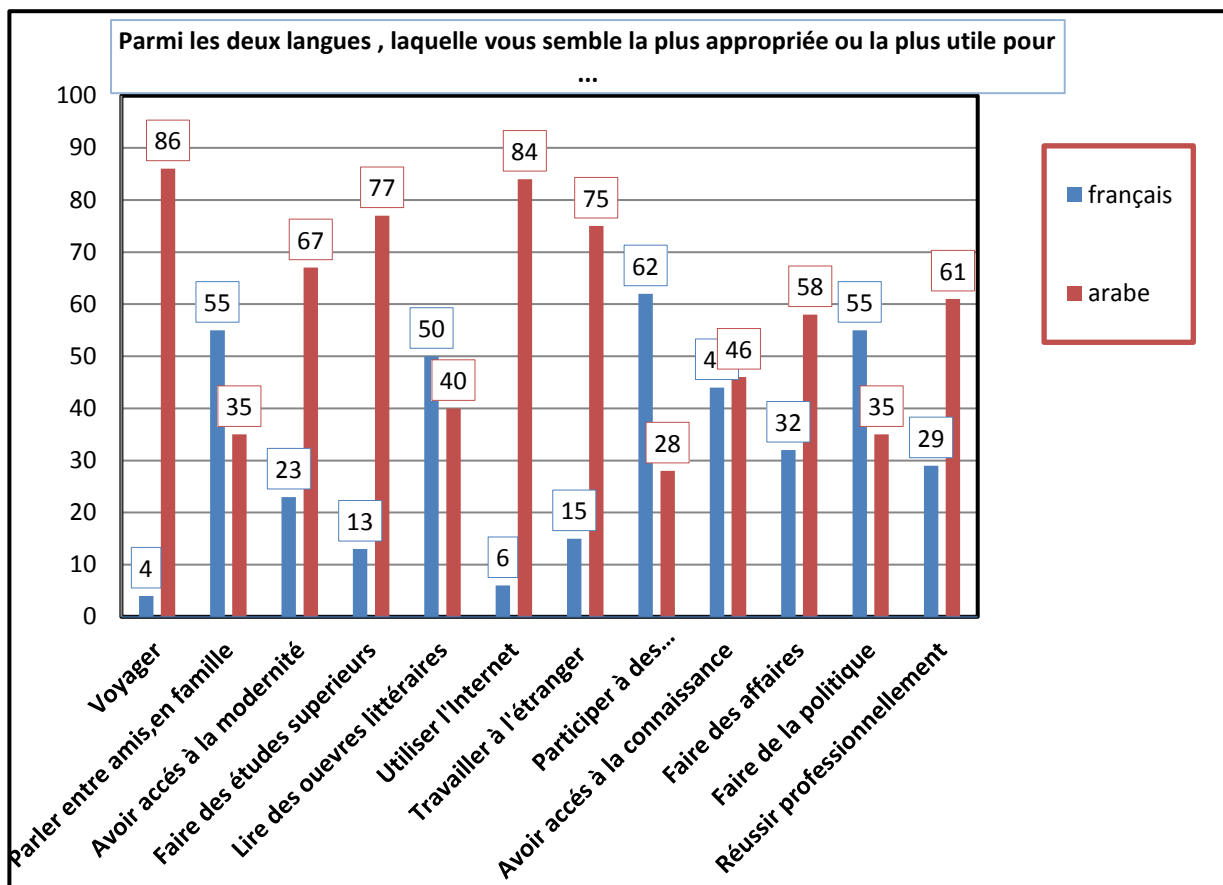


Graphique 11 : Répartition des enquêtés selon le choix de réponse.

D'après les résultats de ce tableau, la majorité des informateurs, 58,06%, n'ont pas eu la chance d'être encouragés par leur famille à apprendre la langue française. On pourrait l'expliquer par le fait que certaines familles valorisent l'apprentissage des matières scientifiques (mathématiques, informatique, technologie et surtout médecine). Alors que d'autres, une minorité, pensent le contraire et encouragent leurs enfants à apprendre le français, soit 24,19%. Ceux qui sont indifférents sont, pour la plupart, des illettrés.

**B 10. Parmi les deux langues, laquelle vous semble la plus appropriée ou la plus utile pour ...**

<b>Question</b>	<b>arabe</b>	<b>français</b>
<b>Voyager</b>	<b>4</b>	<b>86</b>
<b>Parler entre amis, en famille</b>	<b>55</b>	<b>35</b>
<b>Avoir accès à la modernité</b>	<b>23</b>	<b>67</b>
<b>Faire des études supérieures</b>	<b>13</b>	<b>77</b>
<b>Lire des œuvres littéraires</b>	<b>50</b>	<b>40</b>
<b>Utiliser l'Internet</b>	<b>6</b>	<b>84</b>
<b>Travailler à l'étranger</b>	<b>15</b>	<b>75</b>
<b>Participer à des manifestations culturelles</b>	<b>62</b>	<b>28</b>
<b>Avoir accès à la connaissance</b>	<b>44</b>	<b>46</b>
<b>Faire des affaires</b>	<b>32</b>	<b>58</b>
<b>Faire de la politique</b>	<b>55</b>	<b>35</b>
<b>Réussir professionnellement</b>	<b>29</b>	<b>61</b>



Graphique 12 : Répartition des enquêtés selon le choix de réponse.

D'après le graphe ci-dessus, nous remarquons que la langue française est considérée par les enquêtés comme la plus appropriée à voyager, à avoir accès à la modernité, à faire des études supérieures, à utiliser l'internet, à travailler à l'étranger, à avoir accès à la connaissance, à faire des affaires et à réussir professionnellement. Nous en déduisons donc que le français est vu par la majorité comme langue d'échange culturel, de modernité, de prestige et de réussite en Algérie. Quant à la langue arabe, elle a aussi son importance dans d'autres domaines, par exemple pour faire de la politique, dans la communication quotidienne entre amis et proches et même à participer à des manifestations culturelles et scientifiques.

Actuellement partout en Algérie, le français est devenu une nécessité, une stratégie pour se faire valoir, se faire une place importante dans la société et accéder facilement au monde du travail.



## **Conclusion et discussion des résultats:**

Les enquêtés mélangent les langues dans leur parler, ils les alternent pour se mettre à l'aise et pour se faire comprendre de leurs interlocuteurs. Ce sont des comportements langagiers parfois spontanés, en relation avec le caractère formel ou informel de la situation de communication.

A travers les résultats obtenus des réponses des locuteurs, nous constatons que la langue arabe est utilisée dans les espaces administratifs et scolaires due à l'officialisation de l'arabisation et à la politique linguistique en Algérie dont les lois favorisent l'utilisation de cette langue.

Les langues étrangères et particulièrement le français sont utilisés beaucoup plus dans les domaines universitaires, commerciaux et touristiques pour avoir accès à la connaissance, au savoir.

L'alternance codique est employée fréquemment dans le parler quotidien des informateurs. C'est un moyen de communication usuel, simple et rapide pour se faire comprendre.

Nous remarquons d'après ces résultats que le besoin de la langue française se manifeste beaucoup plus dans le milieu professionnel vu qu'elle est considérée, par la plupart, comme langue de prestige, de civilisation et de réussite. La compétence en français est également sollicitée dans la vie sociale et familiale.

La langue la plus couramment utilisée par les locuteurs reste une langue métissée où alterne arabe dialectal et français, qui rend compte parfaitement de leur moi profond, de leurs émotions et de leurs représentations.

## 2-Evaluation des compétences linguistiques des locuteurs mascariens :

Comme nous l'avons signalé au départ (1<sup>er</sup> chapitre), notre échantillon d'analyse dans cette partie est composé d'informateurs de la ville de Mascara, des étudiants en préparation d'un DEUA en langue française. Leur but est le perfectionnement linguistique dans cette langue. La majorité d'entre eux sont des cadres (médecins, ingénieurs, juristes, techniciens supérieurs) et des étudiants d'autres filières. Notre choix s'est porté sur une vingtaine d'entre eux âgés de 20 à 62 ans. Puisque nous sommes leur enseignante, nous savons qu'ils sont capables de faire une auto-évaluation de leurs compétences linguistiques.

D'après leurs réponses aux questions posées, nous pouvons évaluer leur maîtrise de la langue arabe et française.

Pour mener à bien notre enquête, trois questions ont été posées aux enquêtés :

- Comment évaluez-vous votre compétence en langue française ? Suffisante ou insuffisante et pourquoi ?
- Si vous avez une compétence insuffisante, espérez-vous l'améliorer ?
- Préférez-vous alterner l'arabe et le français quand vous parlez avec vos proches, vos amis, vos supérieurs ou autres ?

Parmi les réponses que nous avons recueillies auprès des enquêtés, nous avons celles de :

Habib, un administrateur, âgé de 47ans :

- *« Je me sens incompetent en langue française par contre je maîtrise assez bien l'arabe. L'arabe est la langue du Coran.*
- *J'espère m'améliorer en langue française parce que j'ai besoin de cette langue dans mon travail.*
- *J'utilise le français uniquement quand je suis avec des étrangers, mais un français « haché », incorrecte car je ne maîtrise pas la grammaire. Par contre, quand je suis avec des amis, j'utilise une langue métissée, arabe et français. »*

Fatiha, étudiante en master en sciences économie, âgée de 28 ans :

- *« Je trouve ma compétence en langue française insuffisante parce que jusqu'à présent je n'arrive pas à parler cette langue couramment et toujours je découvre des difficultés à comprendre certains mots.*
- *J'espère m'améliorer un jour en lisant des livres en français ; j'ai besoin de cette langue quand je serai un attaché administratif inshallah. D'un autre côté, les langues, en général, nous donnent la confiance en soi et nous aident à construire une forte personnalité.*
- *Quand je suis avec mes amies, je préfère parler en arabe dialectal, c'est ma langue maternelle mais notre parler est plein de mots français. »*

Chaima, étudiante en 1<sup>ère</sup> année médecine, âgée de 24 ans :

- *« Mon français est faible mais je constate que la langue française est en déclin en Algérie puisqu'on ne l'utilise pas dans nos conversations quotidiennes.*
- *J'espère et je souhaite être bonne en français, j'ai besoin de cette langue dans mes études.*
- *J'alterne l'arabe et le français quand je suis avec des amies mais tout le monde le fait. L'arabe est la langue de la religion et le français est la langue du savoir mais je préfère parler arabe pour me faire mieux comprendre. »*

Wahiba, médecin anesthésiste, âgée de 35 ans :

- *« Franchement, ma compétence en langue française est insuffisante. Le français est une langue riche, il faut le parler souvent pour le maîtriser.*
- *J'espère un jour m'améliorer, il faut être ambitieux pour en savoir plus.*
- *Oui, je préfère alterner les deux langues, l'arabe et le français, je me sens plus à l'aise quand je parle : quand tu ne trouves pas le mot en français, tu le trouves en arabe et vice-versa. Avec mes supérieurs, je parle en français. En tant qu'arabo-musulmane, je préfère aussi maîtriser l'arabe, la langue du Coran. »*

Hadj, cadre bancaire, âgé de 50 ans :

- « *Quelques insuffisances qui ne sont d'ailleurs pas pesantes, sont à signaler.*
- *Néanmoins, mes pratiques quotidiennes sont pratiquement en langue françaises.*

*Une attention personnelle et particulière est consacrée quant à une prise en charge des lacunes constatées ; des efforts considérables sont déployés à ce propos.*

- *Je préfère utiliser l'arabe par respect à ma religion et surtout en tant que langue d'identité ensuite, la langue française par obligation. »*

Lehcène, employé de banque, âgé de 57 ans :

- « *J'ai poursuivi mes études en langue française et tout mon quotidien est en français. Ma culture est en langue française. Je lis les journaux d'expression française.*
- *Mes conversations avec mes amis sont en arabe algérien où j'alterne arabe et français.*
- *J'ai toujours préféré discuter dans les deux langues. La langue française, je l'utilise beaucoup au travail. »*

Mustapha, employé de bureau, 30 ans :

- « *Ma compétence en langue française est assez bonne parce qu'elle est très facile et très pratique à parler.*
- *Je préfère la langue française parce qu'elle est souple dans les communications. »*

Anissa, cadre d'exploitation, 23 ans :

- « *Je m'estime bonne en langue française parce que je fais tout pour la pratiquer quotidiennement. Elle est aussi la plus utilisée dans notre établissement.*
- *Oui, j'aime aussi alterner l'arabe et le français dans mes conversations. »*

Assia, ingénieur en informatique, âgée de 25 ans :

- « *Je trouve ma compétence en langue française suffisante surtout dans mon travail.*
- *Oui, j'espère l'améliorer encore plus parce que le français est une langue de prestige, elle fortifie la personnalité et donne une confiance en soi.*

- *Je préfère parler une langue métissée avec mes proches et mes amis et le français avec mes supérieurs. »*

Aounia, étudiante à l'université de Mascara, âgée de 20 ans :

- *« Ma compétence en langue française est insuffisante parce que je ne peux pas écrire un paragraphe sans qu'il ne soit plein de fautes.*
- *Oui, j'ai l'intention de m'améliorer, c'est pour ça que je suis à L'UFC (l'université de la formation continue). J'ai besoin de cette langue dans le domaine académique et professionnel.*
- *Je préfère alterner les deux langues quand je suis avec des amies. »*

Zaza, infirmière de bloc, 22 ans :

- *« Mes compétences en langue française sont insuffisantes car je suis plus arabophone que francophone et au lycée, les cours en langue française étaient très limités.*
- *Bien sûr, je souhaite améliorer mes compétences dans cette langue et pouvoir mieux communiquer avec ceux qui la maîtrisent.*
- *Oui, l'arabe et le français sont les langues les plus alternées dans notre pays. »*

Nadia, chirurgien, 32 ans :

- *« Insuffisante mais je l'utilise couramment.*
- *Oui, au moins les deux langues pour mieux s'exprimer dans la société.*
- *Avec mes proches, mes amies d'enfance, je préfère parler la langue arabe ; avec les autres, médecins et supérieurs, j'utilise le français. »*

Khadidja, annexe de conservation, âgée de 35 ans :

- *« Je vois que ma compétence en langue française est insuffisante parce que je l'utilise seulement dans le domaine des études.*
- *Oui, j'espère l'améliorer parce que j'en ai besoin pour consulter des livres dans cette langue qui me serviront dans mes études.*
- *Généralement, je préfère parler en arabe mais il y a des moments où je dois m'exprimer en français. »*

Mohamed, retraité, âgé de 62 ans :

- *« La langue française est ma langue maternelle et ma compétence dans cette langue est plus que suffisante.*
- *Pas d'insuffisance, je maîtrise les deux langues.*
- *Avec mes proches, j'alterne les deux langues pour me faire mieux comprendre. »*

Belatrèche, médecin, âgé de 54 ans :

- *« Je me sens incompetent en langue française car c'est une langue riche et pour la maîtriser parfaitement, il faut habiter en France et côtoyer les français.*
- *Oui, j'aimerai bien me perfectionner dans cette langue, c'est la raison pour laquelle je me suis inscrit à l'U.F.C. Je préfère surtout maîtriser l'écrit.*
- *Avec mes supérieurs, je leur parle en français par respect, mais avec mes proches et amis, j'alterne les deux langues. »*

Abdelkader, chef de service à la B.D.L., âgé de 50 ans :

- *« Les années 80, pendant mes études, j'étais bilingue et donc je me sens assez bon en langue française.*
- *Oui, pour avoir d'autres diplômes qui me serviront dans ma carrière professionnelle.*
- *Selon la personne avec qui je parle mais la plupart du temps, je préfère alterner les deux langues. »*

Lamine, chargé d'étude, âgé de 31 ans :

- *« J'ai un bagage insuffisant en langue française et je fais beaucoup de fautes d'orthographe.*
- *Oui, pour que je puisse l'utiliser au travail et dans ma vie quotidienne.*
- *Avec mes proches et mes amis, j'alterne les deux langues mais en Algérie, on ne peut pas faire autrement. »*

Fadia, employée de bureau, âgée de 38 ans :

- « *Je comprends la langue française, je peux la lire et la parler facilement mais à l'écrit, je fais des fautes.*
- *Oui, bien sûr, c'est mon désir le plus cher.*
- *Oui, j'alterne les deux langues. »*

Yacine, administrateur, âgé de 31 ans :

- « *Je fais des efforts énormes pour pratiquer cette langue.*
- *Oui, car la langue française est importante en Algérie dans tous les domaines.*
- *Oui, tout le monde le fait en Algérie. Je préfère alterner les deux langues. »*

Mohamed, administrateur, âgé de 45 ans :

- « *Je maîtrise la langue française parfaitement.*
- *Je me sens compétent en langue française mais j'ai besoin de diplômes dans ma profession pour monter en grade.*
- *J'utilise les deux langues. »*

## a- Analyse des résultats : Tableau1- Q1

### QUESTION 1:

- Comment évaluez-vous votre compétence en langue française ? Suffisante ou insuffisante et pourquoi ?

Sexe réponse	Masculin		Féminin		Somme générale	
	redondance	pourcentage	redondance	pourcentage	Somme redondance	Somme pourcentage
suffisante	3	15%	3	15 %	6	30 %
insuffisante	4	20%	7	35 %	11	55 %
autres	2	10%	1	5 %	3	15 %
	9	45%	11	55 %	20	100 %

**Tableau n° 1-Q1**

A la question une, plusieurs réponses ont été données par les personnes interrogées.

Les réponses sont :

- « *Je me sens incompétent en langue française par contre je maîtrise assez bien l'arabe. L'arabe est la langue du Coran.*
- *Je trouve ma compétence en langue française insuffisante parce que jusqu'à présent je n'arrive pas à parler cette langue couramment et toujours je découvre des difficultés à comprendre certains mots.*
- *Mon français est faible mais je constate que la langue française est en déclin en Algérie puisqu'on ne l'utilise pas dans nos conversations quotidiennes.*
- *Franchement, ma compétence en langue française est insuffisante. Le français est une langue riche, il faut le parler souvent pour le maîtriser.*
- *Franchement, ma compétence en langue française est insuffisante. Le français est une langue riche, il faut le parler souvent pour le maîtriser.*
- *J'ai poursuivi mes études en langue française et tout mon quotidien est en français. Ma culture est en langue française. Je lis les journaux d'expression française.*



- *Ma compétence en langue française est assez bonne parce qu'elle est très facile et très pratique à parler.*
- *Je m'estime bonne en langue française parce que je fais tout pour la pratiquer quotidiennement. Elle est aussi la plus utilisée dans notre établissement.*
- *Je trouve ma compétence en langue française suffisante surtout dans mon travail.*
- *Ma compétence en langue française est insuffisante parce que je ne peux pas écrire un paragraphe sans qu'il ne soit plein de fautes.*
- *Mes compétences en langue française sont insuffisantes car je suis plus arabophone que francophone et au lycée, les cours en langue française étaient très limités.*
- *Insuffisante mais je l'utilise couramment.*
- *Je vois que ma compétence en langue française est insuffisante parce que je l'utilise seulement dans le domaine des études.*
- *La langue française est ma langue maternelle et ma compétence dans cette langue est plus que suffisante.*
- *Je me sens incompetent en langue française car c'est une langue riche et pour la maîtriser parfaitement, il faut habiter en France et côtoyer les français.*
- *Les années 80, pendant mes études, j'étais bilingue et donc je me sens assez bon en langue française.*
- *J'ai un bagage insuffisant en langue française et je fais beaucoup de fautes d'orthographe.*
- *Je comprends la langue française, je peux la lire et la parler facilement mais à l'écrit, je fais des fautes.*
- *Je fais des efforts énormes pour pratiquer cette langue.*
- *Je maîtrise la langue française parfaitement. »*

Nous avons opté à diviser notre tableau en deux parties, une réservée pour les femmes et l'autre pour les hommes.

Du sexe masculin, trois ont répondu par « suffisante », cela représente 25% de la gente masculine. Quatre autres ont répondu par « insuffisante » donnant un taux de 20%. Deux autres personnes ont donné d'autres réponses avec d'autres justifications, ce qui équivaut à 10%.

Pour ce qui est de la gente féminine, trois des interrogées ont répondu par « suffisante », ce qui représente 15%. Sept autres ont répondu à la première question par « insuffisante » et cela représente un taux de 35%. Et une autre personne a donné une autre réponse que celle qui leur a été proposée représentant 5%.

Si nous établissons un constat général des deux parties, nous avons 40% des personnes questionnées que ce soit pour les filles ou les garçons dont la réponse a été « suffisante ».

Les propos de Dabène (1994 :191) rejoignent les réponses des locuteurs : « *La maîtrise d'une langue dotée d'un certain prestige représentera, pour l'individu, un bien appréciable, dans la mesure où il la considérera comme un atout pour son image et sa position sociale, et où il en attendra des bénéfices pour une éventuelle progression.* »<sup>162</sup>

Une de l'ensemble des personnes interrogées a expliqué concernant cette question que la langue française est en déclin en Algérie puisqu'on ne l'utilise pas dans nos conversations quotidiennes.

Cet état de fait de la langue française, Y.Derradji l'explique clairement :

« *L'observation des pratiques langagières en situation des locuteurs algériens montre une transgression "relative" du code de la langue française aussi bien au niveau de l'écrit que de l'oral. Transgression relative parce qu'elle est*

---

<sup>162</sup> Dabène, L. 1994, « *Repères sociolinguistique pour l'enseignement des langues* », Paris, Hachette, p.191

*dans bien des cas régulée par les modalités d'emploi de la langue française dans un espace sociolinguistique traversé par des tensions et des rapports conflictuels qu'entretiennent quatre langues présentes sur le marché linguistique L'observation des pratiques langagières en situation des locuteurs algériens montre une transgression "relative" du code de la langue française aussi bien au niveau de l'écrit que de l'oral. Transgression relative parce qu'elle est dans bien des cas régulée par les modalités d'emploi de la langue française dans un espace sociolinguistique traversé par des tensions et des rapports conflictuels qu'entretiennent quatre langues présentes sur le marché linguistique. »<sup>163</sup>*

Une autre aussi a exprimé que les cours en langue française étaient très limités et une autre personne des interrogées a ajouté qu'elle ne l'utilise que dans le domaine des études ; ces trois dernières réponses donnent un taux de 15%, représentant respectivement 5% pour chaque personne.

Donc, la majorité des entretenus pense que leur compétence en langue française est insuffisante, car cette langue est moins utilisée dans leur environnement social.

---

<sup>163</sup> Yacine Derradji « Le français en algérie : langue emprunteuse et empruntée », [www.unice.fr/bcl/ofcaf/13/derradji.html](http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/13/derradji.html)

**b- Analyse des résultats : Tableau2- Q2**

**QUESTION 2:**

- Si vous avez une compétence insuffisante, espérez-vous l'améliorer ?

Sexe réponse	Masculin		Féminin		Somme générale	
	redondance	pourcentage	redondance	pourcentage	Somme redondance	Somme pourcentage
Oui	7	35%	9	45 %	16	80 %
Non	-	-	-	-	-	-
Autres	3	15%	1	5 %	4	20 %
	10	50%	10	50 %	20	100 %

**Tableau n° 2-Q2**

A la question deux, nous avons collecté les réponses suivantes :

- « *J'espère m'améliorer en langue française parce que j'ai besoin de cette langue dans mon travail.*
- *J'espère m'améliorer un jour en lisant des livres en français ; j'ai besoin de cette langue quand je serai un attaché administratif inchallah. D'un autre côté, les langues, en général, nous donnent la confiance en soi et nous aident à construire une forte personnalité.*
- *J'espère et je souhaite être bonne en français, j'ai besoin de cette langue dans mes études.*
- *J'espère un jour m'améliorer, il faut être ambitieux pour en savoir plus.*
- *Néanmoins, mes pratiques quotidiennes sont pratiquement en langue françaises.*
- *Une attention personnelle et particulière est consacrée quant à une prise en charge des lacunes constatées ; des efforts considérables sont déployés à ce propos.*
- *Oui, j'espère l'améliorer encore plus parce que le français est une langue de prestige, elle fortifie la personnalité et donne une confiance en soi.*
- *Oui, j'ai l'intention de m'améliorer, c'est pour ça que je suis à L'UFC (l'université de la formation continue). J'ai besoin de cette langue dans le domaine académique et professionnel.*

- *Bien sûr, je souhaite améliorer mes compétences dans cette langue et pouvoir mieux communiquer avec ceux qui la maîtrisent.*
- *Oui, au moins les deux langues pour mieux s'exprimer dans la société.*
- *Oui, j'espère l'améliorer parce que j'en ai besoin pour consulter des livres dans cette langue qui me serviront dans mes études.*
- *Pas d'insuffisance, je maîtrise les deux langues. Etre à l'U.F.C. est pour moi, un passe-temps.*
- *Oui, j'aimerai bien me perfectionner dans cette langue, c'est la raison pour laquelle je me suis inscrit à l'U.F.C. Je préfère surtout maîtriser l'écrit.*
- *Oui, pour avoir d'autres diplômes qui me serviront dans ma carrière professionnelle.*
- *Oui, pour que je puisse l'utiliser au travail et dans ma vie quotidienne.*
- *Oui, bien sûr, c'est mon désir le plus cher.*
- *Oui, car la langue française est importante en Algérie dans tous les domaines.*
- *Je me sens compétent en langue française mais j'ai besoin de diplômes dans ma profession pour monter en grade. »*

Pour la seconde question, nous avons remarqué que les réponses sont plus directes. Ce qui nous a facilité la tâche concernant l'établissement du tableau et aussi le calcul du pourcentage. Toujours concernant la gente masculine, sept des personnes interrogées ont répondu par « oui » qui représente un taux de 35%, par contre aucun des informateurs n'a répondu par « non ».

Concernant la gente féminine, neuf personnes ont répondu par « oui », ce qui représente 45%. Une seule personne a donné la réponse suivante « *Pas d'insuffisance, je maîtrise les deux langues. Etre à l'U.F.C. est pour moi, un passe-temps* » équivalent à 5% des personnes sondées.

La grande majorité des questionnées ont répondu à cette question par « oui » représentant 80% de la totalité des personnes interrogées. Nul n'a répondu par « non » à cette question, tandis que 20% ont répondu par d'autres réponses tout en fournissant des explications personnelles.

A travers les réponses recueillies de l'entretien, nous constatons qu'une majorité pense à développer ses compétences en langue française, car, même s'ils ne l'utilisent pas fréquemment, ils s'en servent dans des échanges discursifs.

Donc, à travers leurs réponses, le français est vraiment indispensable dans leur quotidien. Nous en déduisons que cette langue est préférée de la part des locuteurs interrogés. Cela ne les empêche pas de l'alterner avec l'arabe dans leurs pratiques linguistiques quotidiennes.

Nous ajoutons également, que la plupart des locuteurs ont connu le même système éducatif et par conséquent ont suivi les mêmes formations quant au FLE (français langue étrangère), ce qui les incite à poursuivre d'autres formations de renforcement linguistique.

**c- Analyse des résultats : Tableau 3- Q3**

**QUESTION 3:**

- Préférez-vous alterner l'arabe et le français quand vous parlez avec vos proches, vos amis, vos supérieurs ou autres ?

Sexe réponse	Masculin		Féminin		Somme générale	
	redondance	pourcentage	redondance	pourcentage	Somme redondance	Somme pourcentage
Oui	8	40%	8	40 %	16	80%
Non	-	-	1	5%	1	5%
autres	2	10%	1	5 %	3	15 %
	10	50%	10	50%	20	100 %

**Tableau n° 3-Q3**

Pour ce qui est de la question trois, nous avons pu recueillir les réponses citées ci-dessous :

- *« J'utilise le français uniquement quand je suis avec des étrangers, mais un français « haché », incorrecte car je ne maîtrise pas la grammaire. Par contre, quand je suis avec des amis, j'utilise une langue métissée, arabe et français.*
- *Quand je suis avec mes amies, je préfère parler en arabe dialectal, c'est ma langue maternelle mais notre parler est plein de mots en français.*
- *J'alterne l'arabe et le français quand je suis avec des amies mais tout le monde le fait. L'arabe est la langue de la religion et le français est la langue du savoir mais je préfère parler arabe pour me faire mieux comprendre.*
- *Oui, je préfère alterner les deux langues, l'arabe et le français, je me sens plus à l'aise quand je parle : quand tu ne trouves pas le mot en français, tu le trouves en arabe et*

*vice-versa. Avec mes supérieurs, je parle en français. En tant qu'arabo-musulmane, je préfère aussi maîtriser l'arabe, la langue du Coran.*

- *Je préfère utiliser l'arabe par respect à ma religion et surtout en tant que langue d'identité ensuite, la langue française par obligation.*
- *Mes conversations avec mes amis sont en arabe algérien où j'alterne arabe et français.*
- *J'ai toujours préféré discuter dans les deux langues. La langue française, je l'utilise beaucoup au travail.*
- *Je préfère la langue française parce qu'elle est souple dans les communications.*
- *Oui, j'aime aussi alterner l'arabe et le français dans mes conversations.*
- *Je préfère parler une langue métissée avec mes proches et mes amis et le français avec mes supérieurs.*
- *Je préfère alterner les deux langues quand je suis avec des amis.*
- *Oui, l'arabe et le français sont les langues les plus alternées dans notre pays.*
- *Avec mes proches, mes amies d'enfance, je préfère parler la langue arabe ; avec les autres, médecins et supérieurs, j'utilise le français.*
- *Généralement, je préfère parler en arabe mais il y a des moments où je dois m'exprimer en français.*
- *Avec mes proches, j'alterne les deux langues pour me faire mieux comprendre.*
- *Avec mes supérieurs, je parle en français par respect, mais avec les proches et les amis, j'alterne les deux langues.*
- *Selon la personne avec qui je parle mais la plupart du temps, je préfère alterner les deux langues.*
- *Avec mes proches et mes amis, j'alterne les deux langues mais en Algérie, on ne peut pas faire autrement.*
- *Oui, j'alterne les deux langues.*
- *Oui, tout le monde le fait en Algérie. Je préfère alterner les deux langues.*
- *J'utilise les deux langues. »*



Pour cette dernière question, le taux des réponses des femmes était presque identique par rapport à celui des hommes, puisque huit des locuteurs ont répondu par « oui », ce qui représente un taux identique de 40% à chacune, par contre trois autres personnes ont donné d'autres réponses que celles proposées lors de l'entretien, soit d'un taux de 15%.

A travers les informations recueillies sur la troisième question, les personnes interrogées ont exprimé qu'elles préfèrent alterner les deux langues, français et arabe. Certaines personnes interrogées ont justifié cette alternance codique par le fait qu'ils l'utilisent par respect à leurs interlocuteurs amis et proches et pour être plus à l'aise dans l'échange communicationnel.

#### d- Conclusion :

A partir des résultats obtenus sur les compétences langagières, sur le niveau de maîtrise de la langue arabe et française des locuteurs mascariens, nous avons remarqué que la langue française est souvent utilisée dans leurs études ou lieux de travail. Elle est considérée comme langue de prestige par les francophones, les cadres et les personnes instruites, voire un outil de communication entre eux. Cette dernière classe de locuteurs explique que le français leur est familier dans leur domaine d'activité, car elle l'utilise quotidiennement. Et parfois, les locuteurs mélangent les deux langues, arabe et français, dans leur milieu familial et social. Sinon, la grande majorité des interrogés s'exprime, dans son quotidien, en alternant les deux codes linguistiques ; l'arabe dialectal et le français.

D'après les réponses des locuteurs mascariens,

- « *En tant qu'arabo-musulmane, je préfère aussi maîtriser l'arabe, la langue du Coran.* »
- « *Je préfère utiliser l'arabe par respect à ma religion et surtout en tant que langue d'identité ensuite, la langue française par obligation.* »
- « *Avec mes supérieurs, je parle en français par respect...* »
- « *Le français est une langue de prestige, elle fortifie la personnalité et donne une confiance en soi.* »

Nous pouvons connaître leurs représentations par rapport à leur choix de langues : arabe algérien et français. Le terme « représentation » a été étudié dans différentes disciplines, en sciences du langage, sociologie, psychologie, anthropologie, etc.

Denise Jodelet le définit clairement : « *Nous avons toujours besoin de savoir à quoi nous en tenir avec le monde qui nous entoure. Il faut bien s'y ajuster, s'y conduire, le maîtriser physiquement ou intellectuellement, identifier et résoudre les problèmes qu'il pose. C'est pourquoi nous fabriquons des représentations.* »<sup>164</sup> (1989 :31)

---

<sup>164</sup> Jodelet D. 1989, « *Les représentations sociales* », PUF, Paris, P.31.

Les représentations sur la langue arabe et française diffèrent d'un groupe à un autre des locuteurs interrogés. Le groupe francophone maîtrisant le français valorise cette langue et la considère comme langue de prestige, de réussite et de modernité, alors que les autres voient dans la langue arabe, une langue « sacrée, la langue du coran et de la religion musulmane, il faut donc la parler parce qu'elle représente leur identité algérienne, arabo-musulmane.

De nos résultats, nous pouvons en déduire aussi que la situation du métissage linguistique est le résultat de plusieurs facteurs, tous à la fois historiques, politiques, économiques, linguistiques et socioculturels.

## 2- Analyse d'alternances codiques dans les conversations de locuteurs mascariens :

Les pratiques linguistiques sont marquées par l'émergence des formes linguistiques mélangeant plus de deux variétés. Une telle hybridation trouve sa justification dans cette analyse de J.-Cl. Boulanger (2001 : 31) qui affirme :

*« Plus une langue s'étend diatopiquement, plus elle s'éloigne de son foyer primaire, plus elle se différencie de ses structures grammaticales et syntaxiques, plus les divergences phonologiques sont repérables et plus son lexique s'accommode et se particularise sous l'effet d'influences multiformes sans pour autant créer de rupture avec la source, avec le lieu d'émergence ».*<sup>165</sup>

Notre échantillon est composé d'étudiants, de différents niveaux, se spécialisant en langue française à l'université de Mascara.

L'introduction de quelques mots de français ou d'expressions en langue française peut signifier pour certains des locuteurs *« j'utilise le français, je peux le faire donc je le maîtrise »*.

Pour les filles, l'alternance vers le français est très fréquente, elle leur permet essentiellement de se distinguer, d'affirmer leur statut de "filles modernes" et surtout de faire passer un message plus convaincant.

Selon Dreyfus et Juillard (2004 : 220), l'alternance codique varie *« en fonction des lieux, des interlocuteurs, des enjeux et des thèmes »*.

Ils ajoutent que l'alternance codique est *« reconnue par une catégorie de locuteurs : les jeunes, comme emblématique d'une identité urbaine et/ou une identité de groupe »*.<sup>166</sup> Elle symbolise leur appartenance à un groupe social bien déterminé.

---

<sup>165</sup> Boulanger, J.-C., 2001, « La francophonie : une norme, des normes, un dictionnaire, des dictionnaires ? », in Laroussi F. et Babault S., *Variations et dynamique du français. Une approche polynomique de l'espace francophone*, pp. 29-50.

<sup>166</sup> Dreyfus, Martine et Caroline Juillard. 2004. « Le plurilinguisme au Sénégal. Langues et identités en devenir », Paris, Karthala, P.220.

Dans notre étude, il s'agit de rendre compte des différents phénomènes et des différentes formes de l'alternance des codes arabe/ français dans des discussions ordinaires entre les étudiants du département de langue et littérature françaises, de l'université de Mascara.

Selon Fitoury (1983, p. 47) : « *Il suffit de tendre l'oreille dans les couloirs de l'université ou dans les lieux publics pour se rendre compte de l'état de délabrement dans lequel se trouve la langue de toute cette catégorie de la population qui a été initiée, par le jeu de la socialisation, au bilinguisme et au biculturalisme. Ce langage intermédiaire entre l'arabe et le français qu'utilisent les catégories construites de la population traduit bien l'ambiguïté produite par l'acculturation et que d'aucuns considèrent comme l'annonce d'une "culture de transition", laquelle serait le résultat pathologique de l'acculturation subie pendant plus d'un siècle* »<sup>167</sup>.

Il s'agit donc d'un groupe de locuteurs bien déterminé, un groupe d'étudiants bilingues qui emploient les deux codes pour assurer une intercompréhension. Il ne s'agit pas pour nous d'un manque de non -maîtrise marqué par le recours à tel ou tel code et à l'usage de fragments de discours tirés tantôt du code 1 tantôt du code 2, mais d'une stratégie de communication , ou de ce que nous pouvons appeler à l'instar de Giles Howard « *l'adaptation de la parole* » où l'alternance codique constitue une stratégie par laquelle le locuteur s'adapte et adapte son discours selon l'interlocuteur.

Giles et al (1987) voit que « *la recette idéale pour une meilleure entente entre les membres de différents groupes n'était pas nécessairement la convergence maximale entre leurs deux manières de parler. Jusqu'à un certain point, un rapprochement linguistique (qui peut être plus ou moins conscient) du locuteur vers son interlocuteur est ressenti par celui-ci comme une accommodation.* »<sup>168</sup>. Il s'agit donc d'une stratégie entre étudiants.

---

<sup>167</sup> Ch. FITOURY, 1983. « *Biculturalisme, bilinguisme et éducation* », Paris-Neuchâtel, Niestlé-Delachaux, p.47.

<sup>168</sup> Giles H. et al (1987) cité par Baylon Ch.. 1991, « *Sociolinguistique* », Ed .Nathan, p15.

## **Analyse conversationnelle :**

Dans le dictionnaire de linguistique, J. Dubois écrit : « *L'analyse conversationnelle étudie les règles sous-jacentes au fonctionnement des conversations et des échanges communicatifs, ces règles socioculturelles variant d'une société à l'autre. L'analyse conversationnelle s'insère dans le champ plus large de la linguistique de l'interaction qui étudie, dans une perspective fondamentalement dialogale, des unités supérieures à la phrase. Ce dépassement des unités traditionnelles de la linguistique conduit à une démarche transdisciplinaire de la linguistique.* »<sup>169</sup>

Voici quelques exemples d'alternances codiques prises d'une conversation naturelle entre des étudiantes bilingues : (deux jeunes filles Samira et Amina en 1<sup>ère</sup> année Licence « langue française »).

Ces conversations feront dans un premier temps l'objet d'une analyse formelle où nous allons mettre en exergue les caractéristiques linguistiques des mots, des fragments et des énoncés employés dans les deux codes.

### **a-Conversation 1 :**

- Amina-« *Bonjour! Ça va Samira! Kiraki?* »
- Samira-« *elhamdou lah, ça va, chouiya.* »
- Amina- « *Alla, ma: kich mli:ha, a:ya raconte!* »
- Samira- « *ta'arfi Mr X ?* »
- Amina « *oui, da:k le grand de taille, ichebah l'inspecteur Tahar.* »
- Samira-« *wa:h, , il a eu un accident.* »
- Amina – « *le pauvre! Ma :yastahelch.* »

Dans cette conversation (1), l'alternance codique est présente dès la première réplique. Il s'agit de la juxtaposition de deux langues distinctes à savoir le français et l'arabe dialectal, mais la langue de départ est le français et non pas l'arabe.

---

<sup>169</sup> Dubois J. 2002, « *Le dictionnaire de linguistique* », Paris, Larousse, P. 35.

Nous constatons, dès le commencement de la conversation entre les deux locutrices, que la répartition des composants et des phrases tirés des deux langues ne se fait pas de la même façon, tantôt, ce sont les mots, les fragments ou les phrases arabes qui priment, tantôt ce sont les lexies ou les phrases françaises qui priment. Dans des répliques, nous constatons une forte présence de l'arabe alors que dans d'autres c'est le contraire. Gumperz souligne :

*« Une des stratégies les plus courantes des bilingues entre eux est l'alternance de codes (code switching). Dans l'alternance de codes, deux codes (ou plusieurs) sont présents dans le discours, des segments de discours alternent avec des segments de discours dans une ou plusieurs langues. Un segment (x) appartient uniquement à la langue L<sub>x</sub>, il en va de même pour un segment (y) qui fait partie uniquement de la langue L<sub>y</sub>, un segment peut varier en ordre de grandeur allant d'un mot à un énoncé ou un ensemble d'énoncés, en passant par un groupe de mots, une proposition ou une phrase »<sup>170</sup>.*

Ce qui attire notre attention dans A 1, est l'emploi de la forme de salutation en français « ça va ? » et son équivalente en arabe « Kiraki ? », qu'est ce qui pousse la locutrice à employer une expression deux fois dans deux codes différents ? Il s'agit de ce qu'on appelle la *réitération*, qui caractérise la première réplique : dire un mot en L1 et le répéter en L2.

Pour John Gumperz « *Les locuteurs changent de code en réitérant leurs propres paroles* »<sup>171</sup>. Il ajoute : « *dans bien des cas, l'information que fournit l'alternance pourrait tout aussi bien s'exprimer dans l'autre langue. On peut dire une chose dans un code et la répéter sans aucune pause dans l'autre. Ou encore, au cours d'une même conversation ce qu'on a exprimé dans un code peut se redire ailleurs dans l'autre code* »<sup>172</sup>.

---

<sup>170</sup> Gumperz J., 1997 cité par Khaoula T Ibrahim, « Les algériens et leur(s) langue(s) », Ed. El Hikma, Alger, p.106

<sup>171</sup> John. J. Gumperz, 1989, *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, Paris, Le Harmattan, p.78.

<sup>172</sup> Gumperz J., *sociolinguistique interactionnelle. une approche interprétative*, Ed. L'HARMATTAN, Paris 1989, p.63

La répétition est le passage d'un code linguistique à un autre. Deux segments P et Q sont juxtaposés ou mis dans un tour de parole. Le segment Q constituerait une reformulation ou une traduction littérale du segment P. Les répétitions « *peuvent servir à clarifier ce qu'on dit, mais souvent elles ne servent qu'à amplifier ou à faire ressortir un message* » (Gumperz, 1989 : 77)<sup>173</sup>.

L'étudiante s'est exprimée en français, puis elle a répété le contenu exprimé en arabe dialectal. L'expression répétée ou la reformulation n'apportent aucune information mais elle sert d'emphase et à amplifier le potentiel référentiel.

Dans A1, nous remarquons que l'alternance se fait entre des énoncés entiers, deux énoncés en français et un énoncé en arabe, c'est ce qu'on appelle l'alternance inter-phrases ou l'alternance inter-énoncés. Trois phrases entières des deux codes sont juxtaposées dans le même tour de parole. L'emploi de cette forme d'alternance codique résulte d'un passage aisé d'un code linguistique à un autre. Elle dévoile une fluidité de l'échange entre les deux locutrices et une grande maîtrise du français de la part de la locutrice. Cette forme d'alternance codique exige selon Poplack une grande compétence et une connaissance parfaite de la langue seconde (le français). Dans le reste de la conversation, les locutrices font alterner des mots et des fragments et non pas des phrases ou des énoncés. C'est ce qu'on appelle l'alternance intra-phrastique, dans laquelle les deux codes sont investis dans la même phrase. L'alternance se fait de la façon suivante :

A- FR. FR. AR

B- AR, FR, AR

A- AR, AR, AR+FR

B- AR+FR

A- FR, AR+FR, AR+FR

B- AR, FR

---

<sup>173</sup> Gumperz J., *sociolinguistique interactionnelle. une approche interprétative*, Ed .L'HARMATTAN, Paris 1989, p.77.



A- FR, AR.

Les éléments alternés varient, en arabe, nous distinguons :

- Expressions d'invocation : elhamdou lah
- Des adverbes d'affirmation : wa :h
- Des adverbes de négation : ma :kich, ma, alla
- Des adverbes modalisateurs : chouiya
- Des démonstratifs : da : k
- Des verbes : icهبah, yastahel,
- Des phrases interrogatives : ta'arfi ?, kiraki ?
- Des adjectifs : mli :ha

Pour les lexies et les fragments en français, nous en distinguons :

- Des formules de salutation : bonjour
- Des phrases interrogatives : ça va ?
- Des phrases déclaratives : ça va, il a eu un accident
- Des verbes à l'impératif : raconte.
- Des syntagmes nominaux et adjectivaux : M.X, le grand de taille, l'inspecteur Tahar, le pauvre.

Nous constatons l'emploi de la phrase en arabe dialectal « *Kiraki* » est une phrase interrogative dont la forme n'est employée qu'à l'ouest algérien et plus particulièrement en Oranie alors qu'à l'est et au centre de l'Algérie, la forme la plus répandue est « *wachraki* ». L'adverbe d'affirmation « *wah* » est aussi propre à l'Oranie dont Mascara fait partie.

Dans B1, la locutrice répond à son interlocutrice par la formule « *elhamdou lah* ». Elle ne pouvait dire autrement, ou ne pouvait le dire en langue seconde « *merci à Dieu* », c'est une expression idiomatique habituelle désignant l'identité ou l'appartenance religieuse de l'interlocutrice. De telles formes arabes font partie de la langue du Coran et de toutes les pratiques de l'Islam. Dire « *merci à Dieu* » créerait

un blocage de la conversation et serait perçue comme étrangère voire étrange par un observateur étranger.

La locutrice continue son discours en disant « *ça va* », mais ce qui est attirant est que cette expression est suivie de son équivalente en arabe « *chouiya* », ce qui crée un effet d'emphase et d'insistance sur le sens de l'expression « *ça va* » dans le parler des Algériens. L'expression s'emploie en français comme une question et une réponse positive à une question concernant la santé, l'état ou le bien-être de la personne. En Algérie, la prononciation de cette expression est accompagnée souvent d'un mécontentement et un désœuvrement, ce qui explique l'emploi de l'expression arabe « *chouiya* » qui signifie « un peu ».

Ainsi, nous constatons l'usage des verbes en arabe « *ta'arfi, ichebah, yastahel* ». Ces verbes sont conjugués au présent alors que le verbe à l'impératif est un verbe français « raconte ! ». Ce que nous avons constaté dans les autres conversations est que dans la majorité des cas, les verbes sont conjugués au présent et tirés de l'arabe.

Traduction en langue française:

- A- « *Bonjour! Ça va Samira! Comment vas-tu? »* »
- B- « *Louange à Dieu, ça va, un peu. »* »
- A-« *Ah, non, tu ne vas pas bien, allez, raconte! »* »
- B- « *Tu connais M. X? »* »
- A- "*Oui, ce grand de taille qui ressemble à l'inspecteur Tahar.*"<sup>174</sup>
- B- « *Oui, il a eu un accident. »* »
- A-« *Le pauvre! Il ne mérite pas. »* »

---

<sup>174</sup> L'inspecteur Tahar est un comédien algérien.

## **b-Conversation 2 :**

Deux étudiants Amine et Benoumer en 2<sup>ème</sup> année licence « langue française », dans une conversation naturelle :

A-« *'andi problème m'a Monsieur X.* »

B-« *Pourtant, ibane mlih !* »

A-« *Oui, mais analfautif.* »

B-« *C'est grave ?* »

A-« *galinfawtek l conseil de discipline.* »

B-« *rouh demandileh des excuses.* »

Dans la conversation (2), et contrairement à la conversation (1), nous distinguons différents tours de paroles qui varient entre unilingues et mixtes.

Dans les tours de parole mixtes, nous distinguons des lexies et des fragments tirés des deux codes.

Les locuteurs emploient des lexies ou des expressions qui représentent des situations, des objets ou des actions qui ne peuvent pas être exprimés à l'aide de l'arabe dialectal :

Des adverbes : pourtant, oui

Des conjonctions : mais

Des substantifs : problème, Monsieur

Des qualificatifs : fautif

Des expressions : c'est grave

Des syntagmes nominaux : des excuses, conseil de discipline.

Les termes et les expressions français se réfèrent à des réalités ou des objets que l'étudiant ne peut désigner par un terme ou expression en arabe dialectal vu son imprégnation de la langue française. Des adverbes de temps, de lieu, de négation, d'affirmation, d'approbation, des qualificatifs sont les plus employés. Les expressions émotionnelles (c'est grave), des substantifs relatifs aux différentes modalités et différentes activités à l'université (conseil de discipline) sont aussi investis dans les conversations quotidiennes des locuteurs.

Joshua Fishman (1986)<sup>175</sup> parle du domaine de comportement langagier qui intervient lors du choix d'une telle ou telle langue dans une conversation. Il en distingue trois composantes : « *personnes appropriées au domaine* », « *lieux appropriés au domaine* » et « *moments appropriés au domaine* » (cité et traduit par Claire Saillard, 1998 : 113)<sup>176</sup>

Le domaine universitaire concerne donc les actants, les sujets, le contexte à savoir le temps et l'espace de la conversation. Dans les différentes conversations, les personnes concernées et visées par l'objet de la conversation (étudiants, enseignant, administrateurs, directeurs, etc.). Les lieux appropriés au domaine varient entre salle de cours, amphi, etc. Les moments appropriés au domaine reflètent les différents événements qui ont lieu à l'université et qui varient entre cours, exposé, examen, soutenance, conseil de discipline, délibérations, grèves, etc. et qui déterminent dans la majorité des cas les sujets de conversation entre les étudiants.

En outre, les termes tirés du français « *fautif* » et « *conseil* » ont été adaptés à la syntaxe de l'arabe en leur ajoutant le déterminant « *l* ».

En arabe, on a les mots définis et indéfinis. Les mots définis (soit masculins soit féminins) prennent un *al* (*lam Tah'rif*), cette marque est collée avec le nom. Une seule marque syntaxique qui peut être à la fois l'équivalent des articles définis *le*, *la* et *les*. Alors que l'effacement de cette marque de définition *al* caractérise le mot indéfini, elle correspond aux articles indéfinis *un*, *une*, et *des*.

Nous constatons que l'adjectif « *fautif* » et le nom « *conseil* »*l* ont été adaptés à la syntaxe de la langue arabe en remplaçant l'article défini *le* par le lexème arabe « *l* ». Dans « *l conseil* », *l* remplace l'article contracté *au*, donc, il remplace à la fois la préposition *à* et l'article défini *le*.

---

<sup>175</sup> FISHMAN, J.J. (1986) : « *Domains and the relationships between micro and macrosociolinguistics* » in, Joshua GUMPERZ, & Dell HYMES (édits.), *Directions in sociolinguistics. The ethnography of communication*, Basil Blackwell, pp. 435-453.

<sup>176</sup> SAILLARD, C. (1998) : *Contact des langues à Taïwan : interaction et choix de langue en situation de travail*, Thèse de doctorat, sous la direction de Josiane BOUTET, Université Denis Diderot, Paris 7.

Dans la réplique « **rouh demandileh** des excuses. » le verbe *demandier* a été adapté à la morphosyntaxe de l'arabe dialectal. Le verbe « *demandi* » est conjugué à l'impératif présent, avec la deuxième personne du singulier. Le verbe est collé au pronom personnel complément d'objet indirect tiré de l'arabe dialectal « *leh* », et qui renvoie à l'enseignant. Il est l'équivalent du pronom personnel complément d'objet indirect « *lui* ».

Le dernier phénomène qui attire notre attention est l'expression « **demandileh des excuses** ». Le verbe « demander » est employé à la place du verbe « présenter », « demander des excuses à quelqu'un » et « présenter des excuses à quelqu'un » sont deux actions tout à fait contraires. Il s'agit d'une phrase formée par calque sémantique sur la forme en arabe « *tlob manah smah* ». Le locuteur réfléchit en arabe et s'exprime en français.

Traduction des mots en gras :

- '**andi** : j'ai
- , **ibane mlih** : il paraît bon
- **Analfautif** : c'est moi le fautif
- **Galinfawtek** : il m'a dit qu'il me passe
- **rouh demandileh** : vas lui demander

### c-Conversation 3 :

Une autre conversation naturelle entre deux étudiants Mohamed et Tarik en 1<sup>ère</sup> année licence « langue française » dont le parler est à dominante arabe:

- *Mohamed: "Salemo wa 'alaïkoum, kaïfa el hal ya akhi?"*
- *Tarik : « El hamdou lila:h, 'andna: un rattrapage ma': Monsieur X. »*
- *Mohamed: " ra:k prêt wala: takel 'ala rab iwa dra:wich?"*
- *Tarik : " chwiya," khairou el kala:mi ma qala wadala"(proverbe)."*

Dans cette conversation (3), les locuteurs font alterner trois codes linguistiques : l'arabe classique, l'arabe dialectal et le français.

Selon Aziza Boucherit (2004 : 59) montre que : « ... *l'usage de l'arabe standard s'est développé mais, paradoxalement, cela ne s'est pas fait au détriment du français comme le souhaitaient, initialement, les promoteurs de l'arabisation. Non seulement le français est présent en Algérie mais son emploi reste indispensable dans bien des situations et cette contradiction entre désir et réalité, sur fonds d'identité nationale, entretient la querelle entre les tenants et les adversaires de l'arabisation.* »<sup>177</sup>.

Malgré les efforts d'arabisation fournis par l'Etat, l'arabe classique n'a pas eu jusque lors la position et la fonction qui lui étaient prédéterminées par les préconiseurs du projet d'arabisation.

Ce qui nous importe est l'emploi de cette langue dans la conversation (3) alors qu'elle est habituellement absente dans les conversations entre les Algériens sauf dans le cas de conversations entre les intellectuels arabophones attachés à cette langue ou dans quelques discussions portant sur des versets du Coran, des hadiths, des citations sont faits en arabe classique.

---

<sup>177</sup> BOUCHERIT, A. (2004) : « Algérie : de l'arabe à l'arabisation » in, *Language Contact and Language Conflict in Arabic. Variations on a Sociolinguistic Theme*. Aleya ROUCHDY (éd.), RoutledgeCurzon.

Dans la conversation(3) tout ce qui est souligné est de l'arabe classique. Ce qui est écrit en caractère gras est du français. Le reste est de l'arabe dialectal.

- M- "Salemo wa 'alaïkoum, kaïfa el hal ya akhi?"
- T- "*El hamdou lila:h*, 'andna: un rattrapage ma': Monsieur X."
- M- " ra:k prêt wala: takel 'ala rab iwa dra:wich?"
- T- " chwiya," khairou el kala:mi ma qala wadala"(proverbe)."
- 

Le locuteur commence son tour de parole par une formule de salutation « *Salemo 'alaïkoum* ». Ce phénomène est très normal dans les conversations entre les Mascariens, puisque ce sont des musulmans, cette formule est prononcée en arabe dialectal. Ce qui est attirant pour nous est la suite de la réplique. Le locuteur continue de parler en arabe classique, ce qui paraît un peu étrange car l'emploi de l'arabe classique dans les conversations ordinaires s'arrête généralement aux formes de salutation et aux louanges à Dieu. Le locuteur emploie ensuite une phrase interrogative qui porte sur l'état de l'interlocuteur « *kaïfa el hal ya akhi ?* ». Ce qui nous donne deux images sur ce locuteur :

- Il s'agit d'une situation d'ironie.
- Il s'agit d'une catégorie de personnes qui s'attache à l'emploi de l'arabe même dans un contexte défavorable ou qui ne lui est pas approprié.

Le locuteur dans (T) et dans le but de maintenir le contact avec son interlocuteur lui répond en arabe classique « *El hamdou lila:h*, ». Dès cette formule, nous avons l'impression que le locuteur va continuer d'employer l'arabe classique dans la suite de la conversation.

Mais le locuteur (T), change brusquement de code vers l'arabe dialectal ensuite vers le français. L'expression de louanges à Dieu est suivie d'une phrase nominale en arabe dialectal « *'andna* » et d'un syntagme nominal en français: « *un rattrapage* », une préposition « *ma'*: » ensuite un syntagme nominal en français « *Monsieur X.* »

Qu'est- ce qui pousse le locuteur à changer de langue dans ses conversations ? Il s'agit de l'alternance codique inter - interventions. Ce type d'alternance codique est le résultat d'un changement de code entre deux tours de parole d'un même locuteur ou des locuteurs lors de leurs interventions.

Ali Bencherif M.Z. (2009 :242) souligne à ce propos :

« On parle d'alternances inter-interventions quand le même locuteur passe d'une langue à l'autre entre deux interventions. Ce type d'alternance est considéré comme une remise en cause d'un choix de langue motivé par des facteurs externes : le changement de l'interlocuteur, le sujet de la conversation, la prise en compte des insuffisances linguistiques de l'interlocuteur, etc »<sup>178</sup>.

Le changement de langue par le locuteur dans (M2) peut être dû à une remise en cause du choix de l'arabe classique comme une langue de départ ou de déclenchement de la conversation.

Le locuteur dans (M2) qui s'est exprimé dans son premier tour de parole de s'exprimer en arabe classique a opté pour l'arabe dialectal. Il renonce à son premier choix pour s'adapter à la nouvelle situation imposée par son interlocuteur de s'exprimer en arabe dialectal.

Dans « *chouiya khäïrou el kala:mi ma qala wadala* », il s'agit de l'alternance extra-phrastique qui dépasse le stade de la phrase. Des segments courts, des expressions figées, idiomatiques ou stéréotypées sont insérés dans un tour de parole.

Selon Gumperz (1989 :82) : « *Lorsque des locuteurs maîtrisent et emploient régulièrement deux ou plusieurs modes discursifs, et continuent à le faire pendant de longues périodes, chaque mode finira par être associé aux activités ou aux caractères sociaux des locuteurs. C'est le cas, en particulier, des situations officielles ou cérémonielles comme les rites religieux ou magiques, les présentations, les salutations*

---

• <sup>178</sup> Mohammed Zakaria Ali-Bencherif. *L'alternance codique arabe dialectal/français dans des conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés/non-immigrés. Linguistics. Université Abou Bakr BELKA• ID de Tlemcen (Algérie)., 2009, p.242.*



ou les adieux stéréotypés. Dans ces occasions, le langage, les gestes et la totalité des attitudes sont parfois figés de manière si rigide qu'ils sont partie intégrante de la définition du cadre, au point qu'un changement de langage peut changer le cadre. »<sup>179</sup>

Le locuteur (T2) commence son tour de parole par un adverbe de modalisation en arabe dialectal « *chouiya* », ensuite, il insère un proverbe en arabe classique.

La valeur d'un proverbe qui se présente comme une loi résultant de l'expérience universelle fait de lui une expression figée et stéréotypée qui perd sa valeur si elle est exprimée autrement (Gumperz). Ce genre de segments n'obéit pas à des contraintes syntaxiques. Ils sont insérés tels quels dans l'énoncé sans être soumis à la syntaxe. Ils se présentent comme des îlots ou des *inserts* à la terminologie de DABENE (1994 :95). Ce sont des exclamatifs, des interjections, des formules de politesse, des modalisateurs, etc., insérés dans le langage pour répondre à des besoins d'expressivité des locuteurs et faciliter ainsi les interactions verbales entre eux.

Traduction en langue française :

- M- « *Salut, comment vas-tu, frère?* »
- T- « *Louange à Dieu, on a un rattrapage avec Monsieur X.* »
- M- « *Tu es prêt ou tu attends que Dieu et les saints t'aident?* »
- T-« *Un peu, " le meilleur langage est de parler peu et bien »*

#### **d-Conversation 4 :**

Deux étudiantes en master1 « Didactique », Ahlem et Fatima, maîtrisant la langue française se parlent :

Ahlem : « *Il y a une grève, la fac **rahi maglouba.*** »

Fatima : « *Tu sais pourquoi ?* »

Ahlem : « *Je pense '**la** le prof d'anglais, **sma'ti**, il a démissionné.* »

Fatima : « *Et nous, **charahena** dans tout ça.* »

---

<sup>179</sup> Gumperz J. 1989, « Engager la conversation : Introduction à la sociolinguistique interactionnelle », Ed. DE MINUIT, Paris, P. 82.

Ahlem : « Bien sûr ! Jamais **ma: cheft** une manifestation pareille, ni organisation, ni respect. »

Nous constatons l'emploi de l'apocope. C'est un procédé qui relève de la morphologie prosodique. Il consiste en la troncation de la partie finale. C'est la chute d'un ou de plusieurs phonèmes à la fin d'un mot. L'apocope atteint souvent les dernières syllabes, en en conservant deux ou trois. L'apocope est très récurrente dans le parler quotidien des étudiants par économie du langage.

Ainsi dans cette conversation, nous avons pu repérer deux mots qui ont subi cette opération :

- Fac : formé à partir de « faculté ». Ce mot est composé de trois syllabes fa / cul / té. Nous constatons la suppression de deux syllabes et quatre phonèmes [fak/ylte].
- Prof : formé à partir de « professeur ». Ce mot est composé de trois syllabes pro/fes/seur. Nous constatons la suppression de deux syllabes et de cinq phonèmes [pRof /esoeR].

Comme nous le constatons, les deux mots sont polysyllabiques. Les coupures se sont produites à partir de la deuxième syllabe du mot. Dans les deux cas, on a gardé une seule syllabe et on en a supprimé deux. Les mots qui en résultent se terminent souvent par des consonnes (c et f).

Mais pourquoi a-t-on recours à ce genre de procédés linguistiques dans le parler quotidien des étudiants ? Le parler des étudiants appartient à ce qu'on appelle *le parler des jeunes* ou *le parler jeune*. Bien que les deux expressions n'aient pas la même signification, elles renvoient à la créativité et au dynamisme qui caractérisent ce genre de parler.

Selon K. Taleb Ibrahim (2006 :207-218): « Ces locuteurs font montre d'une grande liberté dans leur utilisation de ces ressources et une formidable capacité à créer du sens, des mots, « des langues », en jouant justement avec elles, en se jouant d'elles, en opérant un continuel va-et-vient entre elles, en les faisant se heurter, se chevaucher, se traverser et même s'épouser dans une fusion toujours stigmatisée par les bien-pensants et les gardiens du temple et du dogme car illicite, anormale et déviante par rapport au bon usage. Les exemples foisonnent qui sont autant de manifestations et d'indices de la faculté qu'ont les Algériens de s'adapter et de

*traduire la réalité de leur vie quotidienne en mettant à profit toutes les possibilités que leur offre cette réalité dans sa pluralité et sa diversité. »<sup>180</sup>*

Ce genre de parler est codifié, basé sur un ensemble de procédés linguistiques tels que la verlanisation, l'aphérèse, l'apocope, la métaphore et l'emprunt aux autres langues. De tels procédés constituent des stratégies adoptées par les étudiants pour former ce que Calvet appelle « *the we code* », un terme qu'il emprunte à Gumperz. Ce dernier l'utilise par opposition à ce qu'il dénomme « *the they code* » (...) ces « *we code* », au sens défini par J. Gumperz (1989), étaient construits à partir d'un « *they code* », mais les locuteurs des « *we code* » (jeunes) les alimentent d'éléments empruntés à leur langue maternelle. Il y a donc un double mouvement : utilisation de la langue de référence (arabe dialectal) comme base (notamment de néologie), et emprunts d'éléments (du français) qui sont en quelque sorte véhicularisés, mis dans un « pot commun langagier »<sup>181</sup>. C'est un code dont le code switching constitue l'élément pivot, basé sur une innovation lexicale nourrie d'un bricolage des différentes ressources qui leur sont disponibles.

Il s'agit donc pour les locuteurs, en tant que jeunes, de dire les choses et de se dire en même temps c'est-à-dire de laisser leurs empreintes linguistiques dans leurs discours. Ainsi l'étudiant ne pouvait dire autrement, il ne peut pas employer les mots « faculté » et professeur », il recourt à l'abréviation dans son discours qui lui semble plus libre, plus direct et moins compliqué.

L'emploi de ce genre de procédés s'inscrit dans le cadre de ce qu'on appelle l'économie du langage. Selon Georges Mounin (2004 : 119) :

*« L'économie d'une langue est le résultat de l'application, à la fonction de communication, du principe du moindre effort. Ainsi, l'existence dans toutes les langues connues de deux niveaux d'articulation résulte de l'application de ce principe aux besoins illimités de la communication. »<sup>182</sup>. Il ajoute : « cette notion d'économie suggère ainsi*

---

<sup>180</sup> Khaoula Taleb Ibrahim, 2006, « L'Algérie : coexistence et concurrence des langues », L'Année du Maghreb, 207-218.

<sup>181</sup> Calvet, L.-J. 1994, Les voix de la ville, Paris, Payot p. 42.

<sup>182</sup> Mounin, G. 2004. Dictionnaire de la linguistique. Paris : Quadrige, 4<sup>e</sup> édition, P.119.

*l'existence d'une dynamique du langage, c'est-à-dire, dans la structure, d'une position d'équilibre toujours remise en question entre les forces en présence, entre la tendance à l'inertie, qui amène l'homme à limiter le coût de ses communications, et la nécessité, par ailleurs, d'en assurer l'intercompréhension »<sup>183</sup>.*

Et c'est dans le cadre de cette dynamique linguistique que l'étudiant cherche à profiter de tous les procédés dits « économiques » qui lui sont offerts ou qu'il invente.

Sur le plan phonologique, nous constatons l'emploi d'un phonème [g] dans le qualifiant arabe *maglouba*. Le phonème [g] est présent dans le parler mascarien et celui de quelques régions de l'ouest algérien. C'est la transformation que subit le phonème tiré de l'arabe classique ق [q], lorsqu'il est prononcé par les gens de l'ouest algérien. Sur le plan phonétique, Le [g] est une consonne occlusive sonore palatale et le ق est une consonne occlusive sourde post palatale. Il s'agit donc de deux modes d'articulations distincts. Cependant, il est à noter que, pour les gens de l'ouest algérien, en général, et ceux de Mascara, en particulier, l'articulation du [g] est prépondérante par rapport à celle du ق.

Sur le plan syntaxique, nous constatons l'emploi de deux adverbes de négation, l'un tiré du français *jamais* et l'autre de l'arabe *ma*. Nous revenons au phénomène de la réitération qui est *Charahena* : ce qui attire notre attention est l'adverbe interrogatif « cha » l'équivalent de « que, qu'est-ce que ».

La réitération est l'une des pratiques courantes dans le parler des locuteurs, une façon d'insistance verbale pour se faire mieux comprendre.

Traduction des mots en gras :

- *rahi maglouba* : est en désordre

- *'la* : pour

- *sma'ti* : tu as entendu

- *charahena* : nous ne perdons rien (qu'est-ce qu'on a à cirer ?)

- *ma: cheft* : je n'ai jamais vu

### **e-Conversation 5 :**

Deux étudiants en 2<sup>ème</sup> année licence « Langue française », Yahia et Ali dans une conversation naturelle :

*Yahia* : « Tu sais, **'andi** présentation d'un exposé m'a Madame B ; **rani** vraiment stressé. »

*Ali* : « **makan walou**, ça passera, surtout **m'a** Madame B, **mliha bezèf**. »

---

<sup>183</sup> Ibid, p.119.

Yahia : « *manich prêt, oudèk lbinome ali m'aya habèss.* »

Ali : « *En tous les cas, bon courage.* »

Yahia : « *Merci.* »

Nous constatons que le locuteur commence la conversation par l'expression « *Tu sais* » qui fonctionne comme un captateur qui sert à attirer l'attention de l'interlocuteur. Cette expression appartient à la catégorie des procédés phatiques utilisés souvent par le locuteur pour s'assurer l'écoute et l'attention de son interlocuteur. Ce procédé sert d'abord à poser un thème par le locuteur, ensuite à le ratifier par l'interlocuteur pour le développer en troisième plan par les deux. Le marqueur phatique « *tu sais* » donne à l'intervention une fonction de rappel.

En outre, ce connecteur sert à faire appel à l'univers de croyances supposées et posées partagées à l'aide de l'emploi de ce connecteur. L'univers de croyances est « *l'ensemble indéfini des propositions que le locuteur, au moment où il s'exprime tient pour vraies ou qu'il veut accréditer comme telles* »<sup>184</sup> (R. Martin, 1987 :36).

Davoine (1981 : 115)<sup>185</sup> est le premier qui a étudié ce marqueur. Il voit que l'usage de ce connecteur dans un échange conversationnel sert à démarquer une séquence et donner une force illocutoire au propos du locuteur, comme si le locuteur crée un monde imaginaire, un univers de croyances partagés entre les deux protagonistes de la communication.

Dans cette conversation « *tu sais* » est un marqueur d'emphase. Le locuteur l'a employé pour attirer l'attention de son interlocuteur sur l'information qu'il veut lui fournir. Le locuteur introduit le posé « *andi présentation d'un exposé m'a Madame B* » avec insistance et emphase.

---

<sup>184</sup> Martin, Robert, 1987 : « *Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique* », Pierre Mardaga, éditeur, Bruxelles.

<sup>185</sup> Davoine, J.P. (1981) "Tu sais! C'est pas facile!", dans *L'argumentation*, Presses de l'U. de Lyon, 109-125.

Le locuteur a employé, en arabe, la phrase « *andi* ». C'est une phrase inachevée qui comprend un adverbe de lieu « *inda* » et le pronom personnel « *yae* ».

Le locuteur a employé le nom « *présentation* » sans déterminant. Le nom a subi la règle de détermination en arabe. Le nom défini en arabe prend « *el* » alors que son absence caractérise le nom indéfini. Ainsi l'emploi de l'article indéfini « *andi une présentation* » serait lourd pour la réplique qui doit être fluide.

L'arabe au contact du français génère quelques particularités liées à la détermination. Dans « *lbinome* », nous constatons l'insertion du substantif français dans la structure matrice de l'arabe dialectal. La détermination du mot français « *binôme* » obéit à la règle de l'arabe dialectal qui détermine les noms en leur ajoutant le morphème grammatical « *l* ».

D'un point de vue général, la langue française fonctionne dans cette conversation comme une langue matrice. La langue française sert de base qui fait intégrer des éléments de la langue arabe. Comme nous le verrons aussi dans la dernière conversation.

Traduction :

- *'andi* : *j'ai*
- *rani* : *je suis*
- *makan walou* : *il n'a rien*
- *m'a - mliha bezèf* : *avec - elle est très bonne*
- *manich* : *je ne suis pas*
- *Oudèk* : *et ce*
- *ali m'aya habèss* : *qui est avec moi est nul*

## f-Conversation 6:

Deux autres étudiantes, Fatiha et Zohra, en 1<sup>ère</sup> année licence « Langue française » en conversation naturelle :

*Fatiha* : « Monsieur X est absent, **ma djach** aujourd'hui ? »

*Zohra* : « Oui, **galou**, il s'est marié **ouda** congé **tar** un mois, c'est affiché. »

*Fatiha* : « Enfin ! **Erayhou menah** un bon moment. »

Dans cette dernière conversation, la langue française sert comme langue de base pour la conversation. C'est-à-dire elle se présente comme une langue qui fournit la structure, l'ordre des morphèmes dans des structures mixtes.

Les mots et les phrases en arabes sont moins fréquents, on en compte : une phrase négative **ma djach**, trois phrases déclaratives **galou**, **ouda**, **erayhou**, une préposition **tar**, et une phrase inachevée : **menah**.

La langue française est à l'origine de l'ordre de placement des constituants de la phrase et des syntagmes au sein de la réplique, comme elle fournit la plupart des morphèmes constituants de la phrase mixte. Les morphèmes de la structure mixte se disposent selon l'ordre établi et imposé par la langue de base, la langue française. Ainsi, le nombre des unités en français est très élevé par rapport à celui de l'arabe dialectal. Les mots et les phrases de l'arabe dialectal s'intègrent dans la structure

Traduction des mots en gras :

- **ma djach** : il n'est pas venu
- **galou** : ils disent
- **ouda - tar** : il a pris – de
- **erayhou menah** : on se reposera de lui

## **g-Conclusion :**

Chacun des échanges ci-dessus forme un ensemble composé d'une seule unité. Les locuteurs communiquent couramment et spontanément. Il n'y a rien dans l'échange pris dans son ensemble qui montre que les locuteurs ne se comprennent pas. Les passages ont toutes les marques d'une conversation normale entre des interlocuteurs baignant dans un bilinguisme commun.

L'alternance codique chez les locuteurs mascariens apparaît à l'intérieur d'une seule phrase comme l'indique les exemples ci-dessus.

Ces locuteurs sont reliés par des rapports syntaxiques et sémantiques appartenant aux deux systèmes linguistiques « arabe et français ».

Les normes phonétiques, syntaxiques et sémantiques appartiennent le plus souvent à la langue dominante ; l'arabe.

Des mots ou expressions français alternés reviennent continuellement dans le langage quotidien des locuteurs universitaires mascariens tels que « enfin, tiens, justement, jamais, alors, donc, de toute façon, c'est-à-dire, euh, tu sais, bon, depuis, salut, ça va, envoi (au revoir), ça fait longtemps, merci, tellement, voilà, de temps en temps, sûrement, finalement, bonnes vacances, bon anniversaire, bonne fête, bonne année, » etc.

Ce sont des marqueurs de discours qui assument une importante fonction dans l'interaction. Les locuteurs les utilisent constamment dans leurs discours, une habitude langagière due au bilinguisme ou au plurilinguisme.

Ces mots n'appartiennent pas à une catégorie grammaticale donnée. Comme on le voit dans les exemples ci-dessus, on y trouve des adverbes, des conjonctions, des verbes, des interjections, etc.



Ils contribuent tous à indiquer la continuité du discours ainsi que sa construction. Ils sont une des caractéristiques du français oral adaptée au langage algérien dans presque toutes les conversations quotidiennes des étudiants mascariens. Ces marqueurs sont le reflet du niveau intellectuel des locuteurs.

Ces expressions offrent aussi les caractéristiques internes de deux systèmes grammaticaux distincts. Elles se combinent pour former un seul message, dont l'interprétation dépend de la compréhension des deux parties.

Gumperz (1989 :59) : « *Les participants plongés dans l'interaction sont souvent tout à fait inconscients du code utilisé à tel ou tel moment. Ce qui les intéresse avant tout, c'est l'effet obtenu lorsqu'ils communiquent, ce qu'ils ont à dire. Les normes ou les règles sociales qui régissent l'usage langagier, semblent fonctionner comme des règles grammaticales. Elles font partie des connaissances sous-jacentes que les locuteurs utilisent pour produire un sens.* »<sup>186</sup>

---

<sup>186</sup> J. Gumperz, *ibid.* P.59.

#### 4-Analyse d'interférences phonétiques :

Les interférences linguistiques sont non seulement une réalité pédagogique qui révèle du degré de maîtrise d'une langue mais elles sont aussi nées du contact, de la confrontation de deux systèmes linguistiques plus ou moins étrangers l'un à l'autre.

L'interférence linguistique demeure l'une des difficultés auxquelles se heurtent continuellement les locuteurs dans le processus d'apprentissage de la langue française. Elle est souvent liée à celle de la « faute » et « l'erreur ».

L'interférence linguistique peut être expliquée de trois manières :

- D'un point de vue psychologique, elle est considérée comme une influence des comportements ; ce type de définition relève de la psychologie appliquée. Il serait utile de se référer à la psychologie du comportement, aux expériences sur le conditionnement et aux théories de l'apprentissage.
- D'un point de vue linguistique, l'interférence est définie comme « *un accident de bilinguisme entraîné par un contact entre les langues* »<sup>187</sup> selon W.Mackey. C'est ce qui nous intéresse dans notre travail, les faits dus au contact de langues, à l'arabe dialectal et au français.
- D'un point de vue pédagogique, l'interférence linguistique est une faute que commet l'apprenant, due à son incompetence linguistique. On parle à ce propos de « déviations », de « glissements », de « transferts » et de « parasites ».

Notre tâche, dans cette partie, est de sélectionner les interférences phonétiques et de voir leur manifestation dans le parler des locuteurs mascariens.

---

<sup>187</sup> William F. Mackey. 1976. « Bilinguisme et contact des langues », Ed. Klincksiek, Paris, p. 412

Avant d'entamer une analyse des interférences phonétiques des locuteurs universitaires mascariens, il nous est nécessaire de faire une courte comparaison du système phonétique arabe et français.

#### **a - Comparaison du système phonétique arabe et français :**

Certaines interférences linguistiques proviennent du contact du français avec l'arabe. Elles sont dues aux différences qui existent entre les systèmes phoniques de ces deux langues. L'arabe est riche en consonnes ; il compte 28 phonèmes. Le français en compte 17. Les systèmes consonantiques des deux langues ne s'ordonnent pas autour des mêmes corrélations : l'arabe compte pour les consonnes trois corrélations : celles de sonorité, de nasalité, et de vélarisation ; le français n'a que les deux premières. L'arabe comporte des consonnes qui n'existent pas en français : les pharyngales [ħ] (ع), [ʕ] (ح). L'uvulaire [q] (ق), la vélaire [X] (خ), les interdentes [θ] (ذ), [ð] (ض), la laryngale [h] (ه), le coup de glotte [ʔ] (ء). L'occlusive labiale sourde [p] et la fricative labio dentale [v] n'existent pas en arabe, mais ces consonnes sont parfaitement réalisées par les étudiants.

Il existe en arabe trois voyelles se répartissant sur deux degrés d'aperture : une voyelle ouverte [a] de (tas) ; deux voyelles fermées : une antérieure : [i] une postérieure : [u] de (cri et coup). Ces voyelles existent sous deux formes, brèves et longues ; l'allongement étant en arabe distinctif. Les voyelles brèves, marquées par de simples accents sur les consonnes, ne font pas partie des lettres à proprement parler. Les corrélations de labialisation et de nasalité très importantes en français n'existent pas en arabe.

Le français possédant 16 voyelles oblige le locuteur natif à articuler avec une grande précision car les marges de variation, contrairement à l'arabe sont très réduites : « *la réalisation des voyelles françaises est caractérisée par sa netteté, due à une grande tension articulatoire et cela, même en position inaccentuée. Toute*

*modification du timbre (même légère) pourra être perçue comme un écart par l'auditeur francophone. » (Calaque, 1992 : 49).<sup>188</sup>*

D'autres différences phonétiques existent entre les deux systèmes linguistiques :

a - L'arabe est une langue à consonantisme riche :

- 28 consonnes dont deux semi-consonnes (ou semi-voyelles), le "waw" et le "ya" ;
- seulement trois voyelles : [a], [i] et [u].

Quand elles sont courtes, elles sont représentées par des signes diacritiques (*fatha* pour [a], *kasra* pour [i] et *damma* pour [u]), qui ne se notent presque jamais à l'écrit ("il écrivit" se lit "kataba" et "ktb" en arabe dialectal).

Quand elles sont longues, elles s'écrivent pour noter le rythme du mot : [a] long est indiqué par un "alif", [i] long par un "ya" et [u] long par un "waw".

b- Le français est moins riche en consonnes et plus riche en voyelles :

- 17 phonèmes consonantiques ;
- trois semi-consonnes (ou semi-voyelles) : [j] « fille » et [w] « toi », « moi » et [ʁ] « lui », « nuée ».
- nombreux sons vocaliques peuvent aussi varier en fonction des accents régionaux : [a] de "patte" ou de "pâte" ; [ə], identique au [θ] "heureux" ; fermé ; [œ] de "fleur" ouvert ; [e] mi-fermé de "télé") ; [ɛ] ouvert de "sèche"; (de "fête"); [o] ouvert "choc" ou fermé "beau" ; « ou » de [u] .

Les nasales [ã], [õ], [é], [ôe].

---

<sup>188</sup> *Calaque E., 1992. « Les erreurs persistantes dans la production de locuteurs arabophones parlant couramment le français », In: L'Information Grammaticale, N. 54, pp. 48-51.*

## **b– Analyse d’interférences phonétiques de locuteurs universitaires Mascariens :**

Il y a trois démarches à suivre pour décrire l’interférence :

Découvrir précisément quel est l’élément étranger que le locuteur introduit dans son discours.

Analyser ce qu’il en fait (substitution ou modification).

Etablir dans quelle mesure les éléments étrangers remplacent les éléments de la langue réceptrice.

L’acquisition de la langue maternelle s’accompagne d’habitudes articulatoires qu’il n’est aisé de changer, du fait que les locuteurs arabophones qui ne pratiquent pas souvent le français ont tendance à ramener la réalisation des voyelles qui n’existent pas dans le système phonologique de l’arabe au triangle vocalique de base de celle-ci ; c’est-à-dire [a-i-u].

Cette simplification du système vocalique du français se traduit par des interférences dues à des modifications que les sons subissent généralement au contact d’autres sons. Le cas le plus net est celui de l’assimilation articulatoire. Lorsqu’un son se rapproche d’un autre son, en ce qui concerne son mode ou son point d’articulation, il y a assimilation agressive ou progressive.

Celle-ci peut s’exercer entre deux sons contigus ou à distance, peut aller de la gauche vers la droite (assimilation progressive) ou de la droite vers la gauche (assimilation régressive) ou encore dans les deux sens (assimilation double).

Notre analyse des interférences phonétiques fondée sur la comparaison des systèmes phonétiques de l’arabe et du français, porte sur la réalisation des voyelles françaises, les consonnes étant dans l’ensemble bien réalisées par nos sujets. Nous donnons dans ce qui suit, quelques exemples d’interférences dues à des confusions vocaliques :

Confusion entre /e/ voyelle antérieure mi- fermée et /i/ voyelle antérieure fermée : hiriditaire, édentiti.

Confusion entre /y/ voyelle antérieure labialisée et /i/ voyelle antérieure, non labialisée : sibstitits

Confusion entre /ɔ/ : voyelle postérieure mi-ouverte et /u/ : voyelle postérieure fermée : poustirière

D'autres interférences sont dues à des confusions entre des voyelles qui n'appartiennent qu'au français.

Les réalisations obtenues par substitution de graphèmes n'ont pas toujours pour origine des phénomènes d'interférences de l'arabe avec le français. Les locuteurs substituent parfois à une voyelle qui existe dans leur langue d'origine, une voyelle du français. De même, il arrive qu'ils fassent des confusions entre des voyelles qui n'appartiennent qu'au français. Ces confusions résultent généralement de phénomènes combinatoires. Nous en donnons ci-dessous des exemples.

La voyelle /i/ est correctement réalisée en milieu phonétique non modificateur; c'est-à-dire là où des phénomènes d'assimilation ne peuvent avoir lieu ; cependant, au voisinage d'autres voyelles elle peut être confondue avec d'autres voyelles :

- Au voisinage de /e/ par assimilation, la voyelle /i/est réalisée /e/ ; ce qui explique les interférences phonétiques suivantes :

- sétué (situé), défférence (différence), défécit (déficit),

Au voisinage de /y/ voyelle labialisée, par assimilation la voyelle /i/ se labialise ; elle est réalisée /y / :

- utulise (utilise), artuculation (articulation), écruterie (écriture).

Les voyelles nasales /ã/ et /õ/ ne font pas partie du système vocalique de l'arabe, les étudiants sont capables de les articuler correctement, mais parfois ils les confondent. /ã/ voyelle nasale, postérieure, ouverte est substituée à /õ/ voyelle nasale, postérieure, mi-ouverte et inversement. Exemples :

- **campanser** (compenser), **lentemps** (longtemps), **prolangé** (prolongé).

Il faut souligner qu'à l'oral, le plus souvent c'est la voyelle /ã/ qui est substituée à la voyelle /õ/, la première étant peut-être plus facile à prononcer par les arabophones, dans la mesure où son lieu d'articulation correspond à l'une des trois voyelles de l'arabe. Parfois, elle est assimilée à [a], voyelle orale, dénasalisée.

Certaines réalisations obtenues par remplacement d'un phonème par un autre semblent dues à des interférences du grec avec le latin.

La jonction entre deux radicaux peut se faire par un élément connecteur non justifié par l'étymologie, phénomène d'épenthèse. En règle générale c'est une voyelle, le « o » pour les racines grecques, le « i » pour les éléments latins.

En effet, cette manière de procéder en apprenant une langue étrangère donne naissance à des transferts négatifs des structures de la langue maternelle sur la langue cible. Nous pouvons assurer aussi que deux caractéristiques marquent le terme interférence : la première est la coexistence de deux ou plusieurs langues étant donné qu'il s'agit de l'insertion d'une unité de langue dans une autre ; la deuxième est l'incompétence du locuteur selon Claude Hagège (1996 :239) : « *L'interférence est un croisement involontaire entre deux langues. A grande échelle, l'interférence dénote l'acquisition incomplète d'une langue seconde* ». <sup>189</sup>

---

<sup>189</sup> Hagège Claude. 1996, « *L'enfant aux deux langues* », Ed. Odile Jacob, Paris, P.239.

L'incompétence linguistique des locuteurs les pousse parfois à interférer de l'arabe sur le français.

En revenant à la comparaison du système linguistique arabe et français, nous constatons que la langue arabe et la langue française sont deux langues diamétralement opposées, tant sur le plan historique, graphique et structurel.

Comme nous l'avons expliqué précédemment, la langue arabe est une langue d'origine sémitique, elle s'écrit de droite à gauche et ses graphèmes sont différents des graphèmes latins. La langue française s'écrit de gauche à droite, aucune ressemblance avec la langue arabe.

Nous remarquons, dans la langue arabe, l'absence des voyelles orales : [y] [a] [oe] de cœur, le [e] fermé et le [ɛ] ouvert. Les voyelles nasales sont inexistantes : [ɛ̃] [à] [ô] [ôe] et peuvent engendrer parfois des confusions sémantiques. L'absence des consonnes [v] [p] [ŋ].

La confusion des phonèmes [p] et [b], [f] et [v] peut entraîner des interférences phonétiques.



## Analyse d'un échantillon de corpus d'étudiants :

Après une sélection, nous avons choisi un échantillon intéressant de par la diversité de ses interférences.

L'apprenant dit : « il cri » → verbe écrire.

« il face » → verbe effacer.

« Moi, je tudi en 1<sup>ère</sup> année ».

Le locuteur arabophone a évité le [e] d'écrire, effacer et étudier car le [e] n'existe pas en langue arabe. La suppression de la voyelle initiale est une aphérèse en phonétique.

Comme nous avons relevé chez les étudiants de français des cas bien connus d'interférences phonétiques :

Nous remarquons à l'oral et à l'écrit la confusion du [i] [e] et [y] dans les mots suivants :

Défféculté → difficulté

Fisil → fusil

Fimeur → fumeur

Edentété → identité

I tulisé → utilisé, etc.

L'assimilation des deux voyelles [i] et [y] s'explique par le fait qu'elles présentent toutes les deux les traits : sons fermés et même degré d'aperture. L'apprenant mascarien arabophone ne disposant pas du [y] lui substitue un [i].

La prononciation des locuteurs Mascariens est défectueuse. Cela est dû à la répétition peu fréquente des sons.

Les voyelles nasales en langue française sont souvent assimilées à [a] voyelle orale. Elles sont dénasalisées. Comme nous le constatons dans les exemples suivants :

Mager → manger

bila → bilan

souva → souvent, etc.

La plupart des étudiants de l'université de Mascara sont issus de la campagne. Leur accent paysan influence leur prononciation en langue française.

De même la confusion du [o] avec le [u] peut parfois engendrer des confusions sémantiques comme nous le remarquons dans l'exemple suivant :

« Douse pour dose »

La non disponibilité du [o] dans le système arabe mais surtout le recours à l'accommodation fait qu'il soit remplacé par la voyelle la plus proche [u].

Voyons l'exemple suivant : « *le **venderdi**, ils sont marché à la **cimtère*** ».

Nous constatons dans ce corpus, des interférences phonétiques :

Dans le mot « venderdi » il y a un appendice du [R], le locuteur place une voyelle tampon entre le [d] et le [R] qui est le [e].

Dans « cimtère », il y a absence du yod [j] : il s'agit d'un amuïssement (la suppression d'un phonème à l'intérieur d'un mot). Et comme le [θ] chute à l'oral, le locuteur Mascarien ne l'écrit pas.

On peut dire que l'altération des phonèmes, des syllabes, l'arabisation de quelques mots a engendré une langue mixte, incompréhensible, où s'alternent copieusement arabe dialectal et français.

Par ailleurs, il faut souligner que les locuteurs qui ne maîtrisent pas la langue française, issus d'un milieu social arabophone, tombent facilement dans les interférences.

Par contre, ceux issus d'un milieu intellectuel où on parle quotidiennement la langue française commettent moins d'interférences phonétiques car ils ont été élevés dans un bain linguistique favorable qui leur permet d'accueillir facilement cette langue étrangère.

## **Conclusion :**

Y-a-t-il un remède immédiat et efficace à ses difficultés linguistiques ?

D'après Chérifa Ghetas (1998 : 53) : « *L'école est l'espace où on apprend à lire et à écrire* ». <sup>190</sup>

On apprend une langue correctement par l'apprentissage de la grammaire, l'orthographe et la lecture intensive des textes.

L'apprenant en milieu universitaire est capable de se prendre en charge. Il est responsable de son apprentissage. Il doit penser à se former seul en lisant beaucoup.

Mais, plus il est plongé dans un milieu parlant français, plus il est prédisposé à acquérir rapidement et facilement la maîtrise de la langue française.

En plus, il doit se forger une compétence de communication qui lui permettra de bien parler et de bien écrire.

L'analyse de ces interférences présente un intérêt didactique certain. En effet, elle constitue l'un des principaux supports de l'enseignement car elle permet non seulement de déterminer le niveau de connaissance des locuteurs mais aussi de préciser les difficultés qu'ils rencontrent et de mettre au point des stratégies pédagogiques solides.

---

<sup>190</sup> Chérifa Ghetas, 1998. *L'analyse de l'écrit chez les écoliers de la 3<sup>ème</sup> année fondamentale à travers l'emploi des connecteurs*, in *Insanyat* N°6. P.53.

---

**CHAPITRE VI**  
**Les emprunts lexicaux en milieu rural et**  
**urbain mascarien**

---

## **Introduction :**

Dans ce chapitre, nous analysons les emprunts français utilisés dans le parler de la région de Mascara. Ce dernier présente des réalités linguistiques complexes qui résulteraient de la coexistence sur le même territoire de deux groupes d'origines socioculturelles distincts, l'un bédouin et l'autre citadin, ayant chacun ses propres conduites langagières, ses propres sentiments d'appartenance au groupe.

Ces caractéristiques définitives, à travers lesquelles se manifestent les tensions sociales en contexte urbain et rural, participent à l'alimentation des imaginaires sociaux et manipulent les représentations sociolinguistiques des locuteurs.

De nos jours, les emprunts français pratiqués dans le parler citadin diffèrent du parler bédouin, car chaque groupe social a un mode de vie qui lui est propre. Le type de prononciation que l'on retrouve chez ceux qui ont appris le français de manière formelle obéit bel et bien aux règles phonétiques. Par contre, pour la majorité n'ayant pas appris le français à l'école, la prononciation du français s'effectue à partir de leur perception sonore influencée par le système des langues en présence car ces mots n'ont été qu'entendus, et non pas lus, et ils ont été acquis sur le tas sans être l'objet d'un apprentissage formel et guidé.

## 1- Emprunts lexicaux en milieu urbain :

L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues :

*« Il y a emprunt linguistique quand un parler « A » utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler « B » et que « A » ne possédait pas ; l'unité ou les traits empruntés sont eux-mêmes appelés emprunts. » il est également considéré comme « pouvant être le résultat d'un acte volontaire de la part du locuteur ».*<sup>191</sup> (J. Dubois, 1973 : 188)

Pour démontrer cette abondance d'emprunts français dans le parler des locuteurs mascariens, nous avons procédé au cours de nos déplacements dans des lieux publics, à la campagne, chez nos amis et proches, à l'université, pendant un an de travail acharné, à la récolte systématique d'emprunts dans leurs pratiques langagières. Nous nous sommes fait aider, de temps à autre, par les membres de notre famille. Comme nous avons exploité aussi des conversations enregistrées pour l'analyse des alternances codiques beaucoup d'emprunts à la langue française.

À Mascara, la langue parlée au quotidien est le parler algérien, c'est un croisement de trois langues : l'arabe dialectal, le français et le kabyle. Le locuteur mascarien comme partout en Algérie, emprunte beaucoup de mots français. Voici un relevé d'emprunts lexicaux français tels qu'ils sont prononcés par les locuteurs. Pour rendre compte de cette prononciation, nous les avons transcrits phonétiquement : [banka] banque, [biro] bureau, [kusti:m] costume, [trici:nti] électricité, [blasa] place, [bu'ta:] poste, [bulis] police, [nomro] numéro, [ma:ʃina] machine, [la:mba] lampe, [ga:z] gaz, [sbi:ta:r] hôpital, [fi:la:dʒ] village, [chiku:la] chocolat, [ta:bla] table, [fri:ʒidɛr] frigidaire, [farmasje:n] pharmacien, [vista] veste, [serbi:ta]

---

<sup>191</sup> Jean Dubois, 1973, « Dictionnaire de linguistique », Paris, p.188.

serviette,[sala] salle,[borta : j] portail,[faliza] valise,[fi<sup>l</sup>u] fichu,[du:lma] (mot turc) plat à base de sardine<sup>192</sup>.

Ces mots sont utilisés avec parfois un léger changement phonétique soit pour les adapter à la phonétique arabe ou bien parce qu'ils étaient empruntés dans un temps où la majorité des Algériens était illettrée.

En plus, nous constatons que les termes empruntés sont enchevêtrés et intégrés dans la morphologie lexicale du système de la langue d'accueil, l'arabe dialectal, qu'ils ne sont plus ressentis et considérés comme mots étrangers mais ils font partie de la langue de tous les jours au point où les locuteurs n'ont plus la conscience d'utiliser un mot français.

Parmi ces mots, nous avons les plus fréquents comme par exemple : *Comment ça va ? Ça va ? Salut !* Ces expressions sont très utilisées par les locuteurs mascariens même par ceux qui sont très peu familiarisés avec le français.

D'autres mots sont très fréquents dans le parler algérien avec un changement graphique au début des mots, ce sont des noms communs ; leurs déterminants : le ou la deviennent : el (qui vient de l'arabe) mais avec la chute du (e) initial, exemple : l-cahi (le cahier), l-passeport (le passeport), l Cinima (le cinéma), l-garage (le garage), l-stade (le stade), l-frigidaire (le frigidaire), l tabla ( la table) , l-marchi (le marché).

D'autres mots gardent correctement la phonétique et la graphie française : exemple : la gare, les cours, le train, la rue, la chemise, le restaurant, le bus, l'école, journal, taxi...

Ces mots témoignent de l'influence du français sur le parler des locuteurs mascariens. Même si l'arabe contient la traduction de ces mots, on continue toujours à utiliser les mots français, c'est devenu une habitude enracinée dans le quotidien de tous les Algériens, au point que si on utilise le mot en arabe pour désigner le mot « hôtel »(noutir), « foundok » en arabe, on pensera l'une des deux choses ou bien

---

<sup>192</sup> Le « R » est prononcé [r] un r roulé dans tous ces emprunts. Les deux points ( : ) marquent la longueur de la voyelle.

l'interlocuteur est en train d'ironiser, ou bien c'est un étranger venu d'un pays arabe de l'Orient.

Le dialecte algérien, à travers les siècles, a dû emprunter des mots et des expressions qu'on retrouve dans chaque région de l'Algérie et qu'on emploie constamment dans le parler quotidien. C'est un phénomène social et culture comme l'affirmel Yacine Derradji :

*«Si l'emprunt du français à l'arabe, dans le contexte algérien, induit une procédure de "naturalisation" de la langue française à la dimension algérienne, il contribue à perpétuer la présence de cette langue et à faire de l'interpénétration culturelle et linguistique sa principale fonction. [...] Beaucoup d'indicateurs sociologiques et linguistiques contribuent à préciser l'existence de cette algérianité vécue comme une culture propre dont le mode et le moyen d'expression est l'arabe algérien qui se caractérise par le recours à l'emprunt à la langue française.»*<sup>193</sup>

Les emprunts font partie intégrante du parler mascarien. Le locuteur les a tellement bien façonnés selon sa prononciation algérienne qu'on ne peut les différencier.

Si l'emprunt français tient une place prépondérante dans les langues maternelles des Algériens (arabe dit dialectal et berbère) ; sa fréquence semble être bien plus élevée dans les pratiques langagières de la jeunesse urbaine plus particulièrement scolarisée. Il assure la communication et l'inter-compréhension entre les locuteurs.

*«L'emprunt du français et au français en Algérie, par son usage fréquent, assure plusieurs fonctions. Les plus importantes par rapport au contexte algérien sont que l'emprunt marque les contours d'un espace linguistique commun aux langues présentes et permet aux locuteurs de disposer à l'intérieur de cet espace d'outils de communication et d'intercompréhension.»* (Derradji Y.)<sup>194</sup>

---

<sup>193</sup> Derradji, Y. « Le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée », [www.unice.fr/bcl/ofcaf/13/derradji.html](http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/13/derradji.html) : 2015.

<sup>194</sup> Ibid.



Ainsi, on peut remarquer une présence massive d'emprunts au français dans le discours de tous les Algériens, y compris les Mascariens.

Il semble utile de rappeler que l'arabe dont il est question dans ce travail est l'arabe dialectal, la langue maternelle de la majorité des Mascariens, une langue donc plus ouverte aux influences qu'exercent, sur elle, toutes les langues présentes sur le terrain.

Certains emprunts semblent s'être totalement intégrés au système linguistique qui les a accueillis. D'autres, malgré les modifications tendant à leurs assimilations, gardent les marques de leur extranéité : des phonèmes français, comme le /p/ de /*permi*/, « permis de conduire » ; le /v/ de /*vitrina* /, « vitrine » le /i/ de /*priz* /, « prise ». Ils vont même jusqu'à conserver le genre (féminin ou masculin) de la langue source. Tous ces emprunts semblent être perçus par les Mascariens comme partie intégrante de leur langue maternelle.

Ce métissage linguistique révèle le degré d'appropriation de la langue française, investie dans toutes ses composantes et plus particulièrement dans son lexique. Ainsi, les unités lexicales empruntées à cette langue par l'arabe dialectal, voire même des segments entiers, déconstruits et reconstruits, intégrés au discours en langue maternelle, ne sont plus perçus par les locuteurs comme des éléments exogènes, extérieurs à leur parler.

C'est pourquoi l'abondance des emprunts dans le langage quotidien du Mascarien, peut être considérée comme le reflet d'une appropriation socioculturelle permettant de marquer son identité entre deux langues.

L'emprunt tient une grande place dans le parler des locuteurs Mascariens. Sa fréquence semble être plus élevée dans leurs pratiques langagières. Ainsi, on peut remarquer une présence massive d'emprunts au français dans leurs discours quotidiens.

Les emprunts faits du français peuvent être catégorisés : ceux qui ont subi une adaptation phonétique, voire graphique, et s'intègrent au point de ne garder de leur langue d'origine que quelques liens : Exemple le mot « promlèt » (lieu de promenade situé au centre ville de Mascara) est l'adaptation du mot « promenade ». Et, ceux qui sont restés comme un emprunt intégral ou pur, il s'agit pour la plupart d'emprunt récent introduit par les scientifiques de la nouvelle technologie française: internet, ordinateur, computer, microphone.

On peut catégoriser les emprunts par famille :

- Terminologie militaire : lboumba (la bombe), lguirra (la guerre), etc.
- Ustensiles : Kasrouna (la casserole), lgaz (gaz), targèt (étagère),
- Sport : l'Baloun ou l'fout (foot-ball), lbasket (basket), lhand (hand-ball).
- Infrastructure: licoune (école), stade ou zdade (stade), lamiri (mairie), lautoroute (autoroute), bochta (poste), jardène « avec un roulement de r » (jardin), etc.

Enfin, les liens qui unissent les Algériens à la langue française sont dus à une longue histoire de colonisation, à travers lesquels ils expriment leur malaise et leur joie.

## 2 -Emprunts lexicaux en milieu rural :

Les emprunts sont importants dans l'évolution d'une langue. Dans le monde entier, dans chaque pays existent des langues en contact. C'est ce qui crée parfois de nouvelles langues. Ce phénomène linguistique est dû au déplacement des individus dans différents pays et leur échange mutuel de mots, d'expressions langagières, etc. Chaque locuteur transmet son savoir à son interlocuteur qui lui procure, à son tour, un bagage langagier qui servira dans la création d'un nouveau moyen de communication.

*« La langue que parle, que revendique l'individu comme étant la sienne, la vision qu'il peut en avoir en rapport avec les autres langues utilisées dans le même contexte, n'est pas seulement un instrument de communication, elle est surtout le lieu où se cristallise son appartenance sociale à une communauté avec laquelle il partage un certain nombre de conduites linguistiques ».*<sup>195</sup> (Taleb-Ibrahimi, 1997 : 73)

Le parler rural emprunte des formes créées en milieu urbain notamment celle obtenues par le biais de divers procédés de formation lexicales ; l'emprunt, la composition et l'actualisation des archaïsmes sont le versant linguistique de l'évolution de l'ensemble des aspects de la vie matérielle. Nous relevons, de ce fait, un important transfert de vocabulaire dû principalement au désenclavement des localités les plus reculées de la ville.

En dépit de son conservatisme dû à des raisons d'éloignement géographique, le parler rural serait désormais une variété cible et une variété tout comme le parler urbain qui se caractérise par une dynamique langagières qui fait de lui une source productrice de formes et de normes langagières.

---

<sup>195</sup> Taleb-Ibrahimi Khaoula, 1997. *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Alger, Editions El Hikma, P.73.

Liste d'emprunts lexicaux relevés dans la région rurale de Mascara, employés par des paysans femmes et hommes ainsi que par des jeunes illettrés de la même région :

Emprunt (transcrit en AP.I. français) <sup>196</sup>	Son origine française
[ kali ʃ ] nom masculin....	Une Calèche
[ zda:d ] n.m .....	Un stade
[ lkaboʃ ] n m .....	Une capote (grand manteau à capuchon)
[ lkiran ] m.pl. ....	Les cars (moyen de transport)
[ kuri ] nm .....	Une écurie
[ rubl ʔn ] nm.....	Un aéroplane
[ katchmʔn ] nm .....	Quatre chemins (carrefour)
[ karjula ] n f .....	Une carriole
[ baksli ʧ ] n f .....	Une bicyclette
[ kumandar ] n m .....	Un commandant
[ sʔrdʒ ʔn ] n m .....	Un sergent
[ bandija ] m pl. ....	Des bandits
[ bumba ] n f .....	Une pompe
[ rumurka ] n f .....	Une remorque
[ las jen ] n f .....	Ancienne
[ bermas jun ] n m .....	Permission

Nous partons de l'observation que certaines familles rurales ont adopté, en milieu urbain, des traits linguistiques classifiés comme étant citadins, notamment, celles qui résident dans les vieux quartiers.

Le parler mascarien a emprunté des mots, des expressions à la langue française qu'on emploie constamment dans notre parler quotidien. Le locuteur mascarien les a tellement bien façonnés, bien adaptés à sa prononciation arabe qu'on ne peut parfois les différencier.

<sup>196</sup> L'A.P.I. : *alphabet phonétique international français*.

Certains emprunts ont subi, au cours des siècles, un léger changement phonétique et morphologique.

D'autres, par contre, ont subi une adaptation phonétique et graphique intégrale au point de ne garder de leur langue d'origine que quelques liens.

Cette transformation intégrale est due parfois à une époque où la plupart des Mascariens étaient illettrés.

Selon. Calvet (2009): *l'emprunt est un phénomène collectif, car beaucoup de langues empruntent une grande partie de leur vocabulaire à des langues voisines. Les langues ont en effet toujours eu tendance à emprunter des mots à d'autres langues. Les emprunts se font dans les deux sens, mais normalement lorsque deux langues sont en contact, la langue communauté dominée a recours aux ressources linguistiques de la langue communauté dominante.*<sup>197</sup>

Selon Hamers, (cité in Moreau 1997 : 64): *Un emprunt est un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire.*<sup>198</sup>

L'emprunt est donc dû au contact des langues. Il est défini comme étant l'intégration, l'adaptation à une langue d'un élément d'une autre langue étrangère; dans la plupart des cas, pour combler un manque linguistique.

---

<sup>197</sup> Ibid, Calvet J.L. 2009.

<sup>198</sup> Hamers, cité in Moreau, Marie-Louise 1997 : « Sociolinguistique. Concepts de base », Bruxelles, Mardaga. P. 64.

### 3-Adaptation morphosyntaxique de l'emprunt :

#### A- Le genre de l'emprunt lexical :

Généralement l'emprunt au français conserve son genre d'origine. On peut le catégoriser par « genre »:

- l'emprunt féminin, le plus souvent, marqué par la suffixation du [a] à la fin des mots.
- l'emprunt masculin, dans la plupart des cas, garde son genre d'origine mais dans d'autres, le féminin l'emporte sur le masculin.

Dans un domaine proprement linguistique, nous abordons ces deux facettes de l'emprunt français dans le parler de Mascara.

L'échantillon d'emprunts sur lequel nous travaillons est pris du parler de locuteurs mascariens en milieu urbain et rural.

#### a- Le genre féminin de l'emprunt au français :

[a] indice du féminin:

La plupart des emprunts français sont suffixés en[a], la marque du féminin en arabe parlé pour faciliter leur intégration dans la langue d'adoption.

Voyons cet échantillon d'emprunts qui ont gardé leur féminin

#### -Emprunts au français :

- [banka ]-----banque
- [blasa]-----place
- [buʃta:]----- poste
- [ma:ʃina]----- machine
- [la:mba-]----- lampe
- [ta:bla]----- table
- [vista]-----veste
- [sɛrbi:ta]-----serviette
- [sala]-----salle
- [faliza]-----valise
- [fi:ʃta]-----fête
- [sa:ndala]-----sandales
- [ʒi:pa]----- jupe
- [pomada]-----pommade

- [ma:ʃwara]-----mouchoir
- [kasketa]-----casquette
- [kuvirʃa] ----- couverture
- [sɛntura] -----ceinture
- [kikuta]-----cocotte
- [kaʒa] -----cage, etc.

Tous ces noms empruntés au français ont gardé leur féminin d'origine. Leur morphologie et leur prononciation ont été modifiées pour faciliter leur adaptation dans le parler mascarien.

Certaines voyelles nasales comme le [á] et le [é] dans les mots banque- [búk] [banka] – sandale [súdal] [Sa:ndala] - ceinture [sétyR] [sɛntura] ont été complètement dénasalisées et transformées en [ɛ] ouvert et [a] vue que les voyelles nasales n'existent pas en arabe.

Certaines consonnes comme le [p] une occlusive bilabiale sourde a été assimilée à [b] une occlusive bilabiale sonore.

Le [v] une fricative labiodentale sonore a été assimilée à [f] une fricative labiodentale sourde.

[P] et [v] n'existent pas dans le système phonétique arabe.

### **b- Transformation du genre masculin de l'emprunt en genre féminin:**

L'échantillon suivant nous montre la transformation du genre masculin de l'emprunt en genre féminin:

- [partma] nf ----- un appartement
- [saʃia] nf -----un sachet
- [dʒilja] nf ----- un gilet
- [Silima] nf ----- un cinéma
- [lwiza] nf -----un louis d'or
- [ʃiku:la] nf ----- un chocolat, etc.

## - Emprunts en milieu rural:

Emprunts lexicaux relevés dans la région rurale de Mascara, employés par des paysans femmes et hommes :

[ kali ʃ ]	nom masculin....	Une Calèche
[ zda:d ]	n.m .....	Un stade
[ lkaboʃ ]	n m .....	Une capote (grand manteau à capuchon)
[ lkiran ]	n m.pl. ....	Les cars (moyen de transport)
[ kuri ]	nm .....	Une écurie
[ rubl ʔn ]	nm.....	Un aéroplane
[ katʃmʔn ]	nm .....	Quatre chemins (carrefour)
[ karjula ]	n f .....	Une carriole

L'objectif de notre travail est d'identifier le processus d'intégration des mots empruntés à la langue française, voire ainsi leur adaptation phonétique et morphologique dans le parler mascarien.

Nous remarquons dans les emprunts français, la confusion entre les phonèmes **[p]** et **[b]** : des occlusives bilabiales, accompagnées de vibrations glottales. Le premier phonème, sourd, n'existant que dans la langue arabe, le locuteur mascarien le remplace par **[b]** un phonème sonore, dans la plupart des mots empruntés à la langue française comme dans : **[lambda]** -- (lampe), **[bala]**--(pelle), **[bjensa]**--(une pièce, outil), **[bu:mba]**---(pompe) ; **[bomada]**--en milieu rural (pomade), **[bru:mlət]** -- (promenade) : ce mot a complètement perdu sa forme initiale et est devenu au cours des années un néologisme, remodelé, arabisé en quelque sorte selon le besoin langagier mascarien. **[bru:mlət]** est le nom d'une place à Mascara utilisé à l'époque coloniale comme lieu de détente et de promenade.

D'autres confusions de phonèmes **[f]** et **[v]**, des fricatives labio dentales, la première sourde et la deuxième sonore. On remarque clairement cette manifestation dans les emprunts français comme **[faliza]** -- (valise), **[mé:né:fri]** -- (manoeuvre) ouvrier, **[mé:ndɛf]** -- (main-d'œuvre), **[fi:fri]** -- (février), **[faka:ns]** -- (vacances) prononciation paysanne.



Ces exemples illustrent parfaitement le changement phonétique dans le parler mascarien par rapport à la langue arabe.

D'autres traits phonétiques marquants le vernaculaire mascarien varient significativement entre les personnes de la classe paysanne et ceux de la classe citadine dans par exemple la réduction de groupes consonantiques.

Les métathèses sont un déplacement ou une intervention d'un phonème ou d'une syllabe à l'intérieur d'un mot ou d'un groupe de mots. Elles sont fréquentes dans les mots empruntés au français comme dans : **[forme:z]** fromage, **[barwiða]** brouette, **[ru:blɛn]** avion, **[su:nima]** cinéma, **[sɛrbita]** serviette, etc.

Nous remarquons qu'en fonction de facteurs tels que la région d'origine, la résidence et la classe sociale, chaque communauté linguistique tend à établir ses propres conventions linguistiques par rapport aux emprunts.

L'observation du corpus que nous avons relevé au vol a montré que l'apport du français au parler mascarien est très important. Dans les énoncés concernant les locuteurs mascariens, on a relevé une forte présence de mots "français" dans leurs discours assumant des fonctions linguistiques mais aussi sociales comme le montrent ces quelques exemples :

[baksli ɬ ] n f	Une bicyclette
.....	
[kumandar] n m	Un commandant
.....	
[sɛrdʒɛn] n m	Un sergent
.....	
[bandija] m pl.	Des bandits
.....	
[bumba] n f	Une pompe
.....	
[rumurka] n f	Une remorque
.....	
[bermasjun ] n m	Une Permission
.....	

Ces exemples nous montrent que l'emprunt au français ne concerne que des unités lexicales et non des unités phrastiques supérieures au mot qui sont le fait de locuteurs bilingues. Les termes "français" se réfèrent souvent à une réalité ou un objet que le locuteur analphabète ne peut désigner par un terme en arabe dialectal tels que *tiliphoune (téléphone)*, *l'auto (l'automobile)*, *l'crédi t(le crédit)*, *l'mire (le maire)*, *boulici (policier)*... On remarque aussi que la prononciation à la française est respectée par les intellectuels mais pose souvent problème lorsque le son prononcé s'éloigne plus ou moins de la phonologie de l'arabe dialectal.

#### 4-L'adaptation phonétique de l'emprunt :

Les systèmes phonétiques diffèrent d'une langue à une autre, par voie de conséquence, l'emprunt linguistique est susceptible d'être adapté à la prononciation de la langue d'accueil. En effet, cette adaptation est imposée par les difficultés phonétiques que posent ces mots pour les locuteurs de la langue emprunteuse. De ce fait, le locuteur mascarien adapte les unités empruntées au vocalisme déjà connu dans sa langue, mais le degré d'adaptation de ces lexies empruntées diffère d'une région à une autre.

##### a. Le système vocalique :

L'arabe dialectal se distingue par un consonantisme riche et un vocalisme pauvre, le système vocalique arabe dispose de trois voyelles brèves /a/-/u/- /i/ et trois voyelles longues:/ a :- /u :- /i:/.

- Le phonème [o] devient [u] dans : carrosse : *karrouça*, casserole : *kasserouna*. école : *licoun*.
- le [o] devient parfois un [i] dans chocolat, *chicoulat*, chauffeur, prononcé *chifour* par certains paysans Mascariens.
- Les phonèmes [e] et le [ɛ] se transforment en [i] dans : télé, tili .
- Le phonème [y] se transforme en [u] ou [i] dans : numéro : *noumro* ou *nimiro*, costume, costime, sujet qui devient *sijet*.
- Le [e] devient un [a] dans l'estomac, *lastoma*
- [oe] devient [u] ou [ɛ] dans directeur [diractɛr] , tracteur qui devient tractour

Pourquoi les locuteurs se trouvent-ils perplexes devant le système vocalique de la langue française et ne parviennent pas à prononcer correctement les phonèmes français ?

D'abord, ils trouvent des difficultés à réaliser le mouvement d'arrondissement et de projection des lèvres en réalisant les voyelles telles que [y], [u], [ø] et [o] et du coup ne perçoivent pas la différence entre les voyelles non arrondies [i] [e]. Ensuite, ils ne peuvent pas prononcer les voyelles nasales, car il s'agit de l'association de deux opérations simultanées, faire sortir l'air de la bouche et du nez, c'est-à-dire produire un son oral nasal en même temps.

Dans leur système phonologique arabe, ils ne différencient que les voyelles longues [a:] [u:] [i:] et courtes. C'est ainsi que les voyelles mi-ouvertes ou mi-fermées se trouvent remplacées par la voyelle la plus fermée ou la plus ouverte. Et les voyelles nasales sont remplacées par les voyelles courtes ou longues.

Les voyelles françaises provoquent chez les locuteurs une incapacité de prononcer correctement des sons qui ne s'articulent pas de la même manière. Leur système phonatoire est ancré dans leurs habitudes articulatoires acquises dès leur enfance et leur expérience personnelle. L'appareil phonatoire, dans ce cas n'est pas entraîné à prononcer des sons étrangers, ces sons sont durs, difficiles à être amadoués par une simple gymnastique articulatoire. Leur souffle est habitué à de simples voyelles courtes et longues qui nécessitent un simple mouvement des poumons, des cordes vocales et la fermeture ou l'ouverture de la bouche.

#### **b. La dénasalisation :**

L'arabe dialectal ne possède pas de voyelles nasales. Les locuteurs ont donc tendance à dénasaliser les voyelles de la langue française et à les transformer en voyelles orales simples. En outre, nous remarquons que cette réduction de voyelles nasales s'accompagne souvent par une adjonction de [n] en appendice.

- Les nasales [ã] se transforme en /a/ ou /a+n/ dans : sergent : *sarjan*, bâtiment, *batima*, banque, banca
- Le [õ] se transforme en /o/ ou /u+n/ dans : maçon : *masso*, savon : *saboun*.
- Le [oe] devient (a+n) peinture, bantoura.

### c. La structure consonantique :

L'arabe dialectal ne possède pas des consonnes comme le [p] et [v] figurant dans la langue française. Les emprunts vont tout de même s'adapter à la structure consonantique de l'arabe et les consonnes manquantes vont être remplacées par celles qui se trouvent au même point d'articulation.

- L'occlusive bilabiale sourde [p] est remplacée par la sonore [b] dans : capitaine : Cabitane ; espagnol : sbaniul ; lampe ; lambda, policier, boulici.
- La fricative labiodentale sonore [v] est remplacée soit par [b] dans : savon ; saboun, mais aussi par [f] dans valise ; falisa. *Bien vacant, bien faca.*
- La constrictive alvéolaire [s] est remplacée par la constrictive post-alvéolaire [ʃ] poste, bochta.
- La constrictive alvéolaire [l] est remplacée par l'occlusive alvéo-dentale [n] journal, jornane, école, l'icoune
- Le [g] devient [k] et l'inverse est vrai : segment devient [sakma], becs devient [bɛg]

D'une manière générale, le recours à l'arabe est dû à l'absence de certaines consonnes dans la langue étrangère ou la différence de l'endroit et la façon d'articulation. Comme il a été déjà signalé, l'arabe est une langue à vocalisme pauvre, cependant elle est connue par son consonantisme riche <sup>199</sup> (26 phonèmes) sans compter le [waw] waw) et le [yaʿ]. En français, il y a 17 consonnes et 3 semi-consonnes. Trois consonnes [p], [v], [ɲ] et deux semi-consonnes [j] et [ɥ] n'existent pas en arabe. Ces consonnes produisent une difficulté de prononciation chez les locuteurs mascariens. L'oral de ces locuteurs, surtout ceux qui n'ont pas fréquenté l'école, ceux qui ne maîtrisent pas la prononciation, prône l'idée du moindre effort et

---

<sup>199</sup> Cohen, David, « *Les Langues chamito-sémitiques* », vol. III de J. Perrot dir., *Les Langues dans le monde ancien et moderne*, C.N.R.S., Paris, 1989, cité par Med Makhoul, Denis Legros et Brigitte Marin, « *Influence de la langue maternelle kabyle et arabe sur l'apprentissage de l'orthographe française* », art. en ligne : [http://www.cahierspedagogiques.com/IMG/pdf/Influence\\_langue\\_maternelle.pdf](http://www.cahierspedagogiques.com/IMG/pdf/Influence_langue_maternelle.pdf)

donne la priorité au relâchement de l'articulation. Ceci apparaît nettement dans les exemples mentionnés

ci- dessus.

Ainsi, *Bec* est prononcé [bɛg] :

Premièrement, le [k] est transformé en [g], car le [g] n'existe pas en langue arabe classique mais il est présent dans le parler des gens de l'ouest algérien. La plupart des mots de la langue arabe en ق sont transformés en [g]. Le [g] est une consonne occlusive sonore palatale et le ق est une consonne occlusive sourde post palatale. Deux mécanismes de production totalement différents mais ce qui est clair est que l'articulation du [g] est plus facile que l'articulation du ق. Les locuteurs sont habitués à parler hautement, avec une voix roc, dure surtout dans les zones rurales.

Deuxièmement, le [k] est une occlusive sourde palatale, formant une paire minimale, plus proche du son [g], mais les locuteurs ne peuvent pas la prononcer correctement parce qu'elle est sourde. Cela est clairement énoncé dans l'exemple de *segment* [sakma]. Les informateurs ont tendance à assimiler le [k] au [g] quand celle-ci est suivie d'une autre consonne le [m]. Le son [m] est une consonne nasale sonore bilabiale, il est plus facile de faire passer l'air par le nez que directement par la bouche.

Nous passons à l'analyse de la deuxième occurrence. Le [p] n'existe pas en arabe, c'est une consonne occlusives, bilabiale sourde et orale, tandis que le [b] est une consonne occlusive, bilabiale sonore et orale. La prononciation du [b] nécessite moins d'effort que la prononciation du [p], faisant toujours référence au fait que nos informateurs possèdent un appareil phonatoire qui n'est pas souple et qui n'est pas entraîné à faire passer l'air doucement entre les lèvres. Le [p] nécessite un arrêt du mouvement des lèvres au moment de la sortie de l'air, ceci est difficile pour les locuteurs, il serait possible et plus facile de prononcer le [b] en appuyant sur les lèvres pour former un barrage et en les relâchant d'un seul coup en laissant sortir l'air de la bouche sous forme d'explosion.

La comparaison entre l'arabe et le français nous a montré que les différences entre ces deux langues sont plus nombreuses que les ressemblances. Sur le plan phonétique, le français et l'arabe (comme on l'a déjà signalé au 3<sup>ème</sup> chapitre) ne possèdent pas exactement les mêmes sons. La confusion provient du fait que certains sons français n'existent pas en arabe: [p], [v], [y], [ə], [œ], [ø], [ɛ], [ɔ] ainsi que les voyelles nasales. Certains sons arabes n'existent pas en français: [θ], [ʃ], [ħ], [x], [d], [t], [ð], [ʒ], [d̥], [ɛ], [q], [h], [ʔ] et les voyelles longues.

### **d-La troncation:**

L'intégration des emprunts ne se fait pas sans la modification du mot emprunté. Ce trait nous conduit à observer que l'élément emprunté essaie de s'assimiler au système de la langue d'accueil sur différents niveaux (comme on l'a déjà vu dans les exemples précédents). En effet, l'emprunt d'un son étranger est un phénomène complexe. Le contact de l'arabe algérien au français a engendré plusieurs cas d'emprunts phonologiques. Nous avons constaté que les mots composés de plus de deux syllabes ont subi différents traitements phonologiques qui les ont ramenés au modèle du substantif arabe, ce qui justifie le recours à la troncation qui est une réduction du nombre de syllabes dans un mot. Parmi les traitements courants, nous relevons ces types :

### **-L'aphérèse et la syncope :**

Ce sont deux procédés linguistiques qui constituent des formes de métaplasme. Elles consistent à la suppression de voyelle (s), de consonne(s) ou de syllabe (s) d'un mot. Très récurrents à l'oral, ces procédés constituent le reflet d'une intervention directe sur le mot. Elles entrent dans le cadre du langage populaire et constituent des créations individuelles ou collectives.

Dans notre corpus, nous avons pu détecter un ensemble de mots qui ont subi ces procédés. Ainsi dans [trɔvizer], nous constatons la suppression de la première syllabe du mot *rétroviseur*. Il s'agit de la syncope.

L'aphérèse renvoie à la chute d'un phonème au début du mot. Ainsi dans [fatma], nous constatons la suppression d'un[e] é au début du mot *Echappement*.

Dans le terme *amortisseur*, on a supprimé la voyelle [a] pour que le mot devienne enfin [mɔrtiser].

Un autre échantillon: « Rwah nderbou fiha *press*. » (Viens, on va prendre un café expresso.). Dans le mot *press*, on constate la chute de la première syllabe [eks] (ex) et donc nous avons une aphérèse du mot correcte « *expresso* ».

#### - L'apocope et la métathèse :

Ce sont des variantes combinatoires utilisées par nos locuteurs pour l'adaptation de la langue cible dans la langue source. L'apocope est la troncation de la partie finale, la chute à la fin d'un mot d'un ou de plusieurs phonèmes, d'une ou de plusieurs syllabes.

**Ex :** « *Bonjour rani jay la fac* ».

(*Bonjour, je vais venir à la faculté*) :

Dans *fac*, il y a la suppression de deux syllabes finales du mot, c'est une apocope du mot *faculté*.

La métathèse est une variante combinatoire due au déplacement d'un phonème à l'intérieur d'un mot ; comme dans l'échantillon suivant : dans le mot *formage*, il y a une métathèse du phonème [r] roulé du mot correcte *fromage*.

Ces procédés linguistiques sont dus généralement à des facteurs sociolinguistiques. Le nombre de syllabes dans un mot est parfois plus élevé, ce qui pousse les locuteurs à en supprimer quelques-unes pour se faciliter la prononciation. Le facteur de l'économie du langage a un rôle important et crucial à l'oral dans toutes les langues ; prononcer plus de mots en peu de temps.



## e-L'emphasisation et l'assimilation phonématique :

L'emphasisation comporte « *un déplacement de l'accent d'emphase, qui se porte sur le constituant placé immédiatement devant lui pour donner un syntagme emphasisé ; ou une transformation de déplacement des syntagmes ; ou une pronominalisation* »<sup>200</sup>.

Cette forme sert d'insistance et d'appui à la compréhension dans le discours. Il s'agit d'une répétition de mots ou de syntagmes mis en relief au début de phrase. Cette procédure linguistique est très répandue dans le parler mascarien.

Voici un échantillon de ces formes linguistiques qui subissent ce phénomène : *l'arbit (arbitre) ta3 lmatch ghachna*. « L'arbitre **du match** a été injuste envers nous » ; *ta3 lmatch* est une emphasisation qui sert d'insistance à la phrase.

L'assimilation phonématique est un procédé très répandu dans notre corpus .Il s'agit de variations phonétiques : un phonème faible subit l'influence d'un son fort et l'assimile à celui qui lui est proche. Les paires minimales des sons s'influencent les unes aux autres, comme par exemple le [d] influence le [t], le [b] influence le [p], etc.:

<b>Emploi mascarien</b>	<b>Mot français emprunté</b>
<b>Boulici</b>	<b>Policier</b>
<b>Brocé</b>	<b>Procès</b>
<b>Blane</b>	<b>Plan</b>
<b>Blaça</b>	<b>Place</b>
<b>Barc</b>	<b>Parc</b>
<b>Bortable</b>	<b>Portable</b>
<b>Bobiya</b>	<b>Poupée</b>
<b>Bounbia</b>	<b>Pompiers</b>
<b>Barassol</b>	<b>Parasol</b>
<b>Bromi</b>	<b>Premier</b>

<sup>200</sup> Jean Dubois, 2007. *Larousse : Linguistique et Sciences du langage*, éd. Larousse.

Dans ces exemples, nous remarquons que le phonème [P] (une occlusive bilabiale sourde) absent en arabe va s'estomper pour laisser place au [b] (une occlusive bilabiale sonore). C'est une forme d'assimilation phonématique que le locuteur adopte en remplaçant le « son inconnu » par un « son familier » connu dans le système linguistique du dialecte algérien. Notons que le système consonantique de l'arabe est plus varié que celui du français mais ne présente pas de mode d'articulation sourd/sonore. Nous relevons que l'occlusive bilabiale sonore [b] n'a pas sa correspondante sourde [p] en arabe dialectal, ce qui entraîne son remplacement.

Ex : « *Blaça* » (place) le nom d'un quartier situé dans la localité « Bab Ali » dans la ville de Mascara : le [p] est assimilé à [b].

De même que la fricative labiodentale [f] n'a pas sa correspondante sonore [v]. Devant l'absence de certains phonèmes, les locuteurs assimilent le phonème étranger qui se situe au même point d'articulation.

Le [f] se substitue au [v]

<b>Emploi mascarien</b>	<b>Mot français emprunté</b>
Falisa	Valise
Fista	Veste
Fisa	Visa
Sirfèt	Un survêtement
Fana	La vanne

pour ce qui est du système vocalique, les locuteurs mascariens, ne possédant pas les voyelles orales [e], [y], [o], [oe] et les voyelles nasales [ã], [õ] en langue arabe, ils les remplacent par les voyelles correspondantes suivies parfois de consonnes.

Les locuteurs ont souvent tendance à remplacer le [y] par un [i] dans le mot biro (bureau). (Comme on l'a déjà expliqué).

Les locuteurs recourent à la réduction de la voyelle nasale en la simplifiant et en lui ajoutant fréquemment un « n ».

<b>Emploi mascarien</b>	<b>Mot français emprunté</b>
Boun	Bon
Baloun	Ballon
Bermessioun	Permission
Chifoun	Chiffon
Kartoun	Carton
Criyoun	Crayon
Courdoun	Cordon
Balcoun	Balcon
Saloun	Salon
Saboun	Savon

Outre ces spécificités, l'arabe mascarien prescrit ses lois phonétiques en français. Devant des substantifs français, à la forme pronominal, l'article défini (**le**) est souvent supprimé ou réduit à (**l'**).

<b>Emploi mascarien</b>	<b>Mot français emprunté</b>
Branché l' radiateur	Branche <b>le</b> radiateur
Placé l' moutèr	Place <b>le</b> moteur
Vérifie l' freine	Vérifie <b>le</b> frein
Changé l' style	Change <b>le</b> style
Envoiyé l' message	Envoie <b>le</b> message
Sauvegardé l' niméro	Sauvegarde <b>le</b> numéro
Préparé l' gâteau	Prépare <b>le</b> gâteau

De même, nous constatons que les verbes du premier groupe de notre corpus changent de terminaison ; ainsi [i] est substitué à [e] dans les verbes suivants : passer, s'entraîner, biper, déranger, etc. dans le parler de nombreux locuteurs mascariens.

<b>Emploi mascarien</b>	<b>L'expression française</b>
Ma : dtjich tetrini	Tu ne viens pas t'entraîner
Ghadinbipi l sahabti	Je vais biper ma copine
Nebghin dirangik	J'aime te déranger
Raki tromarqui fi rouhek m3aha	Tu te fais remarquer en marchant avec elle.
Nebrin connecti fe lile	J'aime me connecter pendant la nuit
Ma : Touchich	Ne touchez pas
Rani barya nastalil windows 07	Je veux installer le windows 07
Rodilil cayi bèchn rivisi	Rends- moi le cahier pour réviser

Nous remarquons d'ailleurs que certains verbes français subissent une algérianisation et sont intégrés et conjugués à la manière des verbes arabes avec les suffixes et préfixes caractéristiques du dialecte algérien.

Les locuteurs ont ajouté aux verbes le (n) qui marque la première personne du singulier « je » et le « é » qui marque le présent, nous avons relevé pour compléter notre recherche les exemples suivants :

<b>Emploi mascarien</b>	<b>Mot emprunté au français</b>
Npréparé	Préparer
Nmaquiyi	Maquiller
Ncoiffé	Coiffer

Nrévisé	Réviser
Ndirangé	Déranger
Nfrimé	Frimer
Nattiré	Attirer
Nétwajé	Nettoyer

Pour le dernier exemple, nous remarquons une gémation du phonème [n] due à sa répétition : dans le mot « **n**éttoyer » et dans le « **n** » première personne du singulier ; le locuteur mascarien le prononce « **n**étwayé ».

En intégrant les verbes français dans des contextes à dominance arabe, les locuteurs mascariens leur font subir des transformations et leur adoptent les règles de conjugaison de leur parler quotidien. Et c'est ainsi qu'ils leur ajoutent le [j] le yod, désignant la troisième personne du singulier « **il** » et le (i) marquant le présent dans les exemples suivants :

<b>Emploi mascarien</b>	<b>Mot emprunté au français</b>
<b>Ysézi</b>	Il saisit
<b>Yconecti</b>	Il se connecte
<b>Yprépari</b>	Il se prépare
<b>Ymangi</b>	Il Mange
<b>Ysoni</b>	Il sonne
<b>Ydragui</b>	Il drague
<b>Yfréconti</b>	Il fréquente
<b>Ysabouti</b>	Il sabote
<b>Ytrini</b>	Il s'entraîne
<b>Ydoubli</b>	Il double

Le « **t** » marque la deuxième personne du singulier « **tu** ».

<b>Emploi mascarien</b>	<b>Mot emprunté au français</b>
<b>Tmitrizi</b>	Maitriser
<b>Tcompliti</b>	Compléter
<b>Tcopi</b>	Copier
<b>Tsinyali</b>	Signaler
<b>Trazi</b>	Raser
<b>Tsauvgardi</b>	Sauvegarder
<b>Tenregistri</b>	Enregistrer
<b>Tplani</b>	Planer
<b>Tsoti</b>	Sauter

Les locuteurs qui, fort possiblement connaissent peu le français, n'ont fait qu'appliquer le système morphologique de l'arabe classique aux verbes empruntés au français. Le [u] « ou » est la marque du pluriel (ils ou elles) et le [j] le yod marque la terminaison du présent.

<b>Emploi mascarien</b>	<b>verbe emprunté au français</b>
<b>Ytouchou</b>	toucher
<b>Ytakou</b>	attaquer
<b>Yfrimou</b>	frimer
<b>Ydéranjou</b>	déranger
<b>Yrésidou</b>	résider
<b>Ypréparou</b>	préparer
<b>Ymakéyou</b>	se maquiller
<b>Yrivisou</b>	réviser
<b>Ydémontou</b>	démonter

D'autres exemples dans lesquels le locuteur mascarien emploie le système phonologique et morphosyntaxique du dialecte algérien :

Dans les exemples suivants, le [m] joue le rôle de l'auxiliaire être.

Le [a] à la fin des verbes marque le féminin.

<b>Emploi mascarien</b>	<b>Verbe emprunté au français</b>
<b>Mremarkya</b>	Remarquer
<b>Mconnectya</b>	Connecter
<b>Mrigla</b>	Régler
<b>Mjinya</b>	Gêner
<b>Mcampya</b>	Camper
<b>Mcoifya</b>	Coiffer
<b>Mrvisya</b>	Réviser
<b>Mcopya</b>	Copier
<b>Mbranchya</b>	Brancher
<b>Minstalya</b>	Installer

Aussi les locuteurs ont marqué le féminin des noms français en ajoutant la terminaison arabe [a] à la fin des mots.

<b>Emprunt français</b>	<b>Mot français</b>
<b>Sijma-na</b>	la semaine
<b>marka</b>	La marque
<b>sinyatoura</b>	La signature
<b>marmita</b>	La marmite
<b>fransa</b>	La France
<b>machina</b>	La machine
<b>souma</b>	La somme
<b>djadarmija</b>	La gendarmerie
<b>s3rbita</b>	La serviette

Pour le dernier exemple « s3rbita, serviette »: nous remarquons que le phonème [v] absent en arabe va s'estomper pour laisser place au [b]. Ce phénomène est une forme d'adaptation phonologique au dialecte algérien.

Dans les emprunts suivants, le suffixe « **y3t** » marque le pluriel.

- *Hadou **tricouy3t** chabin. (Ces tricots sont beaux)-*
- *Khasni **stylouy3t**. (J'ai besoin de stylos).*

<b>Emprunt au singulier</b>	<b>Emprunt au pluriel</b>	<b>Mot français au pluriel</b>
trico	trico <b>y3t</b>	Des tricots
film	film <b>3t</b>	Des films
stilo	stylou <b>y3t</b>	Des stylos
licoun	licoun <b>y3t</b>	Des écoles
tabliya	tabli <b>y3t</b>	Des tabliers
machina	Machin <b>3t</b>	Des machines
troussa	trous <b>3t</b>	Des trousse
villa	vil <b>3t</b>	Des villas

Le dernier exemple est un trait caractéristique du parler mascarien. Cette formation est employée en milieu rural et urbain bien que son usage remonte à plusieurs générations ; cet usage s'est maintenu jusqu'à nos jours « *vilète* » est un nom de quartier qui se situe dans le faubourg « Sidi Mouffok » dans la ville de Mascara.

L'arabe dialectal se caractérise par l'absence de la consonne occlusive bilabiale non voisée [p] qui est souvent remplacée par son équivalent voisée [b] dans : (bla-ssa) au lieu de (pla-ssa)-(la place).

Cette substitution est certainement due au fait que les consonnes [ p ] et [ b ] ont des points d'articulation très proches ou même identiques ; ils diffèrent dans le mode d'articulation, le premier est sourd et le deuxième est sonore.



L'arabe dialectal se caractérise par l'absence de la voyelle antérieure arrondie [œ] donc l'échange intervocalique s'effectue par la substitution de cette voyelle par la voyelle antérieure non arrondie, ouverte [ɛ].

<b>Emploi mascarien</b>	<b>Mot emprunté au français</b>
Chaufèr	Chauffeur
Coifèr	Coiffeur
Directèr	Directeur
Moutèr	moteur
Réparatèr	Réparateur
Professèr	Professeur
Chouflèr	Chou fleurs
Contèr	Compteur
Boxèr	Boxeur
jène	Jeune

L'arabe dialectal se caractérise aussi par l'absence des voyelles antérieures arrondies comme le [y] et la voyelle ouverte [ɜ] : une sorte d'échange intervocalique s'effectue par la substitution du [y] du [ɜ] et du [e] par la voyelle antérieure fermée [i].

<b>Mot en arabe dialectal</b>	<b>Transcription phonétique de l'emprunt au français</b>
nijmiro	[nymɜRo]
ijmijgri	[emigRe]
tijli	[tele]
titwar	[tRotwar]
tirifoun	[téléfon]
tiligram	[telegRam]
rinjo	[Reyunjô]
lissi	[lise]

**e- [ma:] en contexte arabe :**

Dans la phrase « **ma : bipalich** » : nous avons le préfixe de négation [ma :] et le suffixe de négation « **ch** » [j] qui montre le mécontentement d'une personne qui n'a pas reçu un bip.

Ce n'est qu'en prenant [ma:] pour cible qu'il peut porter sur une relation entière; ce qui confère à [ma:] un statut équivalent à [j] dans la négation. Ce cas de figure pourrait, apparemment, s'expliquer par un rapprochement avec l'arabe classique où [ma:] fait fonction de pronom relatif. Cela pourrait, partiellement, expliquer les autres cas de figure où [ma:] s'apparente au pronom relatif.

On peut dire que [ma:] délimite en extension et en compréhension le champ de validité, ce qui lui confère l'effet à connotation négative. En présence de [j], [ma:] porte dessus, étant donné que seul [j] représente la saturation du noeud de prédication ; [ma:], lorsqu'il porte sur une instanciation, produit un effet de négation.

## 5-Adaptation sémantique de l'emprunt :

L'usage que font les locuteurs du français reste particulier et approprié au contexte mascarien. En effet, les jeunes mascariens utilisent des lexies auxquelles ils font subir des changements sémantiques. Le processus mis en œuvre est principalement le transfert de sens.

L'emprunt constitue, selon la formule de J. - F. Sablayrolles (2003 : 18) « *un procédé universel d'enrichissement des langues dont il n'y a pas lieu de s'offusquer. On emprunte la dénomination en même temps qu'on importe une nouvelle réalité concrète [...] ou abstraite* ».

L'emprunt est donc, un enrichissement de la langue, qui consiste à prêter une dénomination pour un usage linguistique particulier avec une nouvelle réalité concrète ou abstraite.

Plusieurs unités tirées de notre corpus sont employées par les Mascariens avec un sens nouveau, conséquence d'un glissement sémantique.

La néologie sémantique consiste en la création d'une acception nouvelle pour des unités lexicales déjà existantes. L'évolution sémantique des mots peut être ramenée à différentes causes : historique, sociale, culturelle, linguistique et psychologique. Les mots changent en fonction du changement de leurs référents. Les lexies qui suivront sont de bons exemples. A cette étape de notre travail, il est évident d'évoquer certains procédés pour expliquer l'origine de ces termes.

Certains lexèmes se voient attribuer un nouveau sens.

- **Antique** : le mot désigne dans le dictionnaire ce qui appartient à l'histoire et aux civilisations de l'Antiquité ou ce qui est démodé. Le mot est utilisé par les Algériens pour dire que tout va bien, « rani antique », je suis en bonne humeur.
- **Civilisée** : désigne ce qui est doté d'une civilisation, d'une culture élaborée ou jugée telle ou qui a des manières relativement raffinées. En Algérie, le mot renvoie à une

personne de sexe féminin qui s'habille à la manière occidentale. Il est employé pour distinguer deux groupes de femmes selon leurs apparences vestimentaires : les femmes qui ne portent pas le foulard, désignées par civilisées et d'autres qui le portent.

- **Naviguer** : faire des trajets en eau douce. En Algérie : faire de grands projets dans la vie pour gagner de l'argent.
- **Cinéma** : l'art de la composition et de la réalisation des films. Le mot avec une adaptation phonétique, *cilima* est employé pour dire que c'est scandaleux, on y ajoute souvent le mot théâtre, *cilima wa thiâtre*, pour dire que c'est vraiment scandaleux.
- **Politique** : désignant le domaine des affaires publiques et leur conduite, désigne en Algérie, parfois avec une adaptation phonétique *bolitic*, les mensonges, une information qu'on ne croit pas.
- **Chaîne** : en Algérie, le mot est employé pour désigner une *file d'attente*, dans cette file d'attente, la foule forme une chaîne humaine où chaque individu serait perçu comme un maillon constituant de cette chaîne., « faire la chaîne », c'est attendre son tour, le mot est très significatif car il renvoie à une réalité vécue par les Algériens dans les hôpitaux, les administrations, les banques et partout.
- **Film** : Œuvre cinématographique désigne dans l'usage des jeunes mascariens la qualité ou la marque. Ainsi peut-on entendre « des chaussures film », « tailleur film ».
- **Zoufri** : Ouvrier en langue française, il connote le vagabond en arabe dialectal ou encore le célibataire qui refuse le mariage et décide de vivre seul.
- **Griffa** : Qui peut être un emprunt au français griffe' est synonyme de l'élégance de la femme (taht 3la wahda griffa) : Je suis tombée sur une griffe (la marque).
- **Boumba** : « bombe » qui est un emprunt du français et qui se retrouve modifié et connote dans la réalité algérienne la femme à beauté attrayante.

- **Nimiro** : connote une personne prostituée, vicieuse ou un escroc.
- **Cafi** : de café : graine du caféier qui fournit une boisson excitante et tonique ; employé dans le parler mascarien, il a le sens de « paysan naïf ».
- **Karandou [karandu]** : du français **42** qui désigne l'année 1942 pendant la colonisation française en Algérie, une année de souffrance, de misère et de pauvreté. Ce terme est très connotatif à Mascara : une personne *karandou* désigne une personne pauvre, qui ne possède rien, même pas de quoi manger.
- **Dindou** : de dindon, grand oiseau de basse-cour. Utilisé par les Mascariens pour désigner un paysan naïf qu'on peut tromper facilement.

Le discours des locuteurs mascariens est riche d'emprunts lexicaux français. Ces emprunts sont fortement intégrés dans leur parler selon leur degré d'adaptation aux normes de la langue cible c'est-à-dire au dialecte algérien. Tous les emprunts que nous avons retirés font référence à plusieurs univers référentiels propres au sujet parlant mascarien tels que la civilisation, la religion, la culture, la politique et la gastronomie...

L'emprunt résulte du contact de langues, à travers notre corpus, nous avons démontré les trois niveaux de son intégration : phonologique, morphosyntaxique et sémantique dans les pratiques langagières des locuteurs mascariens.

## **Conclusion :**

L'emprunt est une entité lexicale qui ne peut apparaître et s'intégrer dans la langue d'accueil que par nécessité, pour les circonstances de la communication.

L'emprunt linguistique demeure un des principaux procédés qui contribuent à l'enrichissement de l'arabe algérien. En effet, le recours à ce phénomène linguistique implique une adaptation lexicale sur les plans graphique, phonologique, morphosyntaxique et sémantique. Cela a été confirmé à partir des résultats obtenus. Les emprunts français collectés ont subi des transformations assurant leur intégration dans le système du parler mascarien.

Le sujet parlant mascarien en tant qu'acteur du changement linguistique et en tant que membre d'un groupe socialement défini, un locuteur dont la conscience sociolinguistique n'est pas sans influencer sur son répertoire langagier, considéré comme un élément constitutif de sa personnalité, comme une marque de son identité algérienne, arabo musulmane.

---

## **CONCLUSION GENERALE**

---

Notre travail avait pour objectif de démontrer l'importance du métissage arabe/français et son ampleur dans le parler des Mascariens. En effet, son abondance dans leurs pratiques langagières est due au contact intense entre ces deux langues. C'est un comportement plurilingue de surcroît, spontané, à travers lequel s'exprime l'identité sociale, culturelle et psychologique de l'individu. Celle-ci réside dans la façon de parler du locuteur, dans le choix de ses mots, dans la structure de sa phrase et enfin dans cet accent [mɛ̃]<sup>201</sup> typiquement mascarien.

Les résultats obtenus après analyse du corpus ont révélé que le recours au mélange de l'arabe dialectal et du français est une stratégie de communication pour assurer l'inter-compréhension entre les interlocuteurs. Cette pratique langagière n'est pas toujours due à une non-maîtrise dans telle ou telle langue mais tout simplement une stratégie langagière par laquelle le locuteur s'adapte et adapte son message à son interlocuteur. Parfois, il emploie des lexies, des mots ou expressions français qui représentent des situations, des objets qui ne peuvent pas être exprimés en arabe dialectal tels que « c'est vrai- justement- ça va- bien sûr, etc. ». Ainsi, les locuteurs alternent l'arabe dialectal et le français pour se mettre à l'aise et pour se faire comprendre de leurs interlocuteurs. Ce sont des comportements parfois spontanés, régulés par le caractère formel ou informel de la situation de communication. Pour eux, l'alternance codique est moyen pratique, simple, rapide et tout à fait habituel.

De plus, les résultats de l'enquête menée en milieu étudiant via le questionnaire, ont déterminé le profil des enquêtés à travers leur choix des langues (arabe standard, arabe algérien ou français). La majorité d'entre eux résident dans un milieu urbain, la ville de Mascara ; ce qui dénote l'influence du milieu social sur l'environnement linguistique. En effet, la ville étant le lieu des contacts des langues où le métissage linguistique apparaît comme un phénomène important dans les interactions verbales, d'échanges linguistiques et culturels entre les individus.

---

<sup>201</sup> [ɛ̃] : diminutif de [mɛ̃ :leK] qui veut dire en langue française « Qu'est-ce que tu as ? » ; c'est un accent d'insistance typiquement mascarien, sans signification précise.



Quant à l'emploi de la langue française dans les pratiques langagières des locuteurs mascariens, elle est un choix, pour certains, dû à leurs études (étudiants de langue française), pour d'autres, cette langue fait partie intégrante de leur environnement socioculturel. De plus, la majorité d'entre eux pense que cette langue est détentrice de réussite, d'échange culturel, de modernité et de prestige.

Quant à l'usage de l'arabe standard, du français ou d'une langue métissée (arabe dialectal/français), c'est le choix du locuteur ou tout simplement un comportement langagier habituel et spontané. Dans la plupart des cas, les enquêtés préfèrent mélanger l'arabe dialectal et le français dans leurs communications quotidiennes, un caractère qui semble usuel, très représentatif de leur appartenance socioculturelle.

Les recherches sur l'alternance codique et l'emprunt ont démontré aussi que les locuteurs construisent réciproquement le système de référence qui leur facilite l'interaction et l'intercompréhension. C'est en effet par le choix de langues qu'ils parviennent à l'organisation de leurs phrases et de leurs discours.

Le choix de la langue, la mise au point des énoncés, leur structuration, sont liés à la situation de communication et au profil sociolinguistique des interlocuteurs. L'usage du français dans les conversations des enquêtés montre son importance dans leurs pratiques langagières. Cela s'explique par le fait qu'ils soient des étudiants de français et que cette langue est dominante dans leur parler quotidien. L'arabe dialectal peut toutefois être dominant dans certaines situations d'interaction par l'utilisation de stratégies communicatives diverses : la répétition, l'explication, le commentaire, les proverbes, les interjections, etc.

L'analyse de différents types d'alternances (inter-phrastiques, intra-phrastiques etc.) nous a amené également à constater un agencement important des éléments des deux langues donnant naissance à des formes hybrides de métissage langagier. De ce fait, l'élaboration du discours est liée à un savoir-faire, un travail collaboratif marqué par une certaine souplesse interactionnelle entre les interlocuteurs.

Nous avons constaté aussi dans les conversations des locuteurs, une richesse infinie d'emprunts lexicaux français bien façonnés, bien intégrés aux normes de leur parler selon leur degré d'adaptation phonologique, morphosyntaxique et sémantique. Nous pouvons ainsi dire qu'ils sont guidés par le seul souci de communiquer, de se faire comprendre. La communication fonctionne parfaitement et on ne relève pas d'éléments d'incompréhension entre les interlocuteurs.

D'après les résultats sur les interférences phonétiques, nous arrivons à dire qu'elles sont dues aux différences qui existent entre les deux systèmes phoniques de l'arabe et du français et à leur contact permanent. Les locuteurs mascariens se heurtent continuellement aux interférences phonétiques, ils substituent parfois des phonèmes de leur langue maternelle à la langue française créant ainsi des confusions combinatoires phonologiques.

En outre, le mélange des langues (arabe/français ou berbère) a donné naissance un parler propre aux Algériens et particulièrement aux Mascariens où l'arabe dialectal trône par excellence. C'est donc une nouvelle façon de parler qui est née qui inciterait les chercheurs à s'interroger sur la place des langues en Algérie.

Finalement, nous considérons que notre recherche n'a été qu'un élément de recherche parmi d'autres sur le contact des langues, un élément qui pourrait ouvrir d'autres perspectives de recherche sur les pratiques langagières en Algérie. Le métissage linguistique évolue selon les spécificités sociales et linguistiques des Algériens. Le plurilinguisme s'accroît, de plus en plus, en Algérie et pourrait inspirer des recherches intéressantes sur le contact des langues.

Dans nos recherches ultérieures, nous comptons exploiter les résultats obtenus et analyser le contact des langues avec d'autres langues étrangères telles que l'anglais puisque cette langue est présente dans l'univers scolaire, universitaire et social des étudiants. Comme nous pourrions suivre avec intérêt la dimension sociale, culturelle et politique à travers le métissage linguistique en Algérie.

Le recours au métissage linguistique s'avère un acte tout à fait naturel, spontané, et enrichissant, né du contact des langues en Algérie.

---

## **Références bibliographiques**

---

- ALBERT ABI AAD.(2001). Le système verbal de l'arabe comparé au français, Ed. Maisonneuve et Larousse.
- ANGHELESCU Nadia, 1995. Langue et culture dans la civilisation arabe, éd.L'Harmattan.
- BAUTIER, E. (1995). Pratiques langagières, Pratiques sociales, de la sociolinguistique à la sociologie du langage, Ed. L'Harmattan,.
- BAYLON Christian, (1996), « Sociolinguistique ; société, langue et discours, Nathan.
- BELKHIRAT Berque J. 1999. Les arabes, éd. Actes du Sud.
- BILLIEZ, J, A. (2003). Précis de phonétique et de phonologie, Ed.Dar El Hadith LilKitab.
- BERQUE, J. (1978).Structures sociales du Haut-Atlas, 2<sup>ème</sup> éd. PUF, 544p.
- 1997. « Langues de soi, langues voisines : représentations entrecroisées », Etudes de Linguistique Appliquée 104 : Comprendre les langues voisines.
- BLACHERE Régis, 1952. Histoire de la littérature arabe : des origines à la fin du XVe siècle de J.-C., éd . Adrien Maisonneuve, Paris.
- BLANCHET P., 2000, Linguistique de terrain, méthode et théorie (une approche ethno-sociolinguistique), Presses Universitaires de Rennes.
- BLANC.M.et HARMERS.J.1983. “Bilinguisme et Bilinguisme”, Mardaga, Bruxelles.
- BLANC, Michel, 1997. « Mélange de codes », in Moreau, M.-L. (éd.), Sociolinguistique. Concepts de base, Sprimont, Mardaga.
- BENRABAH, M., 1999. Langue et pouvoir en Algérie, Paris, Editions Seguiet.
- BOUCHERIT, A. (2004) : « Algérie : de l'arabe à l'arabisation » in, Language Contact and Language Conflict in Arabic. Variations on a Sociolinguistic Theme. Aleya ROUCHDY (éd.), Routledge Curzon.
- BOUDJEDRA, R., (1992/1994), Le FIS de la haine, Paris, Editions Denoël.
- BOUKOUS, A.1995. « Société, Langues et culture au Maroc: Enjeux symboliques ».

•

- BOULANGER, J.-C., 2001, « La francophonie : une norme, des normes, un dictionnaire, des dictionnaires ? », in Laroussi F. et Babault S., Variations et dynamique du français. Une approche polynomique de l'espace francophone.
- BOYER, H. (2000). Plurilinguisme: « Contact » ou « Conflit » de langues ? Ed. L'Harmattan.
- BOYER, H. (1997). Sociolinguistique, Territoires et Objets, Ed. Delchaux et Nestlé.
- BOYER, H. (1990). Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques, Langue française.
- BOYER, H. (2001). Introduction à la sociolinguistique, Dunod, Paris 2001.
- BROU – DIALLO, C, (2007) « Inter langue ou interférence et enseignement du français langue étrangère », in Sud langues, n° 7, Adkar-Fann (Sénégal).
- CALVET, L.J.(1981). Les langues véhiculaires, Que sais- je? N°1916.
- CALVET, L.J. (2003). La Sociolinguistique, Ed. Presses Universitaires de France.
- CALVET, Louis-Jean 1999. La guerre des langues et les politiques linguistiques. Paris, rééd. Hachette.
- CALVET, Louis-Jean 1994: Les voix de la ville: introduction à la sociolinguistique urbaine.
- CANTINEAU J.: 1- Géographie linguistique des parlers arabes algériens. 2- Les parlers arabes du département d'Oran. 3- Les parlers arabes du territoire du sud.
- CANTINEAU Jean, 1940. Les parlers arabes du Hauran, éd. Paris, Klincksiek.,.
- CHRISTIAN BAYLON-XAVIER MIGNOT. Initiation à la sémantique du langage, Ed. Nathan Université, 2000.
- COHEN, David, «*Les Langues chamito-sémitiques*», vol. III de J. Perrot dir. *Les Langues dans le monde ancien et moderne*, C.N.R.S., Paris, 1989, cité par
- CUQ, Jean-Pierre (1991) : Le français langue seconde : origines d'une notion et implications didactiques. Paris, Hachette.
- DABENE, L. 1994. « Repères sociolinguistique pour l'enseignement des langues », Paris, Hachette.

- DARBELNET, J., 1963, Regards sur le français actuel, Montréal, Beauchemin.
- DERRADJI, Y. 1999. « Le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée », in S.P.
- DAVOINE, J.P., 1981, « Tu sais ! C'est pas facile ! », dans l'argumentation, Presses de l'U. de Lyon.
- DREYFUS, Martine et Caroline Juillard. 2004. Le plurilinguisme au Sénégal. Langues et identités en devenir, Paris, Karthala.
- DUMONT, P. 1990. Le français langue africaine. Paris : L' Harmattan.
- DANIEL REIG. Dictionnaire : arabe, français, Larousse, 1983.
- ELIMAM, A. (2003), LeMaghribialias"ed- daridja", Ed. Dar ElGharb.
- ELIMAM, A.(2004), Langues maternelles et citoyenneté en Algérie, Ed. Dar El Gharb.
- FERGUSSON C. Diglossia, word, vol. 15, 1959.
- FERGUSON, Charles. A.1977: « Diglossia » in Giglioli (éd.); cite in Fasold, Ralph (1984): The Sociolinguistics of Society, Oxford, Blackwell (Language in society, no. 5).
- FISHMAN JOSHUA. Sociolinguistique, Ed. Labor-Nathan, Bruxelles, 1971.
- FISHMAN, J.J. 1986. « Domains and the relationships between micro and Macro sociolinguistics » in, Joshua GUMPERZ, & Dell HYMES (edits.), Directions in sociolinguistics. The ethnography of communication, Basil Blackwell.
- FITOURI, C., 1983, Biculturalisme, bilinguisme et éducation, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé. P.113 : TABOURET-KELLER, A., 1969, « Plurilinguisme et interférences », in La linguistique : guide alphabétique, Denoël.
- FRANCESCA POGLIA Mileti, Patrick ISCHER, 2012 « Le « parler jeune » au sein des sociabilités juvéniles. Pratiques situées, représentations et gestion de l'image de soi chez des jeunes francophones », Agora débats/jeunesses /1 (N° 60).

- EDDY ROULET MARCEL BURGER. Les modèles du discours au défi d'un "dialogue romanesque", l'incipit du roman de R.PINGET. Le Libéra, Ed. Presses Universitaires de Nancy, 2002.
- EMERIT Marcel, 1951, L'Algérie à l'époque d'Abdelkader, cité par Khaoula Taleb Ibrahim, 1997.
- EL KORSO KAMEL. Communication:orale et écrite, Ed. Dar El Gharb, 2005.
- ERRACHIDIA. Revue mensuelle, éditée par la wilaya de Mascara, N°2, Décembre 1995.
- GARMADI F. Sociolinguistique, Ed. Presse Universitaire de France. France, 1981.
- GEORGES Labica 1965, « Extrait de la Muqqadima d' Ibn Khaldoun » traduit de l'arabe en français, Ed. Hachette, français.
- GRANDGUILLAUME, G. 1983, Arabisation et politique linguistique au Maghreb, Paris, Maisonneuve et La rose.
- GUMPERZ,J. (1989). Engager la conversation, Introduction à la sociolinguistique interactionnelle, Ed. De Minuit.
- GUMPERZ, J. (1989). Sociolinguistique interactionnelle, Une approche interprétative, L'Harmattan, Paris.
- HAMERS, cité in Moreau, Marie-Louise 1997 : Sociolinguistique. Concepts de base. Bruxelles, Mardaga.
- IBN KHALDOUN, 1986. Peuples et nations du monde, la conception de l'histoire des arabes de Machrek et leurs contemporains les arabes du Maghrib et les berbères, extraits des « Ibar », traduit de l'arabe et présentés par Abdesselem Cheddadi, 2 vols, Paris : Sindbad .
- JEAN MICHEL ADAM. Les textes: Types et Prototypes, Nathan, 1992.
- JEAN MICHEL ADAM. Linguistique textuelle: Des genres de discours aux textes, Ed. Nathan Université, Paris, 1999.
- JEAN François DE PIETRO. Vers une typologie des situations de contacts linguistiques, Langage et Société, N° 43, mars 1988.
- JEAN DUBOIS. Dictionnaire de linguistique, Ed.Larousse, Bordas, France, 2002.



- JEAN MICHEL ADAM. Linguistique Textuelles, Des genres de discours aux textes, Ed. Nathan 1999.
- JODELET Denise, 1989, Les représentations sociales, PUF, Paris.
- JOHN R. SEARLE. Les actes de langage, Essai de philosophie du langage, Hermann, Paris, 1972.
- LABOV, W. (1976).Les motivations sociales d'un changement phonétique, in sociolinguistique, Paris, Ed. de Minuit.
- LABOV, W. (1976) Sociolinguistique, Paris, Ed. de Minuit.
- LACHERAF Mostefa. 1997, « L'avenir de la culture algérienne », in Taleb Ibrahimi, K(dir.), Les Algériens et leur(s)langue(s), Alger, El Hikma.
- LACHERAF, M. (1976) l'Algérie : notion et société, SNED Alger.
- LAMIZET Bernard, 2002. Politique et identité, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- LAPLANTINE François et NOUSS Alexis.2008. Le métissage, un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir, éd. Téraèdre.
- LEONARD BLOOMFIELD. Le langage, Paris, Payot, 1970.
- LOUIS JEAN CALVET. La Sociolinguistique, Ed. Presses Universitaires de France, Décembre 2003.
- LOUIS HJELMSLEV. Le langage, Ed. De Minuit, 1988.
- LUDI Georges et PY Bernard.2003. Etre bilingue, Bern, Peter Lang SA, Editions scientifiques européennes.
- MACKEY William F. 1976. « Bilinguisme et contact des langues », Ed. Klincksiek, Paris.
- MARIE-FRANCE DESJEUX- JEAN YVES MARY JEHAN- FRANCOIS DESJEUX. Guide pratique de la communication scientifique, Ed. Ellipses, 19997.
- MARÇAIS William.1902. Le dialecte arabe parlé à Tlemcen : grammaire, textes et glossaire, Ed. Leroux.
- MARTINET, A. (1970). Eléments de linguistique générale, Ed. Armand Colin, Paris.

- MARTIN, Robert, 1987 : Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique », Pierre Mardaga, éditeur, Bruxelles.
- MARTIN BEAUDOIN. LINGQ 200, Lexique de la linguistique.
- MASSIGNON cité par ANGHELSCU. 1995. Langue et culture dans la civilisation arabe, éd. L'Harmattan.
- MOREAU Marie Louise, (1997), « Sociolinguistique, concepts de base, Liège, Mardaga.
- NAFFATI, H. & QUEFFELEC, A., 2004, « Le français en Tunisie », in Le français en Afrique n°18, P.92.
- OLERON, G. 1964.Le transfert, In : Traité de psychologie expérimentale, R., Fraisse et J., Piaget (édition), vol IV.
- PASCAL SINGY. Les femmes et la langue, " L'insécurité linguistique en question.
- PELLAT Charles, 1974. Les encyclopédies dans le monde arabe, Genève.
- PIERRE BANGE. Analyse conversationnelle et théorie de l'action, 1992.
- Polk W.R. 1970. L'arabe, moderne langue littéraire, Chicago: University of Chicago Press.
- RICHARD ARGAND-NICOLE BOURBEAU. La communication efficace : de l'intention aux moyens d'expression, adaptation européenne par Maude Jezierski, Deboeck, Université, 1998.
- SEBAA, R. 2002. « L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée », Oran, Edition Dar el Gharb.
- SAILLARD, C. (1998) : Contact des langues à Taïwan : interaction et choix de langue en situation de travail, Thèse de doctorat, sous la direction de Josiane Boutet, Université Denis Diderot, Paris 7.
- SLAMA Cazacu T. 1981. « Psycholinguistique appliquée, problèmes de l'enseignement des langues ».Paris, Bruxelles.
- TALEB IBRAHIMI, K. (1997). Les algériens et leur(s) langue(s), Ed. El hikma.
- TABOURET-KELLER, A., 1969, « Plurilinguisme et interférences », in La linguistique: guide alphabétique, Denoël.

- TABOURET-KELLER Andréa, 2008. « Langues en contact : l'expression contact comme révélatrice de la dynamique des langues. Persistance et intérêt de la métaphore », *Journal of language contact*.
- TITONE,R. 1972. « Le bilinguisme précoce », Bruxelles, Dessart.
- WEINREICH, U., 1968, « Unilinguisme et multilinguisme », in A. Martinet (éd.), *Le Langage*, Encyclopédie de la Pléiade, Editions Gallimard.
- YVES WINKIN. *La nouvelle communication*, Ed. Seuil 1981.
  
- **REVUES :**
- Dib Mohamed, 1993. « Ecrivains : écrits vains », *Ruptures*, N°6, 16 au 22 février 1993 ; citée par Samira Boubakour dans « Etudier le français...Quelle histoire ».
- Catherine Miller, 2007, dans son article « Arabic Urban Vernaculaires, development and change » « Arabic in the City, Issues in dialect contact and language variation ».
- Cohen. M. 1912. *Le parler arabe des juifs d'Alger*, éd. Champion.
- Sissao Alain Joseph. 2003. *Le métissage linguistique dans le roman congolais : revue électronique internationale de sciences du langage sud langues N° 16 - Décembre 2011*. <http://www.sudlangues.sn/sudlang@refer.sn>
- Makhlouf, Denis Legros et Brigitte Marin, « *Influence de la langue maternelle kabyle et arabe sur l'apprentissage de l'orthographe française* », art. en ligne : [http://www.cahierspedagogiques.com/IMG/pdf/Influence\\_langue\\_maternelle.pdf](http://www.cahierspedagogiques.com/IMG/pdf/Influence_langue_maternelle.pdf)
- *L'annuaire de l'Afrique du Nord (AAN)*, 1962. Il a été créé au sortir de la guerre d'Algérie. Recouvrant pour l'Afrique du Nord les problèmes se rattachant aux Sciences humaines et plus particulièrement à la Science Politique, l'Histoire, la Géographie, l'Economie et la Sociologie, cet annuaire est réalisé en France avec le concours des chercheurs résidant dans les pays de l'autre rive de la Méditerranée.
- Ali Kherbache, *Alternance des codes dans les pratiques socio-discursives ou répertoire langagier limité ? Synergies Algérie N°4 – 2009- pp. 91-98*

- TALEB IBRAHIMI K. L'Algérie : coexistence et concurrence des langues.
  - <https://anneemaghreb.revues.org/305?lang=ar>
- GRANDGUILLAUME Gilbert., 2004. La Francophonie en Algérie : La revue, Hermès 2004, Hermès\_2004\_40\_75.pdf.
- Chérifa Ghetas, 1998. L'analyse de l'écrit chez les écoliers de la 3<sup>ème</sup> année fondamentale à travers l'emploi des connecteurs, in Insanyat N°6. P.53.
- **DICTIONNAIRES :**
- DANIEL REIG. Dictionnaire : arabe, français, Larousse, 1983.
- Dictionnaire Hachette, Ed.2004.
- Définition du Larousse : Grand dictionnaire, Linguistique et sciences du langage, septembre 2007, P.176
- Dubois et Al. 1989. Dictionnaire de linguistique, , Paris, Larousse.
- Dubois J. et Al, 2007. Larousse : grand dictionnaire, Linguistique et Sciences du langage, éd. Larousse.Cohen, D. 1982, *Dictionnaire des racines sémitiques ou attestées dans les langues sémitiques*, Paris, éd. Mouton.
- Mounin Georges, 1974. Dictionnaire de la linguistique. Paris: P.U.F.
- Mounin, G. 2004. Dictionnaire de la linguistique. Paris : Quadrigé, 4<sup>e</sup> édition.
- DANIEL REIG. Dictionnaire : arabe, français, Larousse, 1983.
- Dictionnaire Hachette, Ed.2004.
- JEAN DUBOIS. Dictionnaire de linguistique, Ed.Larousse, Bordas, France, 2002.
- **THESES:**
- SAILLARD, C. (1998) : Contact des langues à Taïwan : interaction et choix de langue en situation de travail, Thèse de doctorat, sous la direction de Josiane Boutet, Université Denis Diderot, Paris 7.
- ALI-BENCHERIF Mohammed Zakaria. immigrés/non-immigrés. Linguistics. Université Abou Bakr BELKA• ID de Tlemcen (Algérie)., 2009.

- CHACHOU Ibtissem 2011 « Aspects des contacts des langues en contexte publicitaire algérien : Analyse et enquête sociolinguistiques » thèse de doctorat L'alternance codique arabe dialectal/français dans des conversations bilingues de locuteurs algériens.
- SESEP N'S.B.N. 1978. « Le métissage français-lingala au Zaïre », Essai d'analyse différentielle et sociolinguistique de la communication bilingue. Université de Nice, Thèse de 3ème Cycle, p.39.

---

# **Tables des matières**

---

## Table des matières

Remerciements	
Dédicaces	
<b>Introduction générale</b> .....	<b>10</b>

### **Chapitre I : Problématique, méthodologie de recherche et cadre théorique**

4- Problématique :.....	18
4-1- Objet de recherche .....	18
4-2- Objectifs.....	19
4-3- Questions de recherche.....	20
4-4- Hypothèses.....	21
5- Méthodologie de recherche :.....	22
5-1- Présentation du corpus .....	22
a- Les conversations.....	23
b- Les interférences phonétiques.....	24
c- Les emprunts.....	25
5-2- Présentation des enquêtés.....	26
5-3- Le terrain d'enquête.....	29
5-4- Le questionnaire.....	32
5-5- L'entretien.....	35
6- Cadrage théorique :.....	36
- Approches sociolinguistiques.....	36
- John Gumperz .....	36
- W. Mackey.....	39

### **Chapitre II : Concepts sociolinguistiques**

-Introduction.....	49
1-Bilinguisme, plurilinguisme et diglossie.....	49
- La diglossie .....	55
2-Le bilinguisme en Algérie.....	60
3-Définitions du métissage linguistique.....	63

-La ville et ses discours.....	66
4- Définitions de l'alternance codique.....	68
a- L'alternance inter-dialectale.....	72
b-L'alternance dialectale- arabe standard.....	72
c- L'alternance arabe- français.....	73
5-Définitions de l'interférence linguistique.....	74
a- Interférence culturelle.....	75
b- Interférence lexicale.....	75
c- Interférence grammaticale.....	75
d- Interférence phonique.....	76
e- La linguistique contrastive .....	78
6- Emprunt, interférence et calque .....	82

### **Chapitre III: Les langues en Algérie**

-Introduction.....	90
<b>1 – La langue arabe:</b> .....	91
1-1- L'arabe, langue de l'islamisation.....	91
1-2- Les variétés arabes :.....	101
1-2-1- Les dialectes bédouins :.....	101
a – Parlers nomades et parlers sédentaires .....	101
-En morphologie.....	104
- En syntaxe.....	104
- En lexicque.....	104
b – Récapitulatif des différences phonétiques entre les deux parlers.....	106
- En phonétique.....	106
1-2-2- Les dialectes arabes de l'Ouest algérien :.....	108
<b>2- L'arabe classique : langue officielle.....</b>	114
<b>3- L'arabe dialectal algérien ou (Darja).....</b>	118
<b>4 – Le berbère.....</b>	121
<b>5– Place et statut du français en Algérie .....</b>	124



## **Chapitre V: Analyse des résultats : pratiques linguistiques chez les Mascariens**

-Introduction.....	131
1- Degré du métissage linguistique et prédominance de la langue française chez le sujet mascarien.....	132
- Analyse des résultats du questionnaire.....	133
- conclusion.....	148
2- Evaluation des compétences linguistiques des locuteurs mascariens.....	149
a- Analyse des résultats : Tableau1-Q1.....	154
b-Analyse des résultats : Tableau2-Q2.....	157
c-Analyse des résultats : Tableau3-Q3.....	160
- Conclusion.....	162
3–Analyse d’alternances codiques dans les conversations des Mascariens .....	163
a- Conversation1.....	165
b-Conversation 2.....	169
c-Conversation 3.....	172
d-Conversation 4.....	176
e-Conversation 5.....	179
f-Conversation 6.....	181
-Conclusion.....	182
4 – Analyse d’interférences phonétiques :.....	184
a- Comparaison du système phonique arabe et français.....	185
b- Analyse d’interférences phonétiques de locuteurs universitaires mascariens. ....	187
- Conclusion .....	192
<b>Chapitre VI : Les emprunts lexicaux en milieu rural et urbain mascarien :</b>	
- Introduction.....	194
1- Emprunts lexicaux en milieu urbain .....	195
2-Emprunts lexicaux en milieu rural .....	201
3-Adaptation morphosyntaxique de l’emprunt .....	204
A- Le genre de l’emprunt lexical.....	204
a- Le genre féminin de l’emprunt français.....	204

b-Transformation du genre masculin de l'emprunt en genre féminin.....	205
-Emprunts en milieu rural.....	206
4- Adaptation phonétique de l'emprunt.....	208
f- Le système vocalique.....	209
g- La dénasalisation.....	210
h- La structure consonantique.....	210
i- La troncation.....	212
- L'aphérèse et la syncope.....	213
- L'apocope et la métathèse.....	214
j- L'emphatisation et l'assimilation phonématique.....	215
- [ma :] en contexte arabe.....	223
5-Adaptation sémantique de l'emprunt.....	224
- Conclusion .....	227
- Conclusion générale.....	229
- Références bibliographiques.....	234
-Table des matières.....	244
- Annexes .....	249
- Annexe 1.....	249
- Annexe 2.....	265
- Annexe 3.....	290
- Résumés .....	310

---

# **ANNEXES**

---

## Annexe 1

### Entretien réalisé pour évaluer les compétences langagières des Mascariens :

Parmi les réponses que nous avons recueillies auprès de nos enquêtés, nous avons celles de :

Habib, un administrateur, âgé de 47ans :

*Je me sens incompetent en langue française par contre je maîtrise assez bien l'arabe.*

*L'arabe est la langue du Coran.*

*J'espère m'améliorer en langue française parce que j'ai besoin de cette langue dans mon travail.*

*J'utilise le français uniquement quand je suis avec des étrangers, mais un français « haché », incorrecte car je ne maîtrise pas la grammaire. Par contre, quand je suis avec des amis, j'utilise une langue métissée, arabe et français.*

Fatiha, étudiante en master en sciences économie, âgée de 28 ans :

*Je trouve ma compétence en langue française insuffisante parce que jusqu'à présent je n'arrive pas à parler cette langue couramment et toujours je découvre des difficultés à comprendre certains mots.*

*J'espère m'améliorer un jour en lisant des livres en français ; j'ai besoin de cette langue quand je serai un attaché administratif inshallah. D'un autre côté, les langues, en général, nous donnent la confiance en soi et nous aident à construire une forte personnalité.*

*Quand je suis avec mes amies, je préfère parler en arabe dialectal, c'est ma langue maternelle mais notre parler est plein de mots français.*

Chaima, étudiante en 1<sup>ère</sup> année médecine, âgée de 24 ans :

*Mon français est faible mais je constate que la langue française est en déclin en Algérie puisqu'on ne l'utilise pas dans nos conversations quotidiennes.*

*J'espère et je souhaite être bonne en français, j'ai besoin de cette langue dans mes études.*

*J'alterne l'arabe et le français quand je suis avec des amies mais tout le monde le fait. L'arabe est la langue de la religion et le français est la langue du savoir mais je préfère parler arabe pour me faire mieux comprendre.*

Wahiba, médecin anesthésiste, âgée de 35 ans :

*Franchement, ma compétence en langue française est insuffisante. Le français est une langue riche, il faut le parler souvent pour le maîtriser.*

*J'espère un jour m'améliorer, il faut être ambitieux pour en savoir plus.*

*Oui, je préfère alterner les deux langues, l'arabe et le français, je me sens plus à l'aise quand je parle : quand tu ne trouves pas le mot en français, tu le trouves en arabe et vice-versa. Avec mes supérieurs, je parle en français. En tant qu'arabo-musulmane, je préfère aussi maîtriser l'arabe, la langue du Coran.*

Hadj, cadre bancaire, âgé de 50 ans :

*Quelques insuffisances qui ne sont d'ailleurs pas pesantes, sont à signaler.*

*Néanmoins, mes pratiques quotidiennes sont pratiquement en langue française.*

*Une attention personnelle et particulière est consacrée quant à une prise en charge des lacunes constatées ; des efforts considérables sont déployés à ce propos.*

*Je préfère utiliser l'arabe par respect à ma religion et surtout en tant que langue d'identité ensuite, la langue française par obligation.*

Lehcène, employé de banque, âgé de 57 ans :

*J'ai poursuivi mes études en langue française et tout mon quotidien est en français. Ma culture est en langue française. Je lis les journaux d'expression française.*

*Mes conversations avec mes amis sont en arabe algérien où j'alterne arabe et français.*

*J'ai toujours préféré discuter dans les deux langues. La langue française, je l'utilise beaucoup au travail.*

Mustapha, employé de bureau, 30 ans :

*Ma compétence en langue française est assez bonne parce qu'elle est très facile et très pratique à parler.*

*Je préfère la langue française parce qu'elle est souple dans les communications.*

Anissa, cadre d'exploitation, 23 ans :

*Je m'estime bonne en langue française parce que je fais tout pour la pratiquer quotidiennement. Elle est aussi la plus utilisée dans notre établissement.*

*Oui, j'aime aussi alterner l'arabe et le français dans mes conversations.*

Assia, ingénieur en informatique, âgée de 25 ans :

*Je trouve ma compétence en langue française suffisante surtout dans mon travail.*

*Oui, j'espère l'améliorer encore plus parce que le français est une langue de prestige, elle fortifie la personnalité et donne une confiance en soi.*

*Je préfère parler une langue métissée avec mes proches et mes amis et le français avec mes supérieurs.*

Aounia, étudiante à l'université de Mascara, âgée de 20 ans :

*Ma compétence en langue française est insuffisante parce que je ne peux pas écrire un paragraphe sans qu'il ne soit plein de fautes.*

*Oui, j'ai l'intention de m'améliorer, c'est pour ça que je suis à L'UFC (l'université de la formation continue). J'ai besoin de cette langue dans le domaine académique et professionnel.*

*Je préfère alterner les deux langues quand je suis avec des amies.*

Zaza, infirmière de bloc, 22 ans :

*Mes compétences en langue française sont insuffisantes car je suis plus arabophone que francophone et au lycée, les cours en langue française étaient très limités.*

*Bien sûr, je souhaite améliorer mes compétences dans cette langue et pouvoir mieux communiquer avec ceux qui la maîtrisent.*

*Oui, l'arabe et le français sont les langues les plus alternées dans notre pays.*

Nadia, chirurgien, 32 ans :

*Insuffisante mais je l'utilise couramment.*

*Oui, au moins les deux langues pour mieux s'exprimer dans la société.*

*Avec mes proches, mes amies d'enfance, je préfère parler la langue arabe ; avec les autres, médecins et supérieurs, j'utilise le français.*

Khadidja, annexe de conservation, âgée de 35 ans :

*Je vois que ma compétence en langue française est insuffisante parce que je l'utilise seulement dans le domaine des études.*

*Oui, j'espère l'améliorer parce que j'en ai besoin pour consulter des livres dans cette langue qui me serviront dans mes études.*

*Généralement, je préfère parler en arabe mais il y a des moments où je dois m'exprimer en français.*

Mohamed, retraité, âgé de 62 ans :

*La langue française est ma langue maternelle et ma compétence dans cette langue est plus que suffisante.*

*Pas d'insuffisance, je maîtrise les deux langues.*

*Avec mes proches, j'alterne les deux langues pour me faire mieux comprendre.*

Belatrèche, médecin, âgé de 54 ans :

*Je me sens incompetent en langue française car c'est une langue riche et pour la maîtriser parfaitement, il faut habiter en France et côtoyer les français.*

*Oui, j'aimerai bien me perfectionner dans cette langue, c'est la raison pour laquelle je me suis inscrit à l'U.F.C. Je préfère surtout maîtriser l'écrit.*

*Avec mes supérieurs, je leur parle en français par respect, mais avec mes proches et amis, j'alterne les deux langues.*

Abdelkader, chef de service à la B.D.L., âgé de 50 ans :

*Les années 80, pendant mes études, j'étais bilingue et donc je me sens assez bon en langue française.*

*Oui, pour avoir d'autres diplômes qui me serviront dans ma carrière professionnelle. Selon la personne avec qui je parle mais la plupart du temps, je préfère alterner les deux langues.*

Lamine, chargé d'étude, âgé de 31 ans :

*J'ai un bagage insuffisant en langue française et je fais beaucoup de fautes d'orthographe.*

*Oui, pour que je puisse l'utiliser au travail et dans ma vie quotidienne. Avec mes proches et mes amis, j'alterne les deux langues mais en Algérie, on ne peut pas faire autrement.*

Fadia, employée de bureau, âgée de 38 ans :

*Je comprends la langue française, je peux la lire et la parler facilement mais à l'écrit, je fais des fautes.*

*Oui, bien sûr, c'est mon désir le plus cher.*

*Oui, j'alterne les deux langues.*

Yacine, administrateur, âgé de 31 ans :

*Je fais des efforts énormes pour pratiquer cette langue.*

*Oui, car la langue française est importante en Algérie dans tous les domaines.*

*Oui, tout le monde le fait en Algérie. Je préfère alterner les deux langues.*

Mohamed, administrateur, âgé de 45 ans :

*Je maîtrise la langue française parfaitement.*

*Je me sens compétent en langue française mais j'ai besoin de diplômes dans ma profession pour monter en grade.*



*J'utilise les deux langues.*

### **Echantillons d'alternances conversationnelles de locuteurs mascariens :**

Quelques exemples d'alternances codiques prises d'une conversation naturelle ente des étudiantes bilingues en maîtrise de français: deux jeunes filles Amina et Samira en 1<sup>ère</sup> année licence L.M.D.

Conversation 1 :

Amina-« Bonjour! Ça va Samira! Kiraki? »

Samira-« elhamdou lah, ça va, chouiya. »

Amina- « Alla, ma: kich mli:ha, a:ya raconte! »

Samira- « ta'arfi Mr X ? »

Amina- « oui, da:k le grand de taille, ichebah l'inspecteur Tahar. »

Samira-« wa:h, il a eu un accident. »

Amina – « le pauvre! Ma :yastahelch. »

Traduction en langue française:

Amina- « Bonjour! Ça va Samira! Comment vas-tu? »

Samira- « Louange à Dieu, ça va, un peu. »

Amina-« Ah, non, tu ne vas pas bien, allez, raconte! »

Samira- « Tu connais Mr X? »

Amina- "Oui, ce grand de taille qui ressemble à l'inspecteur Tahar."

Samira « Oui, il a eu un accident. »

Amina- « Le pauvre! Il ne mérite pas. »

Conversation 2 :

Une autre conversation naturelle entre deux étudiants Tarik et Mohamed en 1<sup>ère</sup> année licence « langue française », dont le parler est à dominante arabe:

Mohamed- "Salem wa 'alaïkoum, kaïfa el hal ya akhi?"

Tarik- "El hamdou lila:h, 'andna: un rattrapage ma': Monsieur X."

Mohamed- " ra:k prêt wala: takel 'ala rab iwa dra:wich?"

Tarik- " chwiya," khairou el kala:mi ma qala wadala"(proverbe)."

Tout ce qui est souligné est de l'arabe classique.

Traduction en langue française:

Mohamed- « Salut, comment vas-tu, frère? »

Tarik- « Louange à Dieu, on a un rattrapage avec Monsieur X. »

Mohamed- « Tu es prêt ou tu attends que Dieu et les saints t'aident? »

Tarik-« Un peu, " le meilleur langage est de parler peu et bien.

Conversation 3 :

Deux étudiantes Ahlem et Fatima en master1 « Didactique » maîtrisant la langue française se parlent :

Ahlem-« Il y a une grève, la fac rahi maglouba. »

Fatima-« Tu sais pourquoi ? »

Ahlem-« Je pense 'la le prof d'anglais, sma'ti , il a démissionné. »

Fatima-« Et nous, charahena dans tout ça. »

Ahlem-« Bien sûr ! Jamais ma: cheft une manifestation pareille, ni organisation, ni respect. »

Traduction :

- rahi maglouba : est en désordre
- 'la : pour
- sma'ti : tu as entendu
- charahena : nous ne perdons rien
- ma: cheft : je n'ai jamais vu

Conversation 4 :

Deux autres étudiantes en conversation naturelle :

Fatiha-« Monsieur X est absent, ma djach aujourd'hui ? »

Zohra-« Oui, galou, il s'est marié ouda congé tar un mois, c'est affiché. »

Fatiha-« Enfin ! Erayhou menah un bon moment. »

Traduction :

- ma djach : il n'est pas venu
- galou : ils disent
- ouda - tar : il a pris – de
- erayhou menah : on se reposera de lui

Conversation 5 :

Entre deux étudiants Amine et Benoumer en 2<sup>ème</sup> année licence « Langue française » dans une conversation naturelle :

Amine-« 'andi problème m'a Monsieur X . »

Benoumer-« Pourtant, ibane mlih ! »

Amine-« Oui, mais analfautif. »

Benoumer-« C'est grave ? »

Amine-« galinfawtek l conseil de discipline. »

Benoumer-« rouh demandileh des excuses. »

Traduction :

- 'andi : j'ai
- , ibane mlih : il paraît bon
- Analfautif : c'est moi le fautif
- Galinfawtek : il m'a dit qu'il me passe
- rouh demandileh : vas lui demander

Conversation 6 :

Deux étudiants Yahia et Ali, en 2<sup>ème</sup> année licence « Langue française » dans une conversation naturelle :

Yahia-« Tu sais, 'andi présentation d'un exposé m'a Madame B ; rani vraiment stressé. »

Ali-« makan walou, ça passera, surtout m'a Madame B, mliha bezèf. »

Yahia-« manich prèt, oudèk lbinome ali m'aya habèss. »

Ali- « En tous les cas, bon courage. »

Yahia-« Merci. »

Traduction :

- 'andi : j'ai
- rani : je suis
- makan walou : il n'a rien
- m'a - mliha bezèf : avec - elle est très bonne
- manich : je ne suis pas
- Oudèk : et ce
- ali m'aya habèss : qui est avec moi est nul

D'autres échantillons :

Fatiha parle avec Yasmine sur l'exposé

F: Bon jour Yasmine, kiraki ?

Y: ça va bien, wenti ?

F : pas mal HamdoAllah

Y : Nroho la bibliothèque pour travailler sur l'exposé ?

F : wah, il faut nkemlo le travail aujourd'hui pour le déposer demain matin.

Mohamed parle avec Amine :

A: t'as pas connecté lbarah , chakan andek ?!!

M: roht la salle d'entraînement, sobt rohi fatigué rguedt têt

A: la prochaine fois nji maak, ça fait bien longtemps marohtche

M: après demain nroho, Ok ?

A: oui, Inchallah

Amel parle de son problème

N: que c'est t il passé, khrejti bekri min l'examen ?

A: je ne pouvais pas me concentrer, rah andi un problème

N: chakayen ?

A: mes parents se disputent kol youm pour rien

N : tu viens avec moi au resto, nefatro et on se parle

Soumia étudiante en master 2 invite son amie Manel étudiante en master 1 à sa soutenance :

S : Bonjour Manel, je t'invite à ma soutenance ghedwa à 11h

M : ok, win ? f les salles de français ?

S : wah, la salle 17, ta'arfiha win jaya ?

M : wah, c'est bon, merci à demain InchAllah

Reda étudiant de 1<sup>ère</sup> année demande à Youcef étudiant de 2<sup>ème</sup> année ou se trouve l'amphi A.

R: Salam Youcef, win jay l'amphi A Allah y'khalik?

Y: en face la bibliothèque, andek cour maintenant ?

R: wah, andi phonétique, rani retard à plus tard Youcef

Yacine parle à Rachid

Y: Salam sahbi, ça va?

R : Rani m'nervi, twerderli le livre li kharejtah men l'bibliothèque

Y : cherchez fe dar?

R : wah, cherchez fe kol blassa w mal9itahch

Y : il faut tkhalssah, ma'andekch le choix

Maroua parle avec Nawel

M : Nji Andek ce soir, nekherjo ndéfoulo !

N: smhili nkoun occupé, andi un travail taa sémiotique

M: Ah bon, mazelti ma t'posih ?

N : si, mais le prof demandet beh n'changé le sujet.

Ikram parle avec Hadjer

I : salut Hadjer, charaki diri ?

H : madérranginich, rani nverifi fel mémoire

I : ana rani m'stréssia m le jour de soutenance

H : kif kif, nhar li nsoutnou nrayhou

Kawther parle avec Imen

K: charaki ghadiya diri après l'examen ?

I : nchawar n'reposé rani vraiment fatiguée

K : ana npréparé rouhi pour demain nprésenté l'exposé

I : ana passite hier , présentitah b data show

Madjid parle avec Kariim

M: Ayetlek ça fait 2 heures, ma reponditch eliya !

K : wah, coupite elik kan andi cour , mais bipitlek min kemelt

M: téléphoni décharja ma'awedtlekch

Yptissem parle avec Sabrine

Y: tji trévisé m'ana linguistique sabrine?

S : oui, ndir telephoni yetcharja w nji;

Y: ok , jibi stylouk w cahi'ik taa les cours w arwahi jem3i f hadi la chaise

Djamila parle avec Meriem

J: rani rayha l cybercafé maintenant

M : raki bariya tconnecté ?

J : raki malade nti ! rani rayha ntapi le travail.

M : maalich naatik mon exposé tapihli, ana manmaitrisiche l'word.

J : n'rendilek service mais matredinich si j'ai besoin de quelque chose ;

M : merci, n'organisih ce soir w njibahlek demain matin.

Hadj parle avec Mohamed

M : atini cah'ik taa civilisation n'copi le dernier cour.

H : naatik dir photocopie w tu me le rends, bari nrévisi

M : c'est pas la peine, n'préfére nekteb b lidi.

Ines révisé avec Rawda

I : expliqili had la lesson maniche fahmet'ha

R : ok, w nti atini hadik la méthode beh nrésumi

I : la méthode ta'ii différente 3la ta'ek.

R: rani mestrisiya men l'examen taa ghedwa

I: concentré m'aya beh tekhedmi f l'examen

Nadir parle avec Younes

N : smaat bhadik l'accident li strat lbarah ?

Y : wah, galo wahed mèt sur place w li kan isoug teblissa.

N : ana kont f l'hospital min jabethem l'ambulance, les familles tawa'hem darou hala

Y : surement sbitar guelbouh.

## Système de transcription

### a- Consonnes et voyelles longues

'	ع	b	ب
r'	غ	t	ت
f	ف	th-t	ث
q	ق	dj	ج
g	ق	h'	ح
k	ك	kh-x	خ
l	ل	dh-đ	ذ-ض
m	م	R-r	ر
n	ن	Z	ز
h	ح-ه	S	س
Ou, où, w	ؤ-و	ch-Ĵ	ش
ouw	ؤو	S	ص
i:, y, ĩ :	ئي-	d-	د
a:, ae:,	ا-أ-آ	t-đ	ط
el	ال	Y	ي

### b-voyelles brèves

i- e

o- [u] ou

a-

[ɛ] é ouvert

[e] é fermé



## U

<u>Consonnes</u>	
<u>API</u>	Exemples
b	beau
<u>d</u>	doux
f	fête; pharmacie
g	gain; guerre
k	cabas; archaïque; kelvin
l	loup
m	mou; femme
n	nous; bonne
ŋ	agneaux
ŋ	parking
p	passé

<u>Voyelles</u>	
<u>API</u>	Exemples
<u>Orales</u>	
<u>a</u>	patte
ɑ	pâte; glas <sup>2</sup>
e	clé; chez; aller
ɛ	mère; est; faite
ɛ:	fête; maître <sup>3</sup>
ə	repeser <sup>4</sup>
i	si; île; y
œ	sœur; jeune
ø	ceux; jeûne
o	sot; hôtel; haut; bureau

ʁ	roue; <b>rhume</b> <sup>1</sup>
s	sa; hausse; ce; garçon; option; scie
ʃ	<b>chou</b> ; schème; <b>shampooing</b>
<u>t</u>	tout; <b>thé</b>
v	vous; <b>wagon</b>
z	hase; <b>zéro</b>
ʒ	<b>joue</b> ; geai
<b><u>Semi-voyelles</u></b>	
j	fief; payer; fille; travail
w	<b>oui</b> ; loi; moyen; web
ɥ	<b>huit</b>

ɔ	sort
u	<b>coup</b>
y	tu; <b>sûr</b>
<b><u>Nasales</u></b>	
ɑ̃	<b>sans</b> ; vent; <b>paon</b>
ɛ̃	<b>vin</b> ; chien; <b>train</b> ; <b>plein</b>
œ̃	<b>brun</b> <sup>5</sup>
ɔ̃	<b>son</b>
<b><u>Unités suprasegmentales</u></b>	
<b><u>API</u></b>	<b>Exemples</b>
'	<b>moyen</b> [mwa'jɛ̃]
.	<b>pays</b> [pe.i]
˘	<b>les agneaux</b> [lez_a'ɲo]

## Les emprunts lexicaux français :

Voici un relevé d'emprunts lexicaux français tels qu'ils sont prononcés par le locuteur mascarien. Pour rendre compte de cette prononciation, nous avons transcrits quelques uns phonétiquement.

[banka]	-----	banque
[biro]	-----	bureau
[kusti:m]	-----	costume
[trici:nti]	-----	électricité
[blasa]	-----	place
[buʔta:]	-----	poste
[bulis]	-----	police
[nomro]	-----	numéro
[ma:ʃina]	-----	machine
[la:mba]	-----	lampe
[ga:z]	-----	gaz
[sbi:ta:r]	-----	hôpital
[fi:la:dʒ]	-----	village
[chiku:la]	-----	chocolat
[ta:bla]	-----	table
[fri:ʒider]	-----	frigorifère
[farmasjɛ:n]	-----	pharmacien
[vista]	-----	veste
[serbi:ta]	-----	serviette
[sala]	-----	salle
[borta : j]	-----	portail
[faliza]	-----	valise
[fiʃu]	-----	fichu
[du:lma] (mot turc)	-----	plat à base de sardine
[fi:ʃta]	-----	fête
tilifoun	-----	téléphone
ka:mio	-----	camion
tri:ko	-----	tricot
lo:to	-----	auto
taksi	-----	taxi
sa:ndala	-----	sandales
louwiza	-----	louis d'or
pro:mlet	-----	promenade
ro:mi (de romain)	-----	français ou chrétien

ji:pa-----	jupe
kilo:t-----	culotte
livri:-----	livre
pomada-----	pommade
cha:po-----	chapeau
kriwoun-----	crayon
sti:lo-----	stylo
ma:chwara-----	mouchoir
sabou:n-----	savon
ka:rta-----	cartable
ka:i-----	cahier
kou:misi:r-----	commissaire
sbektour-----	inspecteur
djilia-----	gilet
likoun-----	école
riti-----	arrêter
lasiène-----	ancienne
koustime-----	costume
bit-----	but
livri-----	livre
kaskéta-----	casquette
téyo-----	tuyau
rougézong-----	rouge aux ongles
partma-----	appartement
bifi-----	buffet
kouvèrta-----	couverture
pili-----	pilier
sèntoura-----	ceinture
kikouta-----	cocotte
kaja-----	cage
sitirna-----	citerne
sachia-----	sachet
lankit-----	enquête, etc. <sup>202</sup>

---

<sup>202</sup> Le « R » est prononcé [r] un r roulé dans tous ces emprunts.  
Les deux points( : ) marquent la longueur de la voyelle.

## Annexe 2

### Tableau récapitulatif de l'arabe algérien et du français

#### 1- PARTICULES INTERROGATIVES

A quoi?	La:ch	لا ش
Avec quoi?	Ba:ch	باش
De quoi?	Mena:ch	مناش
Combien?	Achha:l ou chha:l ; qedda:ch	اشحال - قداش
Comment?	Kifa:ch	كفاش
Où?	Win ; waïn; aïn	وين- واين – اين
D'où? Par où?	Menain	– منين
D'où?	Waqta:ch	وقتاش
Que? Quoi?	Wa:ch; chahwa	واش- شهوى
Quel? Quelle? Quels?	Ach-men ;	اش – اشمن-
Quelles?		
Qui?	Achkou:n ; mi:n	اشكون- مين

#### PHRASES INTERROGATIVES USUELLES

Qu'as-tu?	Ma:lki	مالكي
Où vas-tu?	Wi:nra:k-ra:iah	و راک رايح

#### 2- PARTICULES D’AFFIRMATION OU DE NEGATION

Aise (à ton)	Fi:r'ardhek	في غرضك
non	La	لا
oui	Na'a:m ;	نعم
A ton gré	fi:-r'ard'ek	في غرضك

Ça m'est égal	Ma:ka:n hadja	ما كان حاجة
Que m'importe!	Ach-andi-fih !	اش عندي فيه
Peu importe!	Ma:'alih-ch !	ما عليه ش
Pas moi!	Khati:ni !	خاطيني
Pas toi!	Khati:k !	خاطيك
Volontiers!	Saha ma:lich!	صح ما عيش

### 3- DEMONSTRATIFS

#### I-Pronoms

##### a) de proximité

Ce, ceci	Ha:dha	هذا
Celle-ci	Ha:dhi	هذي
Ceux-ci, celles-ci	Ha:dhou:	هذوا

##### b) d'éloignement :

Ce, cela, celui-là	Ha:dha:k ; dha:k	هذاك – ذاك
Celle-là	Ha:dhik ; dhi:k	هذيك – ذيك
Ceux-là, celles-là	Ha:dhouk ; dhou:k	هذوك – ذوك

#### II-Adjectifs

##### a) de proximité :

Ce, cet	Ha:dh-el-	هذا
Cette	Ha:dh-el-	هذال
ces	Ha:dh-el-	هذال

##### b) d'éloignement :

ce, cet... là	Ha:dha:k-el- ; dha:k-el-	هذاك ال- ذاك ال-
Cette... là	Ha:dhik-el- ; dhi:k-el-	هذيك ال- ذيك ال-
Ces... là	Ha:dhou:k-el- ; dhou:k-el- ; dhou:k	هذوك ال- ذوك ال-
voici	Ha:	ها
Le voici	Ha:hou:	ها هو
La voici	Ha:hiya	ها هي
Les voici	Ha:houm	ها هم

Voilà pourquoi

Ha:dha ‘ala:ch

هذا علاش

#### 4- PRONOMS PERSONNELS INDEPENDANTS SUJETS

Moi, je	Ana:	انا
Toi (masc.), tu	Anta:	انت
Toi (fém.), tu	Anti	انت
Lui, il	Houwa	هو
elle	Hiya	هي
Nous	Ah’na:	احنا
Vous	Antoum	انتم – انتما
Ils, elles, eux	Houm ; houma:	هم – هما
Moi-même	Ana: benefsi	انا بنفسي
Toi-même (masc.)	Anta benefsek	انت بنفسك
Toi-même (fém.)	Anti benefsek	انت بنفسك
Lui-même	Houwa houma benefsef	هو بنفسه
Elle-même	Hya benefsha:	هي بنفسها
Nous-mêmes	Ah’na: benfou:sna:	احنا بنفوسنا
Vous-mêmes	Antoum benefouskoum	انتم بنفوسكم
Eux-mêmes, elles-mêmes	Houm benefoushoum	هم بنفوسهم
Moi et toi (= toi et moi)	Ana: ouyya:k	انا و اياك

#### 5- « SE » DES VERBES PRONOMINAUX : rou:h ou nefsi.

Je me lave	Ner’sel rou:hi	نغسل روجي
Tu te laves (masc.)	Ter’sel rou:hek	تغسل روكك
Etc.	Etc.	
	Ner’sel nefsi	نغسل نفسي
	Ter’sel nefsek	تغسل نفسك
	Etc.	

## 6- PRONOMS COMPLEMENTS SUFFIXES

[de] moi = mon, ma	-i ; ia ; iya	سي - ي - ي
Mes		
[de] toi = ton, ta, tes	-ek	ك
[de] lui = son, sa, ses	-he	ه
[d'] elle = son, sa, ses	-ha:	ها
[de] nous = notre, nos	-na:	نا
(1) A la suite d'un a:, d'un -ou: ou d'un -i : h		
Ba:h ou bou:h : son père		باه-بوه
Khou:h : son frère		خوه
Leddi:h : ses deux mains		لديه
[de] vous = votre, vos	-koum	كم
[d']eux, [d'] elles	-houm	هم

## 7- ADEJECTIFS ET PRONOMS INDEFINIS

aucun	Hata:wahad	حتى واحد
autre	akhor	اخر
autrui	El-r'ir	الغير
chacun	Koul wa:had	كل واحد
chaque	Koul-	كل...
L'un... l'autre...	Wa:had... akhor	واحد... اخر...
Les uns... les autres...	Ba'd... ba'd	بعض... بعض...
Maint, plusieurs	Ba'd man	بعض من
Même (lui-)	Houwa benefsah	هو بنفسه
nul	Hata wa:had	حتى واحد
Personne	Hata wa:had ; hata:hed	حتى واحد- حتى حد
Plusieurs	Ba'd men	بعض من



Quelque chose	Ha:dja	حاجة
Quelqu'un	Wa:had	واحد
Quelques uns	elBa'd	بعض
Quiconque	Koulmen	كل من
rien	Walou ; hata:ha:dja	ولو – حتى حاجة- حتى شي
Tel (un)	Fla:n	فلان
Tout	Koul ; ga:'	كل – كامل – قاع
Tout (le)	El-koul (lokkoul)	الكل
Tous	El-djemi:' ; el-koul ; ga:	الجميع – الكل – قاع
Toute chose	Koul-ha:dja ; koulchi	كل حاجة كل شي

## 8- INDETERMINATION ET DETERMINATION

Un	Wa:had-el-	واحد الـ
une	Wa:had-el-	واحد الـ
Des (= quelques)	Chi	شي
Le	El-l'	الـ
La	El-l'	الـ
Les	El-l'	الـ

## 9- PRONOMS OU ADJECTIFS RELATIFS

Lequel (laquelle, lesquels, les quelles)	Elli	الي
Que, qui, quoi	Elli	الي
« celui qui » et composés :	Elli	الي

## 10- VERRE « AVOIR »

J'ai	‘andi	عندي
Ta as (m. et f.)	‘andek	عندك
Il a	‘andeh	عنده
Elle a	‘andha:	عندها
Nous avons	‘andna:	عندنا
Vous avez	‘andkoum	عندكم
Ils ou elles ont	‘andkoum	عندهم
J'avais	Ka:n ‘andi	كان عندي
Tu avais (m. et f.)	// ‘andek	كان عندك
Il avait	// ‘andeh	كان عنده
Elle avait	// ‘andha:	كان عندها
Nous avions	// ‘andna:	كان عندنا
Vous aviez	// ‘andkoum	كان عندكم
Ils ou elles avaient	// ‘andhoum	كان عندهم

## 11- VERBE « ETRE »

### I- Présent :

Je suis	Ra:ni ; nekou:n	راني – نكون
Tu es (m.)	Ra:k ; tekou:n	راك – تكون
Tu es (f.)	Ra:ki ; tekou:ni	راك- تكوني
Il est	Ra:h ; ikou:n	راه – يكون
Elle est	Ra:hi ou ra:ha ; tekou:n	راهي- راها – تكون
Nous sommes	Ra:na; nekou:nou	رانا – نكونوا
Vous êtes	Ra:koum ; tekou:nou	راكم – تكونوا
Ils (elles) sont	Ra:houn ; ikou:nou	راهم – يكونوا

### II- Imparfait :

j'étais	Kount	كنت
---------	-------	-----

Tu étais (m.)	Kount	كنت
Tu étais (f.)	Kounti	كنت
Il était	Ka:n	كان
Elle était	Ka:net	كانت
Nous étions	Kounna	كنا
Vous étiez	Kountou:	كنتوا
Ils ou elles étaient	Ka:nou:	كانوا
<b>III-Futur :</b>		
Je serai	Nekou:n	نكون
Tu seras (fém.)	Tekou:n	تكون
Tu seras (masc.)	Tekou:ni	تكوني
Etc. (v. Présent)	Etc. (v. Présent)	

## 12- NOMS DE NOMBRES ET FRACTIONS.

a) de 0 à 10 :

zéro	Sefr	صفر
Un, une	Wa:had ; wa:hda	واحد – واحدة
Deux	Zou:dj ; thenin	زوج – ثنين
Trois	Thla:tha	ثلاثة
Quatre	Arba' ou rab'a	اربعة
Cinq	Khamsa	خمسة
six	seta	ستة
sept	Sab'a	سبعة
Huit	Thma:nia	ثمانية
neuf	Tas'a	تسعة
dix	'achra	عشرة

b) de 11 à 19 :

onze	Ahda:'ch	احداس
Douze	Thna:'ch	ثناش

treize	Thletha:'ch	ثلاثاش
Quatorze	Arba'ta:'ch	اربعتاش
quinze	Khamsta:'ch	خمستاش
seize	Seta:'ch	ستاش
dix-sept	Sba:ta:'ch	سبعتاش
dix-huit	Thmenta:'ch	ثمانتاش
dix-neuf	Tsa:ta:'ch	تسعتاش

c) Dizaines : noms de nombres  
(suite).

vingt	'achri:n	عشرين
Trente	Thla:thi:n	ثلاثين
Quarante	Arba'i:n ou rab'i:n	اربعين
Cinquante	Khamsi:n	خمسين
soixante	Seti:n	ستين
Soixant-dix	Seb'i:n	سبعين
Quatre-vingts	Thma:ni:n	ثمانين
Quatre-vingt-dix	Tsa'i:n ou tes'i:n	تسعين
d) cent	Miya	مئة
Deux cents	Miti:n	ميتين
e) mille	Alf	الف
Deux mille	Alfi:n	الفين
f) million	Maliou:n	مليون
g) milliard	Malya:r	مليار

### Fractions

Moitié, demi	Nos, pl. ansa:s	نص ج انصاص
	Nosf, pl. ansa:f	نصف ج انصاف
Tiers	Tholth, pl. athla:th	ثلث ج اثلاث
Quart	Rob', pl. arba:'	ربع ج ارباع
cinquième	Khoms, pl. akhma:s	خمس ج اخماس
sixième	Sods, pl. asda:s	سدس ج اسداس

septième	Sob', pl. asba:'	سبع ج اسباع
huitième	Thomm, pl. athoumoun	ثمان ج اثومن
neuvième	Tos', pl. atsa:'	تسع ج اتساع
dixième	Ochr, pl. a'cha:r	عشر ج اعشار

### 13- NOMBRES ORDINAUX

premier	Awel ou lawel; fém. louwla:	اول لول
Deuxième, second	Tha:ni, fém. Tha:nia-za:wedj	ثاني م ثانية
troisième	Tha:leth, fém. Tha:ltha	ثالث م الثالثة
quatrième	Ra:ba'. Fém. Ra:b'a	رابع م رابعة
cinquième	Kha:mes, fém. Kha:msa	خامس م خامسة
sixième	Sa:des, fém. sata	سادس م سات
septième	Sa:ba', fém. Sa:b'a	سابع م سابعة
huitième	Tha:men, fém. Tha:mna	ثامن م ثامنة
neuvième	Ta:sa', fém. Ta:s'a	تاسع م تاسعة
dixième	'a:cher, fém. 'a:chra	عاشر م عاشرة
dernier	Akher et ta:li ou ta:lia	اخر - تال تاليا

### 14- L'HEURE ET LA MONTRE

Montre, horloge, pendule	Sa:'a	ساعة
heure	Sa:'a	ساعة
Demi-heure	Nos-sa:'a	نص ساعة
Deux heures	Sa:'ti:n	ساعتين
Quart d'heure	Rbo' sa:'a	ربع ساعة
Et quart	Warbo'	و ربع
Moins le quart	Ri:r bo'	غير ربع
Minutes	Dqiqa, pl. dqaiq	دقيقة ج دقائق
Seconde	Tha:niya	ثانية
A quelle heure?	'ala achha:l mèn sa:'a ?	على اشحال من ساعة ؟
A [telle heure]	'ala el-...	على الـ
Quelle heure est-il?	Achha:ll es-sa:'a ?	اشحال الساعة ؟

	Ou qedda:ch es-sa:'a ?	قداش الساعة ؟
Il est [onze heures]	Ra:hi [lahda:ch]	[ الاحدش ] راهي
Aiguille	Reqa:s, pl. rqa:qes ou rqa:qis	الرقاص ج رقاقص رقاقيص
Sonner (frapper)	Dra:b	ضرب
Avancer	Khef	خف
Retarder (être « lourde »)	Sa:'a thqi:la	الساعة ثقيلة
Elle va bien	Temchi qad-qad	تمشي قد قد
Remonter (remplir)	'ammer	عمر
Marquer (indiquer)	Ouerri:	ورى

## 15- MOMENTS DE LA JOURNEE

Journée, jour	Nha:r	نهار
Aube, aurore	Fadjr	فجر
matin	Sba:h	صباح
midi	Dho:r	ظهر
Après-midi	'achiya	عشية
Milieu de l'après-midi	'A:ser	عصر
soir	'achiya	عشية
couchant	Mar'reb	مغرب
Heure du souper	'i:cha:	عشا

## 16- LES « CINQ JOURS », LA SEMAINE ET LES JOURS DE LA SEMAINE

Aujourd'hui	Eliou:m	اليوم
Hier, la veille	Elba:reh ; ames ; iames	البارح – ةامس – يا مس
Avant-hier	awel-ba:reh ; awel-ames ; lou:l- ba:reh ; nou:mna:mes	اول بارح نوم نامس

demain	Redwa:	غدوة
Après-demain	Ba'd radwa:	بعد غدوة
Le lendemain	El-redwa: men dha:k	الغدوة من ذاك

## LES JOURS DE LA SEMAINE

semaine	Djem'a	جمعة
dimanche	El-had (pour el-ahad)	الحد الأحد
lundi	Ethni:n	الثنين
mardi	Ethla:tha	الثلاثا
mercredi	Larba'	الأربعاء
jeudi	El-khemis	الخميس
vendredi	El-djem'a	الجمعة
samedi	Es-sebt	السبت

## 17- LES SAISONS ET LES MOIS

saison	Fasl ou fsel, pl. fsou:l	فصل ج غصول
printemps	Rbi:'	ربيع
été	saïf	صيف
Automne	Khri:f	خريف
hiver	Chta: ou mechta:	شت مشتا

شهور شهر MOIS : chhar, pl. chou:h

### Mois juliens : Mois arabes

1. djânfi-yena:ir	'achoura:	1. عاشورا
2. fifri	Chaya"achoura:	2. شابع عاشورا
3. mars-mar'res	el-mou:lou:d	3. المولد
4. abril-ni:sa:n	Chaya'el-mou:lou:d	4. شابع المولد

5. maï-mayou:	Dja:d	5 . جاد
6. djouwa:n- yunyou:	Djuma:d	6 . جماد
7. djoulyet - youlyou	Redjeb	7 . رجب
8. awt'-r'cht'	Cha'ba:n	8 . شعبان
9. sebtamber	Ramdha:n	9 . رمضان
10. ektou:bar	El-'aïd eseghir	10 . العيد الصغير
11. nufambar	Bi:n el-a'ya:d	11 . بين الأعياد
12. di:samber	El'aïd el kebir	12 . العيد الكبير

## 18- MONNAIES

centime	Sa:ntim	صانتييم
sou	Sou:di	صولدي
Pièce de 50 centimes	Rbiya'	ربيع
franc	Fra:nk	فرانك
Deux francs	Riya:l	ريال
Cinq francs	Doro	دورو
Louis (pièce d'or)	Louïza	لويزة

## 19- ADVERBES D’AFFIRMATION ET DE NEGATION

Ne... pas	Ma:... chi	ما ... شي
Ne... que	Ma:... r'ir	ما .... غير
Ni... ni...	La:... la:	لا... لا ....
non	La:	لا
oui	Na'a:m/ wa:h	نعم – واه
vraiment	Besah	بالصح
volontiers	M:'alih	ما عليه
Ne... plus	Ma: za:d chi ; ma: izid walou	ما زاد شي - ما يزيد والو



Il n'écrit plus :

Ma: izit chi yakteb

ما يزيد تشي يكتب

## 20- ADVERBES DE MANIERE ET DE DOUTE ET LOCUTIONS ADVERBIALES

ainsi	Ha:ka	هاك
bien	Mli:h	مليح –
Bon marché	Rkhi:s	رخيص
Cas (en tout)	'ala: kouli ha:l	على كل حال
certainement	Betehqiq	بالحقيق
cher	Ra:li	غالي
comme	Kif ; ki ; ki	كيف – كي – ك
doucement	Bes-sia:sa ; belaqel	بالسياسة – بالعقل
Doute (sans)	Bla:chek	بلا شك
exactement	Qed-qed	قد قد
Exprès, à dessein	Bel-'a:ni ; bel'amda	بالعني – بالعمد
Extrême (à l')	Fel-ra:ia	في الغاية
Force (par)	Besif ; bezou:r	بالسيف – بالزور
Gratis, gratuitement	Ba:tel ; bla:chi ; bla:ch	باطل – بلاشي – بلاش
impeccablement	Ha: ka:k	ها كاك
juste	sah'	صح
lentement	Wahda-wahda ; besia:sa ; bel-'aqel ; bechouiya	وحدة وحدة – بالسياسة بالعقل – بالشوية
Mal (pas de)	Mchi:mlih	مشيلمح
Même chose	Kif-kif	كيف كيف
Mieux que	Khir men	خير من
parfaitement	Ha:ka:k	ها كاك
Peu à peu	Chouiya bechouiya	شوية بشوية
Peut-être	Ouwa:qila ; yemken	وقيل – يمكن
Poliment	Bedra:fa	بظرافة
surtout	Bel-khousou:s	بالخصوص
très	Beza:f	بالزاف

Très bien vite	Ra:ia Fi:sa:’ ; bel-khef fi:hbi:h	غاية في الساعة – بـ
----------------	--------------------------------------	------------------------

## 21- ADVERBES DE QUANTITE

assez	Bark ; barka	برك – بركة
aussi	Tha:ni	ثاني –
autant	Qed	قد
beaucoup	Beza:f	بالزاف –
Combien!	Achha:l ou chha:l ; qedda:ch	اشحال – قداش
davantage	Akther ou kther beza:f	اكثير زاف
encore	Ma:za:l	ما زال
ensemble	M’a:ba’d; m’a: ba'dhoum ba’d	مع بعض – مع بعضهم بعض
Environ (suivi d’un nombre)	Wa:hed l-	واحد الـ
Environ (approximativement)	Beteqri:b	بالتقريب
guère	Chouiya	شوية
moins	Aqelou qel	اقل
Moins que	Aqel men ou qel men	اقل من
peu	Chouiya	شوية
Plupart (la)	El-kothra	الكثرة
plus	Akther ou kther	اكثير
Plus que	Akther men ou kther men	اكثير من
Ni plus ni moins :	La:kthi:r la:na:qes; la:zia:da la:noqsa:n	لا اكثر لاناقص – لا زيادة لا نقصان
presque	Qri:b	قريب
Seul (lui)	Wah’dah	وحده
seulement	R’ir ; barka ; bark	غير – بركة – برک
Si, autant	Kif	كيف
tant	Kadha:ou kdh:	كذا
très	Beza:f	بازاف

trop Bezia:da ; bekethra ; beza:f بزيادة – بكثرة – بالزاف

## 22- ADVERBES DE LIEU : LES « six côtés »

1. devant	Qoda:m	قدام
2. derrière	Oura:	ورا
Derrière (sans complément)	Lora:	الورا
3. dessous	Taht	تحت
4. dessus, sur	Fou:q ; men fou: ; ‘ala:	فوق – من فوق
5. à droite	‘ala:limna:	على اليمنى
6. à gauche	‘ala:lisra:	على اليسرى

## 23-ADVERBES DE LIEU ( autres que les « six côtés »)

ailleurs	Fi mad’rab akhor	في مضرب اخر
alentour	Da:ir-sa:ir bi-	داير ساير بـ
Autour de	Da:ir bi	داير ساير بـ
dedans	Da:khel	داخل
dehors	Bara:	برا
droite	Imin ;l imna:	يمين –يمنى
Droite (à)	‘ala-limna:	على اليمين
gauche	Isra: ;'lalisra:	على اليسرى
Gauche (à)	‘alalisra:	على لسرى
ici	Hena:; mena:	هنا مين
là	Tema: ; elih:h	تما الهيه
Lâ-bas	Hna:k ; tema:k	هناك تماك
loin	Ba’id ou b’id	بعيد بعيد
où	win ; ouaïn ; aïn	وين اين
D’où, par où	Men ; men aïn	من- من أين

partout	Fi koul mad'rab ; fi koulmaka:n	في كل مضرب- في كل مكان
Partout oû	Ouinma:	وينما
Près de	H'dha: ; grib men	حذا – قريب من

## 24- ADVERBES DE TEMPS

alors	Dha:k el-oueqt ; dhik es-sa:ʔ	ذاك الوقت – ذاك الساعة
Après	Ba'd	بعد
Après que	Ba'd ma:	بعد ما
auparavant	Men qbel	من قبل
autrefois	Zma:n bekri	زمان بكري
avant	qbel	قبل
Avant que	qbel ma:	قبل ما
bientôt	Qrib	قريب
Bonne heure (de)	Bekri	بكري
depuis	Men	من
Encore, pas encore	Ma: za:l	ما زال
enfin	El-h'a:sel ; el-ha:so:ol	الحاصل – الحاصل
ensuite	Men ba'd	من بعد
Fois (parfois)	Mera-mera	مرة – مرة
immédiatement	fel-ouekt	في الوقت
jadis	Zma:n bekri	زمان بكري
jamais	Abadane ; omreh	ابدا – عمره
lontemps	Modda t'wi:la ; zma:n t'wi:l	مدة طويلة – زمان طويل
maintenant	Dharwak	ذروك
parfois	Sa:'a ; mera-mera	ساعة – مرة مرة
Present (à)	Dharwak	ذروك
puis	Men ba'd'	من بعد

quelquefois	Mera:t ; ba'd' el-mera:t	مرات – بعض المرات
souvent	Chahel menmara	شحال من مرة
Souvent (le plus)	Fel-r'a:leb	في الغالب
Suite (tout de)	Khaf khaf	خف خف
Temps (de) en temps	Sa:' 'alâa:sa:'a	ساعة على ساعة
toujours	Da:im ; da:iman ; dima:	دايم – دايمًا – ديمًا

## 25- CONJONCTIONS DE COORDINATION

alors	Fi dha:k el-oueqt	في ذلك الوقت
ainsi	Ha:kdha:	هكذا
aussi	Ou-tha:ni	وثاني
car	'ala:kha:t'er	على خاطر
Donc, par conséquent	Amala	أمالا
enfin	El-ha:sol	الحاصل
ensuite	Men ba'd	من بعد
et	wou	و
Et (moi et toi)	Ana: wiya:k	أنا و أياك
mais	La:ken	لاكن
Ni... ni...	La:... la:	لا... لا.....
Ou, ou bien	Ouala:	ولا
puis	Men ba'd	من بعد
si	Idha: ; lou:ka:n	إذا – لوكان
Tantôt... tantôt	Mara... maraa	مرة... مرة

## 27- CONJONCTION DE SUBORDINATION

Afin que	Ba:ch	باش
C'est à dire	Za'ma	زعمى
C'est pourquoi	Ha:dha:'ala:ch ; 'ala: hadh achi	هذا علاش – على هذا الشيء
comme	Kif ; ki ; ki ; kimâ	كيف – كي – ك – كما
Étant donné que	Mnin ; h'ith	منين – حيث
Dès que	Menin ; kif ; r'ir ki- ; oueqt eli	منين – كيف – غيرك وقت الي
lorsque	Kif, ki, ki	كيف – كي – ك
Parce que	'ala:khat'er	على خاطر
Pour que	Ba:ch	باش
puisque	Mnin ; h'ith	منين – حيث
quand	Kif ; ki ; ki	كيف – كي – ك
que	Beli	بالي
si	Idha:; louka:n ; laou	إذا – لوكان – لو
Tandis que	Binma:; ma:da:m	بينما – مادام

## 26- PREPOSITIONS

à	l-	أ
Afin de, afin que	Ba:ch	باش
après	Ba'd	بعد
avant	Qbel	قبل
Avant que	Qbel ma:	قبل ما
Avec (moyen de)	b-	بـ
Avec (en compagnie de)	M'a:	مع
Cause (à) de	Fi khat'er, fi sebet	في خاطر - في سبة
chez	'and	عند

dans	Fi	في
De (appartenance)	Mta:’ ; nta:’	متاع – نتاع
De (provenance, origine)	Men	من
entre	Bin	بين
Entre nous	Bina:tna:	بيناتنا
excepté	R’ir ; ila	غير – إلا
hors	R’ir ; men r’ir	غير – من غير
Jusque, jusqu’à	Hata	حتى
Loin de	B’id men	بعيد من
Milieu (au) de	Bin	بين
par	Men	من
parmi	Bin	بين
Pendant que	Bin-ma:	بينما
pour	Ba:ch ; l-	باش – أ
Pour que	Ba:ch	باش
pourquoi	‘ala:ch	علاش
Près de	Grib men	قريب من
sans	Bla:	بلا
sauf	R’ir ; ila:	غير – الا
Selon	‘ala: h’sa:b	على حساب
sous	Tah’t	تحت
sur	Fou:q ; men fou:q ; ala:	فوق – من فوق – على
vers	l-	إ

## 28- PREPOSITIONS D’APPARTENANCE

de	Nta: ; mta:	نتاع – متاع
----	-------------	-------------

## 29- INTERJECTIONS ET FORMULES DE POLITESSE

Accord (d’) !	saha	صح
---------------	------	----

Adieu! (Au revoir!)	Ebqa:‘ala: kher !	ابق على خير
Assez!	Barka: !	بركة
Attention!	Redd ba:lek !	رد بالك
Avant (en)!	Lel-qodda:m !	للقدام
Béni! (heureux)	Mebrouk !	ميروك
Bienvenue!	Ahla: oua-sahla:!	أهلا و سهلا
	Marh’aba: bik !	مرحبا بك
Bon!	Mlih’ !	مليح
Bon appétit!	Allâh icheba’ak !ou iqana’ak !	اله يشبعك – يقنعك
Bon voyage!	Rouh’bekheir !	روح بخير
Bonjour!	Sba:h’ l-kheir !	صباح الخير
Bonsoir!	Msal l-kheir !	مسال الخير
Bravo!	Sahi:t !	صحيت
Chance (bonne)!	Terbah’	تربح
Dieu préserve! Grand Dieu!	Ya: latif !	يا لطيف
Fini! C’est fini!	berka ! baraka:t !	برك – بركات
Hélas!	Ya: h’asra:h !	يا حسرة
Impossible!	Mouha:ll	محال
Louange à Dieu!	El-h’amdoullâh !	الحمد لله
Mal (pas de)!	La:ba:s !	لا باس
Merci!	Sahi:t! ia’t’iksaha ikether khirek !	صحيت - يعطيك صحة يكثر خيرك
Naturellement!	Beniya !	بالنية
Nom (au) d’Allâh!	Bism Ella:h !	بسم الله
Nuit (bonne)!	Tesbah bkheir	تصبح بخير
ô	ya	يا
Plaisir (avec)!	‘ala ara:s wel-‘aïn !	على الراس و العين
Prie (je vous en)!	Men fad’lek !	من فضلك
Revoir (au) ! (à une personne masculin)	Allah ikhalik Ebqa: ‘ala:kheir !	الله خليك ابق على خير



(à une pers. féminin)	Ebqa:i 'ala:kheir !	ابقى على خير
(à plusieurs personnes)	Ebqaw 'ala: kheir !	ابقو على خير
Revoir (au)! (réponse)	Fel-ama:n ! bes-sla:ma !	في المان – بالسلامة
Qu'il est beau	Ma-djamel ! ma-h'san !ki chbab	ما أجمل – ما أحسن كي شباب
Qu'il grand!	Ma-kbar !	ما أكبر
Quel homme!	yakhouya radjel !	يا خويا رجل
Quelles gens!	Yakhouya na:s !	يا خويا ناس
Salut! (à une personne)	Es-sala:m 'alik !	السلام عليك
(à plusieurs personnes)	Es-sala:m 'alikom	السلام عليكم
Salut ! (réponse à une personne)	'alik as-sala:m !	عليك السلام
(à plusieurs personnes)	'alikom es-sala:m	عليكم السلام
Si Dieu veut!	in cha: lla:h !	ان شا الله
Soit!	Ma 'alich !	ما عيش
Suffit! Çâ suffit!	Barka !	بركة
Volontiers!	Ma:'lich !	ما عيش

### 30- IMPERATIFS USUELS

Attention! (à une personne)	Redba:lek !	رد بالك
(à plusieurs personnes)	Redou: ba:lkoum !	ردوا بالكم
Continue!	Zid !	زد
Défendu! (par la religion)	H'ara:m !	حرام
(par autre chose)	Memnou:'	ممنوع
Donne!	Ha:t !	هات
Ecoute!	Asma' !	اسمع
Excuse- moi! (Pardon!)	Sa:meh'ni	سامحني
Fais voir!	A:t nchou:f !	ات نشوف
	Ouerri	وري
Faites!	'ala: kifek !	على كيفك
Prie (je vous en)!	Men fad'lek !	من فضلك

Tais-toi!	Eskot!	اسكت
tiens	Ha:k !	هاك
Va en paix!	Rou:h' bel-'afia !	رح بالعافية
Va-t'en!	Rou:h' !	رح
Viens!	Arouah'	اروح

### 31- MOTS ARABES EN USAGE EN FRANCAIS

abaia	'aba:ïa	عباية
adel	'adel	عدل
agha	Ar'a	اغا
alfa	H'alfa	حلقة
bachadel	Ba:ch-'adel	باش عدل
bachagha	Ba:ch-ar'a:	باش اغا
bled	Bla:d	بلاد
cadi	Qa:d'i	قاضي
caftan	Qaft'a:n	قفطان
caïd	Qa:ïd	قايد
calame	qlem	قلم
casba	qasba	قصبّة
chéchia	chachia	شاشية
cheikh	chikh	شيخ
chott	Chot'	شط
coufin	Qofa	قفة
couscous	t'a'm	طعام
difa	D'ifa	ضيفة
djebel	Djebel	جبل
djemaa	Djema:'a	جماعة
douar	Dowa:r	دوار
douro	Doro	دورو

erg	'erg	عرق
fellah	Falla:h'	فلاح
gandoura	Gendou:ra	قندورة
gourbi	Gorbi	قربي
guebli	Gebli	قبلي
habous	H'obous	حبوس – حبس
hadj	Ha:dj	حاج
Haïk	Haïk	حايك
Hamada (mieux que hammada)	H'ama:da	حمادة
harem	Harem	حرم
henné	H'anna	حنة
imam	Ima:m	إمام
khammès	Khema:s	خماس
mahakma	Mah'akma (pour mah'kama)	محكمة
maqrouit	Maqrou:t'	مقروط
marabout	Mra:bet'	مرابط
mechoui	Mechwi:	مشوي
matraque	Mat'raq	مطرق
La mecque ou la mekke	Mekka	مكة
médersa	Mdersa (pour madarsa)	مدرسة
Médine	Al-Madina	المدينة
mozabite	Mzabi	مزابي
muezzin	Mouedhen	موذن
mufti	Moufti	مفتي
musulman	Meslem	مسلم
oued	Wa:d	
reg	Regg	رق
Sahara (le)	Esahra:	الصحرا
Sahel (le)	Esa:h'el	الساحل
sloughi	Sloughi	سلوقي
sultan	Solt'a:n	سلطان

Taleb, pl. tolba	T'a:leb, pl. t'olba	طالب - طلبة
turban	T'erbant't	طربنطي
zaouïa	Za:wia	زاوية
zlabia	Zla:bia	زلابية
zouave	Zwa:wi:, pl. zwa:wa:	زواوي ج زواوة

## 32- QUELQUES EMPRUNTS AU FRANÇAIS OU A D'AUTRES LANGUES ROMANES

allumettes	Za:la:mit	زالاميت
Banc-s	Bank, pl. bna:k	بنك ج بناك
Banque	banka	بانكة
Bateau [à vapeur]	Ba:bor	بابور
Béret, chapeau	Berrita ; bernit'a	بريطة - برنيطة
Bureau	Biro	بيرو
capote	Kabbou:t	كبوط
centime	Sa:nti:m	صانتم
chocolat	Chicoula	شيكول
Cigare, cigarette	Garro	قارو
costume	Kostim	كوستيم
électricité	Trisiti	تريستي
espadrille	Sba:rdina	سباردينه
fête	Ficht'a	فيشطة
fondouk	Fondoq	فندوق
franc	Fra:nk	قرانك
gaz	Ga:z	قاز
gilet	Djilia	جيلية
gramme	Gra:m	قرام
hectare	Hakta:r	هكتار
hôpital	Sbit'a:r	سبيطار
hôtel	Nouti:r	نوتير

kilo	Kilou:	كيلو
lampe	Lamba	لامبة
limonade	Ga:zou:z	قازوز
litre	Litra	ليتره
Louis (d'or)	Louiza	لويزه
machine	Ma:china	ماشينه
mandarine	Ma:nda:ri:n	ماندارين
mètre	Mitra	ميتره
numéro	Nomro	نمرو
parapluie	barablwi	برا بلو
pelle	Ba:la	باله
pharmacien	Farma:sia:n	فرماسيان
Place (publique)	Bla:sa	بلاصة
police	Bou:li:s	بوليس
Poste (aux lettres)	Boucht'a	بوشطة
quintal	Qent'a:r	قنطار
radio	Radio	راديو
roue	Roda	روده
salade	Sla:ta	سلاط
salon	Salou:n	صالون
serviette	Serbit'a	سربيطة
Sou-s	Sou:rdi, plu. souwalda	صوردي ج صوارده
thé	Ata:i	اتاي
Veste (paletol à)	Ba:lt'o	بالطو
Vapeur (bateau à)	Ba:bor	بابور

## Annexe 3

### Des échantillons de réponses au questionnaire

QUESTIONNAIRE

AGE: 30.....SEXE F.....FILIERE FRANCAIS.....

Ville/ Village d'origine :.....MASCARA.....

1- Quelle(s) langue(s) parlez-vous chez vous, en famille ?

Français  arabe  langue métissée (arabe/français)

2- Quelle(s) langue(s) utilisez-vous quotidiennement (ou presque) ?

.....l'Arabe.....

3- Selon vous, quel est le domaine dans lequel on parle l'arabe le plus correct ?

.....L'EDUCATION.....

4- Quelle(s) langue(s) étrangère(s) maîtrisez-vous ?

Français  Anglais

5- Selon vous, est-ce que l'Algérie est un pays bilingue ou plurilingue ?

Bilingue  Plurilingue

6- Comment évaluez-vous votre niveau en langue française:

Faible  Moyen  Bon  Excellent

7- Vous utilisez le français :

Rarement  de temps en temps  quotidiennement

En quelles occasions ?

.....

8- Selon vous, quel(s) est (/sont) les domaines dans lesquels on utilise le plus l'arabe, le français ou une langue métissée (arabe/français) ?

Domaines	arabe	français	Langue métissée (arabe/français)
-dans le commerce	x		
- dans la presse écrite			x
- à la télé et à la radio			x
-à l'université	x		
- à l'école	x		
- entre amis et proches	x		
- dans les domaines scientifiques		x	x

9- Est-ce que votre entourage (famille ou amis proches) vous a encouragé(e) à apprendre le français ? Oui  Non  Ils étaient indifférents

Pour quelles raisons selon vous?

...pour enrichir la langue et la bien maîtriser.

10- Parmi les deux langues, laquelle vous semble la plus appropriée ou la plus utile pour...

Appropriée pour	arabe	français
- Voyager		X
- Parler entre amis, en famille	X	
- Avoir accès à la modernité		X
- Faire des études supérieures		X
- Lire des œuvres littéraires		X
- Utiliser l'Internet		X
- Travailler à l'étranger		X
- Participer à des manifestations culturelles		X
- Avoir accès à la connaissance		X
- Faire des affaires		X
- Faire de la politique		X
- Réussir professionnellement		X

\*(Cochez les cases correspondantes aux réponses de votre choix)

QUESTIONNAIRE

AGE: 29.....SEXE: Féminin.....FILIERE: Français.....

Ville/ Village d'origine : Ouedjda.....

1- Quelle(s) langue(s) parlez-vous chez vous, en famille ?

Français  arabe  langue métissée (arabe/français)

2- Quelle(s) langue(s) utilisez-vous quotidiennement (ou presque) ?

Français / Arabe dialectal.....

3- Selon vous, quel est le domaine dans lequel on parle l'arabe le plus correct ?

Recherches scientifiques en langue arabe.....

4- Quelle(s) langue(s) étrangère(s) maîtrisez-vous ?

Français  Anglais

5- Selon vous, est-ce que l'Algérie est un pays bilingue ou plurilingue ?

Bilingue  Plurilingue

6- Comment évaluez-vous votre niveau en langue française:

Faible  Moyen  Bon  Excellent

7- Vous utilisez le français :

Rarement  de temps en temps  quotidiennement

En quelles occasions ?

à la maison, au travail, à la fac.....

8- Selon vous, quel(s) est (/sont) les domaines dans lesquels on utilise le plus l'arabe, le français ou une langue métissée (arabe/français) ?

Domaines	arabe	français	Langue métissée (arabe/français)
-dans le commerce			<input checked="" type="checkbox"/>
- dans la presse écrite	<input checked="" type="checkbox"/>		
- à la télé et à la radio	<input checked="" type="checkbox"/>		
-à l'université		<input checked="" type="checkbox"/>	
- à l'école	<input checked="" type="checkbox"/>		
- entre amis et proches			<input checked="" type="checkbox"/>
- dans les domaines scientifiques		<input checked="" type="checkbox"/>	



9- Est-ce que votre entourage (famille ou amis proches) vous a encouragé(e) à apprendre le français ? Oui  Non  Ils étaient indifférents

Pour quelles raisons selon vous?

..... Français : langue des sciences techniques .....

10- Parmi les deux langues, laquelle vous semble la plus appropriée ou la plus utile pour...

Appropriée pour	arabe	français
- Voyager		<input checked="" type="checkbox"/>
- Parler entre amis, en famille	<input checked="" type="checkbox"/>	
- Avoir accès à la modernité		<input checked="" type="checkbox"/>
- Faire des études supérieures		<input checked="" type="checkbox"/>
- Lire des œuvres littéraires		<input checked="" type="checkbox"/>
- Utiliser l'Internet		<input checked="" type="checkbox"/>
- Travailler à l'étranger		<input checked="" type="checkbox"/>
- Participer à des manifestations culturelles		<input checked="" type="checkbox"/>
- Avoir accès à la connaissance	<input checked="" type="checkbox"/>	
- Faire des affaires		<input checked="" type="checkbox"/>
- Faire de la politique	<input checked="" type="checkbox"/>	
- Réussir professionnellement		<input checked="" type="checkbox"/>

\*(Cochez les cases correspondantes aux réponses de votre choix)

## Résumés

### **Métissage linguistique, pratiques langagières dans l'Ouest algérien : Cas de Mascara**

Le métissage linguistique (arabe dialectal et français) est le comportement le plus naturel et le plus attendu des individus plurilingues à Mascara. C'est un phénomène dû au contact de deux ou plusieurs langues. Son abondance dans le parler des Mascariens s'accroît de plus en plus dans leurs pratiques langagières, alternances codiques, emprunts et interférences linguistiques.

L'objectif de cette thèse est d'examiner le métissage linguistique à travers un corpus varié récolté auprès de locuteurs, pour la plupart des étudiants de l'université de Mascara, afin d'infirmer ou de confirmer les hypothèses établies et de démontrer les spécificités linguistiques de ces actes de paroles devenus usuels dans leur parler quotidien. Une analyse descriptive des conversations des enquêtés s'avère nécessaire s'appuyant sur des approches sociolinguistiques interprétatives pour mieux cerner leur profil sociolinguistique et connaître ainsi leurs compétences langagières. Les résultats de l'enquête nous ont révélé que la langue française demeure une langue spéciale considérée comme prestigieuse, réservée majoritairement à des instruits.

A travers les stratégies langagières des Mascariens se crée une nouvelle façon de parler, très représentative de leur environnement socioculturel. Un parler propre aux Algériens est en train de naître où domine l'arabe dialectal par excellence.

Mots clés : Métissage - pratiques langagières – contact- langue- parler – identité- stratégies langagières.

## **Abstract**

### **Linguistic hybridization, Linguistic practices in the west of Algeria: Case study: Mascara**

Linguistic hybridization (Arabic dialect and French) is the most natural and expected behavior from the multilingual individuals in Mascara. Linguistic hybridization is a phenomenon due to the contact of two or several languages. Its expansion in the regional dialect of people from Mascara rises increasingly through their linguistic practices, code mixing, and loanwords.

The main aim of this thesis is to examine the linguistic hybridization through a varied corpus collected from speakers whom the majority is students at Mascara University. So as to set aside or confirm the established hypothesis and to demonstrate the linguistic specificities of the speech act which has become usual in their everyday speech. The descriptive analysis of informants' conversations was conducted based on interpretative sociolinguistic approaches to better define the informants' sociolinguistic profile, and evaluate their linguistic competency. The research outcomes revealed that the French language is considered prestigious, reserved mainly for scholars and intellectuals.

Through the linguistic strategies used by people in Mascara, a new way of speaking builds up, this is in its turn very representative of the thoughts and spirit of each individual. A new language variety specific to them is emerging where Arabic dialect dominates par excellence.

Key words: Linguistic hybridization - linguistic practices- contact- language- regional dialect- identity- linguistic strategies.

## ملخص

### اللغة المهجنة والممارسات اللغوية في غرب الجزائر: حالة لهجة معسكر أنموذجا

التهجين اللغوي هو إدخال مفردات وأفكار من لغة أو لغات أخرى ، ( ونعني هنا التهجين بين العربية والفرنسية ) وهو السلوك الأكثر طبيعي والأكثر توقعا من الأفراد متعددي اللغات بين أهالي معسكر . إنه ظاهرة ناتجة عن لغتين أو أكثر. وقد تظهر تضخمه في لهجة أهالي معسكر من خلال الممارسات اللغوية المتجلية في : التناوب والاقتران والتداخل اللغوي.

ومن هنا يبرز الهدف الأساس لهذا البحث والذي يتمثل في دراسة ظاهرة التهجين أو المهجنة اللغوية من خلال متن متنوع تم جمعه من غالبية طلبة جامعة معسكر، بغرض اختبار الفرضيات القائمة لإظهار خصوصيات الممارسات اللغوية التي أضحت تقليدا يوميا في حياة الشريحة الطلابية المستهدفة . ومن هنا اقتضت الخطة الإجرائية لهذا البحث القيام بتحليل وصفي لمحادثات العينة المستهدفة يرتكز على مقارنة لغوية اجتماعية تمكننا من تفسير الملمح اللغوي الاجتماعي للشريحة المعنية لتقييم كفاءاتهم اللغوية . وقد أظهرت نتائج التحقيق المحايت لهذا المتن أن اللغة الفرنسية تبقى هي اللغة المفضلة لدى الفئة المتعلمة ، في حين تبقى اللغة العربية اللغة المقدسة لدى أهالي معسكر . الذين توصلوا إلى صياغة شكل جديد من الحديث يمثل تفكير ومزاج كل فرد، حديث هجين متداخل خاص تهيمن عليه العربية الدارجة بامتياز.

كلمات مفتاحيه: التهجين اللغوي - الممارسات اللغوية- تواصل- اللغة- اللهجة المحلية- الهوية- المحاريت.